Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15630 – 7 F

JEUDI 27 AVRIL 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le dollar reste faible après la réunion des sept grands pays industriels

LE DOLLAR est resté faible par rapport au yen et au mark, mercredi matin 26 avril, sur les marchés des changes, après les maigres résultats de la réunion à Washington des pays du groupe des Sept : Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Italie. Malgré les reproches souvent très durs faits ces dernières semaines aux Etats-Unis, accusés de ne rien faire de sérieux pour stopper la glissade du « billet vert », aucune mesure concrète n'a été apparemment décidée par les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 : ni la promesse d'un nouveau durcissement de la politique monétaire américaine – que Bill Clinton ne juge pas utile dans l'immédiat –, ni la décision d'interventions concertées sur les marchés des changes. Signe révélateur de la passivité des grands pays industrialisés : la faiblesse du dollar n'est pas même évoquée dans le communiqué commun publié à l'issue de la réunion. Une lueur d'espoir tout de même : les pays du G7 se sont officiellement fixé comme objectifs d'accroître leur effort d'épargne et de réduire leurs déficits budgétaires et commerciaux.

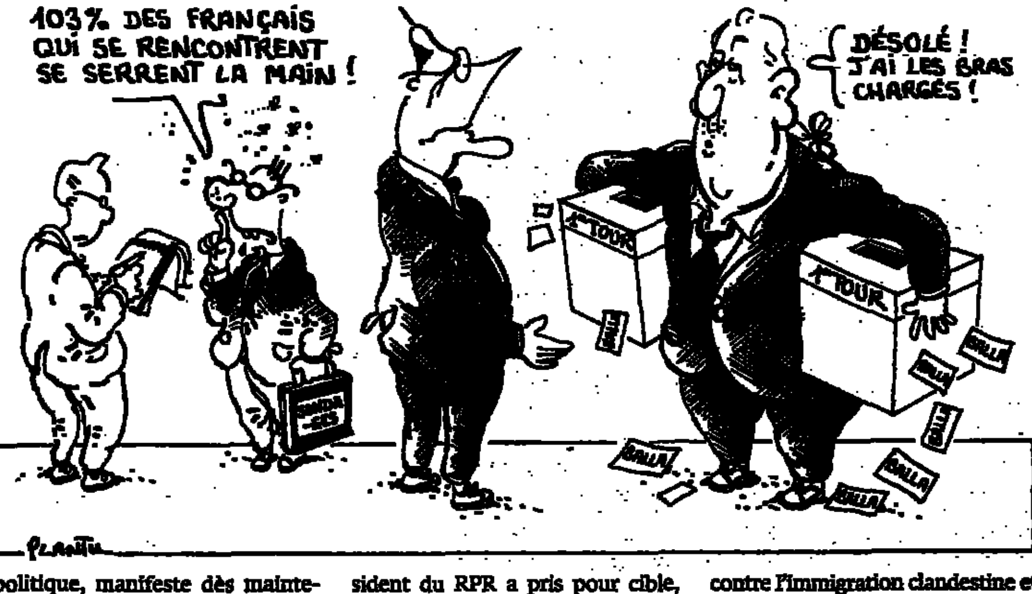
Lire pages 4 et 15

M. Balladur et M. Chirac ont du mal à organiser leur alliance du second tour

Le maire de Paris infléchit sa campagne autour des thèmes sécuritaires

LA RÉUNION du camp majoritaire pour le second tour de l'élection présidentielle se révèle plus difficile que prévu, les conditions mises par Edouard Balladur pour une rencontre avec Jacques Chirac ayant été refusées par ce dernier. Le premier ministre, qui avait assuré, dès dimanche soir 23 avril, le maire de Paris de son soutien au second tour, souhaitait en effet s'entretenir avec lui, non pas en tête à tête, mais accompagné des principaux responsables qui l'avaient appuyé au premier tour. Il entendait donner ainsi à cette rencontre une signification politique. M. Balladur excluait, d'autre part, que l'entretien puisse avoir lieu à l'hôtel de ville de Paris, proposant l'hôtel Matignon ou le Sénat.

Dans la matinée du mardi 25 avril, Valéry Giscard d'Estaing avait reçu à son domicile M. Chirac, prenant ainsi les devants pour officialiser l'engagement de l'UDF au côté du maire de Paris et tenter de se substituer à M. Balladur comme interlocuteur pour le compte des centristes et des libéraux. Le premier ministre, qui avait fait savoir qu'il continuera son action à la tête d'un courant politique, manifeste dès maintenant l'existence de ce qui pourrait bien devenir une « deuxième composante » de la droite. Les chiraquiens affirment, de leur côté, que les « jeunes loups » de la majorité actuelle ne resteront pas longtemps au côté du général vaincu. De son côté, l'ancien président du RPR a pris pour cible, mardi, à l'occasion du premier meeting de sa campagne de second tour, le bilan du mitterrandisme, dans lequel il implique Lionel Jospin. Il a également infléchi son discours en direction des électeurs du Front national, en insistant sur les thèmes de la lutte contre l'immigration clandestine et du renforcement de la sécurité. Récusant le débat sur la proportionnelle, il a néanmoins assuré Charles Pasqua, mercredi matin, de son *« affection »* et de son *« amitié »*.



Lire page 6

Michel Noir renonce à se représenter à la mairie de Lyon

MICHEL NOIR, maire de Lyon depuis 1989, devait annoncer, mercredi 26 avril en fin de matinée, sa décision de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat aux élections municipales des 11 et 18 juin. M. Noir a été condamné, jeudi 20 avril, par le tribunal correctionnel de Lyon à quinze mois de prison avec sursis et cinq ans d'inéligibilité pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire Botton. Il a fait appel de ce jugement, ce qui l'autorise à être candidat aux élections municipales, mais il estime que sa situation ne lui permet pas de conduire une liste. Le retrait de Michel Noir pourrait conduire Raymond Barre à se porter candidat. Toutefois, l'ancien premier ministre a précisé qu'il n'accepterait de prendre la tête d'une liste de la majorité que dans le cadre d'*« un rassemblement aussi large que possible »*, c'est-à-dire incluant des amis du maire sortant.

Lire page 32

Quand la Terre perd le nord

LA TERRE perd parfois la boule. A intervalles très irréguliers, le pôle nord magnétique délaisse le nord géographique, sa position actuelle, pour filer plein sud. Ce phénomène d'inversion, qui affolerait plus d'une boussole, n'est pas rare. Même si notre planète a connu dans le passé de longues périodes de calme magnétique, elle a fait l'objet, dans les cinq derniers millions d'années, de plusieurs renversements de ce type.

La mise en évidence de ce phénomène est relativement récente. Les premières preuves de son existence ont été apportées par le physicien Bernard Brunhes qui découvrit, en 1906, dans la chaîne des Puys en Auvergne, des argiles recuites par des coulées de lave et aimantées dans un sens inverse de celui du champ magnétique terrestre. A l'époque, cette curiosité n'émut guère la communauté scientifique et il fallut attendre le milieu des années 60 pour que l'existence de ces renversements soit définitivement établie.

Ces inversions, dues sans doute aux mouvements du noyau métallique fluide qui occupe le centre de la Terre, se font en quelque cinq mille ans. Un temps extrêmement bref pour les géologues qui ne disposent, comme témoins de ces événements, que de roches souvent volcaniques dont les particules de magnétite se sont orientées selon les lignes du champ magnétique terrestre au moment de leur refroidissement. Le problème est de « trouver » des coulées de lave véritablement contemporaines de ces inversions pour mieux les étudier dans le détail.

L'un de ces gisements bien connus est le site des Steens Mountains dans l'Orégon (Etats-Unis). Ses coulées, vieilles de 16,2 millions d'années (miocène), ont enregistré un tel événement, comme l'a montré Norman Watkins en 1969. D'autres travaux publiés en 1985 par une équipe mixte de l'US Geological Survey et de l'université de Montpellier ont suggéré que des changements extrêmement rapides d'orientation du champ magnétique terrestre avaient lieu pendant ces longues phases d'inversion.

Poursuivant les recherches, Robert Coe, de l'université de Californie (Santa Cruz), ainsi que Michel Prévot et Pierre Camps, du Laboratoire de géophysique et de tectonique de Montpellier (CNRS), viennent de montrer (*Nature* du 20 avril, *Comptes rendus de l'Académie des sciences* du 4 mai) que la magnétite de certaines coulées de ce site indiquait des changements brutaux du champ magnétique terrestre dont la direction changeait de 10 degrés par jour pour atteindre un total de 80 degrés ! On est loin des transitions qui s'étendent sur quelques milliers d'années.

Comment cela est-il possible ? Nul ne le sait. Mais le débat est lancé. Certains géologues estiment que ces « anomalies » imprimées dans la roche seraient la conséquence de perturbations extérieures au globe terrestre et situées dans la magnétosphère, tandis que d'autres les attribuent à des mouvements rapides du noyau que les théories actuelles, affirment quelques-uns, ne peuvent expliquer. De quoi perdre la boussole.

Jean-François Augereau

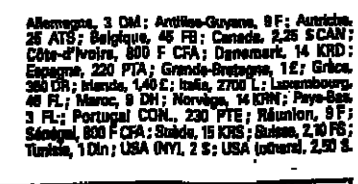
Celle qui dansait avec Fred Astaire


D'APRÈS PHOTO de E. A. BACHRACH/KOBAL

GINGER ROGERS

L'UNE DES PLUS GRANDES vedettes de la comédie musicale est morte, mardi 25 avril, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ginger Rogers restera surtout la partenaire de Fred Astaire dans dix films inoubliables, dont neuf tournés entre 1933 et 1938. Ce qui est en partie injuste : comme actrice (dans pas moins de soixante-treize films), elle aura également fait la preuve d'un indéniable talent, en particulier dans des comédies de Howard Hawks ou de Billy Wilder. En musique ou non, sa rayonnante vitalité et une élégance forgée à l'école de Broadway ont été ses meilleurs atouts. De ses duos avec Astaire, où elle occupait brillamment la seconde place, elle disait : *« Nous nous amusons et cela se voit. »* Il n'est pas certain qu'elle se soit toujours amusée, mais, durant cette période enchantée de l'écran, elle sut en donner l'impression à l'Amérique de la grande dépression, et au monde entier.

Lire page 27


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.


M 0147 - 0427 - 7,00 F

Le retour impérial de la Russie

MOSCOU
de notre correspondant

En célébrant le 9 mai le cinquantième anniversaire de la victoire sur l'Allemagne nazie avec les chefs d'Etat occidentaux, Boris Eltsine soulignera sa volonté de refaire de la Russie ce que, selon lui, elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une grande puissance. Et pour que la fête ne soit pas gâchée, il a ordonné une trêve en Tchétchénie, faute d'avoir pu réduire à temps la rébellion de la petite République caucasienne. Cinq ans après la dissolution du bloc communiste, malgré la disparition de l'URSS et l'effondrement de l'économie, la Russie relève la tête. Elle tente, jusqu'à présent sans grand succès, de reformer une « alliance » militaire avec les autres Etats de la CEI, d'éloigner la « menace » d'une extension de l'OTAN en Europe centrale et de replacer ses pions ailleurs dans le monde : au Proche-Orient, en Afrique, en Asie, en Amérique. Tout en gagnant, ou pour gagner, de l'argent.

Car, aujourd'hui, le moteur de la nouvelle politique russe est plus histoire d'affaires que d'idéologie « internationaliste », fût-elle, jadis, souvent doublée d'intérêts. « Si en Russie l'argent crée la politique, la politique étrangère russe est créée par l'argent, qui fait lui-même naître une idéologie car il faut justifier ces affaires peu recommandables », estime un spécialiste russe de la mafia du nucléaire, du complexe militaro-industriel et des ventes d'armes. Même si ce n'est peut-être pas encore la *« paix froide »*, stigmatisée par Boris Eltsine en décembre à Budapest, la lune de miel de l'après-communisme avec l'Ouest est bel et bien terminée. Les vetos russes recommencent à tomber dans les instances internationales.

La seule lecture du journal officiel du gouvernement atteste de la nouvelle « atmosphère ». Un jour, la *Rossiskaïa Gazeta* dénonce les *« sociétés américaines »* qui achètent pour rien les cerveaux et la technologie russes (14 avril) ; un autre, elle cite longuement un ministre qui voit *« la Russie encerclée par des blocs politiques cherchant à l'affaiblir »* (29 mars). Quant au quotidien de l'armée – *L'Etoile rouge* –, il dénonce le *« chef d'orchestre invisible »* qui organise une *« campagne de dénigrement de l'armée russe »*, notamment *« pour faire baisser le prix des armes russes sur le marché mondial »* (26 mars). Cette offensive contre « la main de l'étranger » est sensible à l'intérieur même du pays ; les opposants au pouvoir sont de nouveau dénoncés comme des « agents » ; l'héritier du KGB retrouve presque tous les pouvoirs de la police politique (plus le droit de faire des affaires).

Sur la scène internationale, Moscou n'hésite plus à défier l'Occident même si, là aussi, tout se négocie, s'achète et se vend. Au Proche-Orient ou en Afrique, le Kremlin a renoué avec « les parias » : l'Iran – à qui elle vend un programme nucléaire, contre l'avis de Washington –, l'Irak – qu'elle veut aider à obtenir une levée de l'embargo pétrolier de l'ONU et qu'elle a déjà convaincu de reconnaître le Koweït et sa frontière internationale –, le Soudan – avec lequel elle serait sur le point de passer des accords de coopération économique, commerciale et technique. Bagdad et Moscou ont signé, mardi, un accord de coopération dans des *« projets géants »* pour l'extraction du gaz et du pétrole, le raffinage, le transport.

Malgré le reflux, la Russie n'a pas complètement abandonné ses « têtes de pont » en Amérique ou en Asie. En octobre, elle a prolongé la location de son centre d'écoutes du continent nord-américain à Cuba ; mais, signe des temps, le loyer des « grandes oreilles » a été renégocié à la baisse. En Asie, elle cultive ses vieilles amitiés. Les délégations russes se succèdent en Inde, principalement pour vendre des armes. Au Vietnam, la Russie veut continuer à utiliser la base aéronavale de Cam Ranh pour sa flotte du Pacifique, alors que les Américains évacuent les Philippines. Là encore, le montant du loyer est le principal sujet de discussion entre Moscou et Hanoï, qui ont signé en juin un *« traité d'amitié »* prenant le relais de celui conclu du temps de l'URSS.

Mais là où la Russie fait preuve du plus grand activisme, c'est, logiquement, en Europe, dans son *« étranger proche »* et, au-delà, dans les Balkans. Elle prend de plus en plus ouvertement la défense des Serbes, après les avoir aidés discrètement depuis le début de la guerre, notamment en envoyant du pétrole par le Danube. Elle milite pour une levée des sanctions contre Belgrade, bloque l'aide aux journaux d'opposition serbes (*Le Monde* du 13 avril), et cherche à faire pièce à l'action de l'OTAN. Au moment de l'ultimatum à Sarajevo, il y a un an, la diplomatie russe agitait même le spectre d'une *« troisième guerre mondiale »* si l'Organisation atlantique entrait en action. Mais, là comme ailleurs, Moscou mène ce qu'un haut responsable croate appelle *« la politique du bakchich »*.

Jean-Baptiste Naudet

Lire la suite page 15

■ Eviter la prison aux toxicomanes

Alors que le gouvernement souhaite relancer la formule de l'injonction thérapeutique, qui permet aux usagers de drogues interpellés de ne pas être poursuivis, les magistrats du parquet de Lille ont instauré une dépénalisation de fait de l'usage simple de stupéfiants. p. 10

■ Les réformes in extremis de M. Fillon

A quelques jours de l'échéance présidentielle, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, tente de faire aboutir deux projets de réformes controversés sur le recrutement des enseignants et les études de droit qui modifient des dispositions mises en œuvre en 1992. p. 11 et 15

■ Les déficits publics se creusent

Malgré une croissance plus forte que prévu (2,6 %), les déficits publics français ont continué de se détériorer en 1994, atteignant 6 % du Produit intérieur brut en 1994. p. 8


D.R.

■ Les mémoires de la Shoah (III)

Les enfants des dirigeants nazis portent le poids de la culpabilité de leurs pères. Quelques-uns d'entre eux témoignent de leur révolte ou de leur désarroi. p. 13

■ Les éditoriaux du « Monde »

Irresponsabilités au G 7 ; Concessions aux mandarins. p. 15

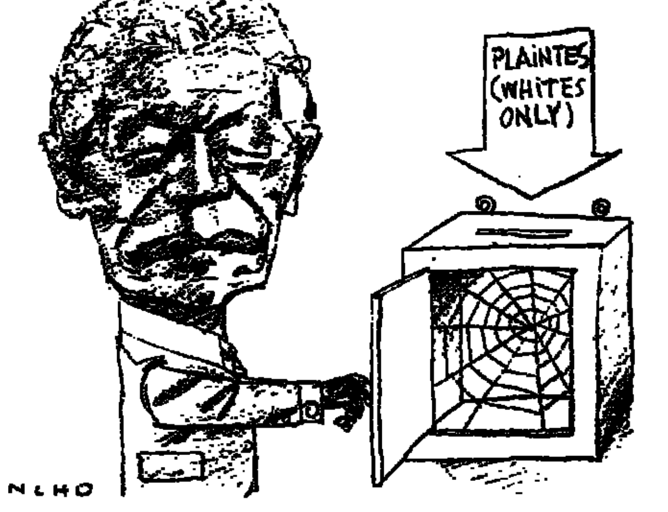
ANNIVERSAIRE Le 27 avril 1994, les Sud-Africains se rendaient aux urnes, en masse, pour les premières élections multiraciales qui allaient porter au pouvoir Nelson Mandela et le Congrès national africain (ANC). Les Noirs (75 % de la population) étaient rétablis dans leurs droits, sans les heurts tant redoutés. ● LA MINORITÉ BLANCHE (15 %) a fait, dans l'ensemble, bonne figure et la transition s'est effectuée aussi paisiblement que possible. Les Blancs conservent une grande partie des rênes de l'administration, ainsi que la haute main sur l'économie. ● LE PRÉSIDENT MANDELA a pesé de tout son poids pour imposer une politique de prudence et de patience, afin que le changement ne se transforme pas en bouleversement. Dans ces conditions, nombre d'anciens fonctionnaires de l'apartheid manifestent une bonne volonté assez inattendue.

L'Afrique du Sud a changé de visage en évitant les bouleversements

En un an d'exercice du pouvoir, le président Nelson Mandela a imposé la prudence et la patience, et a réussi à s'attirer la bonne volonté d'une grande partie de la minorité blanche

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Il y a un an, alors que de longues files d'électeurs s'assemblaient devant les bureaux de vote pour participer aux premières élections multiraciales de l'histoire du pays, plusieurs bombes explosaient dans les environs de Johannesburg et à Pretoria, faisant plus de vingt morts et quelque cent soixante blessés. Les militants néonazis à l'origine de ces attentats furent rapidement arrêtés et sont maintenant face à leurs juges. Aujourd'hui, alors que le pays est globalement pacifié et que les nouvelles institutions démocratiques fonctionnent sans accrocs majeurs, chacun se demande avec étonnement comment on a pu craindre et faire craindre que l'ère nouvelle serait celle du désordre et de la catastrophe. Tel n'est pas le cas, même si les problèmes qui se posent au pays sont légion.



S'il fallait juger le bilan du gouvernement de Nelson Mandela en termes strictement qualitatifs, ce serait vite fait : en un an, rien, ou peu, a réellement changé. A juste titre, le nouveau pouvoir porte à son crédit les soins gratuits pour les femmes enceintes et les nouveau-nés, ainsi qu'un repas gratuit pour les écoliers noirs des écoles publiques particulièrement défavorisées. Mais il y a encore quelques jours, M. Mandela admettait que même ce programme minimum avait du mal à se mettre en place, faute d'infrastructures et de compétences.

En ce qui concerne l'éducation, l'emploi ou le logement, secteurs réputés sensibles pour la clientèle électorale du nouveau pouvoir, les résultats sont encore moins brillants. N'est-ce pas le nouveau ministre du logement, Sankie Mthembi Nkondo qui, il y a deux mois, à l'ouverture de la session parlementaire, reconnaissait que, depuis un an, ses services avaient livré moins de neuf cents nouveaux logements ? Et même si, depuis, le chiffre est monté à deux mille, le résultat ne peut être considéré comme une augmentation significative.

Est-ce à dire que rien n'a été fait ? Tous les responsables gouvernementaux indiquent que la prise en main de l'appareil d'Etat a été plus longue que prévu. Sans trop toucher aux intérêts de l'ancienne administration, garantis par la Constitution, il a fallu réorganiser un outil conçu à l'origine pour répondre aux besoins de 5 millions de privilégiés, et non de 40 millions d'habitants. Puis il a fallu commencer à mettre en forme les promesses.

Bref, la première année aurait surtout été consacrée à préparer la machine qui, pour l'instant, a surtout produit du papier. Mais, assure-t-on dans les ministères, désormais tout est prêt à fonctionner. A condition, cependant, que les évènements en laissent le temps. Une idée fort répandue ici veut que l'écart entre les espoirs d'amélioration et les déceptions nées des promesses non tenues rend le pays particulièrement instable, susceptible d'être la victime de surenchères populistes qu'exprime bien l'habituel discours de Winnie Mandela.

UNE CRIMINALITÉ INQUIÉTANTE

Le pire est cependant loin d'être assuré. Malgré les grèves qui se multiplient ici et là, une criminalité inquiétante et les affrontements politiques avec le parti zoulou Inkatha, le pays s'apprête à souffler dans le calme sa première bougie de l'après-apartheid. Même les déceptions, supposées ou bien réelles, doivent être analysées avec circonspection. Des enquêtes montrent que l'opinion de la majorité noire est plus diverse qu'on ne le pense *(lire ci-contre)*. Beaucoup de chefs d'Etat pourraient envier la popularité dont bénéficie leur collègue de Pretoria. Ses presque trois décennies d'emprisonnement, sa hauteur de vue, son charme et sa simplicité, intactes, les flots de louanges qui coulent du monde entier en ont fait un mythe vivant que n'a pas atteint l'exercice du pouvoir.

Tel est sans doute le capital le plus précieux du pays. Applaudit debout, durant quatre minutes, par l'assemblée générale des Nations unies lors de son voyage à New York, en octobre dernier, acclamé de toutes parts, Nelson Mandela a réussi à incarner l'esprit de réconciliation dont il défend sans cesse la nécessité. Il est aujourd'hui commun d'entendre des Blancs, dont l'exode annoncé n'a pas eu lieu, le reconnaître pour leur président, et même le général Constand Viljoen, qui représente l'extrême droite parlementaire, applaudit à ses qualités.

Outre que ce statut hors du commun a joué son rôle dans la neutralisation des tensions raciales qui auraient pu faire basculer le pays, elle a renforcé le climat de confiance suscité par une politique économique à la fois prudente et rigoureuse, où les dépenses n'excèdent les recettes que dans la limite du supportable. Le spectre de la gestion folklorique de l'Etat, si souvent attachée à l'image de l'Afrique, a fait ici long feu, rendant caduques les appréhensions du vice-gouverneur de la banque centrale : Jaap Meijer, il y a quelques mois, estimait qu'*« à tort ou à raison, beaucoup pensent que le gouvernement ne pourra finalement pas s'empêcher de lever ces impôts pour lesquels l'ANC a toujours manifesté une affinité naturelle, tels que les taxes sur la terre et les biens de luxe, ou bien l'impôt sur le capital »*.

Rien de tel ne s'est produit. Révisant ses dogmes d'antan, et bousculant la politique économique de ses prédécesseurs, l'ANC baisse les droits de douane pour ouvrir le pays à la concurrence, prépare les privatisations et l'abolition totale du contrôle des changes, et n'investit dans les programmes sociaux qu'après en avoir minutieusement étudié les conséquences. L'Afrique du Sud se permet même de bouder l'aide étrangère qui lui est généreusement proposée, ne l'acceptant qu'aux termes qui lui conviennent, après avoir déterminé les conditions et les rythmes des remboursements. Quant aux milieux d'affaires, agréablement surpris par une approche qu'ils n'attendaient pas et qui, surtout, ne leur fait que modestement porter le poids de la reconstruction, ils se remettent à investir. Après plusieurs années de récession, la croissance créatrice d'emplois devrait, cette année, dépasser 3 % et, prédisent les analystes, continuer à grimper les années suivantes.

Les ombres ne manquent pourtant pas au tableau, où la criminalité tient une place majeure. Cette année, en cinq jours, du 26 février au 2 mars, la région de Gauteng (nouveau nom de la province qui englobe Johannesburg et Pretoria) a été le théâtre de 817 cambriolages, 506 vols de véhicules, 645 vols à la roulotte et 47 attaques à main armée. Durant la même période, 113 voitures y ont été détournées par des pirates de la route et 41 meurtres ont été perpétrés. *« Semaine comme une autre »*, a sobrement commenté le porte-parole d'une police qui, mal payée, mal formée et mal aimée, est dans un indescriptible état de désorganisation, incapable de faire face à ses tâches. *« Les conditions de vie et de travail des policiers sont scandaleuses »*, a récemment admis Nelson Mandela, reconnaissant que la lutte contre la criminalité était désormais devenu une priorité gouvernementale.

Georges Marion

Diversité de la majorité noire

Dans une récente étude sur les attentes des masses noires, le sociologue Craig Charney démontre que *« les Noirs »*, bien qu'ayant été collectivement discriminés sous l'apartheid, ne forment pas une catégorie homogène dont les membres attendraient tous avec impatience l'amélioration de leur condition sociale. Mieux : beaucoup d'entre eux, et quel que soit leur niveau d'éducation, font une nette différence entre le possible et le souhaitable, confortant ainsi le constant discours de Nelson Mandela pour lequel ni Rome ni l'Afrique du Sud ne peuvent être rebâtis en un jour.

Selon cette étude, la population noire serait même disposée à accepter moins, à condition que la distribution soit plus équitable. Ses attentes sont limitées et réalistes, et si beaucoup avouent leurs déceptions, celles-ci sont équilibrées par la satisfaction née du changement politique, par la conviction que le nouveau gouvernement travaille pour l'intérêt de tous et par la confiance dont bénéficie toujours le premier président noir du pays.

La nouvelle énergie des fonctionnaires blancs

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Présentant récemment à la presse la politique et le bilan de leur administration, les ministres de la nouvelle Afrique du Sud firent sans le vouloir la démonstration de la difficulté à rompre radicalement avec le régime ancien. Certes, la majorité des ministres présents avaient de nouveaux visages. Mais à quelques rares exceptions près, leurs proches collaborateurs étaient ceux là mêmes qui assistaient leurs prédécesseurs sous le régime de l'apartheid.

Si, avec les premières élections multiraciales, l'Afrique du Sud a connu l'équivalent politique d'un tremblement de terre, l'appareil administratif blanc est resté inchangé dans ses grandes lignes, échappant au système des « dépouilles » si courant dans d'autres pays. Choix délibéré pour concrétiser la politique de réconciliation nationale prônée par Nelson Mandela, mais, aussi, impossibilité de faire autrement : tout frais sorti de trente années d'interdiction et de lutte armée, le Congrès national africain (ANC) qui forme l'armature du gouvernement d'union nationale, était loin d'avoir les cadres nécessaires pour faire tourner la machine gouvernementale. Il a donc fallu se rabattre sur les anciens, qui ne paraissent pas autrement contrariés par le changement, voire manifestent un enthousiasme inattendu.

PAS D'ÉTAT D'ÂME

De tous les nouveaux puissants, Joe Slovo, nommé à la tête de l'important ministère du logement, était sans doute le plus redouté de l'ancienne administration. Il était certes blanc, mais il était surtout communiste, étiqueté depuis toujours « ennemi public n° 1 » pour son rôle à la tête de la branche armée de l'ANC. *« Quand il est arrivé, aucun de nous ne savait ce qui allait se passer*, se souvient François Jacob, chef du département de la logistique au ministère. *Quelle voie allait-il choisir ? Que fallait-il espérer ? Mais quand je l'ai vu, j'ai tout de suite compris qu'on avait là un homme intelligent et doué. C'était un homme pragmatique. Aucun capitaliste ne peut se plaindre de la méthode qu'il a choisie pour mettre en œuvre le plan de construction. »* Huit mois plus tard, Slovo décédait d'un cancer. Tout le ministère, composé en majorité d'Afrikaners, en fut bouleversé.

L'homme était sûrement exceptionnel, à mille lieues de la caricature qu'en avait donnée l'ancien pouvoir blanc. Mais aux yeux de ses collaborateurs d'alors, il avait surtout eu le bon goût de ne rien changer à l'organisation dont il recevait la responsabilité. Hormis un nouveau directeur général, tous les autres directeurs restèrent en place. Non seulement aucun ne paraît avoir de quelconque état d'âme à servir le nouveau régime, mais tous semblent en avoir acquis une énergie nouvelle.

Il est vrai que, durant des années, sans moyen et sans politique, le ministère avait géré l'ingérable, tentant de faire passer dans la réalité une politique de discrimination et de séparation refusée par la majorité. *« Indépendamment de l'aspect moral,* affirme Beat Van Rooyen, directeur de la construction, *nous avons toujours compris que l'apartheid ne pouvait pas marcher. Le Group Area Act* (la loi interdisant la cohabitation de différents groupes raciaux dans un même espace), *ça ne fonctionnait pas. »* Pour François Jacob, la politique antérieure manquait cruellement d'interlocuteurs décidés à l'accepter. Celle d'aujourd'hui, en revanche, *« est acceptée par tous, parce qu'émanant d'un gouvernement légitime qui peut légitimement exiger qu'elle soit appliquée. »*

Tous ces hauts fonctionnaires, chargés longtemps d'accomplir une tâche à laquelle ils disent aujourd'hui n'avoir jamais cru, ne peuvent que se sentir gratifiés par une politique qui s'est fixée pour objectif de fournir un million de logements en cinq ans, même s'il leur faut maintenant travailler bien plus qu'ils ne l'avaient jamais fait.

L'« AFFIRMATIVE ACTION »

A les entendre, aucun ne changerait d'affectation pour un empire. *« Ce ministère est le plus important de tout le gouvernement,* confie Peter Bower, directeur des services administratif et juridique, qui, comme beaucoup de ses collègues, a fait son entrée dans la fonction publique en veillant à la rigoureuse séparation des différents groupes raciaux : *« Pour la première fois, nous avons la chance de pouvoir réussir. »* Ainsi que celle *« de pouvoir donner son avis et d'être entendu »*, chose impensable sous l'ancien régime, où *« les choses étaient beaucoup plus hiérarchisées »*.

Serait-ce désormais le meilleur des mondes ? Lancinante, une question taraude cependant l'esprit de ces hauts fonctionnaires : celle de l'*« affirmative action »*, politique de discrimination positive qui, à l'exemple de la pratique administrative américaine, a pour ambition de redresser les déséquilibres en favorisant systématiquement la promotion de ceux que l'apartheid avait interdits de responsabilités. Le ministère ne compte pour le moment que trente fonctionnaires non-blancs, tous à des postes subalternes, et les chances de promotion des cent trente-neuf Blancs se réduisent, ce qui ne va pas sans créer quelques inquiétudes. *« Je ne sais pas si c'est une bonne politique,* se demande, circonspect, Peter Bower. *Disons que, pour le moment, je m'informe. »* Moins craintif, ou plus désireux de faire bonne impression grâce à son langage « politiquement correct », Johan Oosthuizen, sous-directeur de la communication, fait, lui, la part du feu : *« C'est le prix que nous, les Afrikaners blancs de sexe masculin, avons à payer pour nos privilèges d'hier et d'aujourd'hui. Contrairement à beaucoup d'autres, j'ai un travail et mes enfants sont à l'école. Après tout, je ne suis pas à plaindre. »*

G. M.

Le régime militaire nigérian décide de prolonger son maintien au pouvoir

LAGOS
de notre correspondante

Ce n'est plus un coup de théâtre mais c'est bien un coup de force qui a été exécuté, mardi 25 avril, par les partisans du régime militaire au sein de la *« Conférence constitutionnelle »* : le 1er janvier 1996 que la Conférence avait, dans un sursaut de courage, fixé comme date butoir pour le transfert du pouvoir aux civils, a été effacé du projet de Constitution. Le texte qui a été adopté mardi à Abuja, la capitale fédérale, et qui sera soumis à l'approbation du *« Conseil provisoire de gouvernement »* dirigé par le général Sani Abacha, ne mentionne aucune autre date.

« Abacha peut rester aussi longtemps qu'il le désire », titrait à Lagos le quotidien du soir *PM News* pour annoncer cette reculade à une opinion nigériane depuis longtemps sans illusions sur la classe politique.

POLITICIENS ACHETÉS

Selon ce journal proche de l'opposition, un groupe de trente-sept délégués – conduits notamment par l'ancien chef du Parti social-démocrate Tony Anenih – a déposé dès l'ouverture de la séance une motion estimant que la date du 1er janvier était *« irréaliste »*. Leur principal argument était que l'administration militaire n'aurait plus le temps, d'ici la fin de l'année, de procéder à un nouveau découpage territorial comme le recommande la Conférence, de rétablir des partis politiques et, enfin, d'organiser convenablement des élections.

Il est vrai que depuis le début de leurs travaux le 27 juin 1994, les 269 délégués (dont 96 nommés par le gouvernement) se sont accordés de confortables pauses. A la mi-janvier, le président de la Conférence, le juriste Adolphus Karibi-Whyte, ajournait les débats pour six semaines, sous prétexte que certains délégués souhaitaient effectuer durant le ramadan le « petit pèlerinage » à La Mecque. Il y a quelques jours, il affirmait que le texte final était prêt, mais qu'il faudrait six semaines pour l'imprimer dans sa totalité. Délai surprenant lorsqu'on sait que l'imprimerie de l'Assemblée nationale était à même de fournir au jour le jour un compte rendu fidèle des débats à chaque délégué de la Conférence.

Surveillée par le gouvernement, boycottée et constamment critiquée par l'opposition la plus radicale, la Conférence n'en a pas moins été le lieu d'affrontements parfois très vifs sur les sujets qui touchent au cœur de la crise politique actuelle : la répartition de la rente pétrolière, l'alternance du pouvoir entre Nord et Sud, le retour à la démocratie.

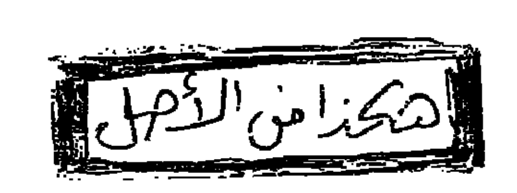
Sous la houlette de l'ex-général Musa Yar'Adua, opposant déclaré au régime et richissime homme d'affaires, une majorité de délégués avait, le 6 décembre dernier, imposé la date du 1er janvier 1996 pour le départ des militaires. Pour renverser la tendance, il ne fait guère de doute que le pouvoir a distribué beaucoup d'argent en coulisses, nombre de politiciens ayant coutume de se vendre au plus offrant.

UN AVANTAGE DÉCISIF

Le gouvernement s'est donc assuré un avantage décisif en éliminant du jeu M. Yar'Adua, maintenu au secret en prison depuis le mois dernier, pour avoir trempé dans un complot contre le général Abacha. Un délégué de l'État de Kaduna, l'architecte Barrahu Biu, a bien tenté sans succès mardi d'amener la Conférence à proposer au moins une nouvelle date butoir aux militaires : *« Nous ne pouvons pas leur donner un chèque en blanc »*, a-t-il protesté, sous les huées de la partie adverse. *« Les militaires peuvent rester aussi longtemps qu'ils le désirent ! »*, aurait alors répliqué M. Anenih, tandis que M. Karibi-Whyte refusait de prolonger la discussion et procédait au vote.

Le général Abacha peut maintenant prendre tout son temps avant de publier le calendrier de la transition. Les observateurs les plus pessimistes relèvent que des logements réservés aux députés de l'Assemblée nationale viennent d'être attribués à des fonctionnaires et y voient un signe peu encourageant pour un retour prochain de la démocratie parlementaire au Nigéria.

Michèle Maringues



هكذا من الأصل

Le gouvernement de Kigali a fait évacuer plusieurs camps de réfugiés par la force

Les Etats-Unis décident de poursuivre leur aide au Rwanda

En dépit du massacre de milliers de réfugiés hutus, commis dans le camp de Kibeho par les militaires de l'Armée patriotique rwandaise (APR), à majorité tutsie, les Etats-Unis ont décidé de maintenir leur aide au régime de Kigali. La Belgique, ancienne puissance coloniale, en revanche, a décidé de suspendre la sienne. Tous les camps de personnes déplacées situés au sud-ouest du Rwanda ont été évacués de force par l'armée.

BUTARE
de notre envoyé spécial

Le regard vide, le teint gris et les traits tirés, quelques centaines de déplacés hutus attendent patiemment à la porte du stade de Butare. Respectant la logique militaire, les soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR), en majorité tutsis, les ont alignés. En colonne par un ! Hommes, femmes et enfants en guenilles, tenaillés par la faim et la soif, sont exténués par les longues heures de marche qui les ont menés de Kibeho à Butare. Ils sont en état de choc.

D'un signe de la main, un soldat en treillis moucheté déclenche le mouvement. Par grappes, ils grimpent à bord des camions de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui vont les conduire dans leur commune d'origine. Ils sont 540 à partir mardi matin 25 avril pour Gashora et Ngenda, deux localités de la Bugesera, au sud-est de Kigali. Petit à petit, le stade se vide. Au plus fort de la crise, 15 000 personnes s'y sont entassées. Il ne reste sur la pelouse qu'excréments et détritus. L'odeur est nauséabonde.

Un commandant malien et un lieutenant-colonel uruguayen de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar), ravis de discuter avec des journalistes occidentaux, sont agressés verbalement par un officier de l'APR. « *C'est mon pays*, dit-il, *si vous donnez de fausses informations, les journaux donneront des fausses nouvelles. Seul le gouvernement peut dire la vérité...* » Râteaux et balais à la main, une équipe de nettoyage entreprend de débarrasser le stade de ses immondices. Une colonne de déplacés, sous bonne garde, monte vers le camp militaire, distant de quelques centaines de mètres. « *Ce sont des prisonniers* », chuchote un « casque bleu » zambien.

Pieds nus, dépenaillées et les mains vides, comme les autres, une centaine de déplacés descendent l'artère principale de la ville, escortés de soldats en armes. Les enfants courent devant. Hommes et femmes, tête basse, paraissent insensibles aux quolibets qui fusent des trottoirs. Ceux-là rentrent chez eux à pied. Un escogriffe longiligne, béret marron vissé sur la tête, remonte la colonne en distribuant claques et coups de poing. Le serre-file, comme s'il conduisait un troupeau au pâturage, fait tournoyer un long bâton qui tombe alternativement sur le crâne ou les côtes des malheureux traînards. Un gosse d'une dizaine d'années se divertit en désignant au chef ceux qui s'écartent trop des rangs.

Décidées depuis des mois à fermer les camps de déplacés, les autorités rwandaises sont parvenues à leur fin. Les 9 derniers camps du Sud-Ouest sont vides, à l'exception de celui de Kibeho, où 2 000 Hutus – dont 500 enfants qui servent de « *bouclier humain* » – sont encore retranchés et refusent de quitter les lieux. Seuls des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), de la Minuar et du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies (HCR) ont pu accéder à Kibeho mardi. Les organisations humanitaires et les journalistes ont été contraints de rebrousser chemin. Le CICR et la Minuar s'efforcent d'empêcher l'APR de donner l'assaut pour déloger les irréductibles. Privés d'eau et de nourriture depuis samedi, ceux-ci ont expliqué qu'ils préféraient mourir de faim et de soif plutôt que de sortir.

« *Faute d'avoir été évacués suffisamment tôt, de nombreux blessés, qui auraient pu être sauvés, sont morts sur place* », explique un chirurgien suisse travaillant à l'hôpital universitaire de Butare. Il opère à tour de bras, dans des conditions difficiles. Une bonne centaine de blessés s'entassent dans les salles, les couloirs et jusque sous les auvents, simplement enroulés dans des couvertures. « *Quatre sur cinq ont été blessés par balles ou par des éclats*, affirme un autre médecin suisse, *le reste, à coups de machettes ou de couteaux.* » Jusqu'à lundi soir, les autorités refusaient que le CICR prenne en charge cet hôpital. Certains militaires trouvaient déplacé qu'on veuille « *soigner des blessés ennemis* ».

Dans le deuxième hôpital de la ville, MSF soigne quelque 200 blessés, avec quinze expatriés et deux équipes chirurgicales qui constatent que « *90 % [des patients] ont été touchés par des balles, souvent dans le dos* ». Pour des raisons inexplicables, cet hôpital est gardé par l'APR, qui ne laisse pénétrer que les organisations humanitaires, le HCR et le CICR. La Minuar, comme les journalistes, ne peut entrer. Les soldats de garde sont très pointilleux. Ils fouillent minutieusement tous les véhicules et n'hésitent pas à détruire les appareils des photographes trop audacieux.

La suspicion s'est généralisée à l'égard des organisations nongouvernementales (ONG) et de la presse. Mardi, deux collaboratrices de Goal, une ONG irlandaise, qui revenaient d'un camp de réfugiés rwandais en Tanzanie ont été arrêtées. A un barrage routier, les soldats ont trouvé dans leur voiture un tract rédigé en kinyrwandais, expliquant que les réfugiés ne pouvaient pas rentrer au pays. Ils en ont immédiatement déduit que ce document était destiné aux fortes têtes du camp de Kibeho.

Sans les nommer, les autorités ont profité de l'occasion pour rappeler qu'elles soupçonnaient huit ONG de servir de relais entre les extrémistes hutus de l'extérieur et ceux de l'intérieur. Cette dérive paranoïde a conduit le pouvoir à interdire mardi le fonctionnement d'une station satellite de télévision, à partir de Kigali, alors qu'elle venait d'autoriser son entrée sur le territoire rwandais.

Frédéric Fritscher

La tragédie de Kibeho

***Deux collaborateurs de Médecins sans frontières (MSF)-France, qui* travaillaient à l'hôpital de Kibeho depuis trois semaines, sont encore épouvantés par ce qui s'est passé samedi 22 avril. La situation a commencé à se tendre le mardi 18 après que l'APR eut assiégé le camp. Dix personnes, dont un bébé de six mois, ont été tués ce jour-là, piétinées *par la foule qu'une salve de coups de feu avait paniquée.* Assiégés par l'armée, les déplacés sont restés sans eau ni ravitaillement. Une vingtaine de personnes ont été tuées le jeudi 20 avril au soir, dont seize par balles (*Le Monde* du 22 avril). Le samedi du drame, les soldats de l'APR sont arrivés en chantant et ont commencé à ouvrir le feu à 12 h 30. *Les tirs ont duré une heure puis ont repris peu avant 16 heures.* A aucun moment l'infirmière et le logisticien de MSF n'ont vu ou entendu des réfugiés tirer. Ils sont catégoriques : il y a eu bien plus de 300 morts – chiffre avancé par le président Pasteur Bizimungu – et plus de 2 000 victimes – bilan fourni (et revu à la baisse) par la Minuar. Dès le samedi soir, *alors que l'APR, aidée de la Minuar,* avait commencé d'enterrer les cadavres, un médecin équipé d'un compteur manuel avait dénombré 4 050 corps avant de devoir arrêter son macabre recensement. Des cadavres s'étendaient encore à perte de vue.**

Un énorme scandale secoue la presse en Israël

Les deux plus grands quotidiens du pays auraient eu recours à des moyens illégaux dans la guerre sans merci qui les oppose

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ecoutes téléphoniques illégales de journalistes et d'hommes politiques, espionnage industriel, subornations de témoins, corruption à tous les étages, filatures en tous genres, photos compromettantes, agents doubles, etc. Eberluée, l'opinion israélienne découvre cette semaine les dessous de la guerre sans merci que se livraient les deux plus grands quotidiens du pays, *Maariv* et le *Yedioth Aharonot.*

Treize mois d'enquête, plusieurs dizaines d'interpellations, des centaines d'heures d'interrogatoires et des gardes à vue comme s'il en pleuvait n'ont pas encore permis de dénouer tous les fils du plus grand scandale politico-médiatique jamais enregistré en Israël.

Suspect numéro un, Ofer Nimrodi, 37 ans, héritier d'un petit empire industriel et directeur-propriétaire du second quotidien national, *Maariv*. Suspect numéro deux, Arnon Mozes, 41 ans, propriétaire-héritier d'un empire concurrent, qui comprend des agences de publicité, une société d'enregistrement de disques, de l'immobilier, une grande maison d'édition et le *Yedioth Aharonot,* premier quotidien d'Israël.

Arnon Mozes a été interpellé et interrogé plusieurs fois par la police ces derniers mois. Plusieurs de ses journalistes aussi. Pour l'instant, ils sont tous libres.

« JOURNALISME JAUNE »

Ofer Nimrodi, en revanche, a été arrêté, samedi 22 avril, à l'aéroport Ben Gourion, alors qu'il *s'apprêtait à partir pour Zurich.* Dimanche, un juge a ordonné sa détention pour sept jours renouvelables. Selon la télévision, l'intéressé pourrait être inculpé, « *dans les tout prochains jours* », d'écoutes illégales, subornation de témoins et corruption. La même épée de Damoclès est suspendue au-dessus de la tête de M. Mozès.

Ofer est le fils préféré de Yaakov Nimrodi, ancien officier du Mossad, ex-attaché militaire d'Israël auprès du shah d'Iran, maître d'œuvre du scandale américano-israélo-iranien dit de la Contra, au début des années 80.

A cette époque, les Américains vendirent illégalement des armes à l'Iran via Israël, puis utilisèrent les fonds secrets ainsi obtenus pour armer les rebelles nicaraguayens. Malgré les démentis de l'intéressé, la rumeur publique susurre que le flamboyant Yaakov, un proche de Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, a fait une partie de sa fortune dans les assurances, l'immobilier, l'hôtellerie et l'édition, grâce à cette affaire.

M. Nimrodi est soupçonné d'avoir commandité un vaste réseau d'écoutes téléphoniques – *plus de 200 personnes – visant* des hommes politiques en vue, des hommes d'affaires concurrents et, surtout, les propriétaires et journalistes de son grand rival, le *Yedioth Aharonot* (« les dernières nouvelles »), 400 000 exemplaires quotidiens, le double en fin de semaine.

Quand le père de M. Nimrodi lui offre *Maariv* (« le soir ») en 1992, le journal de la droite populaire est en pleine déconfiture. En quelques mois, Ofer change le format et la formule. Très vite *Maariv* devient un véritable clone du *Yedioth*, lui-même de centre-droit. Fausses révélations, vrais scandales et grosses manchettes vides de sens : les Anglais appellent cela du « *journalisme jaune* ». Les lecteurs israéliens en raffolent.

Bientôt, avec une grosse dose de loteries et de concours jusque-là réservés aux acheteurs du *Yedioth*, *Maariv* remonte. Il tire aujourd'hui à 160 000 exemplaires quotidiens, le double en fin de semaine.

MÊMES MÉTHODES

A eux seuls, les deux magnats contrôlent 85 % du marché de la presse écrite nationale (magazines compris) et détiennent de puissants intérêts dans la seconde chaîne commerciale d'Israël et dans les réseaux câblés.

Souvent, les lecteurs du *Yedioth* et de *Maariv* se sont demandé comment, dans les périodes creuses où l'actualité n'est pas précisément porteuse, leurs quotidiens favoris – le prestigieux *Haaretz* (centre gauche) est loin *derrière avec 50 000 exemplaires* – pouvaient se retrouver avec les mêmes sujets-magazines, les mêmes photos chocs, les mêmes scoops, voire les mêmes analyses politiques.

L'enquête policière a levé un coin du mystère. Se sachant espionnés, les dirigeants du *Yedioth* auraient eu recours aux mêmes méthodes que leur grand rival, et parfois, ce qui ne laisse pas de surprendre la police, aux mêmes hommes. C'est ainsi qu'embauché par David Ronen, bras droit d'Ofer Nimrodi et ancien officier du Shin Beth, le très redouté service de sécurité intérieure d'Israël, Yaakov Tsur, un as de l'écoute téléphonique clandestine, détective privé de son état, a aussi travaillé pour le *Yedioth*.

Aujourd'hui, seul inculpé de l'affaire avec son adjoint, le détective privé « *travaille* » pour la justice. En échange de l'impunité qui lui a été promise, il s'est mis à table et dit tout. La guerre des papivores israéliens n'a pas fini de faire vendre du papier...

Patrice Claude

M. Mahathir Mohamad renforce son pouvoir en Malaisie

LE PREMIER MINISTRE, *Mahathir Mohamad*, au pouvoir depuis quatorze ans, a renforcé son emprise personnelle sur la Malaisie après la victoire écrasante remportée par le Front national – la coalition dont il est le chef – lors des élections législatives et régionales des lundi 24 et mardi 25 avril. Avec 63 % des suffrages, le Front *national a enlevé 161 des 190 sièges (soit près de* 84 %) de la Chambre basse du Parlement fédéral. L'objectif des deux tiers de la représentation parlementaire – majorité qualifiée permettant d'amender la Constitution – est ainsi très largement dépassé, ce qui confère toute latitude à M. Mahathir pour poursuivre jusqu'à l'an 2000 sa politique visant à arrimer la Malaisie au peloton des pays industrialisés.

La progression est nette par rapport au scrutin de 1990, où le Front national avait dû se contenter modestement de 53,4 % des suffrages, score qui *lui avait toutefois permis de contrôler près de* 74 % *de la Chambre basse. Ces élections des 24 et* 25 avril assurent au Front national sa plus large victoire depuis l'indépendance de la Malaisie, acquise en 1957.

ÉCHEC AU KELANTAN

La principale victime de ce nouveau succès de M. Mahathir est le Parti d'action démocratique (PAD), mouvement d'opposition chinois qui lutte contre la politique de « *discrimination positive* » menée par le gouvernement en faveur des Malaisiens de souche. Sa représentation parlementaire *se trouve désormais réduite de moitié (passant* de 11 % à 4,5 % de sièges). Le PAD, dont l'érosion était déjà sensible bien avant cette échéance, échoue une nouvelle fois à enlever aux partisans de M. Mahathir l'Etat-clé du Penang, l'île industrielle à majorité chinoise aux allures de Singapour. La déconvenue est cinglante pour Lim Kit Siang, le secrétaire général du PAD qui avait *conduit lui-même l'offensive sur Penang.* M. Mahathir essuye toutefois un revers puisqu'il ne parvient toujours pas à reprendre pied au Kelantan. Cet Etat lui avait échappé en 1990 à la suite d'une alliance nouée entre le Parti islamique de Malaisie et le Semangat 46, issue d'une scission du parti de M. Mahathir. Plus que jamais, le Kelantan fait figure de bastion inexpugnable de l'opposition.

Si le contrôle exercé par le gouvernement sur les médias n'est vraissemblablement pas étranger à l'ampleur de la victoire de M. Mahathir, le pre*mier ministre recueille surtout les fruits d'une* réussite économique nationale (8 % de taux de croissance sur les huit dernières années) qui flatte la fierté des Malaisiens. M. Mahathir va sans nul doute se trouver encore plus à l'aise dans le personnage qu'il campe depuis une bonne décennie, celui de porte-parole d'une Asie émergente et encline à l'anti-occidentalisme. – (*AFP, AP, Reuter.*)

Les déchets nucléaires japonais sont arrivés sur leur site de stockage

Le « Pacific Pintail » a finalement été autorisé à débarquer le combustible retraité à la Hague

ROKKASHO MURA
de notre envoyé spécial

Après une journée de tractations entre le gouverneur local, nouvellement élu, et l'agence japonaise des sciences et des technologies, le *Pacific Pintail* a pu décharger son conteneur de déchets nucléaires au port de Mutsu Ogawara, mercredi 26 avril, à 700 kilomètres au nord de Tokyo. Le conteneur, ou « *château* », cylindre d'acier poli de 2,4 mètres de diamètre, 6,6 mètres de long et pesant 112 tonnes, a été aussitôt réceptionné et inspecté par les hommes de la Japan Nuclear Fuel Limited, la compagnie qui gère le complexe nucléaire de Rokkasho Mura, le site d'entreposage.

Le « château » a été transporté sur un énorme camion dans le bâtiment de stockage, où les 28 cylindres d'acier renfermant les produits de fission vitrifiés seront placés dans des puits pour une durée de trente à cinquante ans. Le convoi n'a utilisé la voie publique que sur une dizaine de mètres : *la traversée de la route* nationale 338 longeant le port. Il s'est alors engagé sur la voie privée du site nucléaire, entouré de grillages et de pieux en béton, et il a disparu aux yeux des quatre cents manifestants massés au bord de la route.

VISITES SCOLAIRES

Le bâtiment d'entreposage, achevé en février, fait partie de ce qui sera au début du siècle prochain le complexe nucléaire japonais le plus complet, regroupant sur un même site toutes les étapes du cycle du combustible – à l'exception, pour l'instant, du site de stockage final.

Couvrant 740 hectares, Rokkasho *Mura comprend déjà une* usine d'enrichissement et des bâtiments de stockage de matières fissiles à faible radioactivité. Une bonne partie du site, hérissée de grues, est encore en chantier. Il sera bientôt doté de piscines de stockage des combustibles usés, puis d'une usine de retraitement *d'une capacité de 800 tonnes*, qui n'en est qu'aux fondations. L'usine, comparable à l'usine française de la Hague, devrait entrer en service en 2003.

Dans le souci de se faire accepter, la Japan Nuclear Fuel Limited s'est engagée dans une active politique de relations publiques : depuis son ouverture, il y a trois ans, le centre d'information de Rokkasho Mura a reçu 480 000 visiteurs, essentiellement des lycéens et des étudiants, soit dix fois plus que la Hague.

SALLES SOUTERRAINES

Le bâtiment d'entreposage, dont le bardage sans fenêtres est d'un blanc rutilant, avec des raies bleues et vertes, comporte deux sites distincts : une salle de réception où les « châteaux » sont entreposés puis basculés en position verticale ; des salles souterraines où les conteneurs sont descendus puis ouverts. Les cylindres d'acier renfermant les déchets vitrifiés sont installés dans des alvéoles de stockage puis logés dans une seconde salle. Celle-ci comporte au sol deux rangées de quatre-vingt puits de 16 mètres de profondeur, pouvant recevoir 1 440 conteneurs de produits vitrifiés. Elle est ventilée naturellement.

Le bâtiment est construit pour résister à des séismes trois fois *plus forts que celui qui détruisit* Tokyo en 1923 (magnitude 7,9 sur l'échelle de Richter). Bien que des études aient été faites sur la solidité du sol de la région, un tremblement de terre a eu lieu en décembre au sud de Rokkasho Mura, qui a fait trois morts et deux cents blessés.

Après le déchargement, le *Pacific Pintail* devait immédiatement quitter le port de Mutsu Ogawara vers l'une des centrales nucléaires nippones pour y embarquer du combustible irradié à destination de la Hague.

Philippe Pons

Un Palestinien meurt après avoir été interrogé par la Sécurité israélienne

APRÈS TROIS JOURS d'interrogatoire, un Palestinien, soupçonné par Israël d'être un activiste armé, est décédé, mardi 25 avril, et sa famille a accusé les Israéliens de l'avoir torturé à mort.

Agé de trente ans, Abdel Samad Hrizat, un informaticien de Hébron, en Cisjordanie occupée, a été arrêté samedi par le service de sécurité israélien. Il a été hospitalisé *lundi à Jérusalem dans* le coma, après avoir été interrogé dans un centre de détention de Hébron. Selon l'avocat de la famille, Me André Rosenthal, il souffrait d'un grave traumatisme crânien lors de son transfert à l'hôpital.

L'armée l'accusait d'être un responsable de l'aile militaire clandestine *du Mouvement de la résistance islamique*, Hamas, et d'avoir eu des contacts avec trois activistes islamistes, tués le 16 avril par des soldats à Hébron. « *Il ne souffrait d'aucune maladie. De par sa faible constitution, il ne pouvait pas supporter la torture* », a déclaré son frère, Abdallah Hrizat, selon lequel la victime était un « *homme pieux, qui partageait sont temps entre le travail et la mosquée* ».

Le 12 avril, une commission gouvernementale qui supervise les *activités du Shin Beth, le service* de sécurité intérieure, a prolongé pour trois mois, l'assouplissement des restrictions à l'usage de la force lors des interrogatoires. Se*lon des règles édictées en 1987*, les enquêteurs doivent se limiter à l'usage de « *pressions physiques modérées* » sur des suspects. Le premier ministre, Itzhak Rabin, a *décidé en 1994 d'assouplir ces restrictions*, lorsque le Shin Beth soupçonne l'imminence d'un attentat.

Dans un communiqué publié à Damas, *le Hamas a accusé le Shin* Beth d'avoir « *torturé à mort* » Abdel Samad Hrizat : « *Nous faisons assumer au terroriste Rabin et aux bandes criminelles du Shin Beth la responsabilité du décès. Ces assassins paieront très cher les crimes qu'ils commettent.* » – (*AFP.*)

Le G7 réclame une remise en ordre du paysage monétaire

Réuni à Washington, le groupe des sept pays les plus industrialisés a exprimé sa « préoccupation » devant la chute du dollar, mais les responsabilités américaines ont été à peine évoquées par l'Europe et le Japon

La réunion à Washington, mardi 25 avril, des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des pays industrialisés du groupe des Sept (Etats-Unis, Canada, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Italie) n'a débouché sur aucune décision concrète de nature à freiner rapidement la baisse du dollar. Tout en se gardant d'évoquer publiquement les responsabilités des autorités américaines, le groupe des Sept a publié un communiqué commun, invitant les nations industrialisées à réduire leurs déficits internes, notamment budgétaires. Il souhaite ainsi rassurer les marchés financiers. Dans une interview à un journal de l'Iowa, le président américain, Bill Clinton, a écarté l'idée d'un nouveau relèvement des taux d'intérêt. Le dollar s'inscrivait mercredi matin 26 avril en légère baisse lors des premières transactions.

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

« Un service minimum ». C'est ainsi qu'est apparu le contenu du communiqué final publié à l'issue de la réunion à Washington, le 25 avril, des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés. Le simple fait que les représentants de l'Allemagne, du Canada, de la France, des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon se soient mis d'accord sur un texte commun, destiné à être rendu public, a été présenté comme la démonstration d'une réelle solidarité entre les Sept. Cela après les violentes polémiques déclenchées par la chute du dollar.

En réalité, c'est pour rassurer les marchés financiers que les Sept ont préféré délivrer cette fois un message écrit commun, à la différence des derniers G7, à l'issue desquels chaque pays se contentait de présenter, oralement, ses propres conclusions.

La partie la plus importante du texte commun concerne les *« évolutions récentes sur les marchés des changes »*, à savoir les remous qui, depuis quatre mois agitent la scène monétaire sans que les banques centrales, faute d'interventions efficaces, puissent les contenir. Un sujet sur lesquels les Sept ont exprimé leur *« préoccupation »*. C'était bien la moindre des choses. Sans être nommément désigné, le dollar a été montré du doigt. Dans le langage codé qui sied en ces lieux, l'acte d'accusation indique que les Sept *« partagent l'idée que les fluctuations récentes ont été au-delà de ce qu'auraient justifié les conditions économiques sous-jacentes dans les principaux pays »*.

Une formulation qui vise au premier chef le billet vert mais qui, pour faire bonne mesure, englobe aussi le yen, coupable de se laisser aller à la hausse (+ 17 % par rapport au dollar, en l'espace de quatre mois), sans que le Japon se soucie vraiment de freiner cette envolée par des mesures d'ordre macro-économique.

Forts de ce constat, les pays membres du G7 ont estimé qu'*« un renversement ordonné de ces tendances était souhaitable »*, dans la mesure où *« il fournirait une meilleure assise à la poursuite d'une expansion du commerce international et de l'investissement »* et *« contribuerait à la réalisation des objectifs communs de croissance soutenue et non inflationniste »* définis par ces pays.

Est-ce à dire que, pour parvenir à ce *« renversement »* de tendance qualifié de *« souhaitable »*, les partenaires des Etats-Unis allaient, par exemple, exiger de l'administration Clinton qu'elle fasse pression auprès de la Réserve fédérale pour obtenir le relèvement des taux d'intérêt américains, seule mesure susceptible de faire remonter le dollar ? Interrogé sur ce point, Edmond Alphandéry, le ministre français de l'économie, a évidemment esquivé la question, mettant en avant l'engagement renouvelé de Robert Rubin, le secrétaire américain au Trésor, de comprimer au maximum le déficit budgétaire américain.

RENVERSER LES TENDANCES

« Nous sommes tombés d'accord pour que chaque pays fasse ce qu'il faut pour cela (renverser les tendances) *dans sa propre économie »*, a expliqué Paul Martin, le ministre canadien des finances. Ainsi, le Japon va-t-il accélérer la énième tentative de déréglementation de son économie. Les États-Unis, de leur côté, vont se plier à l'engagement mutuel pris à Washington *« de renforcer les efforts visant à réduire les déficits internes et externes et de coopérer étroitement sur les marchés des changes »*.

Mettant en sourdine les vives accusations lancées contre la politique monétaire américaine à l'approche du G7, les Japonais et les Allemands ont finalement accepté de se rallier à l'idée générale selon laquelle les taux de change actuels ne sont pas conformes aux données fondamentales des économies.

Les marchés, qui ont eu droit, eux aussi, au traditionnel couplet sur leur propension à la *« sur-réaction »*, vont-ils accepter, au nom du *« consensus »* exprimé à Washington, de baisser la garde et de considérer, par exemple, que le dollar ne mérite plus d'être mis au piquet ? Rien n'est moins sûr. Les premières réactions des marchés asiatiques dans les heures qui ont suivi la réunion du G7 témoignaient toujours d'une certaine nervosité. Certains opérateurs considèrent en effet que les voeux exprimés par les Sept impliquent un processus de long terme – dès lors qu'il s'agit, par exemple, d'engagements budgétaires – alors que les désordres actuels appellent des décisions rapides.

Pressé de questions sur ce sujet au cours de son point de presse, M. Rubin a refusé d'indiquer quels moyens concrets les Sept comptaient prendre pour obtenir le *« renversement »* escompté. Il ne serait pas *« approprié »* de révéler aux marchés nos tactiques, a souligné le secrétaire au Trésor.

Pour ne pas donner prise à la spéculation, les grands argentiers n'ont pas coutume, c'est vrai, d'annoncer leurs décisions. Mais, ces derniers temps, si leur politique a totalement manqué d'efficacité, c'est beaucoup plus par manque de crédibilité que par excès dans les annonces. Lorsque les banques centrales sont récemment intervenues pour défendre la monnaie américaine, près de 30 milliards de dollars sont partis en fumée sans que le billet vert ravive sa couleur.

Aujourd'hui, la situation est sans doute un peu différente, dans la mesure où les sept pays les plus riches de la planète ont implicitement admis à la fois leur responsabilité dans la crise actuelle et la nécessité d'y porter remède tous ensemble. Dans ces conditions, une intervention concertée, appuyée par une action simplement symbolique sur les taux d'intérêt et par la poursuite de l'explication de texte entreprise à Washington, serait susceptible de redonner confiance aux marchés.

Serge Marti

Un satisfecit pour la Russie

En dehors de la situation sur les marchés des changes et de la santé de chacune des économies représentées au G7 – deux sujets qui ont accaparé l'essentiel de leurs travaux – les Sept ont examiné le cas de la Russie, représentée à la réunion par Anatoli Tchoubais, premier vice-premier ministre russe, promu il y a quelques jours aux fonctions de représentant de son pays auprès du FMI et de la Banque mondiale. Après avoir adressé un satisfecit à Moscou pour son programme de réformes économiques qui lui a permis d'obtenir un accord de confirmation pour 6,8 milliards de dollars, les membres du G7 ont demandé à la Russie de *« mettre en œuvre rapidement »* la seconde étape de son programme de privatisation de masse. Ainsi que le cadre juridique nécessaire au développement du secteur privé.

Moscou propose un « moratoire » des combats en Tchétchénie

MOSCOU
de notre correspondant

Annonce d'un incertain *« moratoire »* en Tchétchénie, formation de deux nouveaux mouvements politiques en Russie et interdiction ferme des manifestations d'opposition : la préparation des festivités du 9 mai à Moscou – mais aussi des élections législatives de décembre – s'accélère à Moscou. A l'approche de l'anniversaire de 1945, notamment destiné à redorer le blason du président Boris Eltsine avant les élections, le Kremlin s'agite. Sans doute afin que les quelque cinquante-cinq dirigeants (dont MM. Mitterrand et Clinton) annoncés pour les cérémonies de la *« victoire sur le fascisme »* ne soient pas incommodés par le sang qui coule dans le Caucase, les autorités russes ont annoncé, mardi, un *« moratoire »* sur les *« opérations »* en Tchétchénie, à partir de jeudi 27 avril et jusqu'au 15 mai.

Au même moment, le ministère russe de la défense décidait de renforcer ses troupes dans le Caucase du Nord par la création d'une nouvelle armée, en contradiction avec le traité sur la réduction des forces conventionnelles en Europe. La création de cette nouvelle force s'explique, *« en premier lieu »*, selon le commandant en chef de l'armée de terre, Vladimir Semlionov, par *« la situation instable en Tchétchénie »*.

CONTRE-OFFENSIVE GÊNANTE

La *« liquidation des bandes armées illégales »*, c'est-à-dire des indépendantistes tchétchènes dans le langage du pouvoir russe, pourra donc reprendre après les réjouissances et le sommet russo-américain. Mais il est plus que douteux que les combats s'arrêtent : les combattants tchétchènes ne paraissent pas disposés à faire un cadeau au Kremlin, qui ne leur en fait aucun. Moscou a ainsi voulu en finir avec eux avant le 9 mai, multipliant les bombardements *aveugles* et les assauts sauvages, comme sur le village de Samachki *(Le Monde* du 19 avril). Les combattants tchétchènes ont déjà rejeté l'offre de trêve de Moscou. Ils continuent à résister au sud, malgré les bombardements russes de « dernière minute ». Ils se disent prêts à une contre-offensive et pourraient même tenter d'organiser des actions d'éclat pour le 9 mai, derrière les lignes russes.

Boris Eltsine, en difficulté dans les sondages, compte visiblement sur le 9 mai pour repartir du bon pied, six mois avant les élections législatives et un an avant la présidentielle. En tout cas, le pouvoir, lâché par les démocrates notamment à cause de la Tchétchénie, commence à préparer activement ces scrutins. La création de deux nouveaux *« mouvements »* politiques pour les élections a été annoncé jeudi. Le premier, mené par la « locomotive Tchernomyrdine », le premier ministre russe est baptisé de *« centre droit »* ; le second, dirigé par le président du Parlement, Ivan Rybkine, se présente comme de *« centre gauche »*. Ces deux « blocs » s'ajoutent aux formations déjà spécialement créées pour soutenir le pouvoir. Boris Eltsine a estimé que *« les deux coalitions vont s'étendre sur l'ensemble du pays et pourront supplanter dans l'arène politique tous les extrémismes »*.

Ayant ainsi réglé la question d'une future majorité à la Douma, le pouvoir russe s'est aussi attaqué aux *« problèmes »* posés par la présidentielle de juin 1996 – et plus particulièrement par un candidat potentiel et menaçant –, le général Alexandre Lebed, vif critique de la guerre en Tchétchénie et chef de la 14e armée russe déployée dans la région russophone de Moldavie. Le ministère russe de la défense a ainsi décidé de *« réduire l'état-major »* de cette armée.

Cette décision a été qualifié de *« criminelle »* par le général Lebed, qui menace de démissionner, de se lancer en politique, sans doute trop tôt, risquant de s'exposer. Or, comme a pu le constater le maire de Moscou, Iouri Loujkov, un autre rival menacant de Boris Eltsine, le pouvoir dispose de moyens de *« pressions »* pour faire plier ses adversaires.

Jean-Baptiste Naudet

Les retraites anticipées ne favorisent pas l'emploi des jeunes

Une étude du Bureau international du travail renouvelle le regard porté sur la population active

BAISSE GÉNÉRALISÉE de la fécondité, amélioration de la santé : un peu partout dans le monde, la population vieillit. En 1950, les 200 millions d'habitants âgés de 60 ans et plus représentaient 8 % de la population totale du globe ; en 2025, selon les projections, ils en représenteront 14 % et seront 1,2 milliard. En vingt-cinq ans, le Japon, qui est le pays dont la population vieillit le plus rapidement, verra doubler la fraction âgée de sa population.

Le vieillissement s'accompagne de taux d'activité de plus en plus faibles, autre phénomène, tout aussi important, que souligne le Bureau international du travail (BIT) dans une étude qui vient d'être publiée. *(Le Travail dans le monde*, Bureau international du travail, Genève). Si les tendances actuelles se prolongent, estime le BIT, en 2025 on ne comptera peut-être plus pour chaque personne âgée que 1,5 personne active en Europe occidentale. Une situation qui s'explique aussi bien par le ralentissement de la croissance de la population en âge de travailler que par le chômage et les retraites anticipées.

Dans plusieurs pays européens (Allemagne, Finlande, Pays-Bas...), l'âge moyen du départ à la retraite est tombé à six années au-dessous de l'âge réglementaire d'ouverture des droits à pension. De tels déséquilibres, note le BIT, font craindre ou bien des conflits de générations, ou bien des délocalisations massives d'activités, les entreprises allant chercher ailleurs qu'en Europe une population jeune qui leur ferait défaut.

A contre-courant du pessimisme que peuvent faire naître de telles perspectives, l'étude du BIT démontre l'utilité de la main-d'œuvre âgée, capable non seulement de travailler plus longtemps, ce qui allégerait le coût des retraites pour la collectivité, mais susceptible d'améliorer la productivité de l'ensemble de l'économie. *« Les travailleurs âgés sont souvent les premières victimes de la restructuration des entreprises. On considère généralement que le coût de leur emploi est plus élevé que celui des jeunes (...). Leur rendement et la valeur de leur savoir-faire accumulé compensent le plus souvent leur surcoût. »*

PAS MOINS PRODUCTIFS QUE LES JEUNES

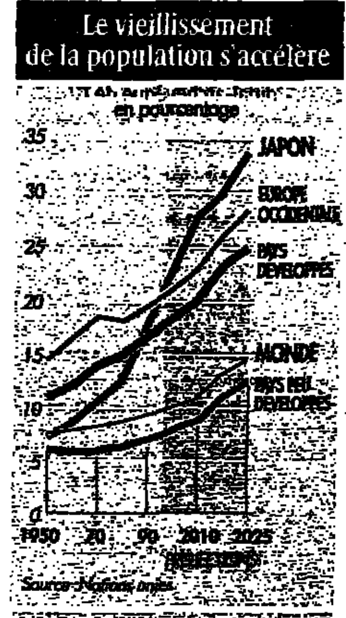
L'étude juge négativement les politiques qui ont consisté à faire pression sur les travailleurs âgés pour qu'ils partent à la retraite et laissent leur place aux jeunes : *« On a tendance à considérer que les vieux doivent faire place aux jeunes chômeurs. En réalité, les systèmes de retraite anticipée sont loin d'avoir tenu leurs promesses. Tout bien considéré, leur incidence sur le chômage des jeunes est négligeable. »* Et le BIT de s'expliquer : *« Les nouveaux venus sur le marché de l'emploi ne possèdent dans bien des cas ni l'expérience ni le savoir-faire nécessaires pour occuper les postes libérés par leurs aînés. Trop souvent, les postes disparaissent avec leurs titulaires. »*

Le BIT s'inscrit par ailleurs en faux contre une autre idée largement répandue qui voudrait que les travailleurs âgés soient peu productifs ou moins productifs que les jeunes embauchés. Les recherches qui ont été faites sur les rapports de l'âge et du travail montrent des résultats assez surprenants, notamment *« la remise en cause du concept même de vieillissement. L'âge chronologique n'est plus considéré comme un indicateur du moment auquel un travailleur devrait prendre sa retraite »*.

Aussi beaucoup de chercheurs et d'hommes politiques commencent-ils à penser qu'il faut maintenant inverser la tendance, les retraites anticipées coûtant socialement très cher, en pensions et en pertes de ressources humaines. *« Tout revient à la question de savoir ce qu'est une société vieillissante »*, conclut l'étude du BIT. *« Est-ce une société où l'expérience et la sagesse accumulées la vie durant contribuent au progrès de la société tout entière ou une société dans laquelle les individus qui ont passé un certain âge constituent l'opposition ? »*

Al. V.

Le vieillissement de la population s'accélère



Partout dans le monde, mais surtout dans les pays développés la population vieillit, entraînant de lourdes charges sociales.

Vingt mille soldats turcs ont quitté le nord de l'Irak

SOULAGÉS d'avoir survécu, applaudis par leurs camarades, vingt-mille soldats turcs sont rentrés au pays, en pleine nuit et sous la pluie. Mardi 25 avril au matin, les autorités militaires ont confirmé que cinq brigades avaient franchi la frontière turque, dans les provinces de Hakkari et Sirnak, trente-six jours après le début de l'offensive militaire contre le PKK au nord de l'Irak. Une brigade (3 000 hommes) avait été retirée le 8 avril dernier. Restent donc, dans le nord de l'Irak, environ 10 000 soldats turcs qui devraient être rapatriés bientôt par étapes.

Le premier ministre, Mme Tansu Ciller, a dressé un bilan de l'opération : 543 combattants du PKK, selon elle, ont été capturés – morts ou vivants – et 58 soldats ont perdu la vie. *« L'opinion mondiale nous demande pourquoi nous sommes entrés* [en Irak]. *C'était de la légitime défense. A ceux qui demandent pourquoi, je réponds que si besoin est nous montrerons à nouveau notre détermination »*, a affirmé Mme Ciller.

Certains analystes occidentaux restent convaincus que la Turquie maintiendra quelques troupes sur territoire irakien pour assurer la sécurité de la frontière, mais cet avis ne semble pas partagé par la majorité des observateurs. Depuis le début de l'opération, Mme Ciller affirme que les soldats se retireront une fois leur tâche accomplie.

Toutefois Ankara, qui poursuit des efforts diplomatiques sur plusieurs fronts, ne semble pas encore avoir de plan précis pour assurer la sécurité frontalière. Une délégation turque, qui avait rencontré récemment Massoud Barzani, le chef du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), devrait s'entretenir dans les jours prochains avec son rival Jalal Talabani, le dirigeant de l'Union patriotique du Kurdistan, dans l'espoir d'encourager un cessez-le-feu permanent entre les factions kurdes au nord de l'Irak et de réactiver les accords de sécurité signés en 1992 entre la Turquie et les peshmergas kurdes. Une autre délégation turque de haut rang s'est rendue à Bagdad, pour tenter de convaincre Saddam Hussein d'accepter les conditions imposées par l'ONU pour la vente de pétrole et d'engager un dialogue avec les Kurdes irakiens.

Malgré les comptes rendus officiels optimistes, les diplomates occidentaux estiment que l'offensive, probablement efficace dans la zone tampon de 40 kilomètres, n'a cependant été qu'un *« coup d'épée dans l'eau »* contre le PKK. La Turquie a *« gagné quelques mois au nord de l'Irak »*, mais au prix d'importants dommages diplomatiques en Europe.

L'émergence en Europe d'une diaspora kurde influente, dont les activités endommagent les relations entre la Turquie et ses alliés européens, a été confirmée. Les rapports entre Ankara et les Pays-Bas se sont ainsi détériorés après la création, à La Haye, d'un Parlement kurde en exil, dominé par le PKK.

La Turquie devra entamer, dans les semaines à venir, un difficile *« travail de persuasion »* auprès des députés européens, supposés ratifier – ou non – l'accord d'union douanière en octobre prochain. C'est cependant à l'Assemblée nationale turque que le gros du travail devra être accompli avant cette échéance européenne : les parlementaires turcs devront en effet se prononcer sur des projets de lois visant à introduire plus de démocratie, notamment sur la révision ou la suppression de l'article 8 de la loi antiterroriste qui porte sur la liberté d'expression.

L'opération militaire en Irak du nord, qui a ranimé les sentiments patriotiques, a peut-être donné à Mme Ciller, présentée comme une *« nationaliste déterminée »*, des armes pour convaincre les députés conservateurs de ne pas s'opposer à ces réformes. Mais il n'est pas encore sûr qu'elle y réussira.

Nicole Pope

Le PKK retient toujours deux journalistes en otages

Les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont décidé, mardi 25 avril, de différer la libération d'un journaliste de l'AFP et d'un photographe de Reuter qu'ils détiennent depuis le 31 mars. Kadri Gursel, trente-quatre ans, et Fatih Saribas, trente-huit ans, tous deux de nationalité turque, avaient été arrêtés par des hommes armés du PKK à un contrôle routier, près de Nusaybin. Le report de leur libération serait dû au déclenchement d'une opération de l'armée turque dans le sud-est du pays, selon l'agence pro-kurde, Kurd-A. Pour leur part, les autorités turques ont relâché, mardi, les deux journalistes de la télévision bulgare, retenus depuis dimanche dans un camp militaire près de Dyarbakir (Sud-Est). Le gouvernement turc a présenté ses excuses aux deux Bulgares qui étaient munis d'une accréditation en règle pour effectuer leur reportage. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

Avancée de la gauche confirmée en Italie

RENDUS PUBLICS mardi 25 avril, les résultats définitifs des élections régionales de dimanche donnent au Pôle de la liberté, qui regroupe les alliés de Silvio Berlusconi, un score de 40,7 % des voix, contre 40,5 % à l'alliance de centre gauche et de gauche.

Le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI) devient le premier parti d'Italie avec 24,6 % devant Forza Italia, le mouvement de l'ancien premier ministre, qui recueille 22,4 % des voix. L'Alliance nationale (droite) obtient 14,1 % des voix. La Ligue du Nord, qui a provoqué la chute du gouvernement de M. Berlusconi, recueille 6,4 % des suffrages tandis que Refondation communiste (marxistes orthodoxes) en obtient 8,4 %. – *(AFP.)*

Bosnie : la « purification ethnique » serait en voie d'achèvement

*« **LES AUTORITÉS SERBES BOSNIAQUES** ont presque atteint leur but déclaré de parvenir à la pureté ethnique du territoire sous leur contrôle »*, selon le dernier rapport de l'ancien premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui précise que les populations musulmane et croate ont subi des réductions drastiques de respectivement 90 % et 85 %. Le nombre de Bosniaques musulmans dans les territoires sous contrôle des milices serbes qui était en 1991, soit, avant le conflit, de 356 000 est tombé à 37 000 tandis que les 180 000 Croates ne sont plus que 30 000. Les persécutions des non-Serbes – mauvais traitements et violences diverses allant jusqu'aux meurtres, pillages, viols et réquisitions de civils pour accomplir des travaux *forcés près des lignes de feu – auraient atteint leur apogée en février 1995 dans le nord de la Bosnie.* – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **CRIMÉE : un référendum sur la Constitution séparatiste**, déjà qualifié d' *« illégal »* par l'Ukraine, sera organisé le 25 juin, dans la République autonome de Crimée, ukrainienne mais peuplée d'une majorité de Russes. Les députés séparatistes russes de Crimée ont voté, mardi 25 avril, l'organisation de cette consultation. Kiev, qui avait annulé le 17 mars la Constitution de la presqu'île, menace de *« prendre des mesures »*. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : James et Terry Nichols, gardés à vue** depuis vendredi en qualité de témoins dans l'attentat d'Oklahoma City, ont été accusés, mardi 25 avril, d'avoir fabriqué des engins explosifs avec Timothy McVeigh, accusé d'être un des auteurs de l'attentat. Le bilan de ce dernier s'est encore alourdi, passant à 88 morts et quelque 150 disparus. Le FBI a diffusé, mardi, un nouveau portrait-robot du second suspect contre lequel un mandat d'arrêt a été lancé. – *(AFP.)*

■ **ARGENTINE : pour la première fois, un haut responsable de l'armée** a présenté, mardi 25 avril, ses excuses à la nation pour les exactions commises contre les opposants à la junte dans les années 70. *« Nous ne devons plus nier l'horreur que nous avons vécue »*, a déclaré le général Martin Balza, chef de l'armée de terre, lors d'une allocution télévisée. – *(AFP, Reuter.)*

■ **PÉROU : au moins quatre paysans ont été tués** mardi 25 mai, par une colonne du Sentier lumineux qui a attaqué deux villages du département de La Liberté, à quelque 750 km au nord-ouest de Lima. Les victimes ont été égorgées sur la place principale en présence des habitants du village. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : Mgr Jean-Marie Lustiger**, cardinal-archevêque de Paris, a répondu, mardi 25 avril, aux critiques suscitées par son actuelle visite en Israël *en expliquant qu'il n'avait jamais renié ses origines juives. « Pour moi, dire que je ne suis plus un juif serait renier mon père et ma mère, mes grands-pères et grand-mères. Je suis juif tout comme les autres membres de ma famille* (...) *qui ont été tués à Auschwitz ou dans d'autres camps »*, a-t-il déclaré à la télévision israélienne. – *(Reuter.)*

■ **IRAK : la résolution 986 du Conseil de sécurité de l'ONU**, autorisant l'Irak à vendre des quantités limitées de pétrole pour des *« raisons humanitaires »*, a été purement et simplement rejetée, mardi 25 avril, par le Parlement irakien. Ce refus formalise celui déjà signifié par les instances dirigeantes du pays. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : neuf soldats israéliens ont été blessés**, mardi 25 avril, par l'explosion d'une bombe à Bint Jbeil, dans la zone d'occupation israélienne du Liban-Sud, ont indiqué les services de sécurité. Le Hezbollah pro-iranien a revendiqué l'attentat, qui visait une patrouille israélienne. – *(Reuter.)*

MAGHREB

■ **ALGÉRIE : le procès de l'assassin** présumé du président Mohamed Boudiaf, le sous-lieutenant Lembarek Boumaarafi, a été renvoyé au 15 mai, dès son ouverture, mardi 25 avril, devant le tribunal criminel d'Alger. Toujours à la demande de la défense, le procès avait été, déjà, reporté une première fois en juillet 1994. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ANGOLA : le président Jose Eduardo dos Santos** et le chef des rebelles de l'Unita, Jonas Savimbi, se rencontreront le 5 mai à Lusaka. Les deux hommes se sont vus pour la dernière fois au Portugal en 1989 pour tenter de *mettre* un terme à la guerre civile qui ravageait le pays depuis 1975. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **VIETNAM : le premier ministre** Vo Van Kiêt a appelé, mardi 25 avril, à la normalisation complète des relations entre Hanoi et Washington à l'occasion du vingtième anniversaire de la fin de la guerre du Vietnam. M. Kiêt a souhaité *« clore le passé et ouvrir l'avenir »* des relations entre les deux pays. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **DÉVELOPPEMENT : cinq candidats** *ont été officiellement* retenus par le conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) pour briguer la succession du Sénégalais Babacar N'Diaye à la présidence de l'institution. Il s'agit de Timothy Thahane (Lesotho), Omar Kabbaj (Maroc), Ahmed Salem Ould Lekhal (Mauritanie), Seyyid Abdullai (Nigeria) et Richard Kaijuka (Ouganda). L'élection est prévue pour le 25 mai à Abuja (Nigeria). – *(AFP.)*

La confiance des consommateurs américains est en progression

L'INDICE DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS américains a bondi de plus de cinq points en avril, s'établissant à 105,5 après 100,2 en mars (chiffre révisé), a indiqué, mardi 25 avril, le Conference Board, institut proche du patronat. Cette forte progression a créé une surprise, les analystes s'attendant à un indice stable, correspondant au ralentissement attendu de l'économie américaine. *« Bien que les récents indicateurs suggèrent que la croissance économique pourrait se ralentir, les consommateurs continuent d'être confiants »*, a souligné le Conference Board, qui attribue ce regain de confiance au maintien d'un bas taux de chômage. Celui-ci a baissé à 5,4 % en février contre 5,7 % en janvier. – *(AFP.)*

En Espagne, la cote du Parti socialiste de M. Gonzalez s'effondre

La polémique s'exacerbe sur l'interdiction de la branche politique de l'ETA

L'attentat dont a été victime, mercredi 19 avril, José Maria Aznar, a encore amélioré les positions de l'opposition dans les sondages. Le Parti populaire (droite) devance maintenant nettement le Parti socialiste, qui s'effondre. Cet attentat a aussi relancé le débat sur l'interdiction de Herri Batasuna, le mouvement indépendantiste basque, qui continue à justifier la violence terroriste.

MADRID
de notre correspondant

Alors que soixante-dix intellectuels réclament, dans un manifeste intitulé *« pour la défense de la démocratie »*, ni plus ni moins que la démission de Felipe Gonzalez, le considérant comme *le « principal responsable »* des derniers scandales, son adversaire direct, José Maria Aznar, s'envole dans les sondages. Selon une enquête réalisée pour le quotidien *El Pais* deux jours après la tentative d'attentat dont fut victime, mercredi 19 avril, le président du Parti populaire (PP, droite), ce dernier fait un bond spectaculaire passant de 3,5 à 6,7 sur 10, soit la meilleure note jamais obtenue par un dirigeant politique depuis le rétablissement de la démocratie en Espagne.

« Il paraît qu'aujourd'hui j'ai du charisme », s'est contenté de dire avec humour José Maria Aznar à qui il *était souvent reproché* de ne pas en avoir. Celui qui *« a vu de près les griffes de la mort »*, selon son expression, obtiendrait la majorité absolue si des élections générales avaient lieu actuellement puisque le PP est crédité de 33,3 % des intentions de vote contre seulement 14,3 % au PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol). Il s'agit bien évidemment d'une réaction à chaud, l'« effet attentat » devant se dissiper progressivement.

Cette tentative d'assassinat a été considérée comme l'atteinte la plus sérieuse contre la démocratie depuis le coup d'état manqué du 23 février 1981. A l'époque, il s'agissait de quelques militaires nostalgiques du franquisme. Aujourd'hui, la menace apparaît plus inquiétante d'autant qu'elle est légitimée par un parti politique officiel qui a pignon sur rue et des représentants au Parlement : Herri Batasuna (HB), considéré comme l'aile légale de l'organisation terroriste ETA.

Le jour même de l'explosion de la voiture piégée, des dirigeants de cette formation – qui a obtenu cent soixante-cinq mille suffrages lors des dernières élections régionales au Pays basque en octobre 1994 (16,3 %) – ont justifié cette *« réponse armée surgie de notre propre société dont le but est d'ouvrir des canaux démocratiques pour la survie du peuple basque »*. Ce jour-là également, la tombe de Gregorio Ordonez, candidat du PP à la mairie de San Sebastian, assassiné d'une balle dans la nuque le 23 janvier, était saccagée et couverte d'inscriptions *« vive l'ETA»*.

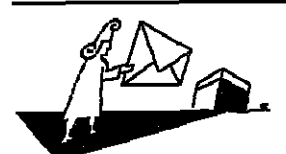
LA LIGNE DURE

Pour Karmelo Landa, ancien député européen de HB, l'attentat est *« un coup porté à la continuité d'un système politique d'alternance de gouvernement qui prétend maintenir une structure imposée par l'Etat »*. Lors d'une réunion tenue à la fin de la semaine dernière à Vitoria afin de préparer le renouvellement du bureau de HB, les participants ont adopté une ligne dure, de *« résistance dans la rue »*, justifiant toutes les formes de lutte politique, y compris la lutte armée de l'ETA et d'Iparretarak, son pendant au Pays basque français.

Face à ce défi, le débat sur l'opportunité d'une mise hors-la-loi d'un mouvement qui cautionne ouvertement la violence et l'assassinat politique a de nouveau resurgi. Où commence et où s'arrête l'apologie du crime ? Les juristes se sont une fois encore penchés sur la question, tandis que les hommes politiques pèsent le pour et le contre de l'interdiction d'une formation qui est la vitrine d'une organisation terroriste et la représentation publique d'un courant indépendantiste qui continue toujours d'avoir un certain soutien.

Felipe Gonzalez n'est pas favorable à cette mesure, comme beaucoup d'autres hommes politiques, car ce serait favoriser le bouillon de culture de l'agitation basque et créer inutilement des *« martyrs de l'Etat espagnol »*. Pourtant Xabier Arzalluz, président du Parti nationaliste basque (PNV), vient de manifester l'intention de ne plus faire front commun avec les autres partis contre le terrorisme : *« Il faut laisser ceux de HB aboyer comme des chiens et s'ils sentent que tu n'as pas peur, ils finiront par s'en aller, parce que ce ne sont pas des superhommes et ne sont pas aussi mauvais. »*

Michel Bole-Richard



STRATÉGIE Jacques Chirac a tenu, mardi 25 avril à Orléans, sa première réunion publique de la campagne du second tour. L'ancien président du RPR a dénoncé Lionel Jospin, *« le candidat du vrai retour en arrière »*, porteur du bilan du mitterrandisme. ● SÉCURITÉ. Le maire de Paris a accentué son discours sur le besoin de sécurité, en privilégiant la dénonciation de l'immigration clandestine. ● PROGRAMME. Alain Madelin, allié de M. Chirac, et Martine Aubry, porte-parole de M. Jospin, ont participé, mardi, sur Europe 1, à la première confrontation sur les programmes, notamment sur l'emploi et la protection sociale. ● MALAISE. Les relations entre balladuriens et chiraquiens sont marquées par le malaise après les difficultés apparues pour organiser une rencontre, devenue improbable, entre le maire de Paris et le premier ministre.

M. Chirac durcit son discours sur la sécurité

Le maire de Paris renvoie Lionel Jospin au bilan des quatorze années de présidence socialiste. Il fait une plus large part, en même temps, aux problèmes de la sécurité et de l'immigration clandestine, afin de prendre en compte les préoccupations des électeurs du Front national

« MON PREMIER souci, aujourd'hui, c'est de convaincre les Français pour être élu et non pas de définir ce que je ferai si je le suis. » A elle seule, cette phrase – directe et étrange – prononcée par Jacques Chirac, mercredi 26 avril, sur RTL, résume la campagne de second tour du maire de Paris. La veille, à l'occasion de sa première réunion publique, à Orléans, Jacques Chirac avait donné le canevas de son nouveau discours, destiné à l'emporter sur Lionel Jospin le 7 mai. La dénonciation du socialisme au travers de quatorze annnées de mitterrandisme, auxquelles M. Jospin a pris une part active, et la prise en compte du message sécuritaire envoyé, selon lui, par une partie de l'électorat, constituent les deux mamelles du verbe chiraquien de l'entre-deux tours.

En prime, ou pour la forme, le candidat unique de la droite rappelle quelques-uns de ses thèmes abondamment développés avant le premier tour, sans oublier de redire que *« la France va mal »*, mais la critique d'Edouard Balladur n'est plus qu'une trace légère, car il ne faut plus se tromper d'adversaire. *« Il y a deux jours, les électeurs ont adressé un signal clair aux candidats à l'élection présidentielle. Et nous sommes tous collectivement responsables, je prends ma part de responsabilité »*, a dit M. Chirac, avant d'ajouter : *Depuis deux ans que j'ai fait le constat de la fracture sociale, analysé ses conséquences et proposé les remèdes qui s'imposent, je crois qu'il est possible de faire autrement. »* En clair, il faut toujours bien rompre avec le conservatisme et l'immobilisme qui ont caractérisé le balladurisme.

Avant de transmettre son message, en fin de journée, à plusieurs milliers de ses partisans débordant d'enthousiasme, le maire de Paris a fait, dans l'après-midi, une promenade dans les rues de la ville qui fut délivrée par Jeanne d'Arc, afin de permettre aux caméras d'immortaliser les nombreuses poignées de mains et la brassée d'autographes qu'il a délivrée.

« SOCIALO-COMMUNISME »

Pendant plus d'une heure, M. Chirac a arpenté la rue Nationale en serrant les mains qui se tendaient, en apposant sa signature sur tous les supports possibles et imaginables qui se présentaient, en posant pour la photo et en embrassant les petits enfants croisés sur le chemin. Dans ce bain de foule chaleureux, qu'il affectionne tant, le maire de Paris a pu entendre une majorité des gens l'encourager, et quelques isolés lancer un *« bravo Jospin ! »* ou un *« Chirac-Balladur-Le Pen, tout le monde à la poubelle ! »*. Ce périple piétonnier s'est achevé au pied de la statut de la pucelle, dont Philippe Séguin affirme qu'*« elle n'aurait jamais adhéré au Front national »*. A symbolique, symbolique et demie !

A quelques jours de son débat télévisé avec M. Jospin, l'ancien président du RPR a laissé paraitre, par son silence, une autre préoccupation : sa difficile rencontre avec le premier ministre *(lireci-dessous)*. Le nom de M. Balladur n'a pas été cité. M. Chirac, qui s'était félicité du soutien immédiat apporté, au soir du premier tour, par le chef du gouvernement, n'a pas rappelé, comme le prévoyait son discours écrit, que *« d'autres avaient un choix différent »* du sien et que *« leur démarche était légitime »*. Aléa, sans doute, de l'organisation d'un sommet Chirac-Balladur, qui paraissait fort compromis.

La nouvelle thématique de campagne de M. Chirac consiste, d'abord, à dénoncer vigoureusement M. Jospin, réprésentant chevronné du socialisme, et à tirer la sonnette d'alarme face à ce que François Baroin, porte-parole du candidat, baptise, selon une formule qui semblait oubliée, *« socialo-communisme »*. Sans faire dans le détail, le maire de Paris met en garde contre le *« vrai retour en arrière »* que constituerait la victoire de l'ancien premier secrétaire du PS.

En clair, M. Chirac compte bien demander des comptes à M. Jospin et lui faire endosser une décénnie de mitterrandisme actif – si l'on retire deux périodes de cohabitation – qui, d'après le député de la Corrèze est une catastrophe sur toute la ligne. Faisant cette dénonciation sans ambiguïté de la gauche, M. Chirac rompt avec le refus du débat droite-gauche qui était le maître-mot de sa campagne de premier tour et il se classe *de facto* dans les strictes limites de la droite. Cela pourrait apparaître comme une contradiction avec le discours sur la *« fracture sociale »* qui, somme toute, a montré qu'il représentait à peine plus de 20 % des voix.

DISCOURS SÉCURITAIRE

Le second axe de la thématique chiraquienne est l'accentuation du discours sécuritaire. A bon droit, M. Chirac rappelle, pour souligner qu'il ne s'agit ni d'une découverte ni d'un changement de cap opportuniste, qu'il a eu l'occasion, avant le 23 avril, d'aborder la question de l'immigration clandestine. Il n'en demeure pas moins qu'il y consacre une part beaucoup plus longue, qu'il y insiste et y revient alors que ses proches reconnaissent que, justement, il n'y a pas apporté l'attention nécéssaire avant le premier tour. Cela va être fait maintenant, au grand bonheur d'une partie de l'électorat qui a émis un vote de protestation.

Olivier Biffaud

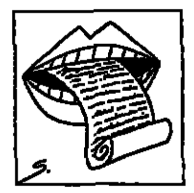
Le débat sur la proportionnelle repoussé

La proposition de Charles Pasqua d'introduire une *« dose de proportionnelle »* dans le mode de scrutin des élections législatives a été accueillie avec la plus grande réserve au sein de la majorité. Nicolas Sarkozy, porte-parole d'Edouard Balladur, a indiqué, mardi 25 avril, sur RMC, que *« c'est une idée qui peut avoir des partisans, mais* [qu'il n'est] *pas sûr que c'est en ce moment qu'il faut la présenter »*.

Philippe Séguin a abondé en ce sens, sur RTL, en assurant que *« ce n'est certes pas un débat qu'il va falloir ouvrir avant le 7 mai, car cela pourrait passer comme un clin d'œil au Front national »*. François Baroin, porte-parole de Jacques Chirac, a confirmé qu'il n'évoquera pas le sujet avant le 7 mai. De son côté, Bruno Mégret, délégué général du Front national, a assuré, mardi, que pour que son parti puisse *« prendre en compte l'engagement du RPR à rétablir une dose de proportionnelle, (...) Il faudrait que cela vienne de M. Chirac »*.

« Des quartiers en sécession échappent au droit »

ÉVOQUANT d'abord le premier tour de l'élection présidentielle devant 5 000 à 6 000 personnes réunies mardi 25 avril à Orléans, Jacques Chirac a reconnu que *« les résultats, c'est vrai, n'ont pas été exactement à la hauteur des espérances des principaux candidats »* et souligné que *« l'approfondissement de la fracture sociale (...) s'est traduit par un vote de révolte qui a éparpillé les suffrages »*. *« L'éparpillement du vote protestataire de dimanche est un avertissement donné à l'ensemble de notre société. (...) Aucun président, après le 7 mai, ne pourra oublier ce message adressé par un si grand nombre de Français. »*



VERBATIM

Parlant, ensuite, du second tour, M. Chirac a déclaré que *« les Français seront face à une alternative »*. *« Soit ils décideront de s'engager dans un troisième septennat socialiste ; soit ils décideront de tourner enfin la page pour donner à la France un puissant élan réformateur »*. Le maire de Paris a longuement dénoncé *« M. Jospin, le candidat du vrai retour en arrière,* [présenté] *comme un nouveau-né de la politique, qui se promène dans cette campagne comme débarassé de tout passé et de tout bilan »*. *« M. Jospin, c'est, en réalité, le candidat du bilan de deux septennats socialistes »*, et *« le socialisme, c'est d'abord une crise économique et sociale d'une gravité sans précédent »*, a souligné M. Chirac. *« En réalité, les socialistes n'ont rien appris, rien compris de leurs échecs. Ils sont loin d'avoir fait leur révolution culturelle ! M. Jospin ne propose rien qui n'ait déjà été expérimenté et qui n'ait échoué. (...) On cherche en vain les raisons de conclure un nouveau bail avec les socialistes. »*

« Le besoin de sécurité est apparu comme l'un des principaux signaux du premier tour de scrutin, a dit le maire de Paris. *Comment tolérer que des cités entières, des quartiers en sécession échappent au droit ? Comment ne pas réagir devant l'apparition de zones hors la loi, livrées au diktat de quelques chefs de bande, où notre société abdique ses valeurs ? (...)Si l'on continue sur cette pente, on finira par assister à la confiscation du maintien de l'ordre par des groupes ethniques ou religieux qui pousseront davantage encore au repli et au ghetto. »*

« La lutte contre l'immigration clandestine constitue une exigence pour la France. A l'Etat de prendre ses responsabilités, a-t-il continué. *Sur la question de l'immigration, la France, terre des droits de l'homme, doit être sans complexe, mais aussi sans faiblesse. (...) Notre arsenal juridique et nos moyens répressifs doivent être adaptés aux enjeux et mis en œuvre avec toute la fermeté nécessaire. »* Parlant des accords de Schengen sur la circulation des personnes dans sept pays européens, qui ont *« pour ambition de renforcer notre frontière commune afin de lutter plus efficacement contre l'immigration clandestine »*, M. Chirac a dit : *« S'il en allait autrement, il appartiendrait à la France d'en tirer immédiatement les conséquences et d'en débattre avec ses partenaires. Nous verrons, fin juin, où nous en sommes et nous tirerons toutes les conséquences qui s'imposent. »*

Mme Aubry s'interroge sur la cohérence du projet chiraquien

LE DÉBAT qui a opposé Martine Aubry à Alain Madelin, mardi 25 avril, sur Europe 1, n'a pas seulement permis de clarifier certaines positions de Jacques Chirac et de Lionel Jospin sur les salaires, l'emploi et la fiscalité. Cette discussion entre la porte-parole du candidat socialiste et l'un des principaux artisans du programme chiraquien préfigurait aussi le face-à-face télévisé entre les deux candidats.

Le diagnostic posé par Mme Aubry est tout aussi alarmant que celui de M. Madelin : la fracture sociale se creuse, et il est urgent d'avoir une nouvelle approche dans la lutte contre le chômage, en revoyant la fiscalité et les prélèvements sociaux, notamment sur les emplois peu qualifiés. Le ministre des entreprises a même affirmé qu'*« il faut cesser de dire que le coût du travail est trop élevé »*, alors que *« la France a la première ou la deuxième productivité au monde »*.

LA DURÉE DU TRAVAIL

Les deux projets n'en sont pas moins très différents. L'approche de M. Madelin repose davantage sur l'entreprise : c'est en assurant aux entreprises un environnement social et fiscal plus favorable qu'on les aidera à se développer et à créer des emplois, a-t-il assuré. M. Madelin est persuadé du bien-fondé de l'axiome qu'il répète à l'envi : *« L'emploi entraîne l'emploi. »* Toutefois, il s'est montré moins virulent sur la réduction du temps de travail que lors du débat au Parlement sur les trente-deux heures, n'excluant pas *« un accompagnement réglementaire ou financier »* de l'Etat. Il y a mis des conditions : *« que cette réduction ne nuise pas à la compétitivité des entreprises »* et qu'on ne l'impose pas par la loi, ce qui *« mettrait trop d'entreprises, et donc d'emplois, au tapis »*.

L'analyse de la gauche est radicalement différente : la réduction du temps de travail, à laquelle le patronat reste hostile *(lire page 8)*, est inéluctable et *« il faut que l'Etat donne le « la »*. En jouant sur les gains de productivité, les salaires et l'aide de 5 milliards de francs de l'Etat, un passage aux trente-sept heures en deux ans est réaliste. *« Ensuite, nous poursuivrons vers les trente-cinq heures, puis les trente-deux heures »*, a confirmé l'ancien ministre du travail.

M. Madelin a répété que la budgétisation des allocations familiales, engagée par M. Balladur, doit être continuée. Il juge qu'il faut augmenter le salaire direct en réduisant les charges, mais qu'il s'agit d'un *« transfert »*. Les chiraquiens entretiennent le flou sur ce point : veulent-ils augmenter les revenus, au risque d'appauvrir les régimes sociaux, ou rééquilibrer les prélèvements obligatoires afin de rapprocher la France de la norme européenne, ce qui signifie que cette baisse des cotisations doit être compensée par des hausses d'impôts ?

Mme Aubry a rappelé que le programme de M. Jospin prévoit de financer la baisse des cotisations maladie sur tous les salaires (franchise de 5 000 francs) par un alourdissement progressif (de 1 % à 7 %) des prélèvements sociaux sur les salaires supérieurs à 14 000 francs et un relèvement de l'impôt sur les sociétés. C'est *« profondément irresponsable »*, a tranché M. Madelin, qui juge qu'une telle mesure pénaliserait les cadres et les secteurs les plus innovants.

« LA PEUR DU SALAIRE »

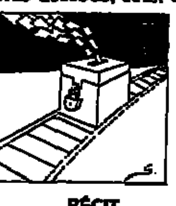
L'opposition est apparue moins tranchée sur les salaires. *« Il y a une sorte de réflexe conditionné chez les patrons : la peur du salaire »*, a regretté M. Madelin. Mme Aubry ne l'a pas contredit, mais l'approche socialiste est plus volontariste, l'Etat devant *« montrer la voie »*. Si le candidat de gauche s'est engagé à donner un « coup de pouce » au SMIC en juillet, son adversaire n'a pas pris position.

Reste la question de la cohérence d'ensemble du projet économique de M. Chirac, posée par la porte-parole de M. Jospin : *« Il va devoir nous expliquer comment il peut en même temps augmenter les salaires, diminuer les cotisations sociales sans maîtriser les dépenses de santé, baisser les impôts, réduire les déficits publics. »*

Jean-Michel Bezat

Déjeuner de têtes et réunion d'états-majors

CEUX QUI piteusement, ceux qui fièrement, ceux qui avidement, ceux qui impudiquement, ceux qui électoralement, ceux qui bras-dessus bras-dessous, ceux qui avec regrets, ceux qui contre mauvaise fortune bon cœur, ceux qui vingt-cinquième heure, ceux qui se pressent et s'empressent, ceux qui conjuguent au futur et conjurent le passé, tous ceux-là et beaucoup d'autres entraient, mardi 25 avril, avenue d'Iéna, car il y avait rencontre de têtes et chacun s'était fait celle qu'il voulait. Les chiraquiens s'étaient fait une tête de vainqueur magnanime, pour accueillir les balladuriens, qui se refusaient, eux, à prendre une tête de défaits. Philippe Séguin avait sa tête des bons jours en retrouvant François Fillon, Roger Romani passait sa tête de diplomate entre Patrick Balkany et Patrick Devedjian et Jean-Pierre Raffarin retrouvait sa tête joviale aux côtés de François d'Aubert.



RÉCIT

Nombreux étaient les parlementaires venus signifier, cet après-midi là, au lieutenant de Jacques Chirac, Alain Juppé, leur ralliement. Forcée de se réconcilier sous peine de voir, une nouvelle fois, l'héritage lui échapper, la famille gaulliste feignait le bonheur des retrouvailles et s'était ouverte, pour la circonstance, aux cousins centristes et membres du Parti républicain. *« Tout faire pour éviter un troisième septennat socialiste »* : le mot d'ordre avait le mérite de la clarté et de la commodité, et permettait de surmonter, tête haute, les douloureuses querelles.

Dans la matinée, une autre rencontre de têtes avait eu lieu en tête-à-tête, rue de Bénouville, au domicile parisien de Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République, qui recevait Jacques Chirac, avait retrouvé sa tête de président de l'UDF. Ravi de son « bon choix », M. Giscard d'Estaing entendait bien récupérer son titre d'interlocuteur privilégié du RPR, dont Edouard Balladur l'avait provisoirement dépossédé. Les deux hommes sont allés à l'essentiel : *« Cet entretien a porté sur le déroulement de la campagne en vue du deuxième tour de l'élection présidentielle et sur les grands problèmes que la France devra aborder au lendemain de cette élection »*, révélait, un peu plus tard, un communiqué du secrétariat de l'ancien chef de l'Etat.

CONDITION INACCEPTABLE

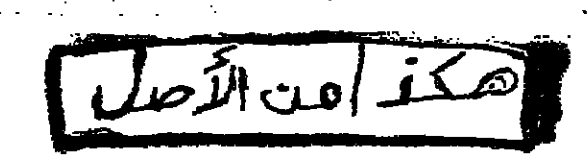
Au même moment, le premier ministre faisait sa mauvaise tête. Interrogé par l'AFP, il se déclarait *« tout prêt à rencontrer Jacques Chirac »*. Il y ajoutait toutefois une condition expresse : être accompagné, dans ce face-à-face, des *« responsables des forces politiques qui* [l'] *ont soutenu »* pendant la campagne. Dans l'équipe de campagne de Jacques Chirac, on ne voulait surtout pas laisser Edouard Balladur faire la forte tête et imposer ses conditions. François Baroin, porte-parole du maire de Paris, répliquait aussitôt que ce dernier *« sera naturellement heureux »* de rencontrer le premier ministre, et précisait qu'il *« souhaite l'inviter à déjeuner mercredi ou lui proposer une rencontre en tête-à-tête dans la matinée, à sa convenance »*.

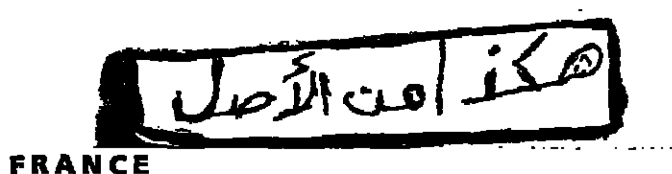
Du côté des partisans de M. Balladur, réunis à l'hôtel Matignon autour du premier ministre en fin d'après-midi, cette condition paraissait inacceptable. François Léotard, Charles Pasqua, Nicolas Sarkozy et François Bayrou ont insisté pour être présents à cette rencontre, et lui donner le caractère d'un véritable geste politique, en assurant du même coup, leur avenir. M. Balladur a donc réitéré son exigence à M. Chirac. Cette fois, c'était au tour d'Alain Juppé de lui tenir tête. Le ministre des affaires étrangères se déclarait *« favorable à un contact direct d'homme à homme, conforme à l'esprit des institutions »*, et non pas à *« une réunion d'états-majors »*.

Dans les deux camps, les têtes se sont échauffées et la situation paraissait figée. Dans l'entourage de M. Balladur, on a fait valoir que *« l'efficacité et le report massif de l'ensemble des voix recueillies par Edouard Balladur, impliquent que Jacques Chirac comprenne bien qu'il y a autant d'électeurs de la majorité à lui avoir donné tort que raison »*. On s'est refusé à se satisfaire de la solution avancée par M. Baroin, selon lequel le rapprochement des deux camps se fera *« localement, au cas par cas »*. Jean-Jacques de Peretti a durci le ton en accusant explicitement MM. Sarkozy et Léotard, de *« prendre des positions qui ne semblent pas dénuées d'arrière-pensées et de calculs politiciens »*.

Mercredi matin, Jacques Chirac a confirmé que le déjeuner de têtes devenait de plus en plus improbable. Invité de RTL, il a déclaré : *« Moi, j'ai fait ma campagne seul, il fut même un temps où j'étais très seul, et j'entends rester seul responsable de ma campagne. C'est aux Français que je m'adresse. Ce n'est pas à tel ou tel état-major politique. Voilà ! »*. A droite, la campagne pour le second tour de l'élection présidentielle a mal commencé. La majorité sait pourtant qu'aujourd'hui le risque existe, pour son candidat, de ne pas finir en tête.

Récit de la séquence France





Les conseillers des candidats préparent le face-à-face télévisé

RESPECTIVEMENT conseillers de Lionel Jospin et de Jacques Chirac, les réalisateurs Serge Moati et Alexandre Tarta devaient se retrouver, mercredi 26 avril, à 11 heures, au studio 101 de la Maison de la radio, afin de discuter des modalités techniques du face-à-face *télévisé* du mardi 2 mai, qui sera finalement arbitré par les journalistes Alain Duhamel et Guillaume Durand (*Le Monde* du 26 avril).

Traditionnel point d'orgue de la campagne, ce débat devrait durer deux heures et sera diffusé en direct sur TF 1 et France 2. A son terme, France 3 lui consacrera quarante-cinq minutes. M 6 a proposé de diffuser le débat avec un léger différé. La Cinquième devrait le retransmettre le lendemain, dans une version qui sera aussi compréhensible par les sourds et les malentendants. Présents en 1988, aux côtés de François Mitterrand et de Jacques Chirac, Serge Moati et Alexandre Tarta assisteront, comme il y a sept ans, Jean-Luc Léridon, réalisateur de « L'heure de vérité » (France 2).

La préparation des candidats à ce face-à-face a commencé avant le premier tour. Du côté du PS, une cinquantaine de personnes, réparties en quatre groupes, préparent des fiches sous la direction de Pierre Moscovici, trésorier de la campagne. La protection sociale, les affaires étrangères, le bilan et la *personnalité de M. Chirac sont pas*sés au crible. Tous les matins, M. Jospin s'entraîne avec trois de ses conseillers à l'affrontement audiovisuel du 2 mai, attendu de pied ferme. Des discussions *« courtoises »* ont lieu *« sans cesse »* avec l'équipe adverse, et notamment Alexandre Tarta.

PLANS DE COUPE

Les deux conseillers, qui se connaissent bien, pourraient se mettre d'accord sur un assouplissement des règles techniques, plutôt bien accueilli par la présidence du CSA : le débat pourrait ainsi voir ressurgir quelques plans de coupe – images montrant à l'écran une autre personne que celle qui a la parole et qui avaient été exclues du débat de 1981 à la demande de M. Mitterrand –, voire de légers mouvements de caméra permettant, comme l'explique Alexandre Tarta, de *« suivre plus spontanément les échanges »*. Le conseiller de M. Chirac semble plus réticent que Serge Moati sur les plans de coupe, qu'il juge *« plus dangereux et plus compliqués pour l'équilibre et l'impartialité »*. *« Il ne faut pas créer une solution conflictuelle*, précise-t-il. *Il y en a déjà sur le plan des idées... Ce n'est pas la peine d'en rajouter à propos des images. »*

« Content et surpris » d'avoir été désigné – son nom est « sorti » après que d'autres (Gérard Carreyrou, Anne Sinclair, Patrick Poivre d'Arvor, Claire Chazal, Jean-Pierre Pernaut pour TF 1 ; Arlette Chabot, Daniel Bilalian, Bruno Masure, Jean-Luc Mano, Albert du Roy pour France 2) ont été récusés par l'un ou l'autre des candidats –, Guillaume Durand se prépare à vivre sa première expérience de ce type. Rompu à l'art de l'interview par sa pratique quotidienne sur La Chaîne Info (*LCI*), *le journaliste estime* qu'*« il faudra montrer beaucoup de solennité »*. Lui qui, depuis la Sorbonne, avait arbitré, en 1992, un débat sur l'Europe opposant notamment François Mitterrand à Philippe Séguin, affirme qu'*« il est hors de question d'interférer »* et qu'il conviendra d'être *« le plus prudent possible »*.

Présent lors du débat de 1974 aux côtés de Jacqueline Baudrier, alors directrice de TF 1, Alain Duhamel va retrouver les joies et les affres de ce qu'il qualifie de *« grand-messe chantée de la démocratie »*. *« En 1974, nous étions simplement des sabliers »*, explique celui qui est président du comité éditorial d'Europe 1, mais aussi éditorialiste à France 2. Il ajoute : *« Beaucoup de choses ont changé depuis : la réalisation est plus souple, les hommes politiques se sont professionnalisés. La gravité et la densité de la rencontre se sont également accrues. »*

Jean-Baptiste de Montvalon

M. Jospin refuse de « troquer ses idées » pour « celles des autres »

Le candidat socialiste a réaffirmé ses engagements du premier tour en matière d'emploi, de logement et de service public. Vendredi dans les Landes, il devrait retrouver François Mitterrand

Lionel Jospin s'en est de nouveau pris à Jacques Chirac lors du meeting qu'il a tenu, mardi 25 avril, à Carcassonne. Le candidat socialiste n'entend pas seulement faire *« le meilleur total possible »* de la gauche mais *« gagner »*. Mercredi, M. Jospin se rendait à Albi et à Montauban. Jeudi, il ira en Corse et, vendredi, il se trouvera dans les Landes, où la présence de François Mitterrand, ce jour-là, est désormais confirmée. Alors que le comité national du PC devait, mercredi, prendre position pour le second tour, M. Jospin a de nouveau souligné, mardi, qu'il attendait sereinement les décisions de ceux qui s'apprêtent à rejoindre le *« camp du mouvement et du progrès »*, mais qu'il n'entendait pas *« troquer ses idées »* pour *« courir derrière celles des autres »*. Il a cependant tenu à répondre aux *« revendications légitimes »* des écologistes.

CARCASSONNE
de notre envoyé spécial

Les rassemblements autour de Lionel Jospin commencent désormais par les mêmes cris, *« Assis !, assis ! »*, tant la foule se presse pour voir et complimenter le « miraculé » de la gauche. *« On va gagner, on va gagner »*, tant la conviction est grande, depuis dimanche, que le 7 mai peut donner un successeur socialiste à François Mitterrand. Après Valence, ils étaient encore plus de 3 000, mardi 25 avril au soir, à Palaja, petit bourg de la proche banlieue de Carcassonne, pressés dans une banale salle polyvalente, reconvertie pour un soir en grand forum républicain. Des militants socialistes, communistes aussi, remettant à la mode des écharpes rouges chatoyantes. Beaucoup de curieux intéressés de juger par eux-mêmes le candidat surprise du premier tour. Et aussi des dizaines de jeunes, non plus massés pour la claque, mais attentifs aux discours.

Car c'est bien ce qui frappe : toute cette assistance qui, souvent, a attendu des heures debout, écoutant avec le plus grand intérêt un Lionel Jospin qui, invariablement, continue de s'adresser aux citoyens et citoyennes, comme il aime à les appeler, à partir de quelques notes concentrées sur une feuille blanche. Mû par la force du premier tour, transcendé par le fol espoir mis en lui, M. Jospin est devenu aujourd'hui un orateur qu'on écoute, qui sait s'amuser avec son auditoire, lui dire des choses sérieuses, qui dispense des effets de manche superfétatoires. Dans l'Aude, l'un des cinq départements à lui avoir fait franchir la barre des 30 %, le candidat socialiste a pu parler justement de *« cette vague tranquille »* qui, maintenant, semble le pousser sous les meilleurs alizés. Pour la première fois, il affiche sa fierté d'avoir pu à nouveau porter haut les couleurs de la gauche. *« Je suis fier, pas simplement pour moi, mais pour les valeurs que nous partageons, que les Français m'aient placé en tête. En pays cathare, on est rebelle. Notre peuple aussi est un peu rebelle. Il a refusé que l'on décide de son choix. Preuve est faite qu'il faut toujours respecter le peuple à qui l'on s'adresse et ne jamais sous-estimer ses compétiteurs. »*

> Il s'affirme favorable à un retour au scrutin proportionnel, pour répondre « aux revendications légitimes des écologistes »

Lancé pleinement à présent dans cette campagne du second tour, M. Jospin a expliqué longuement dans quel état d'esprit il amorçait cette ligne droite. D'abord rester lui-même : *« J'aborde ce second tour en accord avec moi-même, en harmonie avec mes convictions. Je n'ai pas emprunté un vêtement pour l'occasion dans lequel on se glisse le temps d'un rôle. »* M. Jospin a comparé son attitude avec celle de M. Chirac *« qui n'était pas lui-même au premier tour »* et qui, à l'en croire, hésiterait encore sur son meilleur profil pour ce second tour. *« On me dit*, a-t-il ironisé, *que le républicanisme social de M. Séguin serait à la baisse, mais que le libéralisme réactionnaire de M. Madelin serait à la hausse, à moins que M. Chirac écoute les conseils de M. Pasqua. Il se prépare même à la réconciliation avec M. Balladur, qu'il a passé les trois premiers mois de sa campagne à brocarder. Au moment où je parle, les Français ne savent pas ce que sera la position de M. Chirac dans les quinze jours à venir. »* Autre souci de M. Jospin : *« Ne pas se laisser troubler par les tentations de séduction et de pression exercées par les autres. »* Il a rappelé que si dès le début de la campagne il s'est dit favorable à un retour au scrutin proportionnel, c'était à la fois pour répondre *« aux revendications légitimes des écologistes »* et permettre *« une représentation plus grande des femmes »*. Sa démarche, a-t-il fait comprendre, n'a rien à voir avec celle d'un Charles Pasqua lancé dans une énième opération séduction vis-à-vis du Front national. M. Jospin a déclaré qu'il n'avait pas, sur ce point, *« à changer d'attitude »*. Son intention n'est pas de *« troquer ses idées »* pour *« courir derrière celles des autres »*. Tous les ralliements à sa cause seront bienvenus mais il n'entend pas les provoquer. *« Les différents leaders, qui se reconnaissent dans le camp du mouvement et du progrès, décideront librement de leur position. Je ne demande rien car j'entends les respecter »*, a-t-il précisé. Au demeurant, M. Jospin ne semble guère avoir d'inquiétude. *« Il attend sereinement »* l'engagement du PC et ne doute pas que les Verts sauront, efficacement, se détourner de M. Chirac qui, en matière d'écologie, a *« toujours campé sur les positions du passé »* et manifesté une certaine nostalgie du *« tout béton »*.

Sa troisième préoccupation est *« d'étoffer, d'approfondir et d'élargir »* son message en direction des Français. *« Je dis ce que je ferai et élu je ferai ce que je dis »*, a-t-il promis. M. Jospin est revenu sur ses propositions en matière d'emploi, de logement et de services publics, rééditant son engagement *« de mettre fin immédiatement au programme des privatisations Balladur-Chirac »*. Enfin, il a répété qu'il se lançait dans ce second tour avec la ferme ambition de renverser les montagnes de la droite pour l'emporter en mai. *« J'avais dit que je ne me lançais pas dans cette élection pour témoigner. Je ne vais pas, maintenant, faire la campagne du deuxième tour pour faire le meilleur total possible, mais pour gagner. »* Son postulat de conquête est déjà tout trouvé : *« Pour les Français*, a-t-il dit, *il est peut-être plus sage d'élire Jospin pour cinq ans que Chirac pour sept ans. »*

M. Jospin a toujours soutenu que le second tour serait pour lui plus facile que le premier. Il est en train d'en apporter la démonstration. M. Chirac avait les pommes. Lui, pourrait-on dire, *« a la pêche »*. Vendredi, au lendemain de sa visite en Corse et du rassemblement à Marseille avec Robert Badinter, M. Jospin sera accueilli dans les Landes par Henri Emmanuelli. Confirmation a été donnée que M. Mitterrand serait de la fête. M. Jospin semble marcher, aujourd'hui, sur un tapis de roses !

Daniel Carton

La mise au vert du candidat socialiste

Comme il avait commencé à le faire dans son meeting à Lille, jeudi 20 avril, M. Jospin a profité de son déplacement dans l'Aude pour préciser son plan en matière d'environnement. Ce projet tient en quatre propositions : le lancement d'un grand programme de reconquête écologique, créateur d'emplois, avec notamment la mise en place d'une éco-taxe ; la réflexion sur un plan transport qui établirait que toute traversée nouvelle vers la Suisse, l'Italie et l'Espagne ne pourrait plus se faire que par voie ferrée, cette disposition étant appliquée pour le tunnel du Somport ; une loi d'orientation qui définirait la politique énergétique de la France pour les vingt prochaines années et procéderait à un examen approfondi et impartial de la situation du parc nucléaire français (M. Jospin a confirmé son intention de mettre fin *« à l'aventure exorbitante »* de Superphénix) ; enfin, le souci d'accroître, en matière écologique, le rôle des élus et la place des associations. Sa première décision, s'il était élu, serait de renoncer au passage du canal à grand gabarit Rhin-Rhône prévu dans l'est de la France.

La reprise n'entraîne pas de recettes fiscales supplémentaires

GRANDE PREMIÈRE dans l'histoire budgétaire : pour la première fois, le gouvernement a publié, mardi 25 avril, un bilan trimestriel de l'exécution de la loi de finances. Arrêté à la fin du mois de mars, celui-ci apporte une mauvaise surprise : la reprise économique tarde à créer des recettes fiscales supplémentaires. Les recettes du budget général de l'Etat se situent pour le premier trimestre à leur niveau de l'année dernière (298,2 milliards de francs), malgré une baisse des recettes fiscales nettes. Celles-ci sont en baisse de 0,7 % par rapport au premier trimestre de 1994, à 318,6 milliards de francs.

Dans le même temps, la TVA a rapporté 1,1 % de plus, mais l'impôt sur les sociétés a rapporté 2,4 % de moins et la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) a baissé de 5,2 %. En revanche, l'impôt sur le revenu a rapporté au premier trimestre 3,7 % de plus. Au 31 mars 1995, le déficit de l'Etat s'élève à 139,2 milliards de francs, contre 137,9 milliards de francs fin mars 1994.

■ **SONDAGE : selon une enquête effectuée par BVA** auprès de 1 008 personnes, le 24 avril, pour France 2, *Paris-Match* et Europe 1, Jacques Chirac bat Lionel Jospin par 55 % des voix contre 45 % au second tour de l'élection présidentielle. Selon BVA, 20 % des personnes interrogées demeurent indécises. La marge d'erreur statistique, pour des échantillons de 1 000 personnes, est de deux à trois points.

■ **MEMOIRE : Marie-Claire Mendès France,** qui participait, mardi 25 avril, à une réunion du comité de soutien de Lionel Jospin au Théâtre La Bruyère à Paris, a rendu hommage au candidat socialiste, *« homme de cœur et d'éthique »*. La veuve de l'ancien président du conseil a affirmé qu'*« aujourd'hui, Pierre Mendès France appellerait à voter »* pour M. Jospin.

■ **CLARIFICATION : Anicet Le Pors,** ancien ministre communiste, qui avait soutenu Robert Hue au premier tour de l'élection présidentielle, a appelé, mardi 25 avril, à voter pour Lionel Jospin au second tour. Il précise que le candidat socialiste devra *« clarifier ses positions, entre les critères gestionnaires qui ont marqué la gestion socialiste et un réel ancrage à gauche »*.

■ **MOBILISATION : le Mouvement des citoyens,** présidé par Jean-Pierre Chevènement, a indiqué, mardi 25 avril, dans un communiqué, que *« plutôt que de chercher à pêcher des voix au centre, comme certains de ses conseillers l'y invitent »*, Lionel Jospin devrait *« au contraire mobiliser l'électorat jeune et ouvrier »*.

■ **RÉPONDANT : Alain Krivine,** porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), a appelé, mardi 25 avril, à voter, au second tour de l'élection présidentielle, en faveur de Lionel Jospin. M. Krivine précise que la LCR *« prendra toutes les initiatives pour aider à construire un répondant politique au troisième tour social, probable et souhaité »*.

■ **SOUSCRIPTION : Philippe de Villiers,** candidat malheureux du Mouvement pour la France à l'élection présidentielle, a lancé, mardi 25 avril, un appel à ses électeurs, afin qu'ils l'aident à combler le déficit de son compte de campagne. M. de Villiers escomptait obtenir plus de 5 % des suffrages et donc un remboursement forfaitaire maximum de 32,4 millions de francs de la part de l'Etat. Avec 4,74 %, il doit se contenter de 7,2 millions de francs. Il lui manque actuellement 9,7 millions de francs qu'il espère recouvrer grâce à sa souscription, si *« chacun de ses électeurs* [lui] *donne 10 francs »*.

■ **PATRONS : Lucien Rebuffel, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises** (CGPME), a appelé mardi 25 avril les chefs d'entreprise à voter pour Jacques Chirac, dont le programme lui paraît *« exhaustif et surtout adapté à la situation »*. Dans un communiqué, il estime qu'il y a *« d'un côté, le retour à l'Etat-providence, ruineux pour la nation, décourageant l'effort et tendant inéluctablement au nivellement par le bas »* et *« de l'autre côté, le programme du candidat libéral »* qui est *« novateur et réformateur »*.

■ **RECTIFICATIF.** Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle à Gagny (Seine-Saint-Denis), publiés dans nos éditions datées du mardi 25 avril, étaient erronés. Les résultats exacts sont les suivants : *I., 21 076 ; V., 15 765 ; A., 25,19 % ; E., 15 421.* J. Chirac, 3 684 (23,88 %) ; L. Jospin, 3 516 (22,80 %) ; J.-M. Le Pen, 2 783 (18,04 %) ; E. Balladur, 2 169 (14,06 %) ; R. Hue, 1 329 (8,61 %) ; A. Laguiller, 870 (5,64 %) ; Ph. de Villiers, 551 (3,57 %) ; D. Voynet, 484 (3,13 %) ; J. Cheminade, 35 (0,22 %).

Le Front national engage dès maintenant son « offensive » pour les élections municipales

Le parti de M. Le Pen lance un appel aux électeurs de M. de Villiers

Fort du résultat – 15 % des suffrages exprimés – obtenu par Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle, le Front national a décidé d'engager sans tarder sa campagne pour les élections municipales du mois de juin. Sa position dans les grandes villes *(voir page 9)* **l'amène à envisager des négociations-pressions avec les élus ou les candidats de la droite.**

OBJECTIF : les élections municipales. Se laissant porter par l'euphorie qui a suivi les résultats de dimanche 23 avril, le Front national cherche à capitaliser au plus vite les voix obtenues par Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle. Et même plus : avec une rapidité un peu excessive, le mouvement d'extrême droite n'hésite pas à additionner à ses électeurs ceux de Philippe de Villiers.

Ne s'embarrassant pas de détails, le délégué général du Front national, Bruno Mégret, a expliqué, mardi 25 avril, qu'*« il y a aujourd'hui une droite nationale à 20 % »*. Les différences soulignées hier, notamment au sujet de l'immigration, seraient donc oubliées. M. Mégret parle, au sujet de l'électorat Villiers-Le Pen, de *« complémentarité sociologique »* et, surtout, d' *« identité idéologique »*. *« Un électeur se détermine d'abord par rapport à ses idées et non par rapport à sa catégorie professionnelle ; or M. de Villiers a fait campagne sur notre programme »*, affirme-t-il. Il écarte l'existence d'un vote protestataire. Selon lui, *« ceux qui parlent de vote protestaire ne comprennent rien »*. *« Nous avons assisté à un vote d'opposition à ce qui existe et d'adhésion à un courant, à un homme politique, à un parti politique qui a des propositions et est organisé pour gouverner »*, estime M. Mégret. Jean-Yves Le Gallou, député européen, parle de *« pôle de recomposition politique »*, et le secrétaire général du Front national, Carl Lang, évoque un *« mouvement de rassemblement, de résistance nationale et de recours »*.

« CONQUÊTE »

Dans cette stratégie, les élections municipales occupent une place de choix. *« La conquête d'un certain nombre de municipalités représente une première base pour la conquête nationale »*, n'a pas manqué de souligner M. Mégret, en ajoutant : *« Ce sera un laboratoire permettant de prouver concrètement que le Front national est une force politique. »* Le Front national souhaite donc, sans tarder, *« lancer l'offensive municipale »*, en *« rassemblant la droite nationale et en accueillant localement, en attendant que cela se fasse nationalement, les déçus de Villiers »*, explique M. Lang.

Le secrétaire général a publié, dès mardi, un communiqué dans lequel il demande aux têtes de listes municipales de son mouvement de solliciter les électeurs et militants villiéristes, afin qu'ils *« participent activement à la campagne municipale »*, cela *« dès le premier tour »*. Un appel que le bureau politique, réuni lundi 24 avril, a élargi aux *« déçus de M. Balladur »*. *« Il existe des déçus de M. Balladur qui ne souhaitent pas soutenir Jacques Chirac »*, explique Marie-France Stirbois, député européen et conseiller général d'Eure-et-Loir, qui conclut : *« Une « grande ouverture » peut marcher. »*

Au second tour des élections municipales, le Front national prévoit déjà de négocier très cher ses soutiens éventuels. *« Il y aura cetainement beaucoup de villes où nous serons en position de gagner et il nous faudra un soutien, mais il y en aura aussi beaucoup d'autres où le RPR et l'UDF seront en tête mais où le Front national obtiendra de gros scores »*, souligne M. Mégret, qui ajoute : *« Il y aura matière à discussion. »* La discussion se fera *« de façon pragmatique : on aidera ici si on nous aide là »*, et toutes les solutions seront étudiées localement, *« retrait pur et simple, fusion de liste ou tout autre chose »*.

« Localement, les élus ou les candidats à la réélection sont plus perméables que les QG parisiens à des propositions de ce genre », estime le délégué général du parti d'extrême droite. *« De toute façon nous on n'a rien à perdre, eux, oui »*, lance-t-il, avant d'adresser une menace au maire de Paris : *« Jacques Chirac devrait réfléchir dans ses actuelles prises de position. S'il coupe les ponts avec le Front national, l'insulte ou rejette ses électeurs, ceux-ci pourront bien prendre leur revanche. »*

Christiane Chombeau

Trois arrestations à la suite de violences racistes

VIOLENCES RACISTES contre une femme enceinte, insignes nazis et arsenal militaire, livres à la gloire du IIIe Reich, une carte d'adhérent au Front national : les trois hommes interpellés par les policiers, vendredi 21 avril, à Courbevoie, dans les Hauts-de-Seine, appartenaient visiblement à la frange la plus activiste des partisans de Jean-Marie Le Pen. Il était 6 heures du matin quand le trio s'est attaqué à une femme croisée dans la rue, Nassera Bouakaz, dont le ventre proéminent indiquait une grossesse de plusieurs mois. Quelques heures plus tôt, les trois hommes avaient assisté à un meeting de campagne du chef du Front national sur la pelouse de Saint-Cloud, au bois de Boulogne.

Les trois hommes se sont présentés comme des policiers pour exiger que Mme Bouakaz, une secrétaire âgée de trente-deux ans, leur présente ses papiers. Ils se sont emparés de la carte de séjour de la jeune femme, née en France et de nationalité algérienne, en tentant de lui passer les menottes. Effrayée par leurs injures et leur brutalité, la jeune femme a alors réussi à leur échapper et à donner l'alerte à une patrouille de (vrais) policiers qui passaient par là. L'enquête policière va rapidement mettre en évidence les penchants paramilitaires du trio.

La panoplie du parfait nazi a d'abord été trouvée dans la voiture de Christian Gibeaux, un fonctionnaire âgé de quarante-quatre ans et travaillant à la Bibliothèque nationale. Un brassard à croix gammée et des insignes SS à tête de mort ont été saisis dans le véhicule, en même temps que des matraques télescopiques et un couteau à cran d'arrêt, une machette, un revolver à grenaille et un pistolet 22 long rifle. Christian Gibeaux et l'un de ses deux comparses, Jean-Luc Zaluski, trente-quatre ans, ont été aussitôt placés en garde à vue. Cet inventaire sera complété, un peu plus tard, par la perquisition opérée au domicile du troisième membre du groupe, Patrick Mazet, un vigile âgé de vingt-quatre ans.

UNE CARTE DU FRONT NATIONAL

Dans son appartement de Courbevoie, les policiers découvrent une carte du Front national (numéro 10 131, délivrée le 7 mars 1995), ainsi qu'une paire de menottes et une photographie de Patrick Mazet en tenue nazie. Pour faire bonne mesure, un arsenal digne d'un rayon d'armurerie (fusil à pompe, fusil semi-automatique, silencieux, munitions) sera ultérieurement saisi au domicile de Christian Gibeaux. Avec, à côté d'un portrait encadré d'Adolf Hitler et d'une traduction intégrale de *Mein Kampf*, des livres vendus dans les réseaux d'extrême droite spécialisés – *L'ordre SS*, *La morphologie du juif ou l'art de le reconnaître à ses caractères naturels* –, ainsi que le recueil de *Chants d'Europe* publié dans la maison d'édition de M. Le Pen. Les trois hommes ont été déférés au parquet de Nanterre pour *« usage de fausse qualité (policiers), vol et voies de fait »*.

Survenu l'avant-veille du premier tour de l'élection présidentielle, ce fait divers n'aurait pas été rendu public sans un communiqué de presse publié le 24 avril par le Syndicat des gardiens de la paix parisiens (SGP, membre de la Fédération autonome des syndicats de police). Dans ce département des Hauts-de-Seine, dont le président du conseil général, Charles Pasqua, également ministre de l'intérieur, se montre soucieux de ménager le Front national et ses électeurs (*Le Monde* du 26 avril), les autorités policières auraient préféré garder une discrétion totale sur ces événements.

Félicitant les policiers de Puteaux et de Courbevoie pour l'interpellation et l'identification des trois auteurs de l'agression raciste, le SGP a souligné, lui, que *« malgré tous les procès d'intention dont elle fait souvent l'objet, la police nationale, fidèle aux institutions de la République, fait bien son travail, quelle que soit la nature des* [individus] *mis en cause »*.

Erich Inciyan

Les déficits publics ont atteint 6 % du PIB en 1994

La croissance de la richesse nationale a été de 2,6 %

C'EST UN CHIFFRE qui aurait eu des effets ravageurs pour Edouard Balladur s'il avait été encore en lice pour le second tour de l'élection présidentielle. Alors qu'il avait fait de la réduction des déficits et de la marche la plus rapide possible vers la monnaie unique européenne des signes distinctifs de sa campagne, l'Insee a publié, mardi 25 avril, une série de statistiques plutôt embarrassantes pour le gouvernement. Elles montrent que, loin de s'être contractés grâce à la croissance retrouvée, les déficits publics se sont encore aggravés en 1994.

Certes, l'état de santé de l'économie française, tel qu'on le devine au travers des comptes nationaux réalisés par l'Insee, est globalement excellent. Les derniers calculs font apparaître que la croissance a même été plus forte que prévu. Voici plus d'un an, le gouvernement avait construit son budget de 1994 sur une hypothèse de hausse de 1,4 % du produit intérieur brut (PIB). L'estimation avait ensuite été révisée à plusieurs reprises à la hausse, d'abord à 2,2 %, puis 2,5 %. Le résultat final est encore meilleur puisque la croissance a atteint 2,6 % (et même 2,7 % si l'on se fie non pas aux comptes nationaux sur l'ensemble de l'année, qui prennent pour référence les prix de 1993, mais les comptes nationaux du quatrième trimestre de 1994, qui retiennent, eux, les prix 1980). En valeur, le PIB est passé de 6 776 milliards de francs en 1991 à 7 011 en 1992, puis 7 083 en 1993 et 7 376 en 1994.

Avec le recul, 1994 apparaît donc comme une année excellente, en tout cas pour les entreprises. Les résultats financiers des entreprises se sont redressés de manière spectaculaire. L'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières a progressé de 2,3 %, après une baisse de 1,5 % l'année précédente.

REMISE DE DETTES

En revanche – et c'est la très mauvaise surprise révélée par l'Insee –, le retour de la croissance n'a pas eu pour effet de faire baisser les déficits publics. A l'inverse, l'institut apporte la preuve que ceux-ci ont été notoirement sous-estimés par le gouvernement. Au cours de l'été 1994, la direction de la prévision du ministère de l'économie avait réalisé une estimation secrète, évaluant les déficits publics à près de 6 % en 1994 et à peine moins de 5 % en 1995 (contre des estimations officielles de respectivement 5,6 % et 4,6 %. Quand ces chiffres officieux avait été révélés, en ouverture du débat budgétaire, à l'automne, ils avaient suscité une violente polémique sur la sincérité des comptes publics.

On dispose maintenant, avec l'Insee, d'un premier bilan, et il apparaît que la direction de la prévision avait vu juste. Les déficits publics, qui atteignaient 6,1 % du PIB en 1993 (la précédente évaluation était de 5,8 %), ont encore atteint 6 % du PIB en 1994. Pour mesurer la détérioration des comptes publics, la série statistique, en valeur, est encore plus éloquente : ces déficits sont passés de 101 milliards de francs en 1990 à 147 en 1991, 283 en 1992, 435 en 1993 et 442 en 1994. Pour cette dernière année, le besoin de financement de l'Etat est estimé à 368 milliards de francs (contre 347 milliards en 1993), celui des administrations locales à près de 12 milliards et celui des organismes de protection sociale (Sécurité sociale et assurance-chômage) à 72 milliards.

Quoi qu'en dise le gouvernement, les comptes publics français ont donc bel et bien continué de se dégrader en 1994, malgré la reprise. A cela, il y a une explication, dont M. Balladur peut se prévaloir. En très forte hausse, le déficit de l'Etat prend en compte des remises de dettes à des pays africains pour un montant de 22 milliards de francs en 1994. Le gouvernement peut également arguer qu'une révision du mode de calcul du besoin de financement des collectivités locales pèse lourdement sur le bilan définitif.

Il reste que ce dernier est très médiocre et, de surcroît, préoccupant pour l'avenir. Le traité de Maastricht prévoit, parmi d'autres critères de convergence, que les déficits publics soient inférieurs à 3 % pour les pays qui veulent participer à la monnaie unique. Les comptes nationaux confirment ce que l'on pressentait : la France est maintenant très mal placée pour être au premier rendez-vous européen, celui de la fin 1996. Atteignant 6 % en 1994, les déficits publics pourraient encore avoisiner 5 % à la fin de 1995, sinon légèrement plus. Pour tenir le cap balladurien, la France devrait réduire ses déficits de 2 points de PIB, soit plus de 140 milliards de francs, au cours de la seule année de 1996, ce qui est évidemment impossible, sauf à envisager la mise en œuvre d'un plan d'austérité.

A sa façon, l'Insee apporte donc de l'eau au moulin aussi bien de Jacques Chirac que de Lionel Jospin, qui, pour une fois d'accord, estiment plus réaliste d'attendre 1999 pour le passage à la monnaie unique.

Laurent Mauduit

Le satisfecit d'Edmond Alphandéry

En pleine polémique sur le rôle de la Banque de France entre balladuriens et chiraquiens, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, s'était distingué en étant l'un des rares, parmi les partisans du premier ministre, à ne pas s'en prendre au maire de Paris et à minimiser la portée de la controverse, dans le souci d'apaiser les marchés financiers. Au cours de la réunion du G7, mardi 25 avril à Washington, il s'est encore plus démarqué des critiques balladuriennes. Interrogé par ses collègues étrangers sur la politique économique que pourrait conduire M. Chirac, s'il était élu, il a fait ce commentaire, avec, dit-on, l'approbation préalable de l'intéressé : ***« Je leur ai dit que Jacques Chirac est favorable à la stabilité du franc et engagé dans une politique de réduction des déficits et de l'endettement public. »*** **Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, qui a été mêlé à la joute, a préféré, lui, ne faire aucun commentaire.**

Syndicats et patronat s'opposent sur les heures supplémentaires

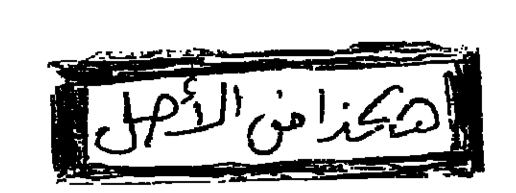
ARNAUD LEENHARDT, président de la commission sociale du CNPF, a surpris et déçu, mardi 25 avril, lors de la reprise des négociations sur l'emploi, en proposant aux cinq confédérations une sorte de suppression des heures supplémentaires dans les entreprises qui le souhaiteraient. Le patronat part de l'idée que, pour remédier au chômage, il n'est pas question d'arrêter le principe d'une réduction du temps de travail généralisée par exemple à 37 ou 35 heures hebdomadaires, mais de multiplier les solutions qui aboutiront à cette réduction dans les entreprises capables de la supporter et qui créeront des emplois à terme.

M. Leenhardt a proposé aux syndicats que les heures supplémentaires effectuées au-delà des 39 heures légales, aujourd'hui compensées par un repos supplémentaire ou payées au tarif majoré, soient intégralement compensées selon le mécanisme suivant : les salariés pourraient effectuer des heures supplémentaires dans la limite des 130 heures annuelles légales, mais celles-ci ne leur seraient pas payées et donneraient droit à un temps de repos majoré l'année suivante. *« Si l'amélioration de l'activité qui aurait nécessité le recours aux heures supplémentaires se confirmait au cours de l'exercice suivant, le chef d'entreprise serait obligé de mettre ses employés en congé, donc d'embaucher et pas seulement pour des durées déterminées. »* M. Leenhardt a indiqué que l'effet devrait être positif sur l'emploi puisqu'il ne dégradait pas la compétitivité des entreprises.

« Mais de qui se moque-t-on ? », dans un communiqué très sec, la CGT a dénoncé *« une nouvelle forme de modulation des horaires qui, comme les autres, donne des moyens supplémentaires de flexibilité au patronat, ne créant aucun emploi et permettant un nouvel abaissement des coûts salariaux »*. Les cinq centrales ont réagi négativement à ce qu'elles considèrent comme une énième forme de modulation s'ajoutant aux trois contenues dans la loi quinquennale sur l'emploi. La CFTC a dénoncé *« le manque de sérieux »* des propositions patronales. *« Il s'agit de savoir si le CNPF veut par cette proposition s'engager sur l'emploi ou simplement donner plus de flexibilité aux entreprises »*, a affirmé Chantal Cumunel (CFE-CGC). Paulette Hofman (FO) a jugé que *« le CNPF ne pourrait pas éluder une discussion sur la réduction du temps de travail avec compensation salariale »*. Jean-René Masson (CFDT) a estimé que *« la discussion n'était pas à la hauteur des enjeux »* et qu'*« il faut que le CNPF dispose d'un véritable mandat de négociation »*.

Les confédérations se retrouvent pour dénoncer la pusillanimité des initiatives patronales. Les syndicats voient un fort décalage entre les intentions de changement manifestées par Jean Gandois et la volonté de freiner des quatre fers des fédérations patronales. Certaines organisations ne cachent pas leur inquiétude, alors qu'il ne reste qu'une réunion avant la rencontre-bilan du 14 juin. Ce bilan pourrait être bien maigre. Or, c'est sur la capacité des partenaires sociaux à s'entendre sur des négociations débouchant sur des accords que repose la crédibilité de leur volonté d'autonomie à l'égard de l'Etat affichée le 28 février.

A. B.-M. et Al. F.



هكذا من الأصل

L'extrême droite sera en position d'arbitre du scrutin de juin

MM. Chirac et Balladur ont fait jeu égal dans la France urbaine, M. Jospin y est au-dessus de sa moyenne. Mais, surtout, la poussée du Front national au premier tour de l'élection présidentielle risque de changer considérablement la donne municipale

LA POUSSÉE du Front national au premier tour de l'élection présidentielle risque de changer considérablement la donne pour le scrutin municipal de juin, non seulement dans les villes de plus de cent mille habitants (*Le Monde* du 26 avril), mais aussi pour celles de trente mille à cent mille habitants. Si l'on s'en tient au strict rapport de forces électoral qui se dégage de l'élection présidentielle, l'extrême droite pourrait être en position d'arbitre dans les deux tiers des deux cent vingt-quatre villes de plus de trente mille habitants de France métropolitaine (hors Paris).

Dans la plupart des cas, ni les candidats de gauche, et d'extrême gauche, ni les candidats de la droite parlementaire n'ont obtenu la majorité absolue des suffrages. Parmi les villes détenues par la droite, MM. Balladur, Chirac et de Villiers n'obtiennent à eux trois la majorité absolue que dans vingt de ces villes. Quant aux villes détenues par la gauche, celle-ci n'y dépasse la moitié des voix que dans trente-cinq villes. Le Front national n'a obtenu moins de 10 % des suffrages exprimés (seuil nécessaire pour maintenir une liste au second tour des élections municipales) que dans vingt-huit villes. Dans toutes les autres, ni la droite ni la gauche ne sont majoritaires à elles seules, et M. Le Pen dépasse 10 %.

Par ailleurs, le ministère de l'intérieur a publié une moyenne des voix obtenues par les différents candidats dans les villes de plus de 30 000 habitants et dans celles de plus de 100 000. Les chiffres sont les suivants : Lionel Jospin : 24,22 % (plus de trente mille) et 24,46 % (plus de cent mille) ; Jacques Chirac : 19,73 % et 19 % ; Edouard Balladur : 18,33 % et 19,75 % ; Jean-Marie Le Pen : 15,93 % et 16,13 % ; Robert Hue : 9,02 % et 7,68 % ; Arlette Laguiller : 5,42 % et 5,49 % ; Philippe de Villiers : 3,65 % et 3,58 % ; Dominique Voynet : 3,41 % et 3,65 % ; Jacques Cheminade : 0,23 % et 0,22 %.

J.-L. A.

Villes détenues par la droite où les candidats de la droite parlementaire sont majoritaires

ALPES-MARITIMES : Le Cannet (RPR), Cannes (UDF), Cagnes-sur-Mer (RPR), Antibes (UDF).
CORRÈZE : Brive-la Gaillarde (Div. d.)
CORSE-DU-SUD : Ajaccio (Bon.).
MAINE-ET-LOIRE : Saumur (RPR).
NORD : Marc-en-Baroeul (RPR).
RHÔNE : Caluire-et-Cuire (UDF).
HAUTE-SAVOIE : Annecy (UDF).
YVELINES : Versailles (UDF), Saint-Germain-en-Laye (RPR).
HAUTS-DE-SEINE : Rueil-Malmaison (RPR), Puteaux (RPR), Neuilly-sur-Seine (RPR), Levallois-Perret (RPR), Courbevoie (RPR), Boulogne-Billancourt (RPR).
VAL-DE-MARNE : Vincennes (UDF), Saint-Maur des-Fossés (div. d.).

Villes détenues par la gauche où les candidats de gauche et d'extrême gauche sont majoritaires

ALLIER : Montluçon (PC)
CHER : Vierzon (GE)
FINISTÈRE : Quimper (PS)
ILLE-ET-VILAINE : Rennes (PS)
ISÈRE : Saint-Martin-d'Hères (PC), Echirolles (PC)
LOIRE-ATLANTIQUE : Saint-Nazaire (MDC), Saint-Herblain (PS), Rezé (PS)
NIÈVRE : Nevers (PS)
PAS-DE-CALAIS : Liévin (PS)
RHÔNE : Vénissieux (PC), Vaulx-en-Velin (PC)
SEINE-MARITIME : Saint-Etienne-du-Rouvray (PC) ; Le Havre (PC) ; Dieppe (PC)
YVELINES : Trappes (PC)
ESSONNE : Massy (PS)
HAUTS-DE-SEINE : Nanterre (PC), Malakoff (PC), Gennevilliers (PC), Bagneux (PC)
SEINE-SAINT-DENIS : Stains (PC), Saint-Ouen (PC), Saint-Denis (PC), Pantin (PC), Montreuil (PC), La Courneuve (PC), Bobigny (PC), Bagnolet (PC), Aubervilliers (PC)
VAL-DE-MARNE : Vitry-sur-Seine (PC), Villejuif (PC), Ivry-sur-Seine (PC), Alfortville (PS)

Villes où M. Le Pen a obtenu moins de 10 % des voix

ALLIER : Montluçon (PC)
CALVADOS : Caen (UDF)
CANTAL : Aurillac (PS)
CHARENTE-MARITIME : La Rochelle (Rad.)
CORRÈZE : Brive-la-Gaillarde (div. d.)
CÔTES-D'ARMOR : Saint-Brieuc (PS)
DORDOGNE : Périgueux (RPR)
FINISTÈRE : Quimper (PS), Brest (PS)
GIRONDE : Talence (UDF)
ILLE-ET-VILAINE : Rennes (PS)
LOIRE-ATLANTIQUE : Saint-Nazaire (MDC), Rézé (PS), Nantes (PS)
MAINE-ET-LOIRE : Cholet (UDF), Angers (div. g.)
MAYENNE : Laval (PS)
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Anglet (UDF)
YVELINES : Saint-Germain-en-Laye (RPR), Montigny-le-Bretonneux (UDF)
DEUX-SÈVRES : Niort (PS)
VENDÉE : La Roche-sur-Yon (PS)
VIENNE : Poitiers (PS)
HAUTE-VIENNE : Limoges (PS)
HAUTS-DE-SEINE : Neuilly-sur-Seine (RPR), Meudon (UDF), Boulogne-Billancourt (RPR)
VAL-DE-MARNE : Ivry-sur-Seine (PC)

Villes où ni la droite ni la gauche ne sont majoritaires et où le Front national a obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés

AIN : Bourg-en-Bresse (UDF)
AISNE : Saint-Quentin (PC)
HAUTES-ALPES : Gap (UDF)
ALPES-MARITIMES : Nice (RPR), Grasse (UDF)
ARDENNES : Charleville-Mézières (PS)
AUBE : Troyes (RPR)
AUDE : Narbonne (div.d.), Carcassonne (RPR)
BOUCHES-DU-RHÔNE : Vitrolles (PS), Salon-de-Provence (UDF), Martigues (PC), Marseille (ex. maj. prés.), Marignane (UDF), La Ciotat (UDF), Istres (PS), Aubagne (PC), Arles (RPR), Aix-en-Provence (PS).
CHARENTE : Angoulême (UDF)
CHER : Bourges (PC)
CÔTE-D'OR : Dijon (RPR)
DOUBS : Besançon (PS)
DRÔME : Valence (PS), Romans-sur-Isère (PS)
EURE : Evreux (PC)
EURE-ET-LOIR : Dreux (RPR), Chartres (div. g.)
HAUTE-CORSE : Bastia (Rad.)
GARD : Nîmes (UDF), Alès (div. g.)
HAUTE-GARONNE : Toulouse (UDF)
GIRONDE : Pessac (PS), Mérignac (PS), Bordeaux (RPR)
HÉRAULT : Sète (UDF), Montpellier (PS), Béziers (PS)
ILLE-ET-VILAINE : Saint-Malo (UDF)
INDRE : Châteauroux (PS)
INDRE-ET-LOIRE : Tours (div.d.), Joué-lès-Tours (UDF)
ISÈRE : Grenoble (RPR)
LOIR-ET-CHER : Blois (PS)
LOIRE : Saint-Etienne (UDF), Saint-Chamond (RPR), Roanne (PS)
LOIRET : Orléans (PS)
LOT-ET-GARONNE : Agen (UDF)
MAINE-ET-LOIRE : Saumur (RPR)
MARNE : Reims (RPR), Châlons-sur-Marne (PC)
HAUTE-MARNE : Saint-Dizier (PS)
MEURTHE-ET-MOSELLE : Nancy (UDF), Vandœuvre-lès-Nancy (PS)
MORBIHAN : Vannes (UDF), Lorient (PS)
MOSELLE : Thionville (PC), Metz (div.d.)
NORD : Wattrelos (PS), Villeneuve-d'Asq (PS), Valenciennes (div.d.), Tourcoing (PS), Roubaix (UDF), Maubeuge (PS), Marcq-en-Barœul (RPR), Lille (PS), Dunkerque (PS), Douai (RPR), Cambrai (RPR)
OISE : Creil (PS), Compiègne (RPR), Beauvais (PS)
PAS-DE-CALAIS : Lens (PS), Calais (PC), Boulogne-sur-Mer (div.d.), Arras (PS)
PUY-DE-DÔME : Clermont-Ferrand (PS)
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Pau (PS), Bayonne (UDF)
HAUTES-PYRÉNÉES : Tarbes (PC)
PYRÉNÉES-ORIENTALES : Perpignan (UDF)
BAS-RHIN : Strasbourg (PS)
HAUT-RHIN : Mulhouse (PS), Colmar (UDF)
RHÔNE : Villeurbanne (PS), Saint-Priest (PS), Rieux-la-Pape (UDF), Lyon (Div.d.), Bron (PS)
SAÔNE-ET-LOIRE : Mâcon (PS), Chalon-sur-Saône (RPR)
SARTHE : Le Mans (div. g.)
SAVOIE : Chambéry (PS)
SEINE-MARITIME : Rouen (UDF), Le Havre (PC), Dieppe (PC)
SEINE-ET-MARNE : Melun (RPR), Meaux (PS), Chelles (RPR)
YVELINES : Sartrouville (div.d.), Poissy (RPR), Montigny-le-Bretonneux (UDF), Mantes-la-Jolie (PS), Les Mureaux (PS), Conflans-Sainte-Honorine (PS)
DEUX-SÈVRES : Niort (PS)
SOMME : Amiens (UDF)
TARN : Castres (RPR), Albi (PS)
TARN-ET-GARONNE : Montauban (PS)
VAR : Toulon (UDF), La Seyne-sur-Mer (RPR), Hyères (div.d.), Fréjus (UDF)
VAUCLUSE : Avignon (PS)
VIENNE : Châtellerault (PS)
VOSGES : Epinal (RPR)
YONNE : Auxerre (MDR)
TERRITOIRE-DE-BELFORT : Belfort (MDC)
ESSONNE : Viry-Châtillon (UDF), Savigny-sur-Orge (RPR), Sainte-Geneviève-des-Bois (div. g.), Evry (PS), Corbeil-Essonne (PC)
HAUTS-DE-SEINE : Suresnes (RPR), Montrouge (UDF), Issy-les-Moulineaux (UDF), Colombes (PC), Clichy (PS), Clamart (UDF), Asnières (RPR), Antony (RPR)
SEINE-SAINT-DENIS : Villepinte (RPR), Tremblay-en-France (PC), Sevran (PC), Rosny-sous-Bois (UDF), Noisy-le-Sec (PC), Noisy-le Grand (UDF), Neuilly-sur-Marne (PS), Livry-Gargan (PS), Le Blanc-Mesnil (PC), Gagny (RPR), Epinay-sur-Seine (PS), Drancy (PC), Bondy (PS), Aulnay-sous-Bois (RPR).
VAL-DE-MARNE : Maisons-Alfort (UDF), Fontenay-sous-Bois (PC), Créteil (PS), Choisy-le-Roi (PC), Champigny-sur-Marne (PC).
VAL-D'OISE : Sarcelles (RPR), Garges-lès-Gonesse (PC), Franconville (UDF), Cergy (div. g.), Argenteuil (PC).

Le bon score d'Edouard Balladur à Lourdes conforte la situation de Philippe Douste-Blazy

LOURDES
de notre correspondant

A trois mois des élections municipales de mars 1989, Philippe Douste-Blazy n'était encore à Lourdes que le petit-fils du sénateur Antoine Béguère, maire de la ville sainte de 1952 à fin décembre 1960 et président du club de rugby de la belle époque des frères Prat. Ce professeur de cardiologie de trente-six ans ne se doutait pas qu'il allait battre François Abadie, un monument du radicalisme, ancien secrétaire d'Etat au tourisme dans les premiers gouvernements de Pierre Mauroy, et que, dans la foulée il deviendrait député européen, conseiller régional, conseiller général, député, ministre délégué à la santé et dernier porte-parole du gouvernement d'Edouard Balladur.

Philippe Douste-Blazy a gagné toutes les élections au premier tour. Dans sa ville, la liste CDS de Simone Veil aux élections européennes de 1989 a atteint son record national avec 47,47 % des voix et, en 1994, la liste de son ami Dominique Baudis a atteint près de 42 %. Enfin, au premier tour de l'élection présidentielle, dimanche, le premier ministre a atteint à Lourdes, en bonne partie grâce à son soutien, le score flatteur de 28,28 %, plus de dix points au-dessus de son niveau national.

Sa carrière éclair, Philippe Douste-Blazy la doit à ses ascendances familiales, à sa séduction médiatique et à son intelligence politique qui l'a fait nommer, en décembre 1994, secrétaire général du CDS. Premier succès lourd de signification : à l'automne 1988, Philippe Douste-Blazy négocie un accord « historique » avec José Marthe, l'homme fort du RPR des Hautes-Pyrénées. Après deux tentatives infructueuses contre la citadelle radicale de Lourdes, le chef de file de l'opposition locale laisse le champ libre à Philippe Douste-Blazy, pour se mettre en réserve et se consacrer à son poste de prédilection, la vice-présidence de la région Midi-Pyrénées.

Jusqu'à dimanche, les partisans du chiraquien José Marthe rêvaient d'un retournement de situation et menaçaient le balladurien Philippe Douste-Blazy d'une lutte fratricide aux municipales de juin. Evoqué il y a un mois, cet hypothétique duel n'aura pas lieu. *« Il y aura une liste unique UDF-RPR à Lourdes »*, assure aujourd'hui le maire de Lourdes.

DISCRÉTION

Sondages en main, il avait déjà convaincu, au cours de tractations secrètes, José Marthe de rester un allié plutôt qu'un adversaire. Au surplus, les résultats de dimanche ont montré une stagnation des voix chiraquiennes à Lourdes : 22,76, % contre 22,56 % en 1988. Les inconditionnels de José Marthe ne sont donc pas dans la position de force qu'ils espéraient pour demander son retour sur la scène municipale, sous la forme d'une place de numéro deux derrière Philippe Douste-Blazy, poste, semble-t-il, réservé en fait au « dauphin » du ministre, Jean-Pierre Artiganave (UDF). Malgré cela, Philippe Douste-Blazy se dit prêt à renouveler largement sa liste. Il réservera des places de choix au RPR.

Dans les Hautes-Pyrénées, balladuriens et chiraquiens ont tout fait pour éviter une cassure définitive, au moment où ils vont devoir préserver les villes de Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Lannemezan, Argelès-Gazost, et tenter d'arracher Tarbes au PC. A Lourdes, Philippe Douste-Blazy ne devrait pas être inquiété et ne devrait pas avoir besoin des 10,67 % de suffrages obtenus dimanche par le Front national. La gauche, elle, n'est créditée que de 28 % : elle a connu une érosion de seize points pendant le septennat ! Celui que l'on disait secoué par une succession de faits divers – qui ont frappé son entourage municipal –, contesté dans divers projets d'aménagement de la ville sainte, a franchi avec un bonheur inespéré – par candidat interposé – l'épreuve du premier tour de l'élection présidentielle. Sur le plan national, il mise aussi sur la réconciliation afin de *« gagner la bataille du second tour »* et afin de rester, lui-même, abonné aux succès politiques.

Jean-Jacques Rollat

■ **MUNICIPALES** : le maire d'Ecrouves (Meurthe-et Moselle), Francis Michel (DVG), âgé de soixante-neuf ans, a présenté sa démission, a indiqué la préfecture mardi 25 avril, en signe de protestation contre les 25,44 % obtenus par le Front national dans sa commune au premier tour de l'élection présidentielle. *« J'ai vu l'extrême droite arriver au pouvoir en Allemagne par les voies de la démocratie et je ne supporte pas cette dérive dans mon pays. J'ai peur. Je veux, en démissionnant, sensibiliser les habitants de ma commune »*, a déclaré M. Michel. Le maire, ancien résistant de confession israélite, a encore indiqué que sa famille avait été déportée en Allemagne en passant par Ecrouves, où se trouvait un centre de tri en direction de Drancy.

■ **DÉCENTRALISATION** : *« La décentralisation n'a pas suffisamment permis un contrôle efficace des citoyens sur le fonctionnement des collectivités locales. Il faut revoir les règles de la démocratie locale et veiller à circonscrire le risque d'explosion fiscale »*, a déclaré mardi 25 avril Jean-Pierre Balligand, député (PS) de l'Aisne et président du Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP). Le CNERP fédère les comités d'expansion et les agences de développement : 15 régionaux, 68 départementaux, 23 locaux.

TOXICOMANIE Une circulaire des ministères de la santé et de la justice doit être publiée dans les prochains jours, elle vise à renforcer le dispositif légal d'alternatives à l'incarcération pour les toxicomanes. Le système de l'injonction thérapeutique, qui permet au procureur de proposer à un usager de drogues interpellé de suivre un traitement moyennant l'abandon des poursuites pénales, revient à l'ordre du jour. ● LES MAGISTRATS du tribunal de Lille, qui ploient sous le nombre de dossiers impliquant des usagers de drogues, ont fixé avec la direction des douanes des seuils en deçà desquels les personnes interpellées s'exposent à une simple amende, instaurant ainsi une dépénalisation de fait de l'usage de stupéfiants. ● A LA MAISON D'ARRÊT de Loos-les-Lille, près du quart des détenus ont été incarcérés pour infraction à la législation sur les stupéfiants.

Le gouvernement souhaite éviter la prison aux toxicomanes

Mme Veil et M. Méhaignerie encouragent la formule de l'injonction thérapeutique, qui offre à l'usager de drogues interpellé l'abandon des poursuites pénales en échange d'un suivi médical

UN MALADE et un délinquant : le législateur a fait de l'usager de drogues deux personnes en une seule. Articulant des mesures de répression et de soins, la loi du 31 décembre 1970 de lutte contre l'usage et le trafic de stupéfiants introduisait dans son article L. 628-1 la formule de l'injonction thérapeutique, qui permet aux *« personnes ayant fait un usage illicite de stupéfiants de subir une cure de désintoxication ou de se placer sous une surveillance médicale »* et de voir, en échange, abandonner les poursuites pénales à leur encontre.

Depuis vingt-cinq ans, médecins et magistrats n'en finissent pas de discuter l'efficacité de ce procédé. Dans un rapport remis aux autorités sanitaires le 3 février, la commission de réflexion sur les drogues et la toxicomanie, présidée par le professeur Roger Henrion, critiquait le dispositif, exclusivement laissé à la discrétion des procureurs de la République, et dénonçait un *« régime juridique très particulier »* qui aurait joué *« un rôle dans le désengagement des médecins face à la toxicomanie, mais aussi et surtout face aux toxicomanes »* (*Le Monde* du 4 février).

A la différence de la loi de 1970, les dix-huit « sages » opéraient par ailleurs une distinction entre usagers de drogues plus ou moins dangereuses. Ils ont estimé que *« l'usage simple n'entraîne pas toujours, par lui-même, la dépendance »*, pour en déduire que *« la cure ne peut concerner des usagers simples, en grande majorité fumeurs de cannabis* (...), *quand des pratiques beaucoup plus dangereuses, telles que la « défonce » à l'alcool et aux médicaments, restent impunies »*.

Dans un tel contexte, une circulaire conjointe des ministères de la santé et de la justice sera publiée dans les tout prochains jours. Elle vise à renforcer les alternatives à l'incarcération en harmonisant les pratiques contrastées de l'injonction thérapeutique. Elle rappelle les moyens juridiques à la disposition des magistrats pour abandonner l'action publique et renvoie ainsi implicitement à deux catégories d'usagers définies en fonction des produits utilisés : le procureur peut classer l'affaire sans suite avec signalement à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, classer sans suite avec un simple avertissement – les amateurs de cannabis sont ici concernés – ou il peut proposer



une injonction thérapeutique – ici, ce sont les toxicomanes « lourds », dépendants de l'héroïne ou de la cocaïne par voie intraveineuse, et les polytoxicomanes associant alcool et médicaments qui sont visés. Le texte gouvernemental pose en substance le principe d'un délai le plus bref possible entre le prononcé de la mesure et l'intervention sanitaire. Fait important, il affirme que la prise en charge médicale, qui s'impose seulement *« lorsque l'état de l'usager le justifie »*, doit s'accompagner *« d'un suivi psychologique et d'un suivi social »*.

Visant à encourager les alternatives sanitaires aux poursuites pénales et à l'incarcération, cette circulaire n'est cependant pas la première du genre. Le système n'a jamais véritablement fonctionné avant 1987. Les réticences respectives des magistrats et des médecins à travailler de concert, leurs divisions autour de la notion de soins sous contrainte et le manque de moyens expliquent en partie cette désaffection. Le 12 mai 1987, Albin Chalandon, alors ministre de la justice, avait déjà décidé de relancer la formule en publiant une circulaire qui distinguait *« l'usager occasionnel »* promis à un simple avertissement, de *« l'usager d'habitude »* à qui peut s'appliquer la mesure d'injonction. Il y ajoutait *« l'usager en situation irrégulière »* et insistait sur la nécessaire collaboration entre services judiciaires et sanitaires.

Le 15 février 1993, Michel Vauzelle, alors ministre de la justice, et Bernard Kouchner, alors ministre de la santé et de l'action humanitaire, signaient une nouvelle circulaire visant à *« généraliser sur l'ensemble du territoire national le recours à l'injonction thérapeutique »* et demandaient aux magistrats de leur fournir un bilan chiffré avant la fin de l'année.

Sur 51 657 personnes interpellées en 1993 pour infraction à la législation sur les stupéfiants, dont 28 351 en possession de cannabis, les trois quarts l'ont été pour usage simple ou usage-revente. 6 149 injonctions thérapeutiques ont été prononcées la même année (4 951 personnes se sont effectivement présentées), en augmentation par rapport à 1992 (4 935). La commission Henrion a cependant estimé qu'en 1993 *« un tiers seulement* [des injonctions] *ont abouti à un résultat satisfaisant »*.

« On s'est aperçu que pour 59 % des personnes, l'injonction thérapeutique avait constitué un premier contact avec le système de soins, plaide Etienne Apaire, magistrat détaché à la délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, responsable du service parisien des injonctions thérapeutiques entre 1990 et 1992. *L'apparition du sida a également changé les mentalités, et ces dossiers sont de plus en plus souvent confiés à de jeunes magistrats. »* Des moyens budgétaires ont en outre été dégagés et des logiciels informatisés mis à la disposition des parquets. Restent encore de grandes disparités régionales et surtout, conclut le magistrat, *« un manque cruel d'accompagnement et de suivi social »*.

Laurence Folléa

A Lille, une dépénalisation de fait de la consommation de drogues...

LILLE
de notre envoyée spéciale

Dans le brouhaha de la salle d'audience, leurs voix s'entendent à peine. *« A l'époque, on consommait chacun à peu près un demi-gramme par jour,* murmure Angélique, vingt-deux ans. *On partait l'acheter en Hollande, souvent à Rotterdam. »* Debout à ses côtés, Frédéric, vingt-cinq ans, garde les yeux obstinément fixés sur le sol. *« Quelquefois,* ajoute-t-il, *on dépannait des copains. »* Arrêtés en février 1993 avec dix grammes d'héroïne en poche, ils ont avoué quatre ou cinq voyages en Hollande. Derrière son pupitre de béton brut, le président du tribunal feuillette le dossier. *« Vous avez passé deux mois en détention provisoire,* note-t-il à l'attention d'Angélique, *et vous, monsieur, quatre mois et demi. Pourtant, vous n'avez jamais été entendus au fond et il y a peu d'investigations. C'est une instruction "light"... »* Finalement, le tribunal décide de couvrir la détention provisoire. *« C'est un simple avertissement »*, commente un juge.

A Lille, bien des magistrats sont découragés. Fatigués de voir défiler à longueur d'audience des jeunes qui peuvent s'approvisionner sans difficultés à trois heures de voiture de la frontière. Blasés de voir le trafic renaître indéfiniment dans les quartiers périphériques de Lille, où les drogues nourrissent une véritable économie parallèle. En dix ans, le nombre d'affaires de stupéfiants a été multiplié par dix. Selon le procureur de la République, Olivier Guérin, la moitié des personnes déférées au tribunal sont toxicomanes. *« Quand je suis arrivé de Caen, en 1988, ce fut un choc,* raconte le procureur adjoint, Alain Lallement. *Je n'avais jamais vu autant d'affaires de drogue. Regardez cette pile de dossiers sur mon bureau. Ce sont les réquisitoires définitifs de renvoi devant le tribunal correctionnel des neuf derniers mois : 41 dossiers, 27 affaires de stupéfiants, soit 65 % ! »*

Lille dépense depuis quelques années une énergie folle dans la lutte contre le trafic de stupéfiants. En 1994, dans le seul département du Nord, la douane a saisi 145 kilos d'héroïne, 60 de cocaïne, 15 de crack, 1 800 de cannabis et 35 d'amphétamines. Au total, près de 5 200 personnes ont été interpellées. *« Les 900 douaniers des services de surveillance sont équipés de chiens, de trousses de tests, d'analyseurs d'urine, de moyens d'analyse des particules et de sondeurs de réservoirs par ultrasons,* souligne le directeur interrégional des douanes, Adrien Wicart. *Nous réalisons près de 45 % des saisies françaises d'héroïne et la moitié des saisies françaises d'amphétamines et d'ecstasy ! »* Cette intense activité nourrit sans discontinuer les audiences du palais de justice. *« La drogue a envahi notre horizon »*, constate simplement le président du tribunal, Jean-Pierre Delzoide.

> Face à une marée qui ne cesse de monter, le parquet a bien été obligé de faire un choix : il encourage les transactions douanières et recourt aux procédures rapides

Face à cette marée qui ne cesse de monter, le parquet de Lille a rapidement été obligé de faire des choix. *« Dans le Nord, la délinquance est supérieure à celle de la Seine-Saint-Denis,* souligne le procureur Olivier Guérin. *En 1994, la police et la gendarmerie ont ainsi recensé 133 000 faits avec une part importante d'affaires de stupéfiants ! Avec un parquet qui compte dix-neuf magistrats, il est clair qu'il est impossible de tout traiter. »* Sauf cas exceptionnels, les simples consommateurs de stupéfiants ne sont jamais poursuivis : à Lille, la répression de l'usage n'est pas une priorité de la politique pénale.

Toujours dans le souci de ne pas encombrer les tribunaux, le parquet général de Douai et la direction interrégionale des douanes ont décidé d'instaurer une dépénalisation de fait de la consommation de drogues en fixant des seuils pour les transactions douanières. Lorsque la saisie est inférieure au barème, les douaniers se contentent d'une simple transaction : la personne interpellée n'est pas déférée à la justice, mais elle paye une amende d'une fois et demie la valeur de la revente. Pour l'héroïne et la cocaïne, les seuils ont été fixés à trois grammes, pour l'herbe de cannabis à 100 grammes, pour la résine de cannabis à 75 grammes et pour les amphétamines, l'ecstasy ou le LSD à dix doses. *« La transaction n'a lieu que s'il s'agit d'un simple consommateur muni d'une pièce d'identité, non récidiviste, non revendeur et non recherché par la police,* précise M. Wicard. *Cette procédure permet de sanctionner l'auteur de l'infraction tout en évitant d'encombrer les palais de justice. »*

Pour le reste, qu'il s'agisse de cession, d'importation ou de trafic, le parquet de Lille préfère les procédures rapides. En 1994, sur les 1 400 personnes condamnées par le tribunal de Lille, 950, soit près de 70 %, ont été jugées au terme d'une comparution immédiate ou d'une convocation par officier de police judiciaire (COPJ), deux procédures qui évitent le long détour par les cabinets d'instruction. *« Dans les affaires simples, si les personnes sont domiciliées dans le ressort, notre but est d'aller vite,* souligne M. Guérin. *La procédure est parfois un peu sommaire, mais elle nous permet d'éviter l'engorgement du tribunal et la multiplication des détentions provisoires. »* Toujours au nom de la rapidité, le parquet a mis en place des *« COPJ douanières »* : lorsque les quantités de drogue sont faibles, le toxicomane est déféré au tribunal sur la seule base de l'infraction douanière. Le dossier soumis aux juges correctionnels contient alors uniquement le procès-verbal dressé par les douanes.

Cette politique a permis de soulager des cabinets d'instruction submergés : Bruno Dieudonné, qui est l'un des huit magistrats instructeurs de Lille, suit ainsi 180 dossiers et 75 détenus. *« Il y a quelques années, dans les affaires de drogue, l'information judiciaire était la règle et la procédure rapide l'exception,* remarque-t-il. *Maintenant, c'est plutôt le contraire. Les juges d'instruction étaient demandeurs parce que les dossiers de stupéfiants sont difficiles à monter, mais, aujourd'hui, il me semble qu'on est allé trop loin. Il y a en comparution immédiate des affaires de trafic qui auraient mérité des investigations. »* Certains juges correctionnels partagent son analyse. *« Avec les procédures rapides, nous jugeons des quantités, pas des personnes,* regrette le vice-président du tribunal, Jean-Pierre Bernard. *Souvent, les dossiers ne contiennent ni investigations ni enquêtes de personnalités. »*

Contrairement à ce que certains affirment, la justice lilloise est loin de faire preuve de laxisme. *Justice*, la revue du Syndicat de la magistrature, avait publié en janvier une note de jurisprudence de la cour d'appel de Douai illustrant la sévérité des peines infligées par les sept juridictions du ressort : en 1992, le tribunal d'Avesnes-sur-Helpe a ainsi prononcé sept ans d'emprisonnement pour 125 grammes d'héroïne, celui de Valenciennes quinze ans pour 5,7 kilos d'héroïne, celui de Lille cinq ans pour 30 grammes d'héroïne. Au cours des neuf premiers mois de 1994, à Lille, 129 personnes ont été condamnées à des peines de plus de trois mois d'emprisonnement. *« L'action du tribunal de Lille est sans faiblesse »*, résume le procureur, M. Guérin.

Mais, malgré cette mobilisation, les magistrats ont souvent l'impression de *« construire des villes de sable »*. Dans une région où le trafic n'est pas le fait d'une puissante mafia mais le fruit d'une multitude de réseaux de voisinage qui peuvent s'approvisionner aisément à trois heures de voiture de Lille, le combat est sans fin : comment empêcher un consommateur ou un petit traficant d'aller acheter à Amsterdam ou Rotterdam des produits qu'il peut revendre cinq ou six fois plus cher une fois la frontière franchie ? *« La lutte doit sans cesse être recommencée »*, soupire le président, M. Delzoide.

Mobilisés par ces infractions de rue qui exaspèrent la population et troublent *« l'ordre public »*, beaucoup de magistrats lillois regrettent de ne pouvoir prêter attention à des souffrances sociales moins visibles qui nécessitent, de la part de la justice, une politique volontariste. *« Il faudrait garder une capacité d'intervention sur les autres délinquances mais ce n'est pas facile,* regrette ainsi le procureur adjoint, M. Lallement. *Les stupéfiants nous absorbent tellement que nous avons du mal à traiter en profondeur des phénomènes aussi importants que la maltraitance, les agressions sexuelles ou la délinquance financière. »*

Anne Chemin

★ *Justice*, revue du Syndicat de la magistrature, BP 155, 75523 Paris, Cedex 111.

« Ici, les détenus se racontent des histoires de came »

LILLE
de notre envoyée spéciale

Sur la porte d'entrée de la maison d'arrêt, une affichette blanche avertit les familles qui se rendent au parloir. *« Les visiteurs sont informés que sur instruction du procureur de la République, il sera procédé à des contrôles inopinés en vue de la recherche de produits stupéfiants. »* Les parents de détenus passent et repassent devant la porte en jetant un œil distrait sur la feuille dactylographiée. *« C'est vrai, ici, la drogue passe facilement »*, note simplement une mère qui attend les visites.

La maison d'arrêt de Loos-les-Lille, avec ses 542 places, compte en moyenne plus de 1 100 détenus. Près du quart d'entre eux sont incarcérés pour infraction à la législation sur les stupéfiants et 45 % reconnaissent une consommation régulière de drogue. *« La toxicomanie génère,* note le directeur, Jean-Louis Daumas, *une certaine forme de violence – des bagarres et des règlements de comptes – mais en même temps, les détenus toxicomanes sont cassés. Souvent, ils n'ont envie de rien. »*

Malgré les fouilles, la drogue circule parfois en détention. Outre l'inspection régulière des cellules par les chiens des douanes, les permissions sont surveillées de près : avant leur départ, les détenus sont avertis par lettre qu'ils pourront faire l'objet d'un contrôle d'urine à leur retour. *« Pour l'instant, la consommation est interdite par la loi, ce dont je me félicite,* note M. Daumas. *Mon travail, c'est de le leur rappeler. Ceux qui l'enfreignent s'exposent à des poursuites disciplinaires et, pour ceux qui détiennent de la drogue, à une saisine du parquet. »*

Depuis 1988, la maison d'arrêt compte une antenne toxicomanie qui dépend du centre hospitalier régional de Lille. Composée d'un psychologue, d'une secrétaire, d'un éducateur et d'une assistance sociale – certains de ces postes ne sont pas pourvus –, elle assure une mission d'accueil, d'information et de préparation à la sortie. *« Ce travail est de plus en plus difficile,* note cependant le psychologue, Patrick Véteau. *En 1988, lorsque 15 % des entrants se déclaraient toxicomanes, nous les rencontrions systématiquement à leur arrivée. Aujourd'hui, avec 45 %, c'est impossible : ils sortent avant qu'on ait pu les voir. Nous nous contentons donc de diffuser des informations par écrit aux entrants, de relancer par écrit les toxicomanes, et de répondre à ceux qui demandent des entretiens. »*

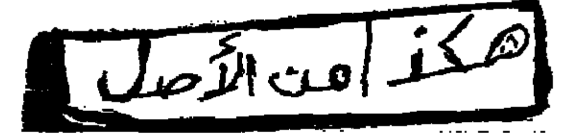
Ces contacts permettent de préparer une sortie, de provoquer un déclic ou de faire sentir l'intérêt d'un travail, mais la tâche n'est pas aisée : la plupart des détenus quittent la maison d'arrêt au bout de trois mois. La présence massive de toxicomanes rend, en outre, toute rupture avec le monde des stupéfiants très aléatoire. *« Ici, les détenus retrouvent leurs copains de galère et se racontent des histoires de came toute la journée,* ajoute M. Véteau. *Pour rompre, il faudrait qu'ils restent isolés en cellule. Et ça, c'est extrêmement difficile. »*

A. C.

L'incitation aux soins

Afin de permettre à des toxicomanes délinquants de s'intégrer dans un dispositif de soins, l'Association pour l'information sur les drogues (AIDE) a mis en place à Lille, en décembre 1993, un programme *« santé-justice »* qui repose notamment sur *« l'incitation aux soins »*. Le parquet de Lille peut ainsi adresser les toxicomanes à AIDE tout en leur donnant une date d'audience à six mois pour l'infraction pour laquelle ils sont poursuivis. Lors de l'audience, les juges sont invités à prendre en compte le travail accompli pendant les six mois. AIDE, qui, outre le directeur, José Bayer, comprend un psychologue, un médecin, une assistante sociale, une éducatrice et une secrétaire, propose des consultations médicales et psychologiques, organise des hébergements d'urgence, fournit des renseignements juridiques et propose des *« contrats thérapeutiques »*. Cette approche pragmatique fondée sur une certaine contrainte tranche avec l'attitude de la plupart des intervenants en toxicomanie, qui privilégient la neutralité du soignant et l'émergence d'une véritable demande de soins.

aux toxicomanes



L'ancien vice-président de l'OM Jean-Louis Levreau a été placé en garde à vue

L'extradition de l'« intermédiaire » croate Ljubo Barin relance l'enquête sur les comptes du club

L'ancien vice-président de l'OM, Jean-Louis Levreau, était toujours en garde à vue, mercredi matin 26 avril, dans les locaux de la brigade financière. Il devait être questionné sur certaines opérations ayant permis l'« *évasion* » de fonds du club vers des comptes suisses. Cette interpellation survient peu après l'extradition et l'incarcération de l'intermédiaire croate Ljubo Barin, soupçonné d'avoir servi de « *facturier-banquier-corrupteur* ».

TROIS ANS après l'ouverture d'une information judiciaire sur les comptes de l'Olympique de Marseille, l'enquête conduite par le juge d'instruction Pierre Philippon vient de connaître une brutale accélération. Mardi 25 avril, dans l'après-midi, les policiers de la brigade financière de Marseille ont interpellé l'ancien vice-président du club, Jean-Louis Levreau, et l'ont placé en garde à vue.

Homme de confiance de Bernard Tapie à l'OM, M. Levreau cumula durant plusieurs années sa fonction de vice-président du club avec celle de rédacteur en chef du quotidien *Le Provençal*, et était à ce point demeuré proche de son ancien « patron » que l'administrateur judiciaire désigné pour assurer la gestion du club avait dû le sommer, le 8 avril, d'y « *cesser toutes fonctions* ». Depuis le retour récent de plusieurs commissions rogatoires internationales, les enquêteurs soupçonnent M. Levreau d'une autre forme de mélange des genres : son nom serait apparu au cours des investigations menées par la justice suisse, lors de la mise au jour de montages financiers ayant permis l'« *évasion* » de plusieurs millions de francs des caisses du club vers certains comptes helvétiques.

Dans un rapport de synthèse rendu au juge Philippon le 2 février 1994, la brigade financière marseillaise chiffrait à plus de 80 millions de francs les sommes extraites – entre 1987 et 1990 – de la comptabilité de l'OM par le biais « *de fausses factures et de paiements injustifiés* ». Ces découvertes ont entraîné la mise en examen de M. Tapie pour « *faux, usage de faux, abus de confiance et abus de biens sociaux* » (*Le Monde* du 29 mars 1994). Or l'un des personnages clé cités dans ce rapport, bénéficiaire de plusieurs versements douteux effectués par le club de M. Tapie, avait été arrêté le 23 février en Allemagne, à l'aéroport de Düsseldorf. Cet « *intermédiaire* » bien connu des milieux du football, le Croate Ljubo Barin, vient justement d'être extradé et conduit en France, quelques jours avant l'interpellation de Jean-Louis Levreau.

« RÉMUNÉRATIONS OCCULTES »

Considéré comme l'homme clé des « affaires » du football, Ljubo Barin était visé depuis 1990 par un mandat d'arrêt international du juge d'instruction bordelais Bernadette Pragout, chargée, elle, de l'enquête sur les comptes des Girondins de Bordeaux... Et pour cause : longtemps conseiller de l'ancien président du club bordelais Claude Bez, l'homme d'affaires croate semble avoir été le destinataire d'importantes sommes d'argent liquide régulièrement versées à la veille des matches de Coupe d'Europe disputés par l'équipe girondine. Répertoriés dans la comptabilité du club sous la rubrique « *Frais d'organisation Coupe d'Europe* », voire carrément « *Rémunérations occultes* », ces versements étaient en fait « *destinés aux arbitres* », selon les aveux mêmes des principaux dirigeants bordelais (*Le Monde* daté 26-27 février). Aussi l'« *intermédiaire* » a-t-il été conduit, jeudi 20 avril, jusqu'à Bordeaux, afin d'y être mis en examen par Mme Pragout, pour « *complicité d'abus de confiance et recel* », et placé en détention. Le même jour, le juge Philippon était discrètement venu de Marseille, pour notifier à Ljubo Barin une seconde mise en examen pour « *faux et usage de faux, complicité et recel d'abus de confiance* ».

Avec l'accord du juge Philippon, l'homme d'affaires restera détenu à Bordeaux. Certaines sources proches de l'enquête précisent que cet éloignement forcé possède en outre l'avantage de mettre le Croate à l'abri d'éventuelles « *pressions* ». Son témoignage pourrait, de fait, se révéler capital pour la progression des investigations sur les comptes de l'OM. Les policiers de la brigade financière ont d'ores et déjà établi que l'homme d'affaires avait perçu plus de deux millions de francs (2 093 801 francs exactement) dans des circonstances douteuses, sous couvert de factures visant l'organisation de matches amicaux, le transfert de joueurs ou encore la « *préparation* » de rencontres de Coupe d'Europe, dont les enquêteurs soupçonnent fortement qu'elle puisse avoir revêtu les mêmes formes qu'à Bordeaux...

« *On m'avait dit que Barin s'occupait des arbitres* », avait ainsi expliqué aux policiers l'ancien directeur financier de l'OM, Alain Laroche, dès le mois de novembre 1990. Egalement mis en examen depuis par le juge Philippon, M. Laroche ajoutait alors : « *Je m'étais étonné qu'on le règle en espèces. Je m'en étais ouvert à M. Bernès* [NDLR : l'ancien directeur général de l'OM, mis en cause dans l'affaire du match Valenciennes-OM]. *Barin m'a répondu qu'il avait besoin de ces fonds en espèces, sans autre commentaire. D'autre part, les demandes de remises d'espèces m'étaient souvent formulées sans délai : par exemple, on me donnait la facture le matin et je devais payer le soir, ou la veille pour le lendemain matin...* » Les registres de l'OM attestent que les interventions de Ljubo Barin ont eu lieu à l'approche de matches de Coupe d'Europe de l'OM, au cours de la saison 1989-1990 : l'homme d'affaires a par exemple perçu près de 700 000 francs avant un match Athènes-Marseille – qui avait vu la qualification de l'OM –, puis 310 000 francs au lendemain de cette rencontre, « *sur présentation d'une facture correspondant à des prestations que le club marseillais savait fictives* », écrivaient les policiers dans leur rapport de 1994. Ils notaient en outre qu'à la veille d'un match contre le club danois de Brondby, « *Bernès avait fait réserver une chambre pour Barin au Sofitel du Vieux-Port, là où étaient logés les arbitres italiens, en demandant expressément que cette chambre se trouve au même étage que les arbitres...* » D'où ils déduisaient qu'à l'OM, le Croate jouait le rôle de « *facturier-banquier-corrupteur* ».

Face à la justice, Ljubomir Barin va désormais devoir préciser la nature réelle de ses « *interventions* » pour le compte – entre autres – des clubs marseillais et bordelais. La même question sera posée à un autre « *prestataire de service* » de l'OM, Claude Ghidalia, ancien dirigeant de la régie publicitaire du club, dont le quotidien *Le Méridional*, révélait, mercredi 26 avril, la récente mise en examen pour « *faux, usage de faux et abus de biens sociaux* ». Les explications de ces deux hommes, ajoutées à celles qu'est susceptible de fournir Jean-Louis Levreau, pourraient éclairer les coulisses de la déconfiture financière du club marseillais – qui présente une « *insuffisance d'actifs* » d'au moins 250 millions de francs – en apportant un commencement de réponse à cette question : comment, sous la présidence de Bernard Tapie, le club a-t-il pu remporter autant de titres, attirer autant de spectateurs, percevoir autant de recettes et perdre autant de millions ?

Hervé Gattegno

Le ministre de l'enseignement supérieur modifie des réformes annoncées en 1992 par Lionel Jospin

AVANT DE QUITTER son poste, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur, s'emploie à faire adopter de nouvelles réformes qui, loin de susciter l'unanimité dans la communauté universitaire, pourraient bien causer quelque tracas à son successeur. Les textes proposés, qui concernent le recrutement des universitaires, la réforme du Conseil national des universités (CNU) et l'adaptation de la rénovation des DEUG aux disciplines juridiques, ont la particularité de s'attaquer à des dispositions conçues et mises en œuvre en 1992 par Lionel Jospin.

Le conseil des ministres du mercredi 26 avril devait, en premier lieu, examiner les décrets de modification du recrutement des enseignants-chercheurs et de l'organisation du Conseil national des universités, instance chargée de la nomination et de la promotion des enseignants du supérieur. Ces textes résultent d'un rapport commandé par M. Fillon à l'ancien recteur Maurice Quenet. Le 1er septembre 1994, le ministre s'était engagé à faire adopter cette treizième réforme en dix ans du statut des universitaires. L'opposition résolue des syndicats (SNES-SUP, SGEN-CFDT et CGC) devant le Conseil supérieur de la fonction publique, les réserves de l'Association universitaire pour l'entente et la liberté (Aupel) et de la Conférence des présidents d'université n'ont pas entamé sa résolution.

La principale modification porte sur la suppression des listes de qualification établies par le CNU, dans lesquelles les établissements puisaient l'essentiel de leur recrutement. Pour le ministre, il s'agit d'éviter la situation de « reçus-collés » vécue, en 1994, par environ 7 000 maîtres de conférences et 1 500 professeurs reconnus aptes, mais toujours en attente de nomination. Afin d'adapter l'offre aux emplois disponibles, les établissements effectueront un premier tri de cinq candidats qui devra ensuite être ratifié par le CNU avant le choix définitif par les instances locales. Outre le rétablissement de l'agrégation en pharmacie, un quota de 33 % des postes sera réservé à la voie longue (dix ans) de l'agrégation interne dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion. « *Lourde, complexe, et sujette à contentieux* », cette procédure devrait entrer en application en 1996. Elle s'accompagnera d'une réforme du CNU supprimant les commissions d'appel, modifiant le corps électoral et remplaçant le scrutin proportionnel par le vote majoritaire afin de renforcer le poids des mandarins.

RÉFORME DES ETUDES DE DROIT

« *En arrière toute* » : pour le SGEN-CFDT, cette appréciation s'applique aussi au projet d'arrêté concernant « *l'adaptation de la rénovation pédagogique des DEUG dans les disciplines juridiques* », considéré déjà comme la dernière concession à la frange la plus conservatrice de l'université. Ce texte sera soumis jeudi 27 avril, une semaine à peine après sa présentation, au vote du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser). Conçue en 1992 pour améliorer les études de premier cycle et lutter contre des taux d'échec trop importants, la rénovation n'a pas, à de rares exceptions près, été adoptée dans les facultés juridiques, malgré ses dispositions spécifiques pour ces disciplines.

Profitant du report d'échéance jusqu'en 1996 annoncé par François Fillon dès son arrivée, la conférence des doyens, présidée par Louis Favoreu, de l'université Aix-Marseille-III, s'est attachée à obtenir un régime véritablement « *dérogatoire* ». Dans le nouveau texte, les modules capitalisables – principale disposition de la rénovation des DEUG –, sont remplacés par un enseignement traditionnel annuel, autrement dit le *statu quo*. Les règles du contrôle des connaissances sont également modifiées afin de permettre de remplacer le contrôle continu par l'organisation, en fin d'année, d'épreuves écrites d'admissibilité suivies d'un oral d'admission. En cas de redoublement, le succès dans certaines matières restera acquis. En cas d'échec au DEUG, des passerelles de réorientation seront proposées dans d'autres disciplines.

Ce statut dérogatoire « *risque bien de mettre en danger l'ensemble de la rénovation* ». Pour Sylvain Tranois, élu de la Fédération des associations générales d'étudiants (FAGE) au Cneser, rien ne justifie la précipitation actuelle. Au ministère, on se défend pourtant « *d'avoir voulu porter atteinte à la réforme de 1993* », en précisant qu'il ne s'agit là que de « *dispositions techniques adaptées à la réalité* ». Avec un taux d'encadrement très bas pour un nombre très élevé d'étudiants en droit (« *2 250 enseignants titulaires pour 160 000 étudiants* », note M. Favoreu), l'organisation de travaux dirigés en modules à effectifs réduits ou encore le passage d'épreuves orales pour l'ensemble des étudiants se révélerait impossible. « *La rénovation coûte cher et le ministère n'a pas dégagé de moyens supplémentaires* », précise le président de la Conférence.

En tentant d'échapper au régime du droit commun, les juristes cherchent-ils à renforcer leur statut spécifique dans les universités ? Là n'est pas le principal danger, estime le SGEN-CFDT. A l'exemple de l'affaire des IUT-IUP, il met en garde contre « *un projet qui ne tient aucun compte de la nécessité de combattre les taux d'échec. C'est une régression dont les étudiants sont les victimes* ». Louis Favoreu relève, pour sa part, que « *la France est le seul parmi les pays européens à accueillir aussi facilement ses étudiants* ».

Michel Delberghe

■ **ALCATEL : le parquet de Nanterre a ouvert, à la mi-avril, une nouvelle enquête préliminaire concernant d'éventuelles surfacturations d'Alcatel Câble** aux dépens de l'un de ses principaux clients, EDF, a-t-on appris, mardi 25 avril, de source judiciaire. Le parquet avait déjà ordonné une première enquête préliminaire fin février à la suite d'une lettre de dénonciation d'un ancien cadre de l'agence d'Alcatel Câble à Strasbourg, licencié fin 1994. Selon ce dernier, la filiale d'Alcatel Alsthom, qui est l'un des fournisseurs d'EDF pour les câbles de moyenne tension, aurait vendu à son client des câbles électriques à un prix plus élevé que celui qu'il pratique pour ses installateurs du secteur privé. La nouvelle enquête, confiée à la 8e division de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), vise à tenter d'éclaircir une affaire qualifiée de « *confuse* ».

■ **URGENCES MÉDICALES : un médecin de Centre 15 de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)**, structure qui traite les appels d'urgence, a été condamné, mardi 25 avril, à trois mois de prison avec sursis par le tribunal correctionnel, pour avoir involontairement causé la mort d'un malade, décédé le 12 janvier 1993 des suites d'une rupture du diaphragme. Le malade, un docker de vingt et un ans, était mort à l'hôpital où il venait d'être transporté, après s'être adressé au Centre 15 et avoir attendu pendant plusieurs heures la visite d'un médecin.

■ **SIDA : le nombre des malades du sida en milieu carcéral** a progressé en 1994 pour atteindre 221 personnes, contre 169 en 1993 et 61 en 1988, selon l'enquête « Un jour donné » réalisée pour l'année 1994 par les ministères des affaires sociales et de la justice, rendue publique vendredi 21 avril. Dans le même temps, une diminution sur les sept dernières années du nombre de personnes séropositives asymptomatiques a été observée, malgré une légère hausse entre 1993 (934) et 1994 (1 026). Ces « porteurs sains » étaient 1 774 en 1990.

DISPARITIONS

Don Pullen

L'ivresse pure du clavier

DON PULLEN, pianiste de jazz américain, est mort samedi 15 avril à East Orange (New Jersey).

Fils et neveu de danseurs, chanteurs et guitaristes, né le 25 décembre 1944 à Roanoke (Virginie), Gabriel Don Pullen commence par apprendre le piano avec son cousin Clyde Fats Wright avant de poursuivre son éducation dans les collèges de Charlotte, en Caroline-du-Nord, où est né Coltrane. A Chicago, il entre dans le mouvement d'avant-garde conduit par Muhal Richard Abrams : l'AACM – Association for the Advancement of Creative Musicians –, dont l'Art Ensemble est une pièce mobile.

Il enregistre pour la première fois en 1964 avec une discrète légende new-yorkaise, Giuseppi Logan, saxophoniste, clarinettiste, flûtiste et compositeur, qui a complètement disparu de la circulation depuis vingt ans. Les duos de Don Pullen avec Milford Graves (percussionniste) sont parmi ce qui compte dans le free jazz. Don Pullen continue en contrepoint de jouer de l'orgue dans des groupes moins sauvages ; il accompagne également des stars comme Nina Simone.

C'est dans le quintet du retour de Charles Mingus (1973) qu'il manifeste le mieux une présence explosive et retenue à la fois, le buste courbé sur le clavier, les mains en percussion. Il tourne sous son nom, escorte à partir de ce moment-là tous les inventeurs de la deuxième génération : Sam Rivers, David Murray, Hamiet Bluiett, Beaver Harris... Son quartet coanimé par George Adams, saxophoniste mingusien lui aussi, est un des bons groupes des années 80. Ce qui ne l'empêche pas de se produire aux côtés du très funky Maceo Parker.

Les derniers instants auront été employés à l'entreprise Roots (Arthur Blythe, Chico Freeman, Sam Rivers, Nathan Davis) et au dialogue étroit avec la maladie. La tension maintenue entre une tradition savante et une politique débridée de la liberté, entre l'ivresse pure du clavier et son toucher le plus délicat, entre la force des racines et la misère du corps, dit tout de Don Pullen, personne secrète aux manières aimables, et de sa génération.

Francis Marmande

Pierre Bernard

Le fondateur des éditions Sindbad

PIERRE BERNARD, qui s'est éteint vendredi 21 avril à Paris, des suites d'une longue maladie, restera comme le fondateur, en 1970, des éditions Sindbad, le grand œuvre de sa vie. Par la beauté et la qualité des ouvrages qu'il a publiés – tous consacrés au monde arabe et musulman –, il a marqué le monde de l'édition en France et à l'étranger.

Petit-fils du sculpteur Joseph Bernard – dont certaines œuvres sont exposées au Musée d'Orsay –, il était né en 1940 à Millau (Aveyron). Il quitte le collège à quinze ans pour apprendre la typographie et acquiert la passion du livre. Incorporé sous les drapeaux en 1960, il est marqué par la guerre d'Algérie. Détaché à Radio-Alger, il y produit des émissions culturelles. De retour à Paris, il crée une revue d'avant-garde, *Mammouth*, qui lui vaut sa première vitrine chez le libraire-éditeur José Corti.

Le conflit israélo-arabe de 1967 lui révèle l'ignorance des Européens pour la culture arabe. Après une visite au Caire, où il rencontre écrivains, artistes, cinéastes et musiciens, il propose à des éditeurs français une *« grande collection arabe »*. Refus ! Néanmoins, avant de cesser ses activités, Jérôme Martineau accueille deux de ses « trouvailles » : *Construire avec le peuple*, de Hassan Fathi, et *Passage des miracles*, première traduction mondiale de Naguib Mahfouz, qui sera Prix Nobel de littérature en 1988. Pierre Bernard lance alors les éditions Sindbad et ses cinq collections, dont « La Bibliothèque arabe », « La Bibliothèque persane » et « La Bibliothèque de l'islam » – aujourd'hui reprises par Actes Sud.

Les essais des arabisants s'ajoutent aux traductions des textes fondamentaux – anciens, classiques et contemporains –, par exemple la vaste saga du *Roman de Baïbars*, soixante volumes prévus, dont sept sont déjà parus.

Paul Balta

Vladimir Halpérin

Un humaniste suisse

VLADIMIR HALPÉRIN, ancien président de la communauté israélite de Genève et du comité central de la Fédération suisse des communautés israélites, était réputé aussi bien comme humaniste que comme érudit, jusqu'à sa fin, survenue vendredi 24 avril à Genève.

Vladimir Halpérin est né en 1921, à Wiesbaden, au hasard des exils de sa famille, fuyant la Russie, se dirigeant vers la France.

Il accomplit toutes ses études en France : Sciences-po et doctorat ès lettres à la Sorbonne.

Il se réfugie avec les siens en Suisse au moment de l'occupation nazie et très vite se consacre aux activités de l'union mondiale ORT, organisme créé en 1880 à Saint-Pétersbourg pour apporter aux jeunes juifs, à qui les études étaient interdites par le numerus clausus, une formation agricole, artisanale ou industrielle.

Vladimir Halpérin, qui a dirigé pendant trente-six ans l'ORT, n'était certes pas étranger à son essor : l'ORT a mis sur pied 800 programmes de formation, emploie 12 000 professeurs et se charge de la formation de 220 000 jeunes dans 51 pays.

I. V.

Marie Epstein

Une mémoire de la Cinémathèque française

MARIE EPSTEIN, une des très proches collaboratrices d'Henri Langlois, est morte lundi 24 avril dans un hôpital parisien. Elle était âgée de quatre-vingt-quinze ans.

Sœur du cinéaste Jean Epstein, Marie Epstein devient la collaboratrice du producteur Jean-Benoît Lévy et coréalise les sept films signés par celui-ci entre 1930 et 1938 (*Jimmy, Le Cœur de Paris, La Maternelle, Itto, Hélène, La Mort du cygne, Altitude 3200*). Elle rencontre Henri Langlois en 1945, quand celui-ci décide de montrer les films de Jean Epstein. Avec Mary Meerson et Lotte Eisner, elle devient bientôt un des trois côtés du triangle féminin qui entoure et assiste Langlois. A partir de 1953, elle participe à la reconstitution et au contretypage de films muets, notamment ceux de son frère, de Louis Delluc, de Marcel L'Herbier et d'Abel Gance. Membre honoraire de la Cinémathèque, elle est demeurée très active jusqu'à sa mort.

P. M.

■ **GINGER ROGERS**, partenaire mythique de Fred Astaire au cinéma, malade depuis de nombreuses années, est morte mardi 25 avril à son domicile californien, près de Los Angeles. Elle était âgée de quatre-vingt trois ans. *(Lire page 27.)*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 22 avril sont publiés :

● **Aviation** : un décret décrivant les réglementations destinées à assurer la compatibilité des règles applicables à la circulation aérienne générale et à la circulation aérienne militaire.

● **Congé parental** : un décret modifiant le code de la Sécurité sociale et précisant les droits à l'assurance-maladie-maternité pour les assurés sociaux au terme d'un congé parental ou à la fin du versement de l'allocation parentale d'éducation (APE).

● **Pêche** : un décret sur les exonérations de contributions patronales de Sécurité sociale accordées aux entreprises de pêche maritime qui emploient des marins-pêcheurs salariés.

Au *Journal officiel* du dimanche 23 avril sont publiés :

● **Privatisation** : un décret relatif au rachat par NEC Corporation et Motorola Inc. d'une partie du capital de la société informatique Bull.

● **Formation** : un décret relatif aux conditions de gestion des organismes de mutualisation agréés précisant l'affectation des ressources de ces organismes.

Au *Journal officiel* daté lundi 24-mardi 25 avril sont publiés :

● **Rapports administratifs** : une circulaire du premier ministre demandant aux administrations de tirer *« le meilleur profit »* des rapports administratifs, notamment ceux du Conseil d'Etat et du médiateur de la République, ainsi que d'améliorer leur conservation et de faciliter leur accès.

Au *Journal officiel* du mercredi 26 avril est publié :

● **Commissaires enquêteurs** : un arrêté relatif à l'indemnisation des commissaires enquêteurs chargés de conduire les enquêtes prévues par le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Jérôme BÉQUIGNON,
Christine CLÉMENTZ
et leur aîné Victor,
annoncent avec joie la naissance de

Joachim,

à Rome, le 21 avril 1995.

Isabelle et Antoine GERBELLE,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Louise,

le lundi 24 avril 1995.

40, boulevard de Reuilly.
75012 Paris.

Sophie DODART, Fabrice LAVIER,
Thierry et Sonia,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Quentin LAVIER,

le 7 mars 1995.

3420 Gouin Est, apt 12.
H1H 1B5 Montréal Nord.

Pauline et Thibaut,
ont la joie d'annoncer l'arrivée de leur petit frère,

Victor,

né le 21 avril 1995.

Laurence et Jean-Michel DURET.

Décès

« Le présent lui sera patrie de l'errance. »

– Mme veuve Jean Bernard,
sa mère,
M. Joseph Bernard,
M. et Mme Louis Bernard,
Mlle Manon Bernard,
Mme Thérèse Droste,
M. et Mme Christian Charpentier,
M. et Mme Etienne Momège,
ses frères et sœurs,
Ainsi que ses neveux et nièces,
font part du rappel à Dieu de

Pierre BERNARD,
éditeur, fondateur des éditions Sindbad,
officier de l'ordre des Arts et Lettres,
chevalier de l'ordre du Mérite,

le 21 avril 1995.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 26 avril, par le Frère Samuel-Bernard, de la Congrégation des Frères de Saint-Jean, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient de faire-part.
(Lire ci-dessus.)

– L'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD),
Ses 25 000 adhérents,
Son conseil d'administration,
Son président,
tiennent à saluer la mémoire de

Claudine CHONEZ,
poète, correspondant de guerre,
romancière,
journaliste littéraire à l'ORTF,

décédée le 14 avril 1995.

Elle avait été une des toutes premières à adhérer à l'ADMD dès sa fondation en 1980. Cet engagement pour que les lois permettent aux êtres humains de mourir dans la dignité lui paraissait en pleine harmonie avec ses nombreux engagements de toute sorte pour une plus grande dignité de la vie. Quelques semaines avant sa mort, elle protestait encore de toute sa vigueur contre la lenteur de la France à reconnaître ces droits des vivants sur la fin de leur vie.

ADMD, 103, rue La Fayette,
75010 Paris.

(*Le Monde*, daté 23-24 avril.)

– Les familles **DUMARTHERAY** et Van Millingen,
ont la douleur et la tristesse de faire part de la disparition, le 22 avril 1995, de

Flora.

La cérémonie aura lieu le 28 avril, à 14 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

– Mme Muriel Fayolle,
sa mère,
Avril Gelas,
sa fille,
Lancelot Gelas,
son fils,
Frédéric Gelas,
son frère,
Catherine Bidault,
son amie,
Les familles Fayolle et Gelas,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe GELAS,

survenu le 24 avril 1995, à l'âge de quarante et un ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 28 avril, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e.

– Laure de La Vasselais,
sa compagne,
Sébastien et Valérie Grall,
Sa famille, ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Hervé GRALL.

L'enterrement aura lieu au cimetière d'Offranville (Seine-Maritime), le jeudi 27 avril 1995, à 14 h 30.

4, rue des Abbesses,
75018 Paris.

– Noémi Halpérin-Spierer,
Jean Halpérin,
Michel et Esther Halpérin, avec Lionel,
Anne-Emmanuelle et Sophie,
Daniel et Karen Halpérin,
avec Demian, Liv et Shirane,
Miriam et Pierre Dicker-Halpérin,
avec Nathanael, Joel, Larissa et Raphael,
Janine-Horace Halpérin,
et ses enfants,
Ainsi que les famille Spierer, Smidof, de Gunzburg, Lachman,
Les amis et les proches,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher mari, frère, père, beau-père, grand-père, beau-frère, parent et allié,

M. Vladimir HALPÉRIN,

survenu le 24 avril 1995, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont lieu au cimetière israélite de Veyrier, ce mercredi 26 avril, à 14 h 30.

En lieu et place de fleurs, des dons peuvent être adressés à l'association suisse des Amis du Dr Korczak, CCP no 12-21124-6 ou au service social de la communauté israélite de Genève, CCP no 12-5818-8.

13, av. Bertrand,
1206 Genève.

(Lire ci-dessus.)

– Le Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques,
a la tristesse de faire part du décès de leur confrère et ami,

Jacques LECLERC,
directeur de recherches au CNRS,

survenu le 20 avril 1995.

Il s'associe vivement à la douleur de sa famille.

– L'Association française pour la recherche sur l'Asie du Sud-Est (AFRASE),
a la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacques LECLERC,
directeur de recherches au CNRS,
son ancien président (1989-1992),

survenu le 20 avril 1995, à l'âge de cinquante-neuf ans, et s'associe à la douleur de sa famille.

– Le petit Oswaldo,
Martine Cordonnier Nicoletti,
François-Xavier et Annick Nicoletti,
Ainsi que toute sa famille,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Laurent NICOLETTI,

décédé lors d'un accident le 23 avril 1995, à Balbigny, à l'âge de trente-cinq ans.

Après une cérémonie religieuse à Rouanne, le corps sera inhumé dans le caveau familial en Calabre (Italie).

F.X. Nicoletti,
52, route de Florissant,
1204 Genève (Suisse).
M. Cordonnier Nicoletti,
5, ch. Grange-Falquet,
1224 Chêne-Bougeries (Suisse).

– Mme Geneviève Oléron,
son épouse,
Ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Ciaroum,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre OLÉRON,
agrégé de philosophie,
professeur honoraire
de l'université Paris-V,
officier des Palmes académiques,
médaille de bronze du CNRS,
Prix Dagnan-Bouveret
de l'Institut de France,

survenu le 22 avril 1995, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 27 avril, à 10 heures, en la paroisse de Sainte-Bathilde, 43, avenue du Plessis, Châtenay-Malabry (RER B – Station Robinson).

Ni fleurs ni couronne.

Dons pour l'Institut Curie (recherche sur le cancer).

Cet avis tient lieu de faire-part.

47, rue des Chêneaux,
92330 Sceaux.

– Mme Georges Plescoff,
M. et Mme Jean-Marc Plescoff,
M. et Mme Nicolas Plescoff,
Mlle Hélène Plescoff,
ont la tristesse de faire part du décès de

Georges PLESCOFF,
grand officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général
des Finances honoraire,
président fondateur
de la Banque Eurofin,

survenu le 22 avril 1995.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, square du Roule,
75008 Paris.

– Le conseil d'administration et le personnel de la Banque Eurofin,
ont la tristesse d'annoncer le décès de leur président

Georges PLESCOFF,
grand officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général
des Finances honoraire,

survenu le 22 avril 1995.

– Michel Freyche,
président de l'Association française des banques,
Et les membres du conseil,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 22 avril 1995, de

M. Georges PLESCOFF,
grand officier de la Légion d'honneur,
inspecteur général
des Finances honoraire,
ancien président de l'Association
française des banques.

18, rue La Fayette,
75009 Paris.

(*Le Monde* du 26 avril.)

– M. Pierre Renaudin,
son mari,
Coline, Marianne et Camille,
ses filles,
M. et Mme Jean-Pierre Monod,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès le 24 avril 1995, de

Catherine RENAUDIN,
née Monod,

à l'âge de quarante-quatre ans.

Le service religieux aura lieu, dans l'intimité familiale à Villeneuve-la-Comptal (Aude).

« Heureux ceux qui ont faim et soif de justice. »
(Matthieu, 5)

L'Abade,
11520 Saint-Michel-de-Lanès,
Bordevieille,
11400 Villeneuve-la-Comptal.

– Le président et le conseil d'administration,
La direction et tout le personnel de l'Institut technique du porc,
ont la douleur de faire part du décès de leur collaborateur, collègue et ami

Alain VIGNE,
ingénieur agronome,
responsable du pôle économie,

survenu le 22 avril 1995, à Toulouse.

– Sa famille
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

André LORSIGNOL,

survenu dans sa quatre-vingt-douzième année, le 20 avril 1995.

Messes anniversaires

– Le 1er mai 1993,

Pierre Bérégovoy,

retrouvait la paix. Pour célébrer sa mémoire, Gilberte Bérégovoy et ses enfants vous convient à la messe qui sera célébrée le samedi 29 avril 1995, à 19 h 15, en l'église Saint-Pierre de Nevers.

« Dans la nuit de ce monde, le Juste brillera ».

Anniversaires

– En souvenir du 26 avril 1989, notre pensée est auprès de

Léon BARCHMANN.

– Le 27 avril 1945, trois jours après sa libération, mourait d'épuisement et de faim au camp de Flossenburg,

Aaron KARYO,
Auschwitz no 172 731.

Je lui dois la vie rendant son souvenir éternel.

Son neveu David
Auschwitz no 172 825.

– Le 26 avril 1975,

Jean-Paul LEHR,

décédait d'un cancer, à l'âge de trente-cinq ans.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé, s'unissent par la pensée à sa femme Chantal et à ses enfants Christian et Véronique pour se rappeler la personne qu'il était. [illegible]

– Il y a deux ans,

Maxime MALINSKI,

disparaissait.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé.

Manifestations du souvenir

– L'union régionale Force ouvrière d'Ile-de-France,
Et la Société des amis de

Léon JOUHAUX,
(1879-1954),
fondateur de Force ouvrière,
prix Nobel de la paix,

déposeront une gerbe sur sa tombe le vendredi 28 avril 1995, à 16 h 30, et devant le mur des Fédérés.

Communications diverses

– **La Maison de l'hébreu : 47-97-30-22.** Stages express individuels (moderne/sacré). Livres et cassettes d'études.

– Le ministère des anciens combattants et victimes de guerre organise une cérémonie le mercredi 3 mai 1995, à 18 h 30, à la synagogue de Nazareth, 15, rue N.-D.-de-Nazareth, 75003 Paris, à la mémoire des morts pour la France des deux guerres et de la déportation. Cette cérémonie aura lieu en présence du représentant de la présidence de la République et des autorités civiles et militaires.

– **Droits de l'Homme** (cours par correspondance). Renseignements au CEDI, 5, rue de l'Arc-de-Triomphe, 75017 Paris. Tél. : (1) 53-81-87-20.

هكذا من الأصل

Les mémoires de la Shoah – III



D. R.

Du rejet viscéral de leurs pères à l'exaltation d'une mémoire tronquée, l'attitude des fils et filles des criminels exprime l'angoisse d'être « nés coupables »

Le jeune Niklas, fils de Hans Frank, ancien gouverneur général de la Pologne, en compagnie de ses parents. « Je le hais, ce salaud qui grille en enfer », dit-il aujourd'hui de son père.

Le fardeau des enfants de nazis

LA sonnerie du téléphone dans un appartement de Munich et une voix grave au bout du fil : *« Edda Goering à l'appareil. »* L'usage allemand de se présenter en décrochant le combiné… On explique l'objet de l'appel : une enquête sur la mémoire de la Shoah parmi les enfants de nazis. *« Je ne donne aucun entretien »*, interrompt la voix fermement.

On formule prudemment quelques interrogations : les sentiments envers le père, la difficulté de porter ce nom… *« Je n'ai jamais eu de problème avec mon nom! Au contraire! C'est une fierté! »* Edda Goering, fille d'Hermann, maréchal du grand Reich, successeur désigné d'Hitler, mort d'une dose de cyanure peu avant sa pendaison ordonnée par le tribunal de Nuremberg, a une susceptibilité à vif. *« Mon père est toujours populaire en Allemagne ! Les médias n'aiment pas dire cela mais ils ne reflètent pas l'opinion. Le gouvernement bavarois nous a fait souffrir ma mère et moi. Mais le peuple, lui, nous a toujours soutenues! »* Elle a parlé d'une traite, avec passion, colère, rancœur. Elle pense en avoir trop dit. Pas d'entretien, répète-t-elle. Juste une phrase, une seule : *« J'aime très fort mon père, cela au moins vous pouvez l'écrire! »*

La « petite hirondelle » du Reichsmarschall n'en dira pas plus, repliée sur l'image sacrée d'un père qui lui avait donné pour parrain Hitler et la traita comme une petite princesse les sept premières années de sa vie. Curieux début pour cette enquête amorcée en dépit du tabou et des avertissements sur le thème : *« Quand on travaille sur l'Holocauste, on ne va pas voir les criminels »*…

CRIMINELS, les enfants de criminels ? Criminels d'être liés, par le seul hasard de leur naissance, à une tragédie initiée par leurs pères ? Criminels… d'être nés ? Ou peut-on dire victimes ? Prisonniers d'un passé qu'ils n'ont en rien forgé, torturés par des condamnations qui les englobent, englués dans cet *« immense secret des familles »* qu'ils doivent respecter sans parfois même être initiés ?

Aujourd'hui l'Allemagne parle. Le mutisme d'après-guerre s'est transformé en un flot de discours. On expose les photos et les preuves du crime ; on parle des victimes. L'Allemagne se veut irréprochable sur le souvenir de la Shoah. Mais de ses criminels, il n'est jamais question. *« Comme si une bande d'extraterrestres cruels et fous avaient un jour débarqué chez nous pour perpétrer des crimes, avant de disparaître un 8 mai 1945 comme par enchantement !*, s'indigne Nathalie F., fille de militaire et petite-fille d'industriel nazi. *Des uniformes et emblèmes nazis dorment dans bien des greniers. Mais on ne connaît chez nous que des fils de victimes et de résistants ! »*

Et les autres ? Où sont les fils des bourreaux d'Auschwitz ou de Treblinka ? Les enfants des chefs de la SS, des *Einsatzgruppen* ou de la Gestapo ? Ceux des hauts dirigeants du régime, ambitieux et cupides, qui se pâmaient de leur familiarité avec le Führer ? De quel bois ont-ils construits leur vie? Quelle place le génocide y occupe-t-il aujourd'hui ?…

Journaliste à *Stern*, Niklas Franck parle avec une espèce de fureur de son père, Hans Frank, gouverneur général de la Pologne, pendu à Nuremberg, le 16 octobre 1946.

Niklas Frank *« J'avais sept ans quand il est mort et je n'ai pas pleuré. Nous lui avions rendu visite dix jours plus tôt à la prison. J'avais compris qu'il allait mourir, on ne parlait que de cela à la radio ou à l'école. J'étais sur les genoux de ma mère, il était derrière une fenêtre. Il a dit :* « Alors Niki, dans deux mois on fêtera Noël tous ensemble à la maison ! » *Je me disais :* « Comment peux-tu encore me mentir ? On ne se verra plus et tu me mens ? » *Si seulement il avait avoué:* « Niklas, je suis un criminel et c'est normal que je meure. Je suis impliqué dans tout cela. Et je regrette. » *Mais non. Il ne regrettait rien… Je le hais, ce salaud qui grille en enfer et m'obsède. Il n'est pas de jour où je ne pense à lui avec l'affreuse impression d'être une marionnette dont il manipule encore les fils…*

» Me croirez-vous ? Même enfant, j'avais la conviction d'appartenir à une famille criminelle. C'était confus, mais je savais, à la différence de mes frères et sœurs aînés qui ont toujours refusé l'évidence. Très vite j'ai vu les photos des camps, à la une des journaux : des montagnes de corps nus, des squelettes en haillons; et puis, vous savez, cette image d'enfants qui tendent leurs petits poignets pour montrer leur numéro… Ils avaient mon âge, ils avaient été enfermés tout près du château de Pologne où mon père accumulait son or et où je jouais au petit prince avec ma voiture à pédales. La connexion était horrifiante.

» J'essayais comme un fou de me projeter dans ces photos ; j'essayais de ressentir dans mon corps la souffrance, l'angoisse des juifs qui allaient mourir. J'essayais d'être eux. Ils m'obsèdent encore. Et puis je « travaillais » sur la mort de mon père. Je revivais ses dernières minutes comme si c'était moi qui étais à sa place : l'attente dans la cellule, le corridor avec le prêtre, les treize marches d'escalier, la corde, le claquement du cou… Je n'en finis pas de réécrire dans ma tête sa biographie avec ces mêmes questions : Pourquoi ? Pourquoi as-tu fait cela ? J'ai étudié ses lettres, son journal, interviewé des témoins. Je ne trouve rien. Rien qu'une cupidité et un arrivisme forcené. « Brigitte, tu seras reine de Pologne ! », *avait-il dit à ma mère quand Hitler l'avait fait gouverneur de Pologne. Pauvre type ! Tout ce qui l'intéressait, c'étaient les bijoux, les châteaux, les beaux uniformes. Une vie humaine n'avait aucune valeur. Et malgré les déclarations atroces qu'il a faites sur les Juifs, je crois qu'il s'en fichait et n'était pas un vrai antisémite. Si Hitler avait appelé à faire la même chose avec les Français ou les Chinois, il aurait fabriqué contre eux des discours enflammés en appelant Nietzsche, Schiller, Goethe, Corneille à la rescousse.*

» Ma mère était aussi cynique et veule. Elle était folle des fourrures et partait en Mercedes dans le ghetto, accompagnée d'une escorte de SS, acheter pour une misère ces camisoles « que, décidément, ces juifs savaient merveilleusement travailler ». *Elle se moquait bien qu'ils crèvent. J'aurais dû lui demander des comptes après la guerre. Mais tout le monde se taisait. Adenauer n'avait-il pas répété :* « Ne posez pas de question. Construisons un nouveau pays ! » *Cela les arrangeait bien, tous ces lâches et anciens criminels qui, sans avoir changé d'un pouce et pleins de nostalgie, retrouvaient leurs postes en attendant de toucher une retraite comme juges, gardiens de camps ou organisateurs de trains de la mort ! Je les vois me caresser les cheveux :* « Pauvre petit garçon dont le papa héroïque a été injustement assassiné! » *Je n'étais pas dupe. Mais cette version me procurait des avantages.*

» Si vous croyez que la nostalgie du Reich a disparu ! On a tout fait pour empêcher que le régime soit jugé, que les fils questionnent leurs pères, qu'on procède à une sincère introspection. On en paiera les frais ! Heureusement que les médias du monde entier nous tiennent en étroite surveillance et s'émeuvent dès qu'un Turc est attaqué ou un cimetière juif profané. Sinon, tout pourrait recommencer. J'aime le peuple allemand. Mais je n'ai en lui aucune confiance… »

NÉE en 1943, Helga M. a vécu son enfance en pleine Forêt Noire, loin de la ville, presque coupée du monde. Son père y faisait de menus travaux d'ouvrier forestier. En fait, il se cachait. Mais elle ne le savait pas. A la maison, il faisait régner la terreur. Il était grossier, violent, sadique. Il la violait. Il lui a fallu quarante-six ans et beaucoup de souffrance pour comprendre que c'était un nazi.

Helga M. *« J'ai passé une partie de ma vie en aveugle et en sourde. Comme dans un songe. Sans révolte, sans curiosité mais dans un état de détresse absolue. Il n'était jamais question de la guerre. Ni à la maison ni à l'école. Silence. Comme un grand trou. Je ne m'en étonnais pas plus que mes quatre frères et sœurs. C'était ma vie. C'était normal. Mais je me suis mise à aller très mal, à essayer de mourir, à faire des rêves atroces. Dans l'un d'eux, je voyais cinq maisons alignées, comme les cinq enfants de ma famille. Mais les fondations de celle du milieu – je suis aussi l'enfant du milieu – n'étaient constituées que d'un amas de crânes humains.*

» Devenue adulte, je suis allée si mal, qu'en désespoir de cause, un thérapeute hors du commun m'a suggéré d'enquêter sur le passé de mon père, mort en 1954. Des ombres, des cadavres me hantaient, il fallait trouver d'où cela venait. J'ai commencé par aller à l'Institut d'Histoire de Munich et ai découvert que mon père figurait parmi les membres des SS. Et puis je suis allée consulter d'autres archives à Ludwigsburg. Un employé embarrassé m'y a remis un rapport effroyable où il était question de massacres de Juifs, d'enfants notamment, orchestrés par mon père en Russie occidentale. C'était… J'ai tant pleuré. J'étais anéantie. Je ne pouvais plus survivre.

» Ma mère savait bien sûr. Elle le protégeait ! C'était cela le système! Tous complices. On cautionnait de crainte de devenir cible. Je suis donc allée en Russie, j'ai vu l'endroit, l'arbre qui servait de potence… (Elle pleure) *Je veux tout savoir, je veux affronter la vérité. Je veux sortir de la vase.*

» Quand un cadavre est caché sous un tapis, cela empeste. C'est cela l'Allemagne. Des cadavres sous une moquette que personne n'ose soulever. Une odeur putride que personne, sous peine de traîtrise, feint de remarquer. On se tait, on calfeutre, on étouffe. On fait comme si tout était réglé, neuf et beau, sans comprendre qu'un drame non débattu ressurgit tôt ou tard. Je suis bannie dans ma famille, ma mère ne veut plus me voir. « Pourquoi ne peux-tu oublier ? » *Mais comment oublier ce que je n'ai même pas le droit d'apprendre? L'âme allemande est souillée. Dans le train, je scrute les visages d'anciens: était-il criminel? Etait-il témoin ?… Il n'y a plus aucune raison d'être fier d'être Allemand. »*

C'est à Munich que l'on peut rencontrer Wolf Rüdiger Hess, fils unique de Rudolf Hess, vice-chancelier nazi, confident d'Hitler et artisan des lois de Nuremberg de 1935 discriminant les juifs. Il avait trois ans et demi, le 10 mai 1941, lorsque son père prit l'initiative personnelle de s'envoler vers l'Angleterre pour proposer à Churchill une *« paix séparée »*. Il en avait trente et un lorsqu'il le revit à la prison de Spandau où le tribunal de Nuremberg l'avait condamné à finir ses jours et d'où fut annoncé son suicide le 17 août 1987. Un choc terrible pour le jeune Hess qui avait remué ciel et terre pour le sortir de prison avant terme. Les mains dans les poches de son pardessus noir, le pas lent, Wolf Rüdiger Hess n'en finit pas de ruminer le verdict de Nuremberg, imprégné des propos et milliers de lettres écrites par un père idéalisé. La voix calme cache une rage douloureuse et haineuse. Le discours, lui, est sans équivoque, qui n'est pas loin de reprendre le credo nazi et nie, avec cynisme, les faits les plus avérés concernant la « Solution finale ».

Wolf Rudiger Hess *« Niklas Frank est un cas médical. Sa haine de son père est immonde. J'aime le mien, je l'admire, je le défendrai toute ma vie. Il a risqué sa vie pour la paix, mais les Alliés ne l'admettront jamais. C'est pour cela que, malgré des demandes exprimées du monde entier, ils n'ont jamais accepté de le faire sortir de prison. C'est pour cela qu'ils ont maquillé en suicide son assassinat en 1987. Je le prouverai.*

» Sa défense a été le sens de ma vie. Son courage, un legs de responsabilité. Et d'abord celle de ne pas gober la propagande alliée qui réécrit notre histoire. Je ne suis proche d'aucun parti et je trouve les skinheads abrutis. Mais j'affirme que l'Allemagne n'a commis qu'une erreur : celle de perdre une guerre en germe dans le traité de Versailles. Hitler n'était ni fou ni monstre. On le caricature, comme d'ailleurs toute la réalité du troisième Reich, victime d'une propagande insensée qui colporte les mythes les plus fantaisistes sur les chiffres des victimes et leur extermination. Les témoignages de rescapés ? Vous ne trouvez pas étrange qu'il y ait autant de survivants après tout ce qui a été écrit sur l'efficacité nazie ?… »

On ne reproduira guère l'argumentaire fallacieux de l'*« ingénieur »* Hess sur le fonctionnement *« impossible»* des chambres à gaz, glacé par la mauvaise foi négationniste d'un héritier du nazisme qui s'inquiétera d'ailleurs quelques jours plus tard de ce que certains de ses propos, ne coïncidant pas *« avec la version officielle »*, tombent sous le coup de la loi. Le récit de cette rencontre désolera nos autres interlocuteurs qui conjurent à leur manière – bien différente – un héritage réputé infernal.

HEIKE MUNDZEZK, dont le père n'admettait pas qu'elle ose porter un jugement sur son passé nazi, n'a de cesse que *« de briser le silence »* et prépare pour la télévision un documentaire sur la résistance au nazisme : *« Pour balayer l'idée trop commode selon laquelle il était impossible d'enrayer la machine ! Lorsque les Berlinoises sont descendues dans la rue pour exiger qu'on leur rende leurs maris juifs, la Gestapo fut contrainte de les libérer ! »* Helmut K., dont le père était chef d'un groupe d'exécution en Pologne, a claqué la porte de la maison pour aller travailler dans un kibboutz en Israël. Il y a épousé une jeune rescapée des camps avant de revenir en Allemagne où ils ont eu deux enfants. *« Les petits-fils de mon père seront juifs! »*, souligne-t-il avec ironie. Les engagements constants d'Hilde Schramm (fille d'Albert Speer, architecte et ministre de l'armement d'Hitler) contre le racisme, la discrimination, l'autoritarisme, sont un contre-pied éloquent à l'idéologie nazie. *« Chaque personne est un nouveau début »*, répétait Hans T. à sa jeune sœur obnubilée par le passé SS de leur père et convaincue d'avoir *« des racines empoisonnées »*. Le poison l'emporta sur l'espoir puisqu'elle s'est suicidée.

Annick Cojean

Prochain article :

L'impensable dialogue

Bosnie-Nations unies : des leçons pour l'avenir

par Manuel Carballo

LE débat sur l'internationalisme et le rôle des Nations unies continue de s'intensifier. Le coût de la mise en route et du maintien d'interventions comme celle de Bosnie pèse lourd dans les débats budgétaires et alimente les critiques à l'égard de l'Organisation et de son rôle humanitaire et de maintien de la paix.

Malgré l'ampleur du déploiement de personnel militaire et humanitaire, les résultats en Bosnie demeurent peu tangibles. Il est devenu absolument évident qu'il y a danger à sous-estimer la complexité d'un conflit ethnique ou à chercher à imposer des solutions rapides ou trop simplistes.

Il reste cependant qu'un cessez-le-feu a été observé pendant quelques mois qui ont permis à toute une population de « respirer ». En dépit des nombreuses vies tragiquement sacrifiées ou mutilées – y compris ces derniers jours de très nombreuses autres vies ont pu être sauvées grâce à la présence des Nations unies, de ses agences spécialisées et d'autres organisations. Un processus de développement social est remis en route, ce qui aurait été impossible sans la présence des Nations unies.

En outre, remettre en question l'internationalisme aujourd'hui signifie remettre en question la direction prise par la société contemporaine depuis une cinquantaine d'années.

L'interdépendance des pays, des peuples et des économies est plus formellement reconnue que jamais et fait l'objet de nombreux traités et accords économiques. L'opération « Desert Storm » a bien illustré cette volonté des nations de défendre leur interdépendance. La Bosnie a illustré à son tour qu'on peut de la même façon mobiliser une action internationale pour la défense des droits de l'homme.

Plutôt que de remettre en question ces principes à la fin du XXe siècle, il serait sans doute plus approprié de traduire de façon plus systématique ces principes en actions. A la lumière des expériences passées, il serait plus adéquat de se demander non pas si une telle intervention internationale pour défendre les droits de l'homme est vraiment nécessaire, mais plutôt comment une telle intervention peut être entreprise de façon plus efficace et avec un meilleur rapport coût-efficacité.

L'une des leçons à tirer de la Bosnie, peut-être la plus importante, réside dans la décision de l'« opportunité » d'une intervention. Le fait que la communauté de Sarajevo, constituée de plus de trois cent mille musulmans, chrétiens et juifs, ait été coupée du monde pendant plus de mille jours n'était peut-être pas prévisible. Mais lorsque le siège et les bombardements de Sarajevo et d'autres villes de Bosnie ont commencé, il était devenu évident que ces actes constituaient de graves violations des droits de l'homme et qu'une intervention était nécessaire.

Une telle intervention a eu lieu et elle a eu une certaine efficacité. Mais elle est souvent venue tard, comme un pansement sur une blessure déjà ouverte qui nécessitait à ce point un traitement plus important.

Pour qu'à l'avenir l'action humanitaire et la défense des droits de l'homme soient plus efficaces et moins coûteuses, il est nécessaire que les Nations unies adoptent une attitude plus anticipatrice et intensifient leurs efforts en vue d'une planification internationale des interventions en cas de crise. Il faut que les pays responsables parviennent à un consensus plus large et prévoient à l'avance les mesures à prendre avant qu'elles ne deviennent indispensables. Cela nécessitera une surveillance plus « franche » et plus efficace des situations où existe une menace potentielle des droits de l'homme, ainsi qu'un système d'avertissement rapide renforcé par la certitude que très vite des mesures peuvent être et seront prises.

> Il faudra dans le futur anticiper et parvenir à une planification internationale des interventions en cas de crise

La seconde leçon concerne la relation entre intervention militaire et action humanitaire. A Sarajevo, la présence militaire de la Forpronu a apporté un véritable sentiment de sécurité. Dans tout le pays, pour les populations civiles se trouvant d'un côté ou l'autre du conflit, cette présence a aussi été synonyme d'un apport d'expertise technique et logistique.

En Bosnie, cette présence a permis l'ouverture de routes, la reconstruction d'écoles et la remise en état de services publics de base. Le personnel militaire a rendu possible le pont aérien de biens de première nécessité ; ce sont les militaires qui ont protégé les convois de nourriture et de matériel médical pour qu'ils puissent atteindre des villes assiégées et isolées.

Pour que les Nations unies aient à leur disposition à tout moment ces ressources, il faut une harmonisation des stratégies humanitaires et militaires. La Bosnie offre un témoignage éloquent de l'aptitude des militaires à travailler la main dans la main avec les organisations civiles et les autorités locales.

Maintenant que la guerre froide appartient au passé, la possibilité d'élargir la formation et le déploiement des personnels militaires afin qu'ils puissent mieux servir la cause humanitaire mérite d'être considérée comme faisant partie intégrante d'un plan d'action global des Nations unies.

Le rôle de coordination des agences des Nations unies permet de tirer une autre leçon. La tragédie bosniaque a permis la multiplication d'actions efficaces et de bonne volonté de la part d'un grand nombre d'organisations. S'appuyant sur un large réseau de soutien ou entreprises sur la base presque exclusive de sentiments généreux et la capacité de mobiliser des ressources, les organisations internationales non gouvernementales et les agences bilatérales ont apporté aux populations civiles otages d'un côté ou de l'autre d'un conflit politique inextricable, un soutien indispensable et unique.

Les agences spécialisées des Nations unies ont également apporté une expertise technique indispensable ainsi qu'une riche expérience administrative et internationale. Dans le domaine de la santé par exemple, elles ont permis d'assurer l'indispensable continuité des services de santé, l'approvisionnement en matériel médical ainsi que soutien et conseils quand ceux-ci se sont révélés nécessaires. Elles ont permis de travailler à la reconstruction d'une infrastructure sanitaire pour l'avenir.

Malgré tout, une planification et une coordination plus systématique sont indispensables entre les organisations non gouvernementales, les Nations unies et les autres groupes si dans l'avenir on veut parvenir à une rationalisation des efforts internationaux pour les rendre techniquement et économiquement plus efficaces.

L'effort international en Bosnie a déjà à son crédit des succès certains. La communauté internationale devrait en tirer des conclusions, corriger les erreurs commises et renforcer les réussites. Le système des Nations unies peut avoir dans de telles situations de crise un rôle unique de gestion des efforts de la communauté internationale dans le domaine de la santé, du respect du droit humanitaire et de la défense des droits de l'homme.

Il faut que ce rôle soit encouragé et renforcé plus encore que par le passé. Mais les Nations unies doivent évoluer et s'adapter à un ordre mondial en rapide transformation qui exige des responsabilités d'un type nouveau.

Les droits de l'homme ne sont pas la prérogative des opprimés. Ils sont universels et doivent être universellement respectés. Leur violation dans une situation particulière met en danger leur respect ailleurs et risque de remettre en cause les acquis des cinquante dernières années et les principes maintenant respectés du développement humain. La défense des droits de l'homme et la poursuite des actions humanitaires exigent efficacité, décisions rationnelles, planification fondée sur des recherches et capacité de réorienter une opération si les circonstances et une évaluation le requièrent.

Il faut consolider un partenariat et une collaboration fondée sur des principes humanitaires et des techniques solides entre toutes les organisations qui peuvent offrir une contribution. Par-dessus tout, il est nécessaire d'avoir une vision créatrice et un engagement sans réserve pour le respect et la protection des droits de l'homme et le développement ainsi qu'une volonté de travailler ensemble dans le cadre d'une véritable communauté des pays.

Manuel Carballo, médecin, est actuellement conseiller en santé publique à Sarajevo pour l'Organisation mondiale de la santé.

Pour une diplomatie humanitaire

par Arno Klarsfeld

MALGRÉ leur généreuse pugnacité, les organisations humanitaires souffrent aujourd'hui d'une frustration qui se propage en raison du dilemme devant lequel elles sont immanquablement placées : soit demeurer sur le terrain et voir bien souvent la portée de leur mission dévoyée, soit protester et être expulsées.

En 1933, Julien Benda, dans son *Discours à la nation européenne*, qui malheureusement ne trouva guère de lecteurs attentifs, s'exprimait ainsi : *« L'Europe ne sera pas le produit d'une simple métamorphose économique ou même politique, l'Europe ne sera européenne que si elle s'attache à certaines valeurs morales. »* Mais l'Europe s'est-elle attachée à ces valeurs morales lorsqu'au cours du XIXe siècle elle façonna le destin du continent noir africain, où œuvrent aujourd'hui ces organisations humanitaires ? Ou en y laissant une démographie galopante, des monocultures appauvrissantes, des Etats artificiels, des gouvernements fantoches et des frontières encore disputées ?

S'attache-t-elle à ces valeurs morales quand elle persiste à asseoir sur le continent africain, d'une part, une domination économique par le biais d'achats à très bas prix de matières premières et par des ventes imposées de produits manufacturés dont les industries européennes désirent écouler les surplus, et, d'autre part, une domination politique par des ventes d'armes et un encadrement militaire très strict des troupes locales afin de ne pas voir échapper des zones d'influence si précieuses ?

La responsabilité de l'Europe étant immense, il serait normal que ses obligations soient à la mesure de cette responsabilité. Mais tels les compagnons d'Ulysse, l'Europe semble se boucher les oreilles avec la cire de la bonne conscience pour ne pas entendre l'aigre refrain de ses devoirs.

Les organisations humanitaires ont tenté et tentent encore de donner de l'Europe une image plus généreuse. Mais elles ne peuvent faire face à l'hostilité – dans le meilleur des cas passive – des gouvernements autochtones et à la carence d'informations pourtant indispensables pour leur permettre une efficacité optimale sur le terrain.

Dans l'esprit de la réflexion de Julien Benda, une solution, en ces temps où les grands projets européens sont au menu des aspirations du jour, consisterait à disposer de diplomates « extraordinaires » attachés à chaque représentation permanente des pays de l'Union européenne. Des diplomates qui auraient en charge les problèmes humanitaires : des diplomates spécifiquement humanitaires, bénéficiant des mêmes droits et privilèges que les autres diplomates. Ils seraient rétribués par un fonds dépendant d'un comité spécifique mis en place soit par la Commission européenne, soit par le Parlement européen, et dont dépendrait leur avancement.

> Pourquoi pas un corps d'ambassadeurs voués au respect des droits de l'homme et ne dépendant que de l'Europe ?

Ainsi non seulement ces diplomates humanitaires seraient-ils imperméables à toute pression de leur gouvernement, mais de plus ils bénéficieraient de l'immunité diplomatique leur permettant d'accomplir leur tâche dans une relative sécurité tout en ayant à leur disposition l'ensemble des informations dont peut bénéficier une ambassade d'une grande puissance occidentale. Informations capitales afin d'éviter qu'un problème ne devienne tragédie, car c'est avant les catastrophes qu'il convient d'agir.

Le drame rwandais était évitable. On en aurait la preuve si le ministère des affaires étrangères publiait les dépêches que l'ambassade de France à Kigali envoyait régulièrement à son ministère et à l'Elysée.

Dans ces dépêches devait certainement transparaître la perception du génocide à venir. C'est à ce moment-là que l'Europe aurait dû agir en organisant des rencontres entre les différentes parties afin d'éviter des « massacres des innocents ».

Mais nous apercevons ici l'un des corollaires pernicieux des régimes démocratiques : personne n'y est reconnaissant des catastrophes évitées parce que justement elles ne sont jamais devenues catastrophes. Cette ingratitude résulte du fait que personne ne peut juger d'une situation tant qu'il n'a pas en main les informations nécessaires afin de se former une opinion. Voilà pourquoi cette diplomatie humanitaire ne devra point être secrète mais au contraire rendue régulièrement publique par le Comité, siégeant à Bruxelles ou ailleurs, dont dépendrait l'ensemble de ces diplomates humanitaires et qui se verrait transmettre la totalité des rapports, mémoires et dépêches, fruit de cette diplomatie.

Ainsi, c'est l'opinion publique qui agirait en imposant aux divers gouvernements de prendre leurs responsabilités face à des drames en préparation dont les conséquences pourraient être ainsi prévenues. Les nations ont beau se replier sur elles-mêmes, il n'empêche que nous devenons de plus en plus conscients d'un phénomène latent qui amenuise les frontières et donne ainsi au monde une sorte de transparence.

Les rues de Kigali et de Mogadiscio sont le prolongement de nos rues, et les orphelins rwandais sont nos enfants. L'Europe *doit devenir la frontière de l'avenir*. Elle doit attiser le feu du progrès humanitaire tout en éteignant de par le monde les incendies des fanatismes et des haines. Il est donc grand temps que la diplomatie humanitaire voie le jour. La diplomatie n'est pas figée, elle est destinée à se transformer afin de représenter plus exactement les intérêts des peuples.

Il nous appartient de nous battre afin que ces intérêts cessent d'être exclusivement économiques. Voilà notre devoir ; il est heureusement encore en notre pouvoir de l'accomplir.

Arno Klarsfeld est avocat.

Pâques sanglantes à Sarajevo

par Lionel Charles, Gisèle Donnard et Véronique Nahoum-Grappe

PÂQUES 1995 : des « casques bleus » français meurent à Sarajevo. Emotion en France ! Les candidats à l'élection présidentielle profèrent quelques phrases sur le conflit en ex-Yougoslavie.

Chacune de ces morts est un évènement tragique, incommensurable. Comme chacune des deux cent mille morts depuis quatre ans de ce conflit meurtrier, essentiellement des personnes civiles, non serbes, assassinées par balles, obus, couteaux, torturées, affamées dans des camps de la mort et des villes assiégées.

Que penser d'une classe politique qui nous dévoile son « deux poids, deux mesures » : ces deux cent mille morts ne méritaient-elles pas aussi une parole ? En période électorale, les victimes de la « purification ethnique » valent moins que quelques centaines de voix en balance.

Des jeunes Français morts à Sarajevo, pourquoi ? Puisqu'on ne fait pas la guerre, puisqu'il est exclu d'aller *« mourir pour Sarajevo »*, puisqu'il ne faut pas *« rajouter la guerre à la guerre »* ?

Il faut écouter attentivement les rhétoriques officielles qui tentent une fois de plus de dénier le contexte réel de ces deux morts : une balle est venue d'*« un camp »*, l'autre de l'*« autre côté »*. Mais les quinze mille personnes civiles assassinées sont-elles d'*« un camp »* ? L'artillerie sur les collines, ceux qui tirent *« là-haut »*, quel camp affrontent-ils : celui des enfants, des gens qui font leur marché, des personnes âgées qui attendent de l'eau ? On ne peut comprendre les images qui défilent sur nos écrans en écoutant les commentaires officiels en France.

Que penser d'une classe politique qui construit l'égalité fictive entre les parties ? Qui, au moment même où elle ritualise le souvenir de la victoire contre le nazisme, ne semble pas percevoir ce qui se passe au cœur de l'Europe : une agression caractérisée qui bouleverse les frontières par la force, qui inscrit le viol systématique au cœur du processus de génocide. Il n'y a plus que les malheureux proserbes de Paris pour le nier. Milosevic, plus malin, en accuse son extrême droite.

Quatre ans de guerre en Europe ! Comment peut-on gommer la réalité historique de l'agression de l'armée fédérale reprise en main par Milosevic qui a déferlé sur la société civile de ce qui fut la Yougoslavie, Serbes d'opposition compris ?

Nous assistons à cela depuis quatre ans, une guerre où le soldat choisit de tirer sur l'enfant ou la mère, où un dispositif militaire choisit des objectifs civils, où l'on se venge de la contre-attaque bosniaque en assassinant les populations à portée d'artillerie lourde.

> Quatre ans d'horreurs et, en France, officiellement, il n'est question que de parties en conflit

Nous voyons cela tous les jours depuis quatre ans, et en France, officiellement, il n'est question que de parties en conflit.

Par respect pour les victimes (un million et demi de personnes directement frappées par l'« épuration ethnique », environ deux millions de personnes chassées de chez elles), il faut une fois de plus dénoncer l'agression.

Le pouvoir de Belgrade est directement responsable. Lui et lui seul a commis le « crime contre la paix » (projet, préméditation, réalisation d'une agression non déclarée).

Sans ignorer les exactions commises par les milices croates de Bosnie, voire par des Bosniaques, il est responsable de plus de 90 % des crimes commis sous le vocable « épuration ethnique », euphémisme pour génocide.

C'est le pouvoir de Belgrade qui a réactualisé en Europe, en cette fin de siècle, les pires formes d'assassinat de masse, modèle toujours contagieux. Cette agression n'est pas une guerre, mais plutôt une entreprise d'assassinat des personnes, imaginée et réalisée par l'aile droite militaro-bureaucratique de l'ancien système, où le nationalisme est plus instrumentalisé que cause de la guerre.

Que penser d'une classe politique qui, placée en face de ce désastre, ne regarde que le miroir des sondages ? Elle nous a fait comprendre qu'il n'est plus besoin de brider l'opinion.

Ces démocrates républicains, héritiers des valeurs de 1789 et de la Résistance, démontrent l'efficacité de l'autocensure, du conformisme social, et leur consentement si naturel à la ligne du pouvoir est inquiétant pour nos démocraties.

Cette « juste ligne » diplomatique a consisté depuis le début à déréaliser la gravité des faits et à mettre sur le même plan agresseurs et agressés, en ignorant délibérément à quel point nombre de citoyens et citoyennes de France demeurent effarés, effondrés face au conflit en ex-Yougoslavie. L'idée d'Europe est désormais pour tous défigurée... sauf dans les rues de Sarajevo.

Lionel Charles, sociologue, et Gisèle Donnard, professeur d'histoire, sont membres du mouvement Citoyen/nes pour la Bosnie. Véronique Nahoum-Grappe, sociologue, est membre du comité Vukovar Sarajevo.

AU COURRIER DU « MONDE »

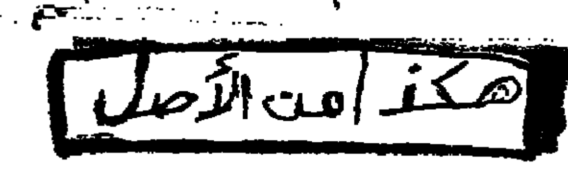
AVARE ET RACISTE

L'affaire de la Bible des communautés chrétiennes, qualifiée d'*« antijuive »* (*Le Monde* du 10 et du 23 mars), ne laisse pas de me troubler et de susciter à tout le moins une question. Est-il bon de mettre *L'Avare* de Molière entre les mains des écoliers de France ?

A l'acte II, scène 1, en effet, le sympathique Cléante, fils d'Harpagon, indigné par les exigences abusives d'un prêteur, s'écrie : *« Comment diable ! quel arabe est-ce là ? »* Sans doute la scène suivante révélera-t-elle que l'usurier se trouve être Harpagon lui-même, lequel n'est ni juif ni arabe. Néanmoins, l'insinuation à la fois blessante et doublement raciste demeure.

Faut-il censurer Molière ? Faut-il le mettre à l'index ?

Christian Bhavsar,
Versailles



Le Monde

Irresponsabilités au G7

UN consensus de façade réaffirmé, une irresponsabilité monétaire confirmée. La réunion, mardi, à Washington, des grands argentiers du G7, le groupe des sept principaux pays industriels, s'est achevée sur un communiqué commun dans lequel les ministres et gouverneurs de Banque centrale ont fait part de leur *« préoccupation »* commune à l'égard de la situation sur le marché des changes. L'unanimité sur le diagnostic ne peut cependant masquer la persistance de profondes divergences sur la thérapie. Derrière la guerre des monnaies, au-delà de la confrontation entre les marchés et les autorités monétaires, les blocages sont en réalité de nature politique.

Que les parités actuelles entre le dollar, le yen et le mark ne correspondent plus à aucune réalité économique, que le désordre sur le marché des changes menace la croissance et les échanges mondiaux, le G7 –le G3 en réalité, c'est-à-dire les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne – n'a pu que confirmer cette analyse et *« souhaiter »* un *« renversement »* des tendances récentes. Sur les moyens à mettre en œuvre pour arrêter la dégringolade du billet vert, les grands argentiers ont sans doute quelques idées communes. Ils sont pourtant incapables de les faire accepter dans leur pays respectif.

Aux Etats-Unis, le sauvetage du dollar nécessiterait une réduction des déficits budgétaires et commerciaux. L'Amérique doit cesser de vivre à crédit et réaliser un extraordinaire effort d'épargne. C'est une véritable révolution dans les comportements qui devrait y être amorcée. Affaibli politiquement, Bill Clinton a beau proclamer sa détermination en faveur d'un *« dollar fort »*, il n'en a en réalité ni la volonté ni les moyens politiques. Au Japon, c'est une autre mutation qui est nécessaire. Désormais deuxième puissance mondiale, l'archipel refuse obstinément d'adapter le fonctionnement de son économie à celui de ce nouveau statut. Des marchés plus ouverts, une organisation moins réglementée, une consommation plus développée : autant d'exigences auxquelles la bureaucratie au pouvoir tente de s'opposer. Car c'est sa propre domination sur la société qui est en cause. Enfin, obsédée par la force de sa monnaie – le deutschemark – et le dogme de la stabilité, l'Allemagne est devenue *« le pays qui dit non »* et qui empêche ainsi une organisation plus efficace du système financier international. Non au plan de sauvetage du Mexique ! Non au renforcement des moyens du FMI ! Non à la Banque de développement pour le Proche-Orient !

Faute d'un accord sur une stratégie commune, il eût certainement mieux valu s'abstenir aujourd'hui d'une réunion du G7. Précédant les grandes messes de printemps du FMI et de la Banque mondiale, elle était pourtant inévitable. Le dollar n'est plus un problème monétaire relevant des seuls responsables financiers – irresponsables en la matière. L'anarchie sur le marché des changes est en réalité le reflet d'une guerre économique sans merci et de blocages politiques nationaux. Seules des solutions politiques fortes permettraient d'y mettre fin.

Concessions aux mandarins

TOUS les ministres de l'éducation le savent : réformer l'enseignement supérieur est une mission à hauts risques qui constitue généralement le plus sûr moyen de précipiter la jeunesse dans la rue, voire de déstabiliser un gouvernement. D'Alain Savary à Alain Devaquet, la plupart des gouvernements en ont fait la douloureuse expérience. Dès lors, comment qualifier la décision d'Edouard Balladur d'inscrire à l'ordre du jour de l'un des ultimes conseils des ministres de ce septennat l'examen de décrets portant réforme du recrutement des universitaires et du Conseil national des universités ? Provocation ? Cadeau à la fraction la plus conservatrice de l'université ? Mépris de la concertation ? Souci de léguer un dossier empoisonné à ses successeurs ?

Il y a un peu de chacun de ces éléments dans ce passage hâtif, juste avant le coup de gong du second tour de la présidentielle, d'une contre-réforme universitaire touchant des points traditionnels de friction, et remettant en cause des modifications décidées par un ancien ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur qui a pour nom… Lionel Jospin.

Sur le fond, les textes présentés *in extremis* par François Fillon sont une série de concessions aux mandarins, en particulier aux juristes dont le conservatisme est légendaire. La réforme du recrutement des universitaires revient à accroître le pouvoir de la hiérarchie dans la sélection des candidatures. S'agissant des études de droit, le projet de M. Fillon remet en cause l'instauration du contrôle continu des connaissances et des unités capitalisables, principales innovations de la « réforme Jospin » destinée à combattre le fort taux d'échec.

Le nouveau texte donne ainsi satisfaction au puissant groupe de pression des doyens de *« facultés »* de droit – qui refusaient d'ailleurs d'appliquer les décrets de M. Jospin, marquant une nouvelle fois leur volonté de manifester leur particularisme et leur indépendance. L'impression de gâchis s'accroît si l'on se rappelle que l'ancien ministre de l'éducation nationale et actuel candidat de gauche à l'Elysée avait lui-même essuyé des manifestations estudiantines en 1992, et que sa copie avait été modifiée après moult concertations pour être finalement mise en application par son successeur, Jack Lang.

Au-delà du clin d'œil à une partie de l'électorat, la publication des décrets de M. Fillon témoigne aussi de la volonté du gouvernement Balladur d'imprimer sa marque avant le baisser du rideau, quitte à alourdir l'héritage pour son successeur, quel qu'il soit. De la même manière, les coupes claires opérées ces derniers jours par le ministère du budget dans les crédits de la recherche industrielle procèdent également de cette volonté de solder les comptes.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction ; Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Campagne électorale

par Carlos Nine



Le retour impérial de la Russie

Suite de la première page

Ainsi, le vote à l'ONU d'une résolution souhaitée par les Occidentaux peut aider au déblocage d'une aide économique…

A l'approche du sommet Eltsine-Clinton qui suivra les fêtes du 9 mai, les « seconds couteaux » du Kremlin sont montés au créneau. Le ministre de la défense, Pavel Gratchev, a répété que la Russie n'avait pas l'intention de respecter le traité sur la limitation des forces classiques en Europe (CFE), sur le flanc sud du Caucase, surtout si l'OTAN entamait sa marche à l'est. Puis ce fut au tour du ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev. Pour défendre les Russes de « l'étranger proche », Moscou, a-t-il dit, est prêt à utiliser la force. *« Pas seulement de nature politique et économique, mais la force directe, militaire »*, a-t-il cru bon de préciser. Ces menaces ne sont pas nouvelles.

Le Kremlin est parfois passé aux actes, et sans avertissement. Comme en Abkhazie ou en Moldavie, pour amener Tbilissi et Chisinau à résipiscence, bien avant l'intervention en Tchétchénie, en totale contradiction avec les mesures de confiance arrêtées avec les Occidentaux.

Si, aujourd'hui, Moscou hausse le ton, c'est que son cauchemar et son rêve en Europe sont tous deux près de devenir réalité. Le cauchemar, c'est l'élargissement de l'OTAN en Europe centrale, voire aux républiques occidentales de la CEI, déjà considérées comme la *« frontière russe »*. Le rêve, c'est de redevenir « la » puissance militaire de l'ex-URSS, grâce au *« traité de sécurité collective »* de la CEI. Comme au bon vieux temps, cette nouvelle « alliance » est présentée à Moscou comme une réplique à l'extension de l'OTAN. Ainsi, les responsables de la défense et de la diplomatie des pays de la CEI se sont rencontrés le 21 avril à Moscou, pour, selon l'officielle *Rossiskaïa Gazeta*, *« considérer les mesures »* destinées à *« contrer les plans d'expansion de l'OTAN à l'est »*. On se croirait revenu au vocabulaire du pacte de Varsovie.

Les nouveaux Etats indépendants manifestant toujours aussi peu d'enthousiasme pour les projets militaires, il n'était pas inutile de ressortir les vieilles menaces, au nom des « droits de l'homme » en général et de ceux des Russes en particulier (que l'on n'a pas hésité à écraser sous les bombes pour prendre Grozny). D'autant que le conflit en Tchétchénie a montré les faiblesses de l'armée russe et que certains pays en ont profité pour désamorcer des « bombes à retardement » placées par les Russes, comme l'a fait l'Ukraine avec les velléités indépendantistes de la Crimée. Boris Eltsine a haussé le ton la semaine dernière ; il a lié la signature d'un accord avec l'Ukraine à une normalisation entre Kiev et les dirigeants pro-russes d'Odessa, et il a menacé d'ignorer l'accord de rééchelonnement de la dette ukrainienne.

En Ukraine comme en Azerbaïdjan, où les « coups d'Etat » à répétition ont commencé après que Moscou a vu un énorme contrat pétrolier lui échapper, la politique « grand-russe » est aussi une affaire de « gros sous ». Si la Russie n'hésite plus à s'opposer à l'Occident sur l'Irak, la Yougoslavie ou l'Iran, c'est parce que ces pays, affirment certains analystes, sont souvent d'anciens alliés ayant une forte dette envers Moscou. Ils représentent des marchés faciles pour la Russie. Ou plutôt pour ses lobbies les plus puissants (complexe militaro-industriel, complexe énergétique). À la population russe, traumatisée par les réformes, la chute du niveau de vie, la perte de l'empire et du prestige national, on ne parle que de la nouvelle *« grandeur du pays »*.

Jean-Baptiste Naudet

AU FIL DES PAGES / Société

Soigner, à défaut de guérir

A quoi sert la médecine ? A guérir, dira-t-on spontanément. Mais cela n'a pas toujours été le cas. Jusqu'à une date récente, les médecins guérissaient très peu. S'ils savaient diagnostiquer les maladies graves, ils étaient incapables de les combattre. Leur rôle – modeste – se limitait souvent à soulager le patient, en attendant sa mort.

Tout a changé en quelques décennies, avec les avancées prodigieuses de la science. Aujourd'hui, on sait guérir. On sait prolonger la vie, et même la provoquer par des méthodes de procréation assistée. D'où une série d'interrogations éthiques qui ne se posaient pas il y a cinquante ans. Est-il permis, par exemple, de bousculer la notion de parenté pour permettre à un couple stérile d'avoir des enfants ? Faut-il maintenir en vie une personne très malade ou très âgée, même si sa vie est un calvaire ?

C'est de la mort, précisément, que parle le docteur Maurice Abiven, dans un beau livre sans détours et sans hypocrisie. Cette mort que la télévision ne cesse de nous montrer à longueur de semaine, sous forme de reportage ou de fiction, mais qui reste taboue en réalité. Nul ne veut y penser. Nul n'accepte de la voir venir. Avoir *« une belle mort »* aujourd'hui, c'est mourir sans s'en rendre compte, en dormant.

Les médecins eux-mêmes sont mal à l'aise devant la vie qui s'en va. Ayant appris à guérir, ils déclarent forfait lorsque se présente un cas incurable. Certains continuent un traitement devenu inutile, pour ne pas donner au malade l'impression qu'ils l'abandonnent. D'autres se détournent de lui, estimant que leur rôle est terminé.

Une tout autre attitude est possible, comme l'a montré Maurice Abiven en créant, il y a huit ans, la première unité française de soins palliatifs, à l'hôpital de la Cité universitaire de Paris. Il faut avoir visité ce service remarquable, accueillant les malades en phase terminale mais aussi leurs familles, pour comprendre *« tout ce qui reste à faire quand on croit qu'il n'y a plus rien à faire »*.

Les soins palliatifs consistent à soulager les symptômes d'une maladie sans prétendre en changer le cours. Leur premier objectif est de lutter contre la douleur. Des moyens simples permettent désormais, dans la majorité des cas, de réduire la souffrance du malade. Ne pas le faire est criminel. Le docteur Abiven a l'honnêteté de reconnaître qu'il faut parfois aller plus loin, en recourant à la technique du sommeil induit ou de la sédation, c'est-à-dire obscurcir la conscience du mourant, avec son accord préalable.

Si la médecine fait des prodiges, grace aux avancées de la science, elle se montre bien indigente face aux mourants

Le deuxième objectif des soins palliatifs est d'assister psychologiquement le malade et son entourage. Un soignant ne peut, en effet, négliger *« ceux qui restent »*. Eux aussi ont besoin d'être accompagnés. Mais il ne faut pas vouloir les associer à des décisions extrêmes, dont Maurice Abiven admet la nécessité malgré son opposition de principe à l'euthanasie : abréger la vie du mourant dans les cas – très rares – où une mort atroce paraîtrait inévitable. Tout cela exige un minimum de formation psychologique, que les facultés de médecine s'évertuent à ne pas dispenser.

La mort n'est pas une maladie qui aurait mal tourné, souligne le spécialiste des soins palliatifs. Etant d'une autre nature, elle appelle d'autres règles que celles de la pratique médicale habituelle. Ainsi, il ne faut pas s'acharner à repousser le moment ultime : pour un mourant, la qualité de la vie qui reste à vivre est plus importante que sa durée. Dans cette phase terminale, le malade a besoin de beaucoup de présence et de très peu de technique. Or, c'est l'inverse qu'on lui offre le plus souvent. La médecine moderne a appris à guérir. Elle donne l'impression de ne plus savoir faire que cela, oubliant que son rôle premier est de soigner. Même les incurables. Même ceux qui vont mourir.

Robert Solé

★ ***Une éthique pour la mort***, **de Maurice Abiven, Desclée de Brouwer, 166 p., 87 F.**

PRÉCISION

GÉDÉON

La maison de production Gédéon nous demande de rappeler qu'elle a réalisé le générique d'ensemble des émissions de la campagne télévisée officielle pour l'élection présidentielle, mais pas celui des émissions de Jacques Chirac, comme nous l'avions d'ailleurs écrit dans l'article intitulé « Les anonymes ont envahi la campagne officielle » (*le Monde* daté 23-24 avril).

Mars 1995 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1. – BOSNIE : le général français Bernard Janvier succède au général Bertrand de La Presle à la tête de la *Force de protection des Nations unies* (Forpronu) qui mobilise 44 000 hommes en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et en Macédoine (1, 10, 15, 16, 19-20).

2. – GRANDE-BRETAGNE : en fuite depuis le 26 février, Nick Leeson, courtier de la banque britannique Barings Brothers, qui a perdu 750 millions de livres sur le marché asiatique de produits dérivés, est appréhendé à l'aéroport de Francfort (Allemagne). Le 5, le groupe néerlandais International Nederlanden Groep (ING) rachète la totalité de la banque britannique, dans laquelle il injecte immédiatement 610 millions de livres sterling (4 209 millions de francs) d'argent frais (3 à 11, 1 IV).

2-3. – SOMALIE : les derniers « casques bleus » de l'opération « Rendre l'espoir », déclenchée le 9 décembre 1992, quittent Mogadiscio protégés par des « marines » de l'opération « Bouclier unifié » (2, 3, 4, 5-6, 14).

5. – ESTONIE : avec plus de 32 % des voix, le « cartel » composé principalement du Parti de la coalition de Tiit Vahi et de l'Union rurale, dirigé par l'ancien président du soviet suprême local, Arnold Rüütel, remporte les élections législatives (5-6, 7).

6. – UE-TURQUIE : L'Union européenne et la Turquie signent un accord d'union douanière qui entrera en vigueur le 1er janvier 1996 (5-6, 8).

6-11. – AFGHANISTAN : Ahmed *Shah Massoud, ancien héros de la* lutte contre l'armée rouge soviétique et homme fort du « camp présidentiel », se rend maître de *Kaboul à l'issue de deux brèves* et violentes attaques contre les « *taliban* » (étudiants en religion) et les chiites du Wahdat de Ali Mazari (10, 14, 15, 17, 21).

6-12. – SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL : le sommet organisé par les Nations unies s'ouvre, le 6, à Copenhague (Danemark). Les 11 et 12, les chefs d'Etat ou de gouvernement s'engagent, dans une déclaration en dix points, à faire de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion les objectifs majeurs de leurs politiques économiques (7, 8, 11 à 14).

7. – PROCHE-ORIENT : réunis pour la première fois sur cette question au niveau ministériel, Palestiniens, Jordaniens, Egyptiens et Israéliens décident, à Amman, de créer un « *comité permanent pour les Palestiniens déplacés de 1967* » (7, 9, 16, 21).

7. – ALLEMAGNE : au terme d'un mouvement de grève lancé le 24 février, le syndicat IG Metall et le patronat de la métallurgie bavaroise concluent un accord prévoyant une augmentation des salaires et confirmant l'entrée en vigueur de la semaine des trente-cinq heures à partir du 1er octobre 1995 (3, 8, 9).

8. – GRÈCE : au troisième tour de scrutin, Costis Stéphanopoulos (conservateur) est élu par le Parlement à la présidence de la République hellénique, en remplacement de Constantin Caramanlis (10).

8. – BELGIQUE : le suicide du général Jacques Lefèbvre, ancien chef de l'armée de l'air, accusé d'avoir joué un rôle dans l'achat litigieux d'hélicoptères italiens en 1988 et dans des marchés passés avec Dassault Electroniques, relance les « affaires ». Le 22, le ministre belge des affaires étrangères, Frank Vandenbroucke, donne sa démission après les révélations sur les caisses noires de son parti, le parti socialiste flamand (SP), dont il est l'ancien président (4 à 11, 16, 17, 24, 26-27, 28, 30).

9. – IRLANDE DU NORD : pour la première fois depuis 1993, la reine Elizabeth II se rend à Belfast, *afin de célébrer les six mois de cessez-le-feu.* Elle rencontre le primat de l'Eglise d'Irlande du Nord dans sa ville d'Armagh, une première depuis la réforme de l'Eglise d'Angleterre au XVIe siècle. Le 22, 400 soldats britanniques quittent l'Irlande du Nord, premier retrait depuis le début des troubles en Ulster, début 1969 (11, 18 à 21, 24, 1 IV).

11. – MEXIQUE : devant l'imminence de nouvelles révélations sur l'assassinat en septembre 1994 de José Francisco Ruiz Massieu, secrétaire général du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir depuis 1929) et de Donaldo Colosio, ex-candidat officiel à la présidence de la République (en mars 1994), l'ancien président Carlos Salinas de Gortari se réfugie aux Etats-Unis (5-6, 14, 15).

12. – CROATIE : la Croatie, qui avait exigé pour le 31 mars le départ des « casques bleus » déployés sur son territoire, autorise leur maintien, mais à effectifs réduits et moyennant un redéploiement (14 à 16, 29, 1 IV).

14. – ESPACE : Norman Thagart *est le premier Américain à gagner* l'espace à bord d'une fusée russe (17).

17. – UKRAINE : Kiev lance des forces spéciales de police en Crimée (qui a déclaré son indépendance en 1991) pour tenter de reprendre le contrôle de la petite péninsule séparatiste. Le 20, le premier vice-ministre russe, Oleg Soskovets, *déclare qu'il s'agit d'une af*faire intérieure ukrainienne (19-20, 21, 22).

17. – GROUPE DE RIO : la cinquième conférence ministérielle du groupe de Rio (forum politique regroupant les pays latino-américains et des Caraïbes) et de l'Union européenne, réunie à Paris, permet de souligner la volonté des pays latino-américains de négocier rapidement des accords de libre-échange avec l'UE (19-20).

17. – IRAN : mort d'Ahmad Khomeiny, symbole de la République islamique iranienne fondée par son père, l'ayatollah Khomeiny (19-20).

19. – FINLANDE : avec 28,3 % des voix, le Parti social-démocrate, *dirigé par Paavo Lipponen*, remporte les élections législatives contre la coalition sortante (centristes, conservateurs et libéraux) dirigée par Asko Aho (18, 21).

20. – TURQUIE : l'armée turque lance contre le Kurdistan irakien, au nord du pays, une opération de grande envergure contre les bases du Parti des travailleurs du Kurdistan (PPK, turc) (22 à 1 IV).

20. – JAPON : un attentat à l'arme chimique (le sarin) dans le métro de Tokyo, imputé à la secte Aum Shinri-kyo du gourou Shoko Asahara, provoque la mort de 10 personnes et en intoxique 5 000 autres. Le 30, le patron de la police japonaise, Takagi Kunimatsu, qui enquêtait sur les activités de la secte, est grièvement blessé par balle par un inconnu qui réussit à s'enfuir (21 à 31, II-III IV).

20-21. – CONFÉRENCE SUR LA STABILITÉ EN EUROPE : 52 pays membres de l'Organisation sur la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) se réunissent à Paris dans le cadre de la conférence sur la stabilité en Europe, projet lancé par le premier ministre français Edouard Balladur en avril 1993, puis adopté par l'Union européenne, visant à inciter les pays de l'ancien bloc socialiste à surmonter leurs problèmes de minorités et à consolider leurs frontières (19-20 à 22).

21. – ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE : les Etats-Unis (qui soutenaient la candidature de l'ancien président mexicain Carlos Salinas de Gortari) renoncent à faire obstacle à la nomination de l'Italien Renato Ruggiero, candidat des Européens, pour diriger l'OMC qui va réguler le commerce international à la place de l'ancien GATT. Sa nomination pour quatre ans est ratifiée, le 24, par le conseil de l'OMC. Il prendra ses fonctions le 1er mai (23 à 26-27).

24. – BURUNDI : de violents affrontements armés opposent à Bujumbura des extrémistes hutus à l'armée (majoritairement tutsie) et à des milices tutsies dans les quartiers du centre-ville, faisant entre 200 et 500 morts et provoquant l'exode des Hutus et des réfugiés rwandais vers le Zaïre et la Tanzanie, qui ferme sa frontière (26-27 à IV IV).

26. – SCHENGEN : la convention de Schengen entre en application dans sept Etats de l'Union européenne, marquant la première étape d'un « espace européen » où les personnes pourront se déplacer librement sans contrôle aux frontières (24 à 30)

26. – ALGÉRIE : selon *El Watan* et *Le Soir*, l'armée achève la plus importante opération de répression jamais lancée en trois ans contre les maquis islamistes des montagnes d'Aïn Delfa, à l'ouest d'Alger (entre 300 et 800 morts). Le 27, le patron de la presse écrite gouvernementale, Mohamed Abderrahmani, directeur du quotidien francophone *El Moudjahid*, est tué par balles à Oued Kniss, dans la banlieue d'Alger (28 à 30).

30. – VATICAN : le Vatican rend publique la onzième encyclique de Jean-Paul II, intitulée *Evangelium vitae* (Evangile de la vie) (31, 1 IV).

31. – HAÏTI : le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, assiste, en compagnie des présidents Bill Clinton et Jean-Bertrand Aristide, à la cérémonie de passation des pouvoirs entre la « force multinationale » et la Mission des Nations unies en Haïti (Minuha), *qui stationnera sur l'île jusqu'en* février 1996 (31, 1, II-III IV).

31. – EX-YOUGOSLAVIE : renouvelant *jusqu'au 30 novembre 1995 le* mandat des « casques bleus » dans l'ex-Yougoslavie, le Conseil de sécurité de l'ONU décide, par les résolutions 981, 982 et 983, de les répartir en trois forces distinctes (Forpronu pour la Bosnie, Fordéprénu pour la Macédoine et Onurc pour la Croatie) (28,II-III, IV).

31. – GUATEMALA : entamées *officiellement en 1991, les négociations* de paix entre le gouvernement et la guérilla aboutissent à la signature à Mexico d'un « *accord sur l'identité et les droits des peuples indigènes* » (II-III IV).

31.-TCHÉTCHÉNIE : l'armée russe affirme être venue à bout de la résistance tchétchène dans les villes de Goudermès et de Chali (7, *24, 25, 28, 29, II-III IV*).

Les fluctuations du marché monétaire

● **Le 5**, réuni à Bruxelles, le comité monétaire européen décide une dévaluation de 7 % de la peseta espagnole et de 3,5 % de l'escudo portugais par rapport aux autres devises du système monétaire *européen (SME)*.

● **Le 6**, alors que le dollar retrouve son plus bas niveau historique face au mark (1,38 DM) et au yen (92,70 yens) et passe sous le seuil des 5 F, à 4,95 F, le franc passe en deçà des 3,55 F pour 1 deutschemark, soit son plus bas niveau historique face à la monnaie allemande.

● **Le 9**, alors que le peso mexicain *descend à plus de 7,5 par rapport au* dollar, le gouvernement, pour rassurer les investisseurs, présente un plan draconien, approuvé le 18 par le Sénat.

● **Le 21**, le billet vert touche son plus bas niveau historique de *88,30 yens face à la devise japonaise.*

● **Le 30**, déjouant les prévisions, la Bundesbank annonce une baisse de 0,5 % de son taux d'escompte et de 0,35 % de son taux de prises en pension. En dépit de ce geste, le dollar faiblit, le 31, à 1,39 mark contre 1,37 auparavant et le franc s'échange à 3,50 F pour 1 mark (4, 7 *à 11, 17, 18, 21, 23 à 25, I, II, III, IV*).

FRANCE

2. – VALÉRY GISCARD D'ESTAING : les éditions Compagnie Douze publient le livre de l'ancien président de la République Valéry Giscard d'Estaing *Dans cinq ans l'an 2000*, présentant huit propositions pour cette date (3).

2. – JUSTICE : le procès Urba-Sages-Blé, impliquant Henri Emmanuelli, premier secrétaire du Parti socialiste, trésorier du parti au moment des faits, ainsi que seize autres prévenus parmi lesquels quatre élus du PS et du PC, s'ouvre devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Le 14, Yves Boivin, procureur de la République, réclame deux ans de prison avec sursis contre Henri Emmanuelli et Gérard Monate, ex-PDG d'Urba, et trois ans, dont un de prison ferme, contre Michel Reyt, ex-PDG de la Sages. Le 16, le tribunal de Saint-Brieuc met son jugement en délibéré le 15 mai (3 à 12-13, 15, 16, 18).

5. – CORSE : le syndicat des travailleurs corses (STC) rejoint la grève de la fonction publique lancée, le 27 février, par la CGT et FO. Le 21, André Rossinot, ministre de la fonction publique, annonce que la communauté territoriale sera intégrée dans la « zone zéro ». Tous les services publics et les administrations *de Corse reprennent le travail* le 27 (5-6 à 18, 22, 23, 25, 29, 30).

7. – DÉCÈS de l'explorateur et ethnologue Paul-Emile Victor en Polynésie, à l'âge de 87 ans (9).

8. – POLITIQUE : *Le Canard enchaîné* révèle le revenu net imposable du premier ministre, Edouard Balladur (9, 10).

10. – AFFAIRES : *Pierre Suard*, PDG d'Alcatel-Alsthom, est mis en examen pour recel d'escroqueries au détriment de France Télécom et pour abus de biens sociaux aux dépens de sa propre entreprise. Le contrôle judiciaire auquel le soumet le juge d'instruction Jean-Marie d'Huy, lui interdit en outre d'exercer toute fonction au sein du deuxième groupe industriel français. Le 16, le conseiller Renaud Van Ruymbeke transmet au juge Jean-Marie d'Huy, en charge du dossier des surfacturations d'Alcatel-CIT, des documents révélant que cette société, de 1986 à 1991, alimentait une « caisse noire » dans une banque de Bruxelles (3, 4, 7, 11 à 22, 30).

13. – JUSTICE : Le procès de l'affaire VA-OM (Valenciennes-Olympique de Marseille) s'ouvre devant le tribunal correctionnel de Valenciennes. Bernard Tapie et Jean-Pierre Bernès, anciens dirigeants du club de football marseillais, sont accusés d'avoir proposé de l'argent à leurs adversaires de Valenciennes pour qu'ils perdent le match du 20 mai 1993. Le 21, le procureur de la *République, Eric de Montgolfier*, estimant Bernard Tapie « *responsable de corruption* », requiert contre lui dix-huit mois de prison, dont six ferme. Le 22, le tribunal met le jugement en délibéré le 15 mai (14 à 18, 22 à 24).

17. – BANQUE : Le deuxième plan de sauvetage du Crédit lyonnais, victime des risques accumulés par le passé, est annoncé par Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, et donne cinq ans à la banque publique pour se débarrasser de ses créances douteuses, estimées à 50 milliards de francs. Le 22, dans une lettre commune adressée au commissaire européen de la concurrence, Marc Vienot, directeur de la Société générale, et Michel Pébereau, directeur de la BNP, portent plainte contre ce plan. Le 28, la direction du Crédit lyonnais annonce la suppression de 2400 emplois d'ici à 1996 (14 à 23, 29, 31).

17. – AFFAIRES : Le député (RPR) de Seine-Saint-Denis et ancien ministre délégué chargé de la sécurité (1986-1988) Robert Pandraud est mis en examen pour complicité de recel d'abus de biens sociaux par le juge Eric Halphen, chargé de l'instruction sur les fausses factures de la région parisienne. Son nom était cité depuis la mise en examen, en octobre 1994, de Rémy Halbwak, son principal collaborateur (19-20).

18. – AFFAIRES : Jacques Mellick, député (PS) du Pas-de-Calais et *maire de Béthune, est placé en* garde à vue par le SRPJ de Lille dans le cadre de l'enquête ouverte en flagrance pour subornation de témoin par le parquet de Béthune après les révélations, lors de l'audience du procès de l'affaire VA-OM, de Corinne Krajewski, son ancienne attachée parlementaire. Le 22, il remet à *la disposition du premier secrétaire* du PS, Henri Emmanuelli, les fonctions nationales qu'il occupait, notamment au sein du conseil national. Le 31, le procureur de la République Christian Roussel requiert contre lui une « *longue peine* » de prison avec sursis et l'inéligibilité pour une période de deux ans (19-20 à 24, 1er IV).

21-24. – SYNDICAT : Lors du 43e Congrès de la CFDT à Montpellier (Hérault), Nicole Notat, secrétaire générale de la confédération depuis octobre 1992, est réélue, mais sort affaiblie du congrès (22 à 26-27, 31)

22. – SOCIAL : La direction de Renault propose une hausse totale des rémunérations de 4,5 %, dont 3 % pour les augmentations générales, alors que divers mouvements de grève affectent depuis le 14 plusieurs usines de la Régie (17, 18, 23, 25).

22. – AFFAIRES : *Le Canard enchaîné* révèle que le Centre des démocrates sociaux (CDS), présidé de 1982 à 1994 par l'actuel garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a dispo*sé d'une « caisse noire » en Suisse* pendant plus de dix ans, jusqu'en 1991. Le 30, Pierre Méhaignerie assure que la justice pourra enquêter sur le financement du CDS (23, 24, 29, 31, 1er IV).

24. – AFFAIRES : Après avoir perquisitionné, le 13, à Nantes (Loire-Atlantique) sur les comptes de la Sages, puis, le 14, au siège parisien du constructeur de TGV, GEC-Alsthom, le conseiller Renaud Van Ruymbeke met en examen Michel Reyt, ancien PDG de la Sages, pour trafic d'influence (15, 16, 26-27, 28, 30).

27. – SOCIAL : Jean Gandois, président du CNPF depuis le 13 décembre 1994, affirme que ce serait une « *provocation* » si les entreprises qui gagnent de l'argent refusaient des augmentations de salaire. le 28, Louis Schweitzer, PDG de Renault, justifie une augmentation modérée, alors que le groupe automobile a réalisé, en 1994, 3,6 milliards de francs de bénéfices et qu'il est parvenu à éponger un endettement qui atteignait 60 milliards de francs à la fin de 1986 (29 à 2-3 IV).

28. – AFFAIRES : Claude Bez, ancien président du club de football des Girondins de Bordeaux, est condamné pour escroquerie et recel de faux à trois ans de prison, dont deux avec sursis, 2 millions d'amende et cinq ans d'interdiction des droits civiques par la cour d'appel de Bordeaux, dans l'affaire dite « *des travaux d'Haillan* ». Son fils, Eric, est condamné à dix-huit mois de prison dont douze avec sursis, 100 000 francs d'amende et deux ans d'interdiction de droits civiques (30).

29. – JUSTICE : Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, ancien secrétaire d'Etat au tourisme (1976-1978), extradé en novembre d'Uruguay où il s'était réfugié, comparaît devant le tribunal correctionnel de Grenoble (Isère). Il doit répondre d'abus de confiance dans l'affaire de détournements de fonds commis au préjudice de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra. Le ministère public requiert deux ans de prison ferme, un minimum de 300 000 francs d'amende et dix ans d'interdiction de droits civiques, le jugement devant intervenir le 16 mai (30, 31).

29. – AFFAIRES : Dans un entretien au quotidien suisse *La Tribune de Genève*, Didier Schuller, conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, s'explique sur son départ précipité de France le 10 février et sur son absence prolongée de l'Hexagone où il est mis en examen dans l'enquête sur le dossier des HLM des *Hauts-de-Seine (30)*.

30. – AFFAIRES : Le directeur général adjoint de la Compagnie générale des eaux (CGE), Jean-Dominique Deschamps, est mis en examen pour trafic d'influence, faux et usage de faux et corruption (30 à 1er IV).

30. – SOCIAL : Alourdissant le climat social déjà tendu, à La Poste notamment, un mouvement de grève très dur affecte la RATP, la SNCF et Air Inter (28 à 1er IV).

30. – CHÔMAGE : Après une baisse de 8 200 en décembre 1994 et de 17300 en janvier, le premier ministre annonce que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE a continué de baisser en février de 10 200 (– 0,3 %) en données corrigées des variations saisonnières (31).

31. – JUSTICE : La cour d'appel de Paris confirme la liquidation judiciaire à titre personnel de Bernard Tapie, conseiller général des Bouches-du-Rhône, député du même département et membre du Parlement européen, ordonnée par le tribunal de commerce le 14 décembre 1994. Son inéligibilité n'est pas remise en cause (2-3, IV).

31. – JUSTICE : Le tribunal de Bastia relaxe les fonctionnaires (Henri Hurand, ancien préfet de la Haute-Corse, Raymond Le Deun, son directeur de cabinet, et Didier Cauville, son directeur de l'équipement) pour la catastrophe de Furiani qui, le 5 mai 1992, a fait 2 357 victimes, dont 17 morts, et condamne le constructeur des gradins, Jean-Marie Boimond, pour homicide involontaire à deux ans de prison et à 30 000 francs d'amende. La même peine est infligée à Michel Lorenzi, ancien vice-président du Sporting Club de Bastia, reconnu coupable de faux et usage de faux (2-3, IV).

La campagne pour l'élection présidentielle

● **Le 1er**, l'entourage du premier ministre-candidat Edouard Balladur divulgue un document évaluant entre 500 et 680 milliards de francs les propositions du candidat et maire de Paris Jacques Chirac, alors que le programme du chef du gouvernement ne dépasserait pas les 125 milliards de francs.

● **Le 2**, Bernard Tapie, député des Bouches-du-Rhône, désapprouve la candidature de Jean-François Hory, président de Radical, et exprime son « *préjugé favorable* » envers le candidat Lionel Jospin.

● **Le 6**, Raymond Barre renonce à concourir pour l'Elysée.

● **Le 7**, Lionel Jospin présente ses « *propositions pour la France* ». Le même jour, l'ancien chef de l'Etat Valéry Giscard d'Estaing indique qu'il n'est pas candidat à l'élection présidentielle.

● **Le 8**, Antoine Waechter, président du Mouvement écologiste indépendant (MEI) et candidat à l'élection présidentielle, présente son programme comportant « *neuf chantiers prioritaires* » pour une « *France douce* ».

● **Le 9**, lors d'une soirée de soutien des milieux artistiques à Jacques Chirac au théâtre parisien des Bouffes-du-Nord, le maire de Paris reçoit l'appui de Frédéric et Jean-Gabriel Mitterrand, neveux du président de la République, ainsi que de Pierre Bergé, ancien directeur (mitterrandien) de l'Opéra de Paris.

● **Le 10**, Jean-François Hory, président de Radical, candidat à l'élection présidentielle, présente une série de trois mesures pour « *prendre une France d'avance* » en revendiquant la rupture avec le programme de la gauche traditionnelle.

● **Le 13**, dans un entretien au *Figaro*, François Mitterrand déclare qu'il votera le 23 avril pour le candidat socialiste, Lionel Jospin.

● **Le 15**, le président de Génération Écologie, Brice Lalonde, renonce à s'engager plus avant dans la campagne électorale.

● **Le 16**, Dominique Voynet, porte-parole des Verts et candidate à l'élection présidentielle, présente sa plate-forme présidentielle dans un document intitulé « Pour l'écologie d'aujourd'hui ».

● **Le 21**, interrogés par *Le Monde*, tous les candidats à l'élection présidentielle, à l'exception de Jean-Marie Le Pen, font connaître le montant de leurs ressources, ainsi que la contribution fiscale acquittée en 1994.

● **Le 24**, le maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, apporte son soutien à Jacques Chirac, tout en réaffirmant son estime pour Edouard Balladur.

● **Le 25**, 15 000 personnes participent au meeting organisé par les partisans d'Edouard Balladur au Parc des expositions du Bourget, près de Paris.

● **Le 31**, *Jean-François Hory* annonce qu'il se retire de la course à l'Elysée. (3 à II-III IV.)

CULTURE

2. – Marc Fumaroli est élu au fauteuil d'Eugène Ionesco à l'Académie française (4).

6. – Le chef américain James Colon est nommé à la tête de l'Orchestre de l'Opéra de Paris (7).

19. – Devant l'usine des frères Lumière, Lyon célèbre le centenaire des inventeurs du cinéma (21).

25. – Le Musée de l'Arles antique, signé de l'architecte Henri Ciriani, est inauguré par le premier ministre Edouard Balladur (26-27).

27. – Mort de René Allio, réalisateur de *La Vieille Dame indigne* (29).

27. – *Les affaires sont les affaires*, d'Octave Mirbeau, obtient trois statuettes aux Molières 1995 (29).

27. – *Forrest Gump*, de Robert Zemeckis, triomphe aux Oscars de Hollywood en remportant six récompenses (29).

30. – François Mitterrand inaugure les locaux vides de la Bibliothèque nationale de France (BNF, qui devrait s'ouvrir au public en 1997) réalisée par l'architecte Dominique Perrault (28, 31, I-IV).

30. – Le Musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg présente soixante-quatorze tableaux français saisis par les troupes soviétiques en Allemagne, échantillon des « prises de guerre » que Moscou refuse de restituer (31).

31. – Mort, à quatre-vingt-deux ans, de Madeleine Sologne, l'héroïne de *L'Eternel Retour* (II-III-IV).

Dossier réalisé
par Maryvonne Roche
assistée
de Jeanne de Beaufort.

هكذا من الأصل

GESTION Qui doit détenir le pouvoir dans l'entreprise ? Au sortir de la récession, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, le monde des dirigeants français s'interroge. Les mauvais résultats boursiers de certains groupes, le comportement de Pierre Suard à la tête d'Alcatel, la poussée des fonds de pension américains incitent les actionnaires à réclamer les moyens d'un meilleur contrôle des dirigeants. ● CETTE ÉVOLUTION est inéluctable, selon le PDG du Crédit lyonnais, Jean Peyrelevade, dès lors que l'on a besoin de l'épargne des retraités anglo-saxons. ● EN REVANCHE Jean Mamert, président de l'Association nationale des sociétés par actions, estime qu'il s'agit d'une mode non transposable en France. ● LOUIS SCHWEITZER, PDG de Renault, pense pour sa part qu'il faut établir des contre-pouvoirs à la toute-puissance du chef d'entreprise français.

Le débat sur « le pouvoir dans l'entreprise » partage le monde patronal

Faut-il que s'ouvre l'ère des actionnaires après celle des managers ? La concurrence mondiale des capitaux met les dirigeants sous l'étroite surveillance des financiers

QUAND, pour se délasser de la politique, les hommes d'affaires veulent changer de sujet de conversation, ils parlent de « gouvernement d'entreprise ». Le départ forcé de Pierre Suard de la présidence d'Alcatel, la montée en puissance de la justice dans l'économie, le besoin social de transparence, la nécessité de trouver une nouvelle légitimité à l'entreprise – une citoyenneté, dit Jean Gandois, le président du CNPF –, et, surtout, la soif de capitaux frais qui impose de choyer l'actionnaire : les raisons concourent à multiplier les colloques et la littérature sur le sujet.



ANALYSE

Le mouvement, comme souvent, est venu d'outre-Atlantique. Apple, Kodak, IBM, American Express, General Motors... La liste de PDG remerciés brutalement ces deux dernières années est longue et prestigieuse. Remerciés parce que les actionnaires n'ont pas apprécié de voir l'entreprise, leur entreprise, plonger dans le déficit et le titre s'écrouler en Bourse. *« Le peuple des actionnaires fait la révolution du capitalisme »*, explique Michel Albert en comptant les têtes qui tombent. Ils reprennent le pouvoir dans les entreprises aux dirigeants et leur fixent un objectif unique, simple et mesurable : la rentabilité des actions à Wall Street.

Ce débat renaissant sur « le pouvoir dans l'entreprise » remonte historiquement aux années 30. A l'issue de la Grande Crise, le capitalisme débouchait sur la création de grands groupes capables d'une production de masse. La propriété échappait aux « propriétaires familiaux » pour se diluer dans un actionnariat anonyme et émietté. Le pouvoir se concentrait dans les mains d'une technocratie largement autonome. D'une certaine façon, c'est « l'ère des managers », ouverte à ce moment-là, qui pourrait donc se fermer aujourd'hui.

La raison principale en est la mondialisation industrielle et financière. Les déréglementations ont donné aux épargnants la liberté de placer leur argent, le plus souvent au travers de fonds communs, dans les pays où le rendement est le meilleur. Les groupes, dans le même temps, se sont détournés des emprunts bancaires, devenus trop coûteux depuis que les banques centrales mènent des politiques restrictives (début des années 80), pour préférer des capitaux propres qu'il leur faut rémunérer en conséquence. Qu'on le veuille ou non, cette concurrence mondiale pour l'épargne devrait durer, et, un à un, les pays vont devoir remodeler le gouvernement de leurs entreprises. Pour Jean Peyrelevade, le PDG du Crédit lyonnais, la France aurait dû mettre en place un système de retraite par capitalisation qui dégage une épargne nationale longue, capable de s'investir dans les entreprises. Faute de l'avoir fait, il lui faut maintenant attirer les fonds anglo-saxons, ce qui la force à calquer ses modes propres de gestion sur l'Amérique.

Concrètement, le débat comporte deux volets : l'objectif de l'entreprise d'abord et le contrôle de l'entreprise ensuite. L'objectif des entreprises reste, aujourd'hui encore, marqué par les spécificités nationales. Au Japon, les groupes sont très orientés par les impératifs supérieurs de la nation, notamment l'exportation. En Allemagne, l'économie sociale de marché donne à l'entreprise des droits propres qui s'imposent à ses actionnaires. Le pouvoir y est partagé entre les propriétaires, les managers et le personnel, et les objectifs sont donc multiples, financiers mais aussi sociaux.

En France, le « capitalisme sans capital » et la présence sempiternelle de l'Etat ont structuré les grands groupes de façon particulière : ils détiennent les uns chez les autres des participations croisées (le système des noyaux durs), et les managers ont, sans doute, une autonomie plus forte qu'ailleurs.

> La question est de savoir si les capitalismes nationaux peuvent résister à la poussée anglo-saxonne

Demain, l'objectif des entreprises va probablement se banaliser autour du modèle anglo-saxon, et le critère de la rentabilité des capitaux investis va s'imposer comme prioritaire. L'irrésistible internationalisation des fonds de pension américains (*Le Monde* du 26 avril), qui déjà orientent les cours à Paris comme à Francfort, réduira sans doute les particularités nationales restantes. Les firmes de notation (Moody's et Standard and Poors) et les agences de presse (Reuter ou Bloomberg), qui donnent au monde anglo-saxon une écrasante suprématie sur l'information financière et industrielle, achèveront la tranformation.

Pourtant, la partie n'est peut-être pas entièrement jouée. Les cultures nationales ne rendent pas les armes si facilement, et elles se défendront. D'où l'importance du second débat, portant sur les modes de contrôle. La logique du « gouvernement d'entreprise » est de passer du contrôle essentiellement interne d'aujourd'hui à un contrôle externe exercé par le marché boursier au travers des OPA. La sanction d'une insuffisante rentabilité est le rachat. D'où les demandes des représentants des actionnaires pour obtenir des moyens de pression plus importants sur les conseils d'administration et une meilleure transparence des stratégies et des résultats. La Bourse exige une information fiable et complète et des procédures de surveillance (la Commission des opérations en Bourse) plus efficaces.

Mais certains fonds de pension n'ignorent pas que la Bourse est souvent maladroite. Ils ne jouent pas non plus leurs investissements à court terme et jugent que les grandes OPA americaines des années 80 n'ont pas donné d'excellents résultats, ni pour la firme ni pour ses actionnaires. Autrement dit, rien ne vaut un bon contrôle interne rapproché. D'ou les demandes, formulées par exemple en Grande-Bretagne par le rapport Cadbury en 1992, de la possibilité de mettre en place des comités d'audits, à tous moments et sur tous sujets, pour surveiller l'équipe dirigeante. En France, c'est la qualité des conseils d'administration qui est en cause : ils sont jugés très complaisants.

Le débat sur le « gouvernement d'entreprise » ne fait que s'ouvrir. Il dira si les capitalismes nationaux peuvent résister à la poussée anglo-saxonne et comment. Il déterminera de quelle manière les entreprises doivent intégrer l'impératif financier et quelle est leur marge de manœuvre pour vivre avec leurs salariés, leurs clients et fournisseurs, et avec la société tout entière, des rapports de long terme moins arides.

Eric Le Boucher

Jean Peyrelevade : le modèle anglo-saxon est irrésistible

« IL NOUS FAUT REVOIR complètement la manière dont s'exerce le pouvoir à l'intérieur des sociétés et la manière dont cet exercice est contrôlé. » Pour Jean Peyrelevade, PDG du Crédit lyonnais, ce sont les sociétés cotées, au moins autant que les entreprises publiques comme celle qu'il préside, qui sont visées par le procès fait au gouvernement d'entreprise *(corporate governance)* à la française.

Les dérapages constatés dans les affaires présentes ou passées (Creusot Loire, Paribas, Ciments français, Alcatel...) viennent, selon lui, de la *« conception monarchique »* du rôle du président *« calqué sur la structure du pouvoir politique »*. C'est la loi de 1966 sur les sociétés qui organise la concentration des pouvoirs de président et de directeur général aux mains d'une même personne. *« Il n'y a pas d'autre pouvoir que celui délégué par le patron »*, constate Jean Peyrelevade. Les contre-pouvoirs théoriquement existants – administrateurs, commissaires aux comptes – sont *« impuissants ou inefficaces »* puisque organisés autour du président.

Seconde tare du système dénoncé : le capitalisme français sans capitaux, reposant sur des participations croisées et des tours de table de connivence. Sans fonds de pension à l'anglo-saxonne, sans banquiers gestionnaires à l'allemande, avec un Etat qui n'a pas pu ou su prendre le rôle d'actionnaire de référence que l'ancien conseiller de Pierre Mauroy à Matignon aurait souhaité lui voir jouer – telle était la thèse défendue dans son livre *Pour un capitalisme intelligent* (Grasset, 1993) –, il ne reste qu'une solution : aller chercher de l'argent à l'étranger (un tiers de la capitalisation boursière de la place de Paris est déjà détenu par des non-résidents) ce qui forcera à se rapprocher des règles des pourvoyeurs de fonds, principalement les Anglo-Saxons.

La première des réformes que Jean Peyrelevade envisage passe par la réforme de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés, en établissant la collégialité de la direction au sein d'un conseil unique, comme en Allemagne et aux Pays-Bas. L'idée rejoint, sous certains aspects, celle de Sir Adrian Cadbury, ancien patron du groupe Cadbury-Schweppes, chargé de présider la commission, créée en mai 1991, par le Financial reporting Council et la Bourse de Londres, en liaison avec la profession des comptables et des auditeurs, à la suite, notamment, du scandale Maxwell, de la faillite de la BCCI et de la controverse sur la rémunération des administrateurs.

Comme le *« code de bonne conduite »* établi par la commission Cadbury et fondé sur des *« recommandations »* et non des *« prescriptions »*, M. Peyrelevade préconise la coexistence, au sein du conseil d'administration, à parts égales, de trois catégories d'administrateurs : les administrateurs dirigeants *(executive directors)*, les administrateurs non dirigeants *(non executive directors)* et les administrateurs indépendants *(independant non executive directors)*. Les premiers sont salariés de l'entreprise, les deuxièmes sont désignés par les actionnaires, les troisièmes sont choisis pour leurs compétences industrielles, scientifiques, financières, juridiques...

> En France, « il n'y a pas d'autre pouvoir que celui délégué par le patron », déplore le PDG du Crédit lyonnais

En revanche, à la différence du rapport Cadbury, qui recommande qu'un individu ne dispose pas seul du pouvoir décisionnel, le patron du Lyonnais ne croit pas à la distinction entre président *(chairman)* et directeur général *(chief executive officer)* telle qu'elle se pratique en Grande-Bretagne. *« C'est contraire à notre tempérament gaulois. Ce serait une source de conflits permanents. »* Il croit davantage à la structure conseil de surveillance-directoire permise par la législation française. A condition de la simplifier et de *« fondre, pour ainsi dire, dans un même conseil le directoire et le conseil de surveillance »*.

« La collectivité du management est coresponsable devant le conseil, poursuit Jean Peyrelevade. *Un dirigeant en désaccord avec le reste de la direction fait trancher le conflit par le conseil. En aucun cas, le président ne peut décider seul. »*

Une telle transformation ne peut se faire dans le cadre juridique établi par la loi de 1966. La création de trois comités – comité d'audit, comité de nomination et comité de rémunération – au sein du conseil d'administration, que préconise M. Peyrelevade, pousse aussi à une réforme législative. *« Sinon, ces comités serviront simplement d'alibi, de béquille au système existant. »*

« Le comité d'audit, explique M. Peyrelevade, *préparerait et discuterait les comptes avec les services de la société et les commissaires aux comptes, en dehors du président. »* Composé d'administrateurs non dirigeants représentant les actionnaires et d'administrateurs indépendants, il saisirait le conseil en cas de problèmes.

Le comité de nomination, constitué des mêmes catégories d'administrateurs, aurait un rôle central – surtout en cas de participations croisées – puisqu'il assurerait la désignation des administrateurs et préparerait la succession du président. Si une telle structure avait existé, le problème posé à Alcatel-Alsthom, par la mise sous contrôle judiciaire et l'interdiction d'exercer ses fonctions imposé à son PDG, Pierre Suard, n'aurait pas plongé le groupe dans une longue période d'incertitude.

« L'innovation de ce comité, souligne Jean Peyrelevade, *réside dans l'instruction de la procédure de recrutement des administrateurs. »* Pour les administrateurs non dirigeants, le cas est simple : ils sont désignés, nous l'avons vu, par l'assemblée des actionnaires. Le choix est plus délicat pour les administrateurs indépendants : il faudra au préalable définir la notion d'*« indépendant »*, leur nombre minimal, les compétences recherchées... quitte à faire appel à un chasseur de têtes.

Le choix sera également délicat si le comité de nomination intervient pour la désignation des administrateurs dirigeants. *« Il lui faudra organiser la collégialité dans la consanguinité »*, reconnaît Jean Peyrelevade. Mais ce sera l'étape préalable à la préparation de la recherche d'un successeur au président, qui ne doit exclure ni les candidatures internes ni les recrutements externes. Le système anglo-saxon a l'avantage de voir assez fréquemment le *chief executive officer* succéder au *chairman*, tandis qu'un des autres dirigeants de la société vient prendre la place du *chief executive officer*.

Dernier comité prévu par M. Peyrelevade, et non des moindres : le comité de rémunération des administrateurs dirigeants. Une révolution en France où les revenus des dirigeants font l'objet de la plus parfaite opacité. Ce n'est pas le cas en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis où les salaires, mais aussi les primes et les stocks options sont systématiquement rendus publics.

« Les dirigeants d'entreprise doivent être conscients de leurs obligations de mandataires, affirme M. Peyrelevade. *Détenir le pouvoir, c'est avoir des devoirs et des privilèges qui s'équilibrent. Il est normal que la rémunération soit connue de l'assemblée générale des actionnaires. »* Pour le président du Crédit lyonnais *« il s'imposera progressivement aux chefs d'entreprise la même exigence de transparence qu'aux hommes politiques. »*

Claire Blandin

Louis Schweitzer : renforcer les contre-pouvoirs

LE PDG DE RENAULT, Louis Schweitzer, doit maintenant compter avec ses actionnaires privés. L'ouverture au public du capital de Renault fin 1994 crée des obligations à leur égard que la probable future privatisation totale, avant la fin de l'année, accentuera encore. Entre autres préoccupations, la direction devra rassurer les minoritaires sur la défense de leurs intérêts.

Avant que le projet de fusion entre Renault et Volvo n'échoue, les deux groupes avaient envisagé la mise en place d'une structure à conseil de surveillance et directoire. Aujourd'hui, Louis Schweitzer n'y tient plus. *« Le conseil d'administration est inscrit dans les gènes de Renault. Mais il doit être investi d'un rôle bien réel »*, souligne-t-il. Il affirme s'inscrire dans la ligne du rapport Cadbury publié en Grande-Bretagne en 1992, sur la responsabilité des chefs d'entreprise à l'égard de leurs actionnaires, de leurs salariés et de leurs administrateurs. *« Il n'y a pas de pouvoir sans contrôle. On a souvent dit que les conseils d'administration, dans les entreprises françaises, n'exercent pas assez leur rôle. Effectivement, le système français ne comporte pas assez de contre-pouvoir. Mais je pense que le rôle des conseils d'administration va tendre à se développer dans le sens, justement, d'un plus grand contrôle des pouvoirs. »*

G. B.

Jean Mamert : une idée anglaise inadaptable

« LES FRANÇAIS S'ENTICHENT du gouvernement d'entreprise, comme ils se sont entichés jadis de la nouvelle cuisine avant de s'apercevoir que c'était une imposture », s'insurge Jean Mamert, président de l'Association nationale des sociétés par actions, l'ANSA, qui regroupe la plupart des grandes sociétés cotées françaises. *« La* corporate governance *est une idée venue d'Angleterre que l'on veut aujourd'hui transposer en France. C'est absurde, car les deux systèmes n'ont rien à voir. M. Cadbury est le premier à reconnaître que ses idées ne sont pas transposables en France. En Grande-Bretagne, le reproche qui était fait aux conseils d'administration était d'être composés exclusivement de salariés et de hauts cadres de l'entreprise ; en France, c'est exactement le contraire. Les hommes politiques trouvent même qu'il n'y a pas assez de salariés dans ces conseils, puisque la loi a prévu la représentation obligatoire des salariés au conseil d'administration des sociétés. »*

Jean Mamert est donc viscéralement opposé à toute nouvelle création législative en France, destinée à régler le fonctionnement des entreprises françaises. *« Ce ne sont pas des textes qui peuvent rendre les gens intelligents s'ils ne le sont pas, courageux lorsqu'ils ne le sont pas, honnêtes lorsqu'ils sont malhonnêtes. Le système français laisse aujourd'hui aux entreprises la possibilité de choisir entre diverses structures juridiques (sociétés de personnes, sociétés à directoire à conseil de surveillance, société à conseil d'administration). Pourquoi les priver de cette liberté ? »*

Jean Mamert s'oppose ainsi à la constitution systématique de comités d'audit, d'éthique ou de rémunération, composés de quelques administrateurs, supposés constituer des contre-pouvoirs dans l'entreprise. *« Tout ce qu'on institutionnalise a des chances de se scléroser. Les administrateurs qui ne feront pas partie de ces comités vont ressembler à des administrateurs de deuxième catégorie. »*

LA LOI DE LA MAJORITÉ

Cet ancien élève de l'ENA, qui a démissionné du Conseil d'Etat pour rejoindre Michelin, puis *France-Soir*, avant de diriger l'ANSA, se bat pour un traitement égal des actionnaires. *« Une société par actions n'est pas une société de personnes : elle est créée pour rassembler des capitaux destinés à permettre de réaliser l'objet social de la société. Ce n'est pas une société politique avec un homme, une voix. Les voix sont attribuées aux actions. Jusqu'à présent, on n'a rien trouvé de mieux que la loi de la majorité. »* Pour Jean Mamert, les actionnaires d'une société ne sont pas les électeurs d'une démocratie politique, comme certains veulent le faire croire. *« Les électeurs qui n'ont plus confiance dans leur maire votent contre lui aux élections suivantes. L'actionnaire qui n'a plus confiance dans la direction générale d'une société n'attend pas l'assemblée générale pour exercer son droit de vote et renverser le président. Il vend tout simplement ses actions en Bourse pour éviter de se ruiner. »*

Cette affirmation doit cependant être nuancée : une personne qui dispose d'un gros bloc d'actions ne peut pas les céder comme elle le souhaite. De plus, si le cours a trop baissé, l'actionnaire peut avoir intérêt à conserver ses actions en attendant une éventuelle remontée des cours.

Logiquement, Jean Mamert ne croit pas à la présence d'administrateurs *« alibis »* représentants des minoritaires, d'ailleurs nommés par les majoritaires. *« La représentation des intérêts des petits actionnaires personnes physiques ne doit pas être confiée à un administrateur " gadget ". Elle doit être la préoccupation primordiale du président. »*

Pour lui, la faiblesse essentielle des conseils d'administration français réside ailleurs, dans les noyaux durs. *« Je regrette l'extension du système des participations croisées, qui donne une mauvaise image de certaines entreprises françaises. Mais il faut bien constater que cette dérive a été renforcée et amplifiée par les pouvoirs publics. »* La mode du gouvernement d'entreprise n'y changera rien.

Arnaud Leparmentier

Le commerce extérieur pourrait être pénalisé par l'évolution des changes

Le solde des échanges a atteint 19,6 milliards de francs sur deux mois

Bien que le solde de la balance commerciale française de janvier et de février soit meilleur qu'en 1993 et en 1994, la compétitivité de produits provenant de pays à monnaies dépréciées pourrait entraîner un recul des parts de marché mondiales de la France. Boeing, notamment, est plus agressif face à Airbus. Et les importateurs automobiles comme Fiat marquent des points dans l'Hexagone.

POSITIF de 11,03 milliards de francs en février, le solde des échanges extérieurs de la France (chiffres corrigés des variations saisonnières) s'est approché de son record de 11,86 milliards de francs de décembre 1993, a fait valoir le ministère du budget en rendant public, mardi 25 avril, le chiffre du commerce extérieur. L'environnement reste certes favorable et le gouvernement d'Edouard Balladur aura tenu, au surlendemain du premier tour de l'élection présidentielle, *à souligner ce résultat en guise de satisfecit.* Mais s'il est vrai que, sur les deux premiers mois de l'année, le solde commercial cumulé ressort à 19,67 milliards de francs contre 9,24 milliards de francs pour la même période de 1994, il s'agit toutefois d'un succès en demi-teinte.

Ainsi, le chiffre élevé des exportations *(119,48 milliards de francs)* fait figure de record historique. Mais il comprend notamment la facturation de quatorze avions Airbus pour un montant de 6,49 milliards de francs, alors que trois appareils seulement avaient été facturés en janvier 1995 pour 1 milliard. Considérées à travers le seul filtre des *exportations, ces facturations* agissent en trompe-l'œil dans la mesure où l'intégralité du prix des appareils est prise en compte alors que la France ne participe au consortium européen que pour 37,8 %. Toutefois, l'anomalie n'est pas reproduite dans le solde des échanges, puisque les organes provenant des partenaires étrangers sont comptabilisés dans les importations.

Ces bons résultats d'Airbus Industrie devraient être confirmés dans les chiffre du commerce extérieur de mars, qui intégreront la livraison de dix-neuf avions. Mais ces appareils ont fait l'objet de commandes passées il y a deux ou quatre ans, lorsque le dollar était encore à plus *de 6 francs. Aujourd'hui, l'obtention* de contrats est rendue plus délicate par la baisse du dollar et l'agressivité commerciale de Boeing face à Airbus. La dépréciation du billet vert rend la tache plus difficile non pas au consortium européen, qui effectue toutes ses opérations en monnaie américaine, mais aux partenaires *d'Airbus qui assument le risque de* change (notamment le français Aérospatiale et l'allemand Daimler Aerospace) et dénoncent une *« sous-évaluation aberrante »* susceptible de faire disparaître l'aéronautique européenne (*Le Monde* du 20 avril).

PAS DE FAIBLESSE

Le commerce extérieur français, en ce début d'année, profite de l'absence de faiblesse dans tous les secteurs par rapport aux situations antérieures. Les taux de couverture sont de 128 % pour les biens d'équipement professionnels, de 100 % pour les biens de consommation courante, de 331 % pour le matériel militaire, de 139 % pour les produits agricoles. Mais là encore, les perspectives sont floues.

Ainsi, si les adhérents de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC) sont jusqu'à présent parvenus à compenser la disparition de gros marchés en Russie et en Chine en augmentant les ventes intracommunautaires et en prospec*tant de nouveaux marchés en Amé*rique latine, ils ont néanmoins révisé à la baisse leurs perspectives de ventes hors Union européenne pour 1995 : de 6,7 millions de tonnes, les prévisions ont été ramenées à 6 millions. Et la concurrence américaine rend encore incertaine l'obtention d'un contrat en Chine, théorique*ment acquis à la suite du voyage* d'Edouard Balladur à Pékin il y a un an mais toujours pas signé.

Autre secteur directement concerné par la baisse de certaines monnaies, l'automobile. Sans les pièces de rechange, le solde des échanges serait tout juste à l'équilibre. Les exportations de Renault et de Peugeot-*Citroën ont augmenté (14,6 % sur les* deux premiers mois de l'année), mais moins que les importations. Le marché français est, en Europe, le seul qui a connu une progression importante depuis le début de l'année (+ 8,9 % sur le premier trimestre, – 1,4 % en Allemagne, – 0,8 % en Grande-Bretagne, + 3,8 % en Italie, + 3,7 % en Espagne), créant un effet d'attraction auprès des importateurs qui n'ont pas hésité à casser les prix. En plus, les constructeurs français ont souffert de la dépréciation de la lire et de la compétitivité accrue de Fiat. Sur mars 1995, les ventes du constructeur italien ont progressé de 32 %, et de 17 % sur le premier trimestre.

Dans sa note « Conjoncture et marchés » d'avril 1995, la Caisse des dépôts et consignations estime que l'affaiblissement des devises de certains pays (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie, Espagne, Portugal, Suède) entraînera une baisse de la demande européenne en produits français de 0,2 à 0,5 % par an en 1995 *et en 1996. « Des pertes de parts de marché mondiales seraient enregistrées »* au cours de ces deux années, souligne la Caisse. Ce qui expliquerait pourquoi, malgré un bon début d'année pour le commerce extérieur français, la direction de la prévision ne prévoit que 74 milliards de francs de solde bénéficiaire de la balance *commerciale en 1995, contre* 85,5 milliards en 1994 (en données brutes) et 88,1 milliards en 1993.

Gilles Bridier

L'administration décide des économies sur la recherche

Les coupes claires opérées dans des crédits de recherche inquiètent les milieux industriels. Bull, SGS-Thomson et Thomson Multimedia sont touchés

LA DIRECTION du budget ignore le calendrier électoral. Très soucieuse d'appliquer jusqu'au bout le plan de régulation budgétaire de 18 milliards de francs décidé par Edouard Balladur, premier ministre, et Nicolas Sarkozy, ministre du budget, elle met à profit l'entre-deux-tours pour rogner sur un maximum de crédits. *« Elle n'en fait qu'à sa tête. Rue de Bercy, elle a les coudées franches depuis que les cabinets sont sur le départ »*, se plaint-on dans les milieux industriels. Dernière cible en *date :* les 2,7 milliards d'autorisations de programme et les 300 millions de francs de reports de crédits de soutien à la recherche industrielle – ces derniers devaient théoriquement être débloqués en 1995 – prévus dans la loi de finances. La direction du budget a décidé de couper à hauteur de 25 % dans les autorisations de programmes et de 8 % dans les crédits de paiement. Une décision dans le domaine civil comparable à celle qui fut prise en début d'année à l'encontre des industriels de l'armement, contraint d'appliquer une baisse de 2 % des coûts de développement des grands programmes d'équipements militaires.

Les crédits de recherche industrielle servent à financer, entre autres, les trois grands contrats pluriannuels de recherche-développement dont bénéficient Bull, SGS – Thomson et Thomson Multimedia (ex-Thomson Consumer Electronics), la contribution française aux programmes européens Jessi et Eureka, et les conventions Atouts destinées *aux PME innovantes.* Bull et Thomson Multimedia dont les conventions pluriannuelles, conclues respectivement en 1991 et 1992, arrivent à échéance cette année, ont de quoi s'inquiéter. Pour la filiale électronique grand public de Thomson, la coupe claire tombe au plus mal. Elle intervient au moment où elle négocie avec le ministère de l'industrie la prolongation par avenant de sa convention jusqu'en 1997. Bull, en cours de privatisation, a déjà limité de lui-même ses dépenses de recherche qui ont été ramenées de 2,5 milliards de francs en 1992 et 1993 à 1,7 milliards en 1994, mais comptait bien malgré tout sur cet appoint. Ces coupes sont d'autant moins bien perçues par les industriels visés que certains contrats n'ont pas été totalement respectés et que, au contraire, un effort de rattrapage était théoriquement prévu en 1995. Le ministère de l'industrie, saisi du dossier, confirme que les négociations avec son homologue du budget, particulièrement âpres, vont se régler *« au cas par cas »*.

C. M.

Les modalités d'une liquidation programmée de Chausson sont arrêtées

LES MINISTRES du travail et de l'industrie devraient signer avant la fin de la semaine un document, rédigé le lundi 24 avril, récapitulant l'ensemble des mesures sociales devant s'appliquer à 1 000 salariés de l'usine Chausson de Creil, menacée de fermeture après mars 1996.

Ces dispositions interviendraient dans le cas où aucune alternative industrielle ne serait trouvée. Ce document est conforme à la promesse du gouvernement Balladur de régler le cas Chausson, détenu à parité par Renault et Automobiles Peugeot, avant la présidentielle.

Trois pistes de reconversion des « Chausson » de Creil seraient ouvertes. Aucune ne présente encore de caractère définitif. La première concernerait le rachat par un équipementier américain (dont l'identité n'est pas révélée) de l'atelier de câblage à la condition que Renault lui assure une activité minimale.

La seconde consisterait à installer à Creil un site de recyclage des voitures usagées. Une solution suspendue à l'accord du ministère de l'environnement et à la décision de la chambre de commerce et d'industrie de l'Oise de créer une usine d'incinération. Enfin, de façon plus hypothétique, la chaîne de grande distribution Leclerc pourrait installer un centre commercial sur le terrain de Creil et embaucher des manutentionnaires de Chausson. Ensemble, ces solutions permettraient de reclasser près de 400 des 1 000 salariés.

MESURE D'EXCEPTION

Les ministères du travail et de l'industrie sont en plus convenus de mesures sociales. A Creil, 58 personnes pourraient partir rapidement en préretraite. A Gennevilliers, 98 salariés pourraient bénéficier du même traitement et être remplacés par 49 de leurs homologues de Creil. La centaine de postes en moins qui résulterait de ces mesures permettrait aux autres salariés de Creil de travailler à plein temps jusqu'en mars 1996, et non pas quatre jours par semaine comme c'est le cas actuellement.

En mars 1996, 260 autres personnes âgées de cinquante-deux ans ou plus seraient invitées à partir en cessation d'activité. Une mesure d'exception dont le coût est généralement chiffré à 200 000 francs par année séparant de la retraite et par salarié, et dont ont déjà bénéficié les salariés de la sidérurgie, ou, plus récemment, les dockers et les transitaires en douane !

Des emplois de reclassement sont également évoqués. Environ 150 à l'usine Renault de Batilly, en Meurthe-et-Moselle. Ou encore une centaine à l'usine Sochaux de Peugeot. Enfin, des congés de conversion d'un an, pouvant au cas par cas être étendus à deux ans, seraient proposés aux salariés de Creil. *« Les choses avancent enfin »*, estime Bernard Massera, secrétaire général du comité d'entreprise de Gennevilliers, qui attend les ultimes signatures.

La période électorale aura été propice à Chausson. Jacques Chirac d'abord, puis Lionel Jospin vendredi dernier n'ont pas hésité à faire un détour par le site de Creil dans le cadre de leur campagne respective. Les deux candidats ont réaffirmé, à l'occasion, leur opposition à la privatisation de Renault ainsi que leur volonté d'obtenir de l'ex-Régie le maintien de ses activités à Creil au-delà de mars 1996. Ce que des ouvriers jugent *« démagogique »* tant que des assurances plus concrètes n'auront pas été apportées.

Virginie Malingre

Les transports publics butent sur les salaires et la sécurité

LES GRÈVES se sont multipliées ces dernières semaines dans les réseaux de transport urbain. Nancy ces derniers jours, Lyon au début du mois, Lille en février ou encore Bordeaux, Le Mans et Strasbourg. Sans compter la RATP à Paris, fin mars et mi-avril. Les salariés réclament des augmentations de salaires, de meilleures conditions de travail, et des embauches pour répondre notamment à l'insécurité croissante dans les transports en commun.

Ces grèves interviennent sur fond de négociations salariales sur le minimum conventionnel entre l'Union des transports publics (UTP), qui représente les organisations patronales, et les syndicats. Mais le lien n'est pas direct, car les salaires sont dans l'ensemble supérieurs à ceux de la convention. Les *« vraies »* négociations salariales se déroulent au niveau des exploitants (environ 130 entreprises pour les réseaux de province, employant 32 000 salariés). Après deux années consécutives de baisse en 1991 et 1992, la fréquentation des transports publics a repris en 1993, mais dans une proportion moindre que l'augmentation des capacités. Ainsi, le taux d'utilisation n'a cessé de reculer depuis 1989. Avec des salaires qui représentent 65 % des coûts d'exploitation, la tentation est grande, au niveau des chefs d'entreprise, de limiter les augmentations de salaires pour restaurer des marges d'exploitation.

Certaines entreprises ont pu signer des accords avec des augmentations limitées entre 1,7 et 2 %. Les autres, dont les négociations ont traîné, ont dû aller au-delà. Ainsi, les salariés de Grenoble et Bordeaux ont obtenu 2,5 %. *« Il existe des clauses de revoyure en fonction du contexte économique et les chefs d'entreprise qui ont lâché le moins devront faire un effort en fin d'année »*, explique un responsable syndical. En outre, les élections municipales prochaines, en juin, jouent en faveur des salariés.

Aujourd'hui, les patrons de réseau misent sur la modernisation de leur convention collective pour obtenir des gains de productivité. Elaboré en 1948 et toiletté en avril 1986, le texte ne répond plus aux modes de gestion des entreprises. La convention collective des transports publics affiche des salaires minimums inférieurs au SMIC. Un accord qui déroge à la convention a permis de corriger cette situation en juillet 1994. Mais il reste beaucoup de chemin à parcourir. Dans ce contexte, l'UTP a entrepris de faire évoluer cette convention. Une première tentative en 1992 s'était soldée par une grève générale sur l'ensemble des réseaux français en novembre de la même année.

Aujourd'hui, l'organisation patronale a réussi à renouer le dialogue. Pour commencer, les syndicats et l'UTP se penchent sur la sécurité ainsi que sur la classification et la formation. De son côté, l'UTP souhaiterait avant tout sortir d'*« une grille rigide qui permet peu de mobilité »*. Les métiers ont changé avec l'apparition de nouveaux systèmes de transport automatisés comme le VAL. Les entreprises opèrent une mue commerciale et demandent à leur personnel d'être plus au contact du client. *« Un conducteur ne peut plus se borner à conduire un bus »*, explique Thierry Soupault, délégué général de l'UTP.

Les discussions portent également sur la sécurité, un thème récurrent dans les grèves. Les agressions sont de plus en plus violentes et leur nombre augmente. Selon une enquête réalisée auprès de 60 réseaux de transport urbains fin 1994, on dénombre 2,5 agressions entraînant un arrêt de travail par jour auquel s'ajoute 1,3 vol quotidien de caisse. Mais là où la CGT réclame des emplois supplémentaires pour trouver une solution, l'UTP préfère en appeler au concours des pouvoirs publics ou des milieux associatifs.

Martine Laronche

Nancy connaît à son tour des grèves

Deux entreprises de transport en commun ont été concernées

NANCY
de notre correspondante

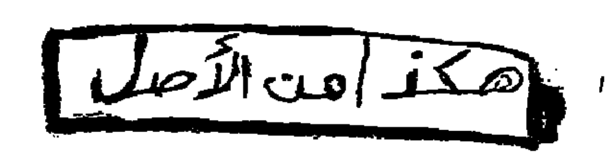
Deux mouvements de grève perturbent depuis le 24 avril le trafic des transports en commun en Meurthe-et-Moselle. Deux entreprises appartenant au groupe de la Compagnie générale des eaux ont été concernées : les Rapides de Lorraine, qui assurent une partie des transports scolaires du département ainsi que des trajets interurbains, et la CGFTE (Compagnie générale française de transport et d'entreprise), qui transporte les habitants de l'agglomération nancéienne. Dans les deux cas, des revendications salariales sont à l'origine du mouvement.

Aux Rapides de Lorraine, les salariés réclament une augmentation de 5 % en insistant sur *« les immenses profits réalisés par la Générale des eaux »*. Mardi 25 avril, trois véhicules sur cinq ont circulé, et priorité a été donnée au ramassage scolaire ainsi qu'à celui des handicapés se rendant dans les centres d'aide par le travail (CAT). Mercredi matin, le conflit semblait toujours dans l'impasse, la direction refusant de négocier tant que les chauffeurs grévistes (40 %) n'auront pas repris le travail. *« Le 11 avril, nous avons signé un accord salarial prévoyant une hausse de 2 %*, fait observer Jean-Claude Labrosse, *chef de centre nancéien. Nous ne pouvons aller au-delà. »*

Les salariés de la CGFTE émettaient, eux aussi, des revendications salariales. Entre 3 et 4,5 %. Dans cette entreprise qui assure 25 millions de déplacements par an à Nancy et dans son agglomération, la grève a été suivie à 80 %. Mardi soir, toutefois, le préavis a été levé, la direction ayant lâché un peu de lest. S'il est resté ferme sur les hausses de salaires, François-Xavier Mauser, directeur de la CGFTE, a fait des propositions tendant à l'amélioration des conditions de travail : introduction de pauses dans le service du dimanche et relèvement de l'indemnité accordée au salarié pendant l'acheminement sur son lieu de travail.

Pendant que durait cette grève, le district de l'agglomération nancéienne (DAN) s'est tenu prudemment à l'écart du conflit. Depuis 1992, une nouvelle convention régit les relations entre le DAN et la CGFTE. A l'entreprise incombe la gestion technique du transport collectif ; au district, la maîtrise de l'ouverture des lignes. Une répartition des tâches qui satisfait le président du district, Charles Choné, maire de Ludres.

Monique Raux



هكذا من الأصل

Le Gan annonce une perte surprise de 5,3 milliards de francs pour 1994

Le groupe d'assurances apure les comptes de sa filiale immobilière UIC

Le déficit historique du Gan provient pour l'essentiel de l'accumulation de créances douteuses par sa filiale immobilière UIC. L'assurance-dommage accuse également des pertes de 1,2 milliard de francs. Les plus-values ne permettent plus de compenser la détérioration de la situation. L'Etat a déjà annoncé une recapitalisation du groupe de 3 milliards de francs provoquant la grogne des assureurs concurrents.

IL ÉTAIT presque vingt et une heures, mardi 25 avril, lorsque les membres du conseil d'administration du GAN sont enfin sortis de l'immeuble de la rue Pillet-Will, siège social de la compagnie d'assurance, après d'ultimes discussions pour arrêter le chiffre définitif des comptes 1994. Depuis quelques semaines, un débat s'était engagé entre les pouvoirs publics, représentés au conseil du GAN par Sylvain de Forges, et le président du GAN sur le montant des provisions à passer sur cette filiale maudite spécialisée dans le financement de l'immobilier, l'Union industrielle de crédit (UIC). L'UIC avait été rachetée en 1992 par le GAN au CIC, en compensation d'un apport de fonds propres que le premier était bien incapable d'apporter au second.

Fin janvier 1995, Jean-Jacques Bonnaud, qui a accepté l'héritage de François Heilbronner en juin 1994, avait rendu public un montant estimé de pertes d'environ 3 milliards de francs pour l'année écoulée. Cette estimation était fondée sur un rapport d'audit externe remis au président du GAN à la fin de l'année. Dans le même temps, le GAN mettait en place, selon une recette désormais traditionnelle en France, une structure de défaisance – appelée Baticrédit – destinée à recueillir 12,5 milliards de créances douteuses sur le portefeuille de 19 milliards de francs de sa filiale.

Las, l'étude fondée sur la situation du marché immobilier à fin 1993 s'est révélée largement optimiste. *« Après beaucoup de réflexions, la baisse des prix en 1994 et 1995 n'annonçant pas de redémarrage du secteur, nous sommes passés d'une vision prudente à une vision de nettoyage à fond, pour éviter les pertes à venir »*, explique Jean-Jacques Bonnaud au *Monde*. La compagnie a décidé de passer 5,7 milliards de provisions sur Baticrédit, ce qui portera la couverture des risques à plus de 60 %. Cette décision est cependant récente : jusqu'au 30 mars dernier, le GAN espérait que l'Etat, bon prince, apporterait sa garantie sur les pertes à venir. Les dossiers du Crédit lyonnais et du Comptoir des entrepreneurs, qui bénéficient d'une telle garantie, ont ruiné cet espoir.

En revanche, le décalage entre ses pertes et l'apport de l'Etat (3 milliards de francs de titres, dont 2 milliards sous forme de 2 % du capital d'Elf et un milliard sous forme de 7,2 % du CIC) destiné à recapitaliser l'UIC permettra à Jean-Jacques Bonnaud de répondre aux critiques. A l'instar de la Société générale et de la BNP à propos du plan de sauvetage du Crédit lyonnais, la grogne ne cesse de monter chez les mutuelles et les assureurs privés qui menacent, eux aussi, de porter plainte auprès de la Commission de Bruxelles pour distorsion de concurrence.

Face à ces attaques, le président du GAN a trouvé la parade : *« Le GAN a l'Etat pour actionnaire et s'adresse à l'Etat. »*

Le président de l'*« autre Lyonnais »*, comme l'a surnommé *Le Nouvel Economiste*, réfute cependant la comparaison de la situation du GAN avec celle de la banque du boulevard des Italiens. Il l'a trouve *« sans fondement réel, autant par l'origine des problèmes que par leur ampleur »*. L'assurance-dommage, cause essentielle des pertes hors immobilier, ne met pas seule en danger l'ensemble des activités de la maison, explique-t-il.

Lancé dans une politique de conquête de marché tous azimuts sous la présidence de François Heilbronner, le GAN affiche dans son métier d'assureur des résultats désastreux que ne permettent plus de compenser la réalisation de plus-values, largement consommées les années précédentes. De 25 milliards en 1993, celles-ci ont fondu à 10 milliards fin 1994.

La perte de 5,3 milliards de francs pour 1994 a réduit dangereusement les fonds propres de 21 à 16 milliards de francs. Les titres Elf et CIC apportés par l'Etat pourraient donc ne faire qu'une courte halte dans le portefeuille du GAN. *« Une partie des titres Elf sera conservée dans le cadre du groupe des actionnaires stables (GAS). L'autre partie, la moitié environ, peut être cédée dans les mois qui viennent, dont une fraction tout de suite »*, explique Jean-Jacques Bonnaud. Quant aux titres CIC, *« ils sont également susceptibles d'être mis sur le marché. Il y a entre le GAN et le CIC un lien mutuel fort qui n'exclut pas un certain relâchement de liens en capital. Je l'envisage pour l'instant uniquement au niveau de la compagnie financière, holding du groupe CIC. Il peut être réalisé rapidement mais cette ouverture peut également se faire au moment de notre privatisation. L'ouverture du capital des banques régionales détenues par le CIC me paraît devoir venir dans un second temps »*, affirme-t-il, confirmant ainsi la stratégie de bancassurance menée par son prédécesseur.

Le dossier UIC traité en profondeur, le GAN s'est attaqué parallèlement au redressement de ses résultats techniques. *« Les effets devraient se faire sentir dès la fin du premier semestre 1995. »* Pour assainir son portefeuille, la compagnie a déjà résilié près de 500 millions de francs de contrats en flotte automobile et en risques industriels, et plus de 80 000 contrats d'assurance automobile et habitation de particuliers, ce qui explique la faible croissance (1,1 %) du chiffre d'affaires en 1994, contre 14 % en 1993. La maîtrise des frais généraux est également à l'ordre du jour : *« Le budget 1995 a été revu dans cette perspective*, précise le patron du GAN. *Sur trois ans, nous comptons réduire de près de 10 % nos frais de gestion. Cela touche l'ensemble des frais. En 1995, j'ai prévu à la fois un gel des embauches et un effort de réduction de 4 % du niveau global de l'emploi administratif. »*

Ces efforts parviendront-ils à réanimer la compagnie d'assurance, qui se résigne à être encore en perte en 1995 ? Pour de nombreux observateurs, le salut du GAN passe par la cession pure et simple du groupe bancaire CIC (les noms du CCF ou du néerlandais ABN Amro sont régulièrement cités comme candidats à sa reprise) et par le rapprochement avec une autre compagnie d'assurance. Une fatalité que Jean-Jacques Bonnaud refuse d'accepter.

Babette Stern

Le Gan : des réserves épuisées

	Résultat net consolidé (en milliards de francs)	Plus-values potentielles (en milliards de francs)	Plus-values réalisées (en milliards de francs)
1991	2,3		
92	0,4		
93	0,4	25,3	3,6
94	-5,3	11,1	2,4

Les plus-values ne permettent plus de masquer les pertes accumulées dans l'immobilier et l'assurance-dommages.

Les résultats

Au cours de l'exercice 1994, le GAN a enregistré une perte nette part du groupe de 5,342 milliards de francs, contre un bénéfice de 414 millions de francs en 1993. Hors plan de défaisance et pertes de l'UIC, dont le résultat net est déficitaire de 3,1 milliards de francs pour le même exercice, le résultat de l'ensemble des autres activités du groupe est positif. L'impact de l'UIC et du plan de défaisance sur les comptes consolidés est une perte de 5,7 milliards de francs. La contribution négative de l'assurance-vie capitalisation au résultat du GAN s'élève à 827 millions de francs, et celle de l'assurance-dommages à 1,274 milliard de francs (contre 993 millions de francs un an plus tôt). Le groupe CIC, dont le produit net bancaire s'établit à 16,3 milliards de francs, en repli de 4,8 % par rapport à 1993, contribue aux résultats à hauteur de 534 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé du GAN s'élève pour sa part à 131,3 milliards de francs, contre 155,1 milliards de francs en 1993.

Total veut réduire le nombre de ses cadres

LA DIRECTION devait présenter mercredi 26 avril aux représentants du personnel un projet considérable de réductions d'effectifs. Environ trois cents personnes seraient concernées. Contrairement aux années 80, ce ne sont plus les sites de raffinage qui sont touchés mais les cadres du siège de la holding ou de certaines unités régionales. L'ensemble de ces structures administratives emploient 3 200 personnes. Pour procéder à cette réduction d'effectifs sans licencier, la direction envisage de recourir essentiellement à des départs en préretraite progressive dès cinquante-cinq ans qui ne seront pas compensés par des embauches. Ces départs s'effectueront sur le principe du double volontariat des intéressés et de leur hiérarchie. Outre ces départs, la direction envisage de développer le travail à temps partiel des autres salariés.

DÉPÊCHES

■ **POSTE : le conflit prend fin dans le Var.** Les postiers du Var devaient reprendre le travail mercredi 26 avril. L'ensemble des syndicats appelle désormais à cesser le conflit. Le mouvement qui avait débuté le 25 février à Hyères portait sur les effectifs, les conditions de travail et la précarité. La Poste s'est engagée, entre autres, à combler, 118 vacances d'emploi sur le département, à transformer 26 contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée, à augmenter de 200 à 700 le nombre d'heures effectuées par certains agents contractuels.

■ **... mais dégénère dans les Bouches-du-Rhône.** Des incidents ont éclaté à Marseille, lors d'une intervention des forces de police pour dégager l'accès à la direction régionale bloqué mardi 25 avril par une cinquantaine de manifestants. Dans ce département, des dissensions semblent se faire jour côté syndical, la ligne de durcissement adoptée par la CGT locale, prééminente, étant désormais contestée.

■ **EDF-GDF : la direction et quatre syndicats (CGT, FO, CFTC et CGC)** devaient signer le 26 avril dans la soirée un protocole d'accord mettant fin au conflit sur la mutuelle. Celui-ci devrait se traduire par une augmentation des cotisations de l'ordre de 0,6 % et par un emprunt de 50 millions dont les intérêts seront pris en charge par la direction. Si l'autonomie de gestion des 110 caisses locales chère aux syndicats est préservée, le contrôle des comptes par la direction devrait être facilité.

■ **CERUS : le holding français de Carlo de Benedetti** a enregistré en 1994 une perte nette consolidée part du groupe de 675 millions de francs, contre un bénéfice de 251 millions de francs en 1993, a indiqué mercredi 26 avril le groupe. Ce résultat est la conséquence d'une provision exceptionnelle de 680 millions que le groupe a décidé de porter sur sa filiale bancaire Duménil Leblé. *« Compte tenu de ce traitement comptable le groupe Cerus devrait retrouver la voie des bénéfices en 1995 »*, a indiqué son vice-président M. Michel Cicurel.

■ **OLIPAR : le holding immobilier, ancien groupe phare de Christian Pellerin**, a annoncé le 25 avril une perte consolidée de 82,6 millions de francs en 1994, contre un résultat négatif de 218,2 millions de francs en 1993. La société affichait fin décembre une situation négative de 123 millions de francs, après avoir été déjà négative de 50 millions un an plus tôt. Olipar, qui est dans l'obligation de normaliser sa position avant la présentation de ses comptes de 1995, *« continue à rechercher activement une solution de recapitalisation de la société »*, souligne le communiqué.

La France veut protéger le marché aérien européen

LE POIDS des compagnies européennes dans le transport aérien mondial diminue régulièrement, note Dominique Bussereau, député UDF de Charente-Maritime, dans un rapport remis au ministre des transports, Bernard Bosson, et rendu public, mercredi 26 avril. Cette diminution se fait notamment au profit des Etats-Unis qui viennent de passer des accords bilatéraux de *« ciel ouvert »* avec quatre pays de l'Union européenne (Autriche, Belgique, Finlande et Luxembourg). Pour défendre les intérêts des compagnies françaises, M. Bussereau écarte, à court terme, la possibilité d'une négociation menée par la Commission pour le compte des Etats membres divisés sur cette question et prône la *« mise en place d'un socle de principes communs »* aux pays de l'Union dans le cadre de négociations bilatérales.

Smurfit lance une contre-OPA sur les Papeteries du Limousin

IL ÉTAIT MOINS CINQ. Quelques minutes avant l'expiration des délais légaux pour lancer une contre-OPA, le groupe papetier Jefferson Smurfit a déposé, lundi 24 avril en fin de soirée, une offre de rachat auprès des autorités boursières sur la totalité des titres des Papeteries du Limousin au prix de 500 francs l'action. Ce projet valorise l'entreprise française à 452 millions de francs, soit 11 % de mieux que l'OPA concurrente déposée en mars par le papetier Emin Leydier.

Une semaine auparavant, Smurfit avait pourtant dit publiquement qu'il n'avait aucune vue sur les Papeteries du Limousin. Mais entre-temps des actionnaires et des administrateurs de l'entreprise française – dont Smurfit refuse de révéler le nom pour l'instant –, mécontents de la proposition d'Emin Leydier, sont venus lui présenter le dossier. *« Nous nous sommes rendus compte combien les Papeteries du Limousin étaient intéressantes »*, dit Marc de La Fosse, PDG de Smurfit France. Si intéressantes que, depuis trois mois, elles suscitent toutes les passions du secteur papetier français.

Spécialisées dans la production de « papier pour ondulé », les Papeteries du Limousin sont une petite affaire (430,2 millions de chiffre d'affaires en 1994), mais très bien gérée. L'an dernier, elle a presque quadruplé son bénéfice pour le porter à 28,5 millions de francs. Sa principale faiblesse est dans son capital. La Financière Saint-Dominique, filiale du Crédit national, qui en détient 16,5 %, et le Crédit agricole, actionnaire à hauteur de 11,79 %, veulent depuis longtemps vendre leur participation.

Milieu février, le papetier Gascogne, qui détient 8,74 % du capital, dépose une offre publique d'échange de six actions Papeteries du Limousin pour cinq titres Gascogne. L'opération, qui se veut amicale, est tout de suite acceptée par le président de Papeteries du Limousin, René Clavaud. Mais la proposition ne plaît pas au Crédit national, qui conteste tout : les parités retenues, le fait d'être payé en titres et la logique industrielle de cette opération. Gascogne n'a aucune activité dans le papier pour ondulé. Le Crédit national trouve un soutien auprès de deux fonds d'investissement actionnaires, Parvalind et Pompierre. Détenant à eux trois 35,2 % des droits de vote, ils tentent de susciter une contre-offre. Le papetier Emin-Leydier se présente.

QUERELLE DE FAMILLE

A la différence de Gascogne, Emin Leydier est spécialisé dans le papier pour ondulé. Mais, très endetté, il ne peut pousser très loin les enchères. Il propose d'acheter la totalité du capital au prix de 450 francs par action, soit à peine 3 % de mieux que l'offre de Gascogne. Mais là encore, c'est le refus. Au conseil d'administration des Papeteries du Limousin, les trois actionnaires qui ont aidé à la contre-offensive et René Clavaud, le PDG, sont les seuls à voter en faveur de l'offre d'Emin Leydier. Tous les autres votent contre ou s'abstiennent.

La querelle de famille s'envenime. Comme Gascogne n'a pas l'intention de surenchérir, les opposants cherchent un autre candidat pour la reprise des Papeteries du Limousin. Smurfit, le repreneur de la Cellulose du Pin en octobre dernier, est séduit.

Numéro un européen du papier pour ondulé, le groupe irlandais sait qu'il lui faudra produire 5 millions de tonnes supplémentaires d'ici à l'an 2000 pour maintenir sa part de marché. Les Papeteries du Limousin peuvent lui en apporter 230 000 tonnes. Le groupe a, toutefois, mis une condition dans sa contre-OPA : son offre n'est valable que s'il obtient 75 % du capital.

Les actionnaires, qui ont pris contact avec le groupe, se sont engagés à lui vendre tous leurs titres. Les Papeteries du Limousin devaient faire connaître leur position mercredi. Emin Leydier réserve la sienne. Mais le groupe risque de rencontrer quelques difficultés financières pour surenchérir. Le Crédit national n'exclut pas de répondre à cette offre, *« sauf s'il y a une autre proposition »*. Car le groupe financier, désormais privé, entend valoriser au mieux ses actifs.

Martine Orange

■ **LE DOLLAR** s'échangeait à 82,19 yens, mercredi à Tokyo, contre 83,37 yens la veille. Le deutschemark était en hausse, à 1,3670 DM pour un dollar contre 1,3755 mardi.

■ **LE YEN** a progressé d'environ 16 % face au dollar depuis le mois de janvier, menaçant la reprise économique dans l'archipel après quatre ans de récession.

■ **LE CUIVRE** a chuté, mardi, sur le *London Metal Exchange*, perdant 96 dollars sur son cours de la veille pour terminer à 2 740 dollars, entraînant la baisse des autres métaux.

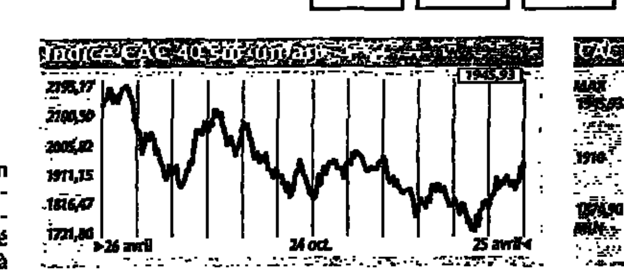
■ **LE TRÉSOR** a placé en avril 1,387 milliard de francs d'obligations assimilables du Trésor auprès des particuliers (OAT Alphandéry), à travers le réseau des établissements de crédit.

■ **LE MARCHÉ DE L'OR** a accueilli avec flegme l'annonce de ventes massives de métal jaune par la Banque centrale de Belgique, le prix de l'once ayant très peu varié à Londres.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	SBF 120	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗ Clôture	↗ 1 mois	↘ 1 an	↗ 3 mois	↘ DOW JONES	↗ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Hausse à Paris

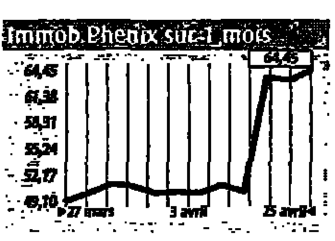


La Bourse de Paris était bien orientée en fin de matinée mercredi 26 avril. L'indice CAC 40 gagnait 0,64 % vers 12 h 30. Malgré l'absence de mesures concrètes à l'issue de la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des sept pays les plus industrialisés (G 7) qui s'est tenue mardi à Washington, le billet vert progressait à 1,3745 mark, 82,80 yens et 4,85 francs. M. Krupp, membre du conseil de la Bundesbank, a affirmé qu'*« à 4 % le taux d'escompte n'est pas particulièrement bas »*, ce qui laisse espérer une nouvelle détente des taux allemands.

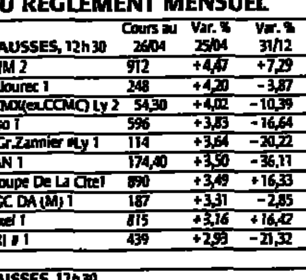
L'indice CAC 40 avait ouvert sur un repli de 0,39 %. Mais la tendance s'est vite inversée. Les actions françaises ont également bénéficié de la hausse du marché obligataire. Le contrat notionnel du Matif était en hausse de 20 centièmes tandis que le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans se détendait à 7,80 %. Les taux d'intérêt à court terme se détendaient eux aussi légèrement (7,90 % à trois mois) grâce à la vigueur du franc (3,53 francs pour 1 deutschemark). Le marché était relativement calme avec un chiffre d'affaires de 900 millions de francs sur le règlement mensuel. Parmi les titres en hausse sensible, on relevait Esso (+4,9 %), UGC DA (+3,9 %) et les AGF (+3,7 %).

Immobilière Phénix valeur du jour

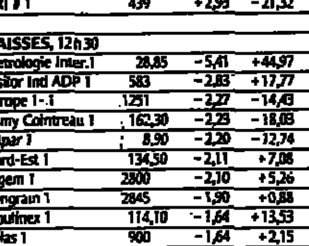
L'OFFRE publique d'échange (OPE) simplifiée déposée par la Compagnie générale des eaux (CGE) sur sa filiale Compagnie immobilière Phénix (CIP) sera ouverte le 26 avril et s'étendra jusqu'au 23 mai inclus. Le résultat de cette OPE devrait être connu le 8 juin. Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) l'avait déclaré recevable le 19 avril. La CGE propose d'échanger une action CGE pour huit actions CIP et une action CGE pour trois obligations convertibles CIP. Sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris, le titre CIP a terminé la séance à 64,45 F, en hausse de 1,98 % dans un volume étoffé de 166 000 actions.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

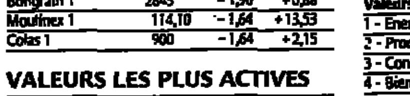


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/04	Var. % 25/04	Var. % 31/12
SFIM 2	912	+4,47	+7,29
Vallourec 1	248	+4,20	−3,87
CCMX(ex.CCMC) Ly 2	54,30	+4,02	−10,39
Esso 1	596	+3,83	−16,64
Z Gr.Zannier #Ly 1	114	+3,64	−20,22
GAN 1	174,40	+3,50	−36,11
Groupe De La Cite1	890	+3,49	+16,33
UGC DA (M) 1	187	+3,31	−2,85
Rexel 1	*815*	*+3,16*	*+16,42*
NRI # 1	439	+2,99	−21,32



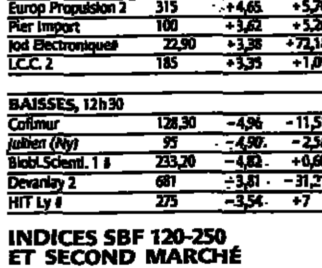
BAISSES, 12 h 30			
Metrologie Inter.1	28,85	−5,41	+44,97
Essilor Ind ADP 1	583	−2,83	+17,77
Europe 1-1	1251	−2,27	−14,43
Remy Cointreau 1	162,30	−2,23	−18,03
Olipar 1	*8,90*	*−2,20*	*−12,74*
Nord-Est 1	134,50	−2,11	+7,06
Sagem 1	2800	−2,10	+5,26
Bongrain 1	2845	−1,90	+0,88
Moulinex 1	114,10	−1,64	+13,53
Colas 1	900	−1,64	+2,15

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12 h 30	26/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	308411	121514161,30
Carrefour 1	35935	89813920
Oreal 1	57660	77086550
LVMH Moet Vuitton1	70800	66085730
Alcatel Alsthom 1	127170	58623042
Eaux (Cie Des) 1	95990	50838120
Total 1	*144591*	*46024624,70*
Danone 1	53940	44370840
Rhone Poulenc A 1	302940	37249708
Societe Gale A 1	66950	36823620

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

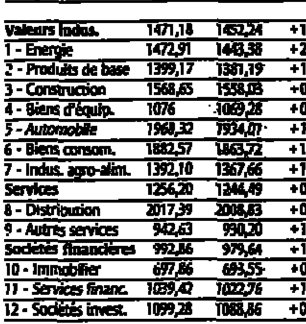


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/04	Var. % 25/04	Var. % 31/12
Int. Computer #	142,60	+4,93	−1,65
Europ Propulsion 2	315	+4,65	+5,70
Pier Import	100	+3,62	+5,26
Iod Electronique#	22,90	+3,38	+72,18
I.C.C. 2	185	+3,35	+1,09

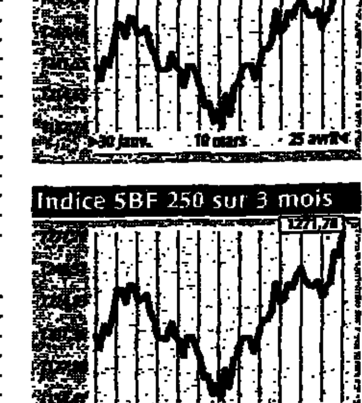


BAISSES, 12 h 30			
Cofimur	128,30	−4,96	−11,51
Julien (Ny)	*95*	*−4,90*	*−2,56*
Biobl.Scienti. 1 #	233,20	−4,82	+0,60
Devanlay 2	681	−3,81	−31,21
HIT Ly #	275	−3,54	+7

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ



	25/04	24/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	*1322,27*	*1304,04*	*+1,40*
Ind. gén. SBF 250	1271,78	1256,10	+1,25
Valeurs Indus.	1471,18	1452,24	+1,30
1 - Energie	1472,91	1443,38	+2,05
2 - Produits de base	1399,17	1381,19	+1,30
3 - Construction	1568,65	1558,03	+0,68
4 - Biens d'équip.	1076	1069,28	+0,63
5 - Automobile	*1968,32*	*1934,07*	*+1,77*
6 - Biens consom.	1882,57	1863,72	+1,01
7 - Indus. agro-alim.	1392,10	1367,66	+1,79
Services	1256,20	1244,49	+0,94
8 - Distribution	2017,39	2008,83	+0,43
9 - Autres services	942,63	930,20	+1,34
Sociétés financières	992,86	979,64	+1,35
10 - Immobilier	697,86	693,55	+0,62
11 - Services financ.	*1039,42*	*1022,76*	*+1,63*
12 - Sociétés invest.	1099,28	1088,86	+0,96
Ind. Second Marché	239,67	239,05	+0,26





Prises de bénéfices à Tokyo et à New York

LA BOURSE DE TOKYO a clôturé en baisse mercredi 26 avril, dans un marché timide avant les congés prévus pour la semaine prochaine. L'indice Nikkei a reculé de 84,05 points, soit 0,50 %, à 16 826,49 points après un plus bas atteint en séance de 16 712,98 points. La veille, quelques prises de bénéfice limitées ont légèrement pesé sur Wall Street, qui a terminé la séance en légère baisse après avoir inscrit trois records consécutifs qui l'ont portée, lundi, pour la première fois au-dessus du seuil des 4 300 points. L'indice Dow Jones *des valeurs vedettes* a terminé en repli de 3,81 points, soit 0,09 %, à 4 300,17 points.

La Bourse de Londres a fini la séance en légère hausse, tout en ayant sensiblement réduit ses gains affectée par le repli du dollar avant la réunion du G7 et par l'ouverture *faible de Wall Street. L'indice Footsie* a clôturé en hausse de 5,6 points, soit 0,2 %, à 3 214,9 points, alors qu'il avait gagné jusqu'à 24,8 points dans la matinée. Francfort, de son côté, a terminé en hausse, l'indice DAX gagnant 0,56 %, à 2 006,99 points, dans le sillage des gains de Wall Street la veille.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 25/04	Cours au 24/04	Var. en %
Paris CAC 40	1945,93	1918,51	+1,41
New-York/DJ indus.	4296,37	4303,98	−0,18
Tokyo/Nikkei	16910,50	16804,10	+0,63
Londres/FT100	3214,90	3209,30	+0,17
Francfort/Dax 30	2006,99	1976,21	+1,53
Frankfort/Commer.	741,42	733,96	+1,01
Bruxelles/Bel 20	1592,20	1576,46	+0,99
Bruxelles/Général	*1411,93*	*1397,97*	*+0,99*
Milan/MIB 30	14424	14424	—
Amsterdam/Ge. Cbs	275,10	274,70	+0,15
Madrid/Ibex 35	276,94	276,49	+0,16
Stockholm/Affarsal	1199,40	1188,67	+0,89
Londres FT30	2438,40	2434,50	+0,16
Hong Kong/Hang S.	8505,60	8625,55	−1,41
Singapour/Strait t	2074,67	2085,55	−0,52

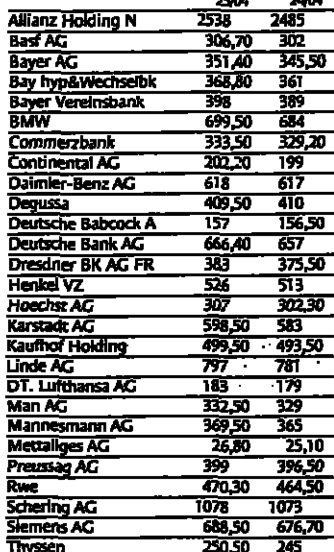
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	25/04	24/04
Alcoa	45,12	45,62
American Express	34,75	35
Allied Signal	39,50	40
AT & T	50,12	49,12
Bethlehem	14,75	15,37
Boeing Co	56,25	56,87
Caterpillar Inc.	*56,37*	*55,75*
Chevron Corp.	47,12	46,37
Coca-Cola Co	58,25	58,37
Disney Corp.	55,75	55,62
Du Pont Nemours&Co	65,25	63,87
Eastman Kodak Co	58	58,12
Exxon Corp.	70	69,62
Gén. Motors Corp.H	41,62	41,62
Gén. Electric Co	*55,75*	*55,50*
Goodyear T & Rubbe	37,87	37,62
IBM	93,50	93,50
Intl Paper	75,25	74,87
J.P. Morgan Co	65,25	65,37
Mc Don Dougl	60,37	60,25
Merck & Co.Inc.	42,75	43,37
Minnesota Mng.&Mfg	59,12	60,50
Philip Moris	*68,25*	*67,75*
Procter & Gamble C	68	70
Sears Roebuck & Co	53,62	54,37
Texaco	68,50	67,75
Union Carb.	31,12	30,50
Utd Technol	73,50	74
Westingh. Electric	15	15,37
Woolworth	15,50	15,50

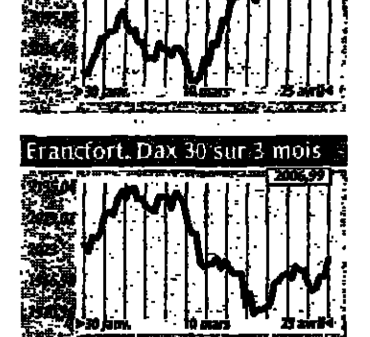
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	25/04	24/04
Allied Lyons	5,32	5,29
Barclays Bank	6,40	6,37
B.A.T. industries	4,66	4,58
British Aerospace	5,20	5,11
British Airways	3,98	4
British Gas	3,03	3,07
British Petroleum	*4,52*	*4,53*
British Telecom	3,95	3,94
B.T.R.	3,28	3,32
Cadbury Schweppes	4,40	4,38
Eurotunnel	2,01	2
Glaxo	7,32	7,34
Grand Metropolitan	4,01	4,04
Guinness	4,74	4,71
Hanson Plc	*2,41*	*2,38*
Great Ic	5,87	5,77
H.S.B.C.	7,24	7,31
Impérial Chemical	7,48	7,47
Lloyds Bank	6,30	6,26
Marks and Spencer	4,13	4,12
National Westminst	5,41	5,39
Peninsular Orienta	5,65	5,61
Reuters	*4,86*	*4,82*
Saatchi and Saatch	0,93	0,91
Shell Transport	7,34	7,28
Smithkline Beecham	4,97	4,93
Tate and Lyle	4,26	4,20
Univeler Ltd	12,22	12,19
Wellcome	10,66	10,60
Zeneca	9,19	9,14

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	25/04	24/04
Allianz Holding N	2538	2485
Basf AG	306,70	302
Bayer AG	351,40	345,50
Bay hyp&Wechselbk	368,80	361
Bayer Vereinsbank	398	389
BMW	699,50	684
Commerzbank	*333,50*	*329,20*
Continental AG	202,20	199
Daimler-Benz AG	618	617
Degussa	409,50	410
Deutsche Babcock A	157	156,50
Deutsche Bank AG	666,40	657
Dresdner BK AG FR	383	375,50
Henkel VZ	526	513
Hoechst AG	*307*	*302,30*
Karstadt AG	598,50	583
Kaufhof Holding	499,50	493,50
Linde AG	797	781
DT. Lufthansa AG	183	179
Man AG	332,50	329
Mannesmann AG	369,50	365
Mettallges AG	26,80	25,10
Preussag AG	*399*	*396,50*
Rwe	470,30	464,50
Schering AG	1078	1073
Siemens AG	688,50	676,70
Thyssen	250,50	245
Veba AG	510,90	506
Viag	510,50	504,50
Wellag AG	1045	1030



LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	↗ OAT 10 ans	→ Jour le jour	↗ Bonds 10 ans	↗ Jour le jour	→ Bunds 10 ans

Stabilité

LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif – contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert, mercredi matin 26 avril, pratiquement inchangé par rapport à ses cours de clôture de la veille. L'échéance juin gagnait 2 centièmes, à 113,04. Le taux de rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans s'établissait à 7,82 %, soit un écart de 74 points de base (0,74 %) par rapport aux titres allemands de même échéance. Les taux d'intérêt à court terme étaient stables. Les taux à trois mois s'inscrivaient à 7,90 %. La veille, le marché obligataire américain avait baissé à la suite de la publication d'indicateurs économiques faisant apparaître une croissance toujours soutenue. L'indice de confiance des consommateurs américains s'est établi à 105,5 en avril, après 100,2 en mars. Le taux de rendement de l'emprunt à trente ans est remonté à 7,33 %.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 25/04	Taux Jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,80
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	3,90
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
Etats-Unis	5,98	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 25/04	Taux au 24/04	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'Etat à TME	−0,74	−0,74	100,17
Fonds d'Etat à TRE	−0,42	−0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	−0,68	−0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 25/04	Vente 25/04	Achat 24/04	Vente 24/04
Jour le jour	7,68	—	—	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	8,04	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,93	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	7,56	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	7,25	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	7,13	—	—	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	6,36	—	—	—
Pibor Écu 6 mois	6,46	—	—	—
Pibor Écu 12 mois	6,71	—	—	—

MATIF

Echéances 25/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	93547	113,42	113,48	112,96	113,02
Sept. 95	3762	112,98	112,98	112,64	112,60
Déc. 95	2	112,72	112,72	112,72	112,34
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	27397	92,74	92,87	92,62	92,65
Sept. 95	6819	93,51	93,61	93,40	93,40
Dec. 95	3287	93,55	93,64	93,47	93,48
Mars 96	804	93,37	93,47	93,37	93,38
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	2402	84	84,02	83,68	83,68
Sept. 95	—	—	—	—	83,62

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 25/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 95	35243	1934	1951	1932	1949
Mai 95	11346	1931	1948	1930	1946,50
Juin 95	2431	1913	1928	1913	1928,50
Sept. 95	998	1950	1952	1945	1952

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘ 4,8255	↗ 1,5125	↗ 97,4500	↘ 3,5313	↘ 7,7955

Légère baisse du dollar

LE BILLET VERT S'INSCRIVAIT mercredi matin 26 avril en légère baisse lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il s'échangeait à 1,3690 mark, 82,30 yens et 4,82 francs. Réunis à Washington, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés (G 7) se sont contentés d'exprimer *« leur préoccupation au sujet des évolutions récentes sur les marchés des changes »*. Les ministres ont observé que *« les fluctuations récentes ont été au-delà de ce qu'auraient justifié les conditions économiques sous-jacentes dans les principaux pays »* et fait part de leur intention *« de continuer à coopérer étroitement sur les marchés des changes »*. Aucune mesure concrète n'a toutefois été annoncée à l'issue de la réunion, ce qui n'a pas surpris les opérateurs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/04	% 24/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	*353,1300*	*−0,11*	*341*	*365*
Ecu	6,4695	−0,08	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,8255	−0,11	4,5500	5,1500
Belgique (100 F)	17,1590	−0,11	16,6000	17,7000
Pays-Bas (100 fl)	315,3100	−0,15	—	—
Italie (1000 lir.)	2,8570	+1	2,5500	3,1200
Danemark (100 krd)	89,7000	−0,04	84	94
Irlande (1 iep)	7,9360	+0,04	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7955	−0,13	7,6000	8,3500
Grèce (100 drach.)	2,1645	−0,12	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	65,3000	+0,29	61	71
Suisse (100 F)	426,2800	−0,20	415	439
Norvège (100 k)	78,3700	−0,04	74	83
Autriche (100 sch)	50,1870	−0,11	48,6000	51,7000
Espagne (100 pes.)	3,9465	−0,14	3,6500	4,2500
Portugal (100 esc.	3,3350	−0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,5399	+0,48	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	5,8619	+0,92	5,7000	6,0500
Finlande (mark)	113,7000	+0,06	108	119

PARITÉS DU DOLLAR	26/04	25/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5125	—	—
TOKYO : USD/Yens	*97,4500*	—	—

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8647	4,8662	4,8950	4,9000
Yen (100)	5,8330	5,8383	5,8413	5,8542
Deutschemark	3,5375	3,5395	3,5365	3,5375
Franc Suisse	4,2635	4,2686	4,2725	4,2806
Lire ital. (1000)	2,8565	2,8608	2,8265	2,8343
Livre sterling	7,8040	7,8112	7,8680	7,8785
Peseta (100)	3,9502	3,9547	3,9419	3,9491
Franc Belge	17,193	17,204	17,206	17,241

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	7,43	7,18
Eurodollar	6,12	6,25	6,43
Eurolivre	6,56	7	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,87

L'OR

	cours 25/04	cours 24/04
Or fin (k. barre)	*60700*	*60600*
Or fin (en lingot)	61800	61000
Once d'Or Londres	391,05	390,20
Pièce française(20f)	353	351
Pièce suisse (20f)	353	354
Pièce Union lat(20f)	352	351
Pièce 20 dollars us	2445	2405
Pièce 10 dollars us	1370	1320
Pièce 50 pesos mex.	2280	2290

LE PÉTROLE

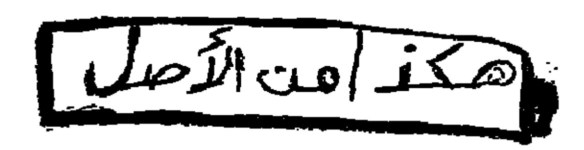
En dollars	cours 25/04	cours 24/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	17,35	17,14
Crude Oil (New York)	—	—

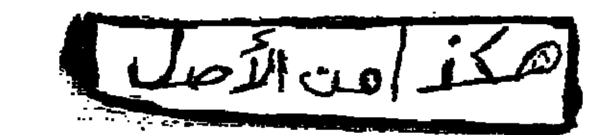
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	25/04	24/04
Dow-Jones comptant	194,24	194,90
Dow-Jones à terme	276,12	276,84
Moody's	—	—

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2781	2862
Cuivre à 3 mois	2758	2843
Aluminium comptant	1841	1886
Aluminium à 3 mois	—	—
Plomb comptant	—	—
Plomb à 3 mois	—	—
Etain comptant	5970	6060
Etain à 3 mois	5965	6055
Zinc comptant	1066,50	1074
Zinc à 3 mois	1088	1094,50
Nickel comptant	7200	7410
Nickel à 3 mois	7200	7410

MÉTAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		***£/tonne***
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1409	1410
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02





RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 26 AVRIL
Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
+0,58 %
CAC 40 : 1957,14

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7420	—	—	
B.N.P. (T.P)	990	995	+ 0,50	01/06/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	852	865	+ 1,52	30/07/94
Renault (T.P.)	1870	1875	+ 0,26	22/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	2070	2050	- 0,96	24/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1165	—	—	01/10/94
Thomson S.A (T.P)	1075	1074	- 0,09	15/07/94
Accor 1	564	567	+ 0,53	01/08/94
Air Liquide 1	804	807	+ 0,37	12/07/94
Alcatel Alsthom 1	461,50	465,50	+ 0,87	01/07/94
Alcatel Cable 1	378,10	380,20	+ 0,56	29/07/94
Alspi 1	340	342	+ 0,59	10/08/94
AGF-Ass.Gen.France	171	175	+ 2,34	28/06/94
Axa 1	259,40	260,20	+ 0,31	12/07/94
Bail Invest. 1	869	860	- 1,04	27/07/94
Bancaire (Cie) 1	555	563	+ 1,44	12/07/94
Bque Colbert C2#	65,25	—	—	30/03/95
Bazar Hot. Ville 2	510	519	+ 1,76	15/06/90
BIC 1	827	822	- 0,60	14/06/94
BIS 1	383	383	—	16/01/95
B.N.P. 1	250	251,70	+ 0,68	01/07/92

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
Cred.Fon.France 1	654	659	+ 0,76	17/06/94
Credit Local Fce 1	432,80	433,70	+ 0,21	15/06/94
Credit Lyonn.CIP 1	254,60	255	+ 0,16	01/02/93
Credit National 1	391	395	+ 1,02	01/06/94
CS(ex.CSEE)1	314,90	316,60	+ 0,54	29/07/94
Damart 1	4890	4885	- 0,10	27/12/94
Danone 1	824	823	- 0,12	13/06/94
Dassault-Aviation1	413	409	- 0,97	20/06/94
Dassault Electro 1	342	341,50	- 0,15	06/05/92
De Dietrich 1	2689	2650	- 1,45	17/06/94
Degremont 1	385	382	- 0,78	06/06/94
Dev.R.N-P.Cal#Li 2	71	70	- 1,41	—
DMC (Dollfus Mi)1	247	246,50	- 0,20	20/06/94
Docks France 1	745	744	- 0,13	26/05/94
Dynaction 1	147,40	147	- 0,27	10/07/92
Eaux (Gle Des) 1	528	528	—	04/07/94
E.B.F 1	952	960	+ 0,84	06/06/94
Ecco 1	697	697	—	01/07/94
Eiffage 1	932	927	- 0,54	03/01/95
Elf Aquitaine 1	390,50	395,80	+ 1,36	08/08/94
Eridania Beghin 1	770	767	- 0,39	12/08/94
Essilor Intl 1	858	861	+ 0,35	04/07/94
Essilor Intl ADP 1	600	583	- 2,83	04/07/94
Esso 1	574	596	+ 3,83	16/02/95
Eurafrance 1	1492	1535	+ 2,88	21/12/94
Euro Disney 1	14,20	14	- 1,41	25/02/93
Euro RSCG W.W 1	543	544	+ 0,18	02/09/94
Europe 1 - 1	1280	1251	- 2,27	04/04/95
Eurotunnel 1	16,20	16,15	- 0,31	—
Filipacchi Medias1	685	679	- 0,88	22/08/94
Finextel 1	62,50	63	+ 0,80	27/06/94
Fives-Lille 1	460	461	+ 0,22	08/07/94
Fromageries Bel 1	4361	4350	- 0,25	28/07/94
Galeries Lafayet.1	2140	2135	- 0,23	05/07/94
GAN 1	168,50	174,40	+ 3,50	05/07/94
Gascogne (B) 1	504	500	- 0,79	13/06/94
Gaz et Eaux 1	1830	1860	+ 1,64	20/07/94

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
Christian Dior 1	432,50	439,50	+ 1,62	01/12/94
Ciments Fr.Priv.B1	234,80	232	- 1,19	30/06/94
Clarins 1	486,10	485	- 0,23	19/07/94
Club Mediterranee1	493	486	- 1,42	05/07/93
Coflexip	290	287	- 1,03	—
Colas 1	915	900	- 1,64	29/06/94
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	15/07/92
Comptoir Moder. 1	1530	1529	- 0,07	14/06/94
CPR 1	370,90	369	- 0,51	01/07/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
Unilever 1	645	646	+ 0,15	21/12/94
Unit.Technologie 1	364	353,60	- 2,85	10/03/95
Vaal Reefs 1	315,10	319	+ 1,23	17/03/95
Volkswagen A.G 1	1308	—	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	91,90	91,90	—	02/05/94
Western Deep 1	166	164	- 1,20	17/03/95
Yamanouchi 1	110	112	+ 1,81	—
Zambia Copper 1	3,01	3,04	+ 0,99	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 26 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105,80	4,266 ↑
CEPME 8,5% 88-97CA	101,70	6,963 o
CEPME 9% 89-99 CA#	105,24	6,164
CEPME 9% 92-06 TSR	104,21	7,570
CFD 9,7% 90-03 CB	109,20	2,126 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	103,50	1,767
CGF 10% 88-98 CA#	107,05	5,096 ↑
CFF 9% 88-97 CA#	103,52	3,055 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	111,71	1,176 ↑
CLF 8,9% 88-00 CA#	105	8,120
CLF 9%88-93/98CA#	104,04	2,071
CNA 9% 4/92 CB	—	8,803 o
CRH 8,6%92/93/94CB	103,05	7,092 d
CRH 8,5% 87-88 CA#	103,30	1,208
EDF 8,6% 88-89 CA#	104,13	1,649
EDF 8,6% 92 CA#	104,24	0,399
Em.Etat10,26%86 CA	102,48	1,261
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,77	4,665
Finansder 9%91 CB#	105,80	3,723 o
Finansd.8,6%92 CA#	103,40	2,097
Floral9,75% 90 CA#	107,65	
OAT 8,7%5/88-95CA#	100,08	
OAT 9,8% 1/96 CA#	101,78	
OAT 8,50% 6/97 CA#	102,85	
OAT 9,90%85-97 CA#	106,30	
OAT 88-98 TME CA	100,20	
OAT 9/1998 TRA	—	
OAT 9,50%88-98 CA#	106,40	
OAT TMB 01/99 CA	99,40	
OAT 8,125% 99 CA#	103	
OAT 8,50%90/00 CA#	104,40	
OAT 85/00 TRA CA	101,65	
OAT 10% 5/2000 CA#	110,43	
OAT 01 TME CA	99,60	
OAT 8,5% 11/02 CA#	104,50	
OAT 8,50% 2019 CA#	101,50	
OAT 8,50%92-23 CA#	102,22	
PTT 11,2%85-95 CB#	102,20	
SNCF 8,8% 87-94CA	103,55	
Lyon.Eaux 6,5%90CV	840	

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
A.E.G. AG	432	432
Bayer.Vereins Bank	1340	1340
Commerzbank AG	1120	1120
Fiat Ord.	20	20,10
Gevaert	248	248

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 26 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		51	51
AFE 2 #		486,50	470
Aigle 2 #		280	277
Alain Manoukian(Ly)2#		93,10	95
Albert S.A (Ns)	◆	120,50	120,50
Altran Techno 1 #		519	515
Arnault Associes	◆	500	500
Axime (ex.Segin)		268	261,20
B.A.C.	◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li)	◆	609	609
Bque Sofirec (M)	◆	480	480
Bque Tarneaud(B)#		208	208
Bque Vernes		635	635
Beneteau #	◆	386,90	386,90
B I M P	◆	100	100
Boiron (Ly) 1 #		451,50	451,50
Boisset (Ly)#		271	271
Brioche Pasq.(Ns)1		554	555

Valeurs		Cours précéd.
But S.A. 1		924
Cardif SA 1		520
CDA-Cie des Alpes2		134,60
C.E.E 2#		490
CEGEP #		157
Cermex 2 # (Ly)		285
CFPI		274,50
Change Bourse (M)		235
Christ.Dalloz 2 #		800
Cipe France Ly 2 #		675
CNIM CA#		233
Codetour	◆	292
Comp.Euro.Tele-CET		164,50
Confiandey S.A	◆	318
C.A. de la Brie 2		348,70
C.A.Gironde (B)		441,20
C.A.Haute Normand		397
C.A.Ille & Vilaine		330
C.A.Indre et Loire		306,50
C.A. Paris IDF 1		728
C.A.de l'Isere Ly#		373
C.A.Loire Atl.(Ns)		353
C.A.Loire/H.Loire#	◆	815
C.A.du Loiret CCI#	◆	458
C.A.Morbihan (Ns)		348,50
C.A.du Nord (Li)		431
C.A. Oise CCI		240
C.A.Pas de Calais		414
C.A. Somme CCI 2		236
C.A.Toulouse (B)		336

Valeurs	Cours précéd.	Derniers cours
Virbac	529	533

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 25 avril

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34928,38	34928,38
Actimonétaire D		31332,54	31332,84
Agipi Ambition (Axa)		108,93	103,74
Amplia	◇	109463,43	109463,43
Amplitude Monde D		665,42	646,04
Antigone Trésorerie		805901	805901
Arbitr. Court Terme		8907,29	8907,29
Asie 2000		601,17	583,66
Associa Première		35414,89	35414,89
Associc		1095,15	1095,15
Atout Amérique		102,28	99,79
Atout Asie		92,30	90,05
Atout Futur C		536,82	523,73
Atout Futur D		522,03	509,30
		1397,77	1357,06

Valeurs		Émission Frais incl.
Crédit Mutuel Capital		1508
Créd.Mut.Ep.Cour.T		799,67
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap		94,78
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis		92,51
Créd.Mut.Ep.J		21224,05
Créd.Mut.Ep.long.T		203,79
Créd.Mut.Ep.Monde		1072,67
Créd.Mut.Ep.Quatre		1073,94
Dieze		1597,38
Ecocic		1170,61
Ecuper		120,53
Ecur. Actions futur		191,22
Ecur. Distrimonétaire		10263,07
Ecur. Expansion		299511,87
Ecur. Géovaleurs		2670,56
Ecur. Investissement		159,62
Ecur. Monepremière		10332,64
Elanciel D		122,62
Elicash	◇	867073,20
Emergence Poste D		95,08
Eparcic		4466,29
Eparcourt-Sicav		188,14
Epargne-Unie		1406,32
Eufi Cash capi	◆	9510,90
Euroc Solidarité		1186,42
Eurocic Leaders		1214,44

Valeurs		Émission Frais incl.	Rachat net
Uni-Garantie D		1276,56	1252,76
Uni Régions		1378,98	1345,35
Univar	◇	284,42	284,42
Univers Actions		1537,53	1500,03
Univers Obligations		1976,07	1939,22
Valorg		2319,62	2317,30

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE
3615 code LEMONDE

AUJOURD'HUI

SPORTS

NIGER Les premiers championnats du continent africain de lutte traditionnelle, qui ont commencé à Niamey (Niger) le 21 avril, se terminent vendredi. Méconnue hors des frontières, cette discipline ancestrale est restée très populaire en Afrique. La lutte est le premier sport dans des pays comme le Niger et le Sénégal. ● LES COMBATS sont avant tout l'occasion d'une fête. Lors de véritables tournois, où s'affrontent les champions, l'ambiance qui règne dans les tribunes n'empêche pas les rencontres de garder une vraie dimension sportive. ● LE MYSTICISME n'est pas absent de ces corps à corps que se livrent les athlètes. Forces de la nature, les lutteurs, tous issus des campagnes et pour la plupart illettrés, ont de fermes croyances dans les esprits, ceux qui font gagner ou perdre. ● LES CHAMPIONS deviennent des héros nationaux, comme Mutcha M'Pal en Guinée-Bissau.

La lutte traditionnelle africaine s'offre ses premiers championnats

Phénomène culturel sur le continent noir, la discipline allie sport et mysticisme. Ses combats sont de véritables fêtes. Populaire surtout dans les campagnes, elle manque cruellement de moyens

NIAMEY
de notre envoyé spécial

Au cœur de Niamey, l'arène de lutte traditionnelle est gardée jour et nuit. Les organisateurs nigériens ne s'inquiètent pas de la sécurité de ces premiers championnats d'Afrique dans la discipline. Il s'agit avant tout d'empêcher que les athlètes ne s'introduisent secrètement dans l'enceinte et ne procèdent sur place à des rituels recommandés par leur marabout. Malgré cette surveillance, il est de notoriété publique que le sable de l'aire de combat regorge déjà d'ossements d'animaux, d'amulettes et de fétiches enterrés là à toutes fins utiles.

L'anecdote prête à sourire, mais la lutte traditionnelle ne peut se comprendre sans cette dimension mystique. Les hommes qui s'affrontent débordent de muscles et de talismans. Les uns et les autres sont nécessaires pour assurer la victoire. Ces colosses peuvent se retrouver anéantis par un mauvais présage ou la crainte d'un sortilège.

Récemment, un champion nigérien s'est fait battre contre toute attente : lorsqu'il a vu la nuque de son adversaire recouverte d'une mystérieuse poudre, là même où il portait habituellement sa prise favorite, Badamassi, dit « Commando », s'est troublé et n'a pas osé toucher cette tête envoûtée. « *Ces combats, c'est aussi un affrontement à distance entre les marabouts* », constate Alassane Soulé, l'entraîneur du Bénin, un des rares à ne pas trop se fier aux forces surnaturelles : « *Si les sorciers avaient vraiment un quelconque pouvoir, l'Afrique serait championne du monde dans tous les sports !* »

Avec ou sans les esprits, la lutte traditionnelle est une plongée au plus profond de la culture africaine. A Niamey, dans des tribunes chaque jour pleines à craquer, les combats se succèdent au son des tam-tams. Sogolo, le plus célèbre griot du Niger, accompagne le spectacle de sa lancinante mélopée, prodigue des conseils et improvise les louanges des lutteurs. « *Tu es plus beau que Dieu* », « *tu es né avant ton père* », fredonne-t-il. A la fin du combat, des femmes se précipitent vers le vainqueur et l'essuient démonstrativement avec leur mouchoir. Mais qu'un lutteur démérite et aussitôt des clowns le miment pour faire rire à ses dépens sans que l'intéressé s'en offusque. Les terrassements sont accueillis par des débordements d'enthousiasme du public. L'exultation du vainqueur et la détresse du vaincu sont pareillement exubérantes.

Commenté en direct à la radio, largement retransmis à la télévision, ces championnats d'Afrique marquent une volonté de relance. Restée le sport le plus populaire au Niger et au Sénégal, la lutte traditionnelle avait tendance à dépérir ailleurs. L'accès à l'indépendance des pays qui la pratiquaient l'avait paradoxalement marginalisée un peu plus.

Venue de la brousse, développée par des paysans illettrés, fortement teintée de superstition, cette discipline paraissait indigne des Etats modernes que les nouveaux responsables entendaient mettre en place. Dès lors, la pratique se cantonnait aux régions les plus isolées. « *Nous avons importé des sports d'Europe comme le football et nous avons négligé celui qui était le plus authentiquement africain* », regrette Nicolas Nlong, juge arbitre camerounais et un des artisans du renouveau.

Un Français, Frédéric Rubio, a également largement contribué à cette reconquête. Spécialiste de la discipline, il parcourt depuis cinq ans l'Afrique en VRP de la lutte, forme des directeurs techniques nationaux, des arbitres et tente d'établir des structures solides dans tous les pays. « *Turcs, Iraniens, Arméniens s'appuient sur leur pratique traditionnelle pour s'imposer en lutte olympique*, explique-t-il. *Il est cependant important que l'on garde l'environnement culturel afin que les Africains continuent à se reconnaître dans ce sport.* »

EN TAXI-BROUSSE

Au sein d'une commission, Frédéric Rubio a également participé à l'élaboration de règles communes, les techniques de lutte variant jusqu'alors avec les ethnies. Dans le cadre de la coopération française, il assure surtout le financement des projets.

« *Pour nous, arriver sur place est déjà une victoire. Rien que pour ça, nous mériterions une médaille* », raconte Frédéric Kuma, directeur technique national de l'équipe du Togo. Lui et ses cinq lutteurs ont mis quarante-huit heures pour venir de Lomé en bus et en taxi-brousse. Ils auraient pu ne pas partir, le gouvernement ayant refusé de financer l'expédition. Finalement, le directeur des sports a accordé un prêt de 2 400 francs sur sa cassette personnelle. Le viatique a payé un équipement sommaire et un aller simple. Frédéric Kuma attend fébrilement l'argent de la mission française pour assurer le retour et rembourser son patron.

Partie dans les mêmes conditions, la délégation du Tchad n'a même pas réussi à arriver à temps pour les compétitions. Au bout du compte, d'aléas en bisbilles, seuls dix des trente pays conviés ont réussi à faire le déplacement de Niamey.

Il n'empêche que la deuxième édition est déjà programmée en décembre 1996, à Abidjan ou Cotonou. La lutte traditionnelle sera également sport de démonstration aux Jeux d'Afrique en septembre à Hararé (Zimbabwe). Un regain de notoriété continental qui ne satisfait pas encore pleinement le Sénégalais Cheikh Thiaré, vice-président de la Confédération africaine de lutte associée : « *Pourquoi la lutte traditionnelle africaine ne deviendrait-elle pas une discipline olympique ? Après tout, le judo lui aussi a d'abord été un sport régional.* »

Benoît Hopquin

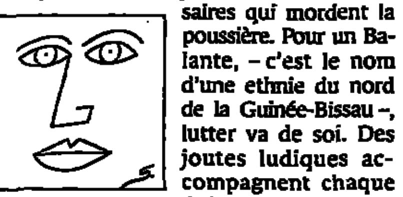
Absences et retards

Ont participé du début à la fin de ces premiers championnats d'Afrique de lutte traditionnelle : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République centrafricaine, la Côte-d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Togo, le Maroc et le Niger. La Mauritanie est arrivée avec deux journées de retard. Le Tchad et la Guinée-Conakry étaient toujours attendus trois jours après la clôture des inscriptions. D'autres pays avaient annoncé leur présence et ne se sont pas présentés pour des raisons non encore élucidées. Mais le grand absent est le Sénégal qui, dans un premier temps, devait organiser ces championnats, à Dakar, à la fin de 1994. Un différend entre le ministère de la jeunesse et des sports et la fédération internationale a provoqué le retrait de sa candidature et sa non-participation à l'événement.

Mutcha M'Pal, une légende qu'on raconte aux enfants de Guinée-Bissau

NIAMEY
de notre envoyé spécial

Mutcha M'Pal ne se souvient pas de son premier combat. Aussi loin qu'il remonte dans ses souvenirs, il y voit des corps-à-corps acharnés avec les autres enfants de Campada, son village natal, et des adversaires qui mordent la poussière. Pour un Balante, – c'est le nom d'une ethnie du nord de la Guinée-Bissau –, lutter va de soi. Des joutes ludiques accompagnent chaque événement de la vie, naissance, récolte, mariage, enterrement. La règle en est simple : faire toucher la nuque de l'adversaire au sol. Elle génère un art compliqué, exigeant puissance et souplesse.


PORTRAIT

Le jeune Mutcha, né, selon son passeport, vers 1973, possédait les deux. Très vite, il s'est aperçu qu'il était le plus fort. Son 1,90 mètre et ses quelque cent kilos imposaient le respect. Et son agilité lui permettait de terrasser de plus grands et de plus lourds que lui. Malgré sa corpulence, son apparence ventripotente, il parvenait à se ramasser sous son adversaire et à le porter dans les airs. Il avait surtout ce don inné de deviner l'autre dès la première prise de contact, d'anticiper ses actions pour mieux le dominer. Mutcha M'Pal n'a jamais appris à lire et à écrire, mais a toujours su lutter.

Dès lors, il n'a eu de cesse d'aller plus loin défier des adversaires à sa mesure. Qu'une cérémonie soit annoncée quelque part, et le jeune homme faisait ses préparatifs. Sa mère, Fasenda, s'enfermait de longues heures dans la case familiale, répandait le vin au pied des fétiches, et suppliait les esprits de donner la victoire à son fils. Le marabout et les anciens se rendaient sous l'arbre sacré et dispensaient offrandes et incantations. Mutcha M'Pal se mettait alors en route, couvert d'amulettes et de peintures. A pied, accompagné d'autres jeunes gens, il parcourait des dizaines de kilomètres, chantant, dansant tout le long du chemin. La joyeuse troupe annonçait son entrée dans les villages au son d'une corne. Elle restait là deux jours à s'amuser et à se battre. Mutcha revenait toujours en vainqueur chez sa mère.

Sa réputation s'étendit à toute la région de l'Oio. Ses succès, son arrogance démonstrative, ses chorégraphies provocatrices, sa manière de ruer comme un animal qui va charger, plaisaient au public et faisaient peur à ceux qui devaient l'affronter. Seuls des esprits pouvaient le battre. Une année, il tomba gravement malade. Persuadé qu'un adversaire lui avait jeté un sort, plutôt que d'appeler un médecin, il se fit exorciser. Le marabout lui confia un pendentif, une dent de cochon, afin d'écarter les sortilèges. Il ne le quittera plus. Pour plus de sûreté, il déménagea et s'installa loin des influences néfastes, dans la petite ville de Bissora.

En 1988, à quinze ans, il remportait son premier titre national de lutte, puis un nouveau chaque année. Il devint un des personnages les plus célèbres du pays. Ses combats attiraient des foules de plus en plus nombreuses. Jamais il n'accepta d'argent en cadeau. Un Balante ne le ferait pas. Des pères enthousiastes lui proposèrent bien leurs filles en mariage, mais lui préférait choisir seul sa femme : à ce jour, il en a quatre, qui lui ont donné cinq enfants. L'aîné, Quintinou (« *petit jeudi* », en créole portugais), a huit ans et se bat bien. « Il sera aussi bon que moi », pense le père. Après chaque tournoi, Mutcha M'Pal revient près de sa famille à Bissora, s'occupe de ses deux dizières et cultive également un peu de blé, de maïs, d'arachide et de haricots.

ARGENT DE POCHE

Sa notoriété dépassa bientôt les frontières. En 1990, on vint le chercher dans ses champs. Il prit l'avion pour Abidjan, et termina deuxième de la compétition, derrière un Sénégalais. L'arbitre avait sifflé le début du combat alors qu'il procédait à ses rituels d'avant-match. Il fut battu un peu par surprise. L'année suivante, il se classa troisième d'un tournoi à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. Un autre mauvais souvenir : en demi-finale, il fractura le bras de son adversaire nigérien, en deux endroits, et fut disqualifié malgré sa victoire. Alberto Pereira, le conseiller technique de Guinée-Bissau, et un Français, Frédéric Rubio, lui enseignèrent les rudiments de la lutte libre olympique, très proche de la technique balante. En 1993, il obtint une médaille d'or à Dakar. Il brilla encore au Caire, en 1994. La même année, aux Jeux de la francophonie à Paris, il termina cinquième. Il visita la capitale française, et ne trouva pas la chose aisée. Avec ses économies, et les 900 francs d'argent de poche qui étaient alloués à chaque participant, il se rendit dans un magasin Tati et acheta des chaussures et des sacs à main pour ses femmes.

En mars 1995, il fut appelé dans le cadre du stage préparatoire aux premiers championnats d'Afrique de lutte traditionnelle. Deux jours après le début, il partit chercher un ami dans la brousse. Celui-ci avait perdu son fils, et Mutcha resta avec lui pour le consoler. Il disparut trois semaines sans donner de nouvelles, pour ne réapparaître que la veille du départ. A vrai dire, il n'aime guère s'entraîner. Sa carrière risque forcément de s'en ressentir. On lui prédit une retraite précoce. Alors, il retournera combattre dans sa région. Chez les Balantes, il est déjà une légende qu'on raconte aux enfants. Mutcha M'Pal, le roi des lutteurs, qui gagnait au-delà des mers.

B. H.

La course aux billets pour les JO d'Atlanta démarre le 1er mai

Malgré la mise en vente de onze millions de tickets, les Américains redoutent de ne pouvoir y assister

ATLANTA
Correspondance

Pour vingt millions d'Américains, les Jeux olympiques d'Atlanta débutent lundi 1er mai. A 445 jours de la cérémonie d'ouverture, alors que les athlètes gardent encore pour eux seuls leurs espoirs de sélection, ils sont vingt millions à se presser au départ d'une épreuve que l'opinion a déjà baptisée avec humour « *la course la plus incertaine des Jeux* » : l'attribution des tickets pour les compétitions olympiques.

Lundi 1er mai, le Comité d'organisation des Jeux d'Atlanta (ACOG) inondera le pays avec 36,5 millions de formulaires d'obtention des billets. Ces précieux sésames sont glissés entre les 48 pages d'une brochure qui explique par le détail le programme des Jeux, le tarif de chaque épreuve et la marche à suivre pour être de la fête. Curieux détail : ces documents ne sont disponibles que dans les magasins d'alimentation. Pas n'importe où aux seuls rayons Coca-Cola. Un signe, le premier, de l'omniprésence sur les Jeux du centenaire de la boisson inventée au siècle dernier par le docteur Pemberton, pharmacien à Atlanta.

A l'heure de l'ultime échauffement, les concurrents de cette vaste épreuve de masse présentent des visages tristement défaitistes. « *En réalité, je n'y crois pas trop*, soupire Jason Burke, trente ans, agent immobilier à Atlanta. *Je vais tenter ma chance, mais sans grand espoir.* » Penny Stanton, professeur à l'université de Georgie, résume l'opinion générale : « *Je crois que j'aurai des places, mais pas celles que j'ai choisies. Les meilleurs billets – ceux pour la cérémonie d'ouverture, les finales d'athlétisme, de natation ou de gymnastique – ne sont pas pour nous. Elles sont sûrement déjà réservées à toutes les compagnies qui ont financé les Jeux.* »

LOTERIE ÉLECTRONIQUE

La course serait-elle donc jouée d'avance ? Faux, répond l'ACOG. Et de citer ses chiffres, sûr de son effet. En tout, ce sont onze millions de billets qui vont être imprimés pour les Jeux du centenaire, soit plus que pour ceux de Los Angeles 1984 et de Barcelone 1992 réunis. L'ACOG consent à admettre que les partenaires économiques, les comités olympiques nationaux et certaines chaînes hôtelières seront généreusement servis. « *Mais il restera, pour le public américain, entre sept et huit millions de tickets*, explique un porte-parole de l'ACOG. *Et chacun a les mêmes chances d'en obtenir, puisque leur attribution se fera par le moyen d'une loterie électronique.* »

A l'évidence, le scepticisme l'emporte. Selon une étude réalisée par l'université de Georgia State, le nombre d'habitants de l'Etat de Georgie qui prévoient d'assister à l'événement diminue avec la même régularité que le compte à rebours olympique. Ils étaient 61 % à la fin de l'hiver 1993. Puis seulement 52 % un an plus tard. A ce jour, ils seraient à peine 42 % à s'accrocher encore à l'espoir d'apercevoir la flamme brûler dans le stade.

Aux déçus de la loterie olympique, il restera toujours une arme, la seule que reconnaisse le pays par tous les temps et dans toutes les langues : le dollar. Pour les plus fortunés, le Comité d'organisation a prévu une vaste panoplie de solutions pour être assuré de ne rien manquer du spectacle des Jeux. Le premier choix : un « *special package* » à 50 000 dollars (environ 250 000 francs), délicieux assortiment de tickets pour les meilleurs moments des Jeux et de billets d'entrée aux mondanités les plus convoitées de la quinzaine. Plus coûteux : la suite au stade olympique. Cinquante-quatre places luxueusement équipées, idéalement placées dans le futur théâtre des épreuves d'athlétisme. Son coût : 7 millions de francs.

A plus de quatre cents jours de la cérémonie d'ouverture, les travaux vont bon train sur les chantiers qui colorent d'un gris pâle le décor verdoyant des environs d'Atlanta. L'ACOG tiendra sa promesse : les sites seront prêts à temps. Il règne pourtant, dans leur voisinage, une ambiance curieusement étrangère. Comme si les gens attendaient la fin de la quinzaine olympique pour profiter enfin pleinement de ces installations.

Alain Mercier

Le prix des places

● **Cérémonies** d'ouverture et de clôture : 212, 424 et 636 dollars, soit environ 1 050, 2 120 et 3 180 francs).
Ce sont les billets les plus chers des Jeux avec la finale du basket-ball et certaines places pour l'athlétisme (265 dollars, soit 1 320 francs).

● **Fourchette.** Chacune des disciplines offre, selon les épreuves et le stade de la compétition, un large éventail de prix. Athlétisme : de 22 à 265 dollars ; natation : de 22 à 159 ; gymnastique : de 25 à 212.

● **Bon marché.** Les billets les moins chers seront ceux pour les éliminatoires du base-ball (6 dollars, soit 30 francs) et les premières rencontres de basket-ball (11 dollars, 55 francs).

Hockey : la France bouscule le Canada

L'AUDACE A PAYÉ. En adoptant la tactique de l'attaque à tout crin préconisée par leur nouvel entraîneur, le Finlandais Juhani Tamminen, les hockeyeurs français ont créé la sensation du début des championnats du monde, qui ont lieu à Gävle, en Suède. Ils ont d'abord étrillé l'Allemagne 4-0, puis se sont offert, mardi 25 avril, une probante victoire sur l'équipe du Canada, détentrice du titre, en marquant deux buts dans les cinq premières minutes du match. Ils ont ensuite su résister au retour des Canadiens et ont marqué deux nouveaux buts dans le deuxième tiers-temps. C'est la première fois en huit rencontres officielles que la France prend le dessus sur le Canada. L'équipe canadienne présente en Suède n'aligne cependant pas ses meilleurs joueurs professionnels : ils participent actuellement au championnat de la Ligue nord-américaine (NHL), dont le calendrier a été retardé en raison d'une grève provoquée par un conflit salarial en début de saison.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE Pro A
Quarts de finale aller

Levallois-Antibes	72-93
Montpellier-Cholet	78-76
PSG-Racing-Pau-Orthez	87-89
Villeurbanne-Limoges	70-81

(Matches retour jeudi 27 avril. Belles éventuelles samedi 29 dans la salle du club second nommé.)

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO
Premier tour

P. Haarhuis (PB) b. J. Yzaga (Pér.) 6-2, 6-4 ; D. Wheaton (EU) b. D. Poliakov (Ukr.) 6-4, 6-2 ; K. Novacek (Rép. tch.) b. J. Eltingh (PB, n16) 1-6, 6-4, 6-3 ; T. Muster (Aut., n9) b. G. Forget (Fra.) 6-2, 6-2 ; B. Karbacher (All.) b. S. Dosedel (Rép. tch.) 2-6, 6-3, 6-0 ; C. Pioline (Fra.) b. H. Skoff (Aut.) 6-3, 7-5 ; M. Woodforde (Aus.) b. A. Voinea (Rou.) 7-5, 6-3 ; D. Rikl (Rép. tch.) b. H. Leconte (Fra.) 6-2, 6-4 ; A. Gaudenzi (Ita., n14) b. P. Korda (Rép. tch.) 6-2, 6-2 ; R. Fromberg (Aus.) b. A. Medvedev (Rus., n11) 6-2, 3-6, 6-4 ; C. Costa (Esp.) b. D. Vacek (Rép. Tch.) 6-1, 7-5 ; J. Sanchez (Esp.) b. P. Rafter (Aus.) 6-1, 6-3 ; G. Schaller (Aut.) b. E. Sanchez (Esp.) 4-6, 6-1, 6-3 ; J. Burillo (Esp.) b. A. Costa (Esp.) 4-6, 6-3, 7-5 ; F. Santoro (Fra.) b. S. Edberg (Suè., n12) 6-3, 6-1 ; M. Rosset (Sui., n13) b. G. Raoux (Fra.) 4-6, 6-2, 6-3 ; A. Portas (Esp.) b. A. Chesnokov (Rus.) 6-3, 6-1 ; F. Clavet (Esp.) b. A. Krickstein (EU) 6-2, 6-0 ; A. Lopez-Moron (Esp.) b. A. Boetsch (Fra.) 7-6, 6-7, 7-6 ; J. Siemerink (PB) b. R. Furlan (Ita) 6-3, 3-6, 6-2 ; R. Krajicek (PB, n10) b. D. Nargiso (Ita.) 6-3, 6-1 ; T. Enqvist (Suè.) b. T. Champion (Fra.) 2-6, 7-5, 6-4 ; A. Corretja (Esp.) b. O. Delaitre (Fra.) 6-1, 6-2 ; J. Bjorkman (Suè.) b. L. Roux (Fra.) 6-3, 7-5.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNAT DU MONDE
GROUPE A :

France-Canada	4-1
Russie-Suisse	8-0

Classement : 1. Russie, 4 pts ; 2. France, 4 ; 3. Canada, 2 ; 4. Italie, 2 ; 5. Allemagne, 0 ; 6. Suisse, 0.

GROUPE B

Etats-Unis-Norvège	2-1
Finlande-Suède	6-3

Classement : 1. Etats-Unis, 4 pts ; 2. Suède, 2 ; 3. Finlande, 2 ; 4. République tchèque, 2 ; 5. Autriche, 0 ; 6. Norvège, 0.

FOOTBALL

Eliminatoires Euro 96
GROUPE 1

Pologne-Israël	4-3

Le globe en son image

Symbole du pouvoir et du savoir, la sphère terrestre s'expose à la Bibliothèque nationale de France

IL FIGURE sur les monnaies latines et byzantines, sur les manuscrits médiévaux, les frontispices d'atlas ou les décors de cartes, les estampes, les peintures, les sculptures... Le globe terrestre, qui illustre depuis l'Antiquité le pouvoir des monarques et le progrès des connaissances, valait bien une exposition. C'est chose faite, et rondement, depuis le 13 avril, à la Galerie Colbert de la Bibliothèque nationale de France (BNF).

« Image de la perfection géométrique et esthétique du Ciel et de la Terre, symbole du pouvoir et du savoir mais aussi de la vanité du monde, le globe a gardé une valeur très forte qui s'est maintenue sans défaillance à travers les siècles », résume Monique Pelletier, directeur du département cartes et plans de la BNF et commissaire de l'exposition. Une omniprésence dont nous parvient ici un éloquent aperçu, grâce au rapprochement, depuis l'Antiquité jusqu'au XVIIIe siècle, d'une centaine d'éléments iconographiques judicieusement choisis.

Point central d'un ensemble de cercles emboîtés (l'univers hérité de la conception antique), symbole de la toute-puissance autrefois conférée à l'*imperator* romain, marque de sacralité dans la main d'un Christ régnant sur le monde : au Moyen Age déjà, la Terre, dans ses représentations, apparaît résolument sphérique *(figura forma rotunda)*. Elle est le plus souvent divisée en trois parties inégales, organisées autour de la Méditerranée : l'Asie, en haut, occupe à elle seule la moitié de l'espace, tandis que l'Europe et l'Afrique se partagent le reste. Rares sont encore, en revanche, les sphères médiévales qui laissent percevoir de véritables contours continentaux.

Il faudra pour cela attendre la découverte du Nouveau Monde et les progrès de la géographie, qui modifieront, en retour, les rapports qu'entretiennent les souverains européens avec le globe. *« Dans ce domaine, la position de la France est assez singulière »*, précise Monique Pelletier. Alors que la plupart des princes d'Occident, en quête d'un empire universel converti au christianisme, ont fait du globe crucifère (portant une croix) leur symbole suprême, la monarchie française, en effet, l'ignore presque complètement durant toute la fin du Moyen Age.

Souvent associée à la boussole, à l'encrier et au livre, la sphère se transforme en symbole de l'esprit

La situation ne s'inversera qu'au XVIIe, durant lequel Louis XIV, *« prenant la partie pour le tout »* et son royaume pour le monde, adopte le globe aux trois fleurs de lys. La Terre fleurdelisée demeurera la marque de la France et de sa monarchie, tandis que le roi délègue à l'Académie des sciences, nouvellement créée, le pouvoir de la connaissance.

Car le monde, désormais, appartient aussi à ceux qui le mesurent. Si le plus ancien globe terrestre occidental conservé date de 1492 (l'année même de l'expédition de Christophe Colomb), si l'on tente – plutôt mal que bien – d'en faire vers 1550 un instrument de navigation, tandis qu'apparaissent les premiers *« cosmographes du roy »*, c'est au XVIIe siècle, en effet, qu'explose véritablement la science de la géographie.

Produite en quantités par l'Ecole hollandaise, les mappemondes envahissent bientôt les cabinets d'études et les bibliothèques. Les peintres s'en emparent. C'est l'époque où Vermeer, par *L'Astronome* (ou *Le Géographe*), immortalise les globes (céleste et terrestre) de Jocodus Hondius.

Au fil des représentations, la sphère devient ainsi l'attribut obligé de l'homme du savoir. Homme de sciences et de lettres, philosophe, jardinier, architecte ou médecin. Au siècle des Lumières, il est peu de portraits qui ne comptent leur mappemonde en arrière-plan. Souvent associé à la boussole, à l'encrier et plus encore au livre, le globe, d'instrument de connaissance, se transforme insensiblement en symbole de l'esprit. Au point de ne plus régner en maître que dans le surprenant portrait, gravé par Jean Daullé en 1741, du mathématicien Pierre-Louis Moreau de Maupertuis, qui écrase de la paume de sa main cette Terre dont il vient, lors de son expédition en Laponie, de confirmer l'aplatissement aux pôles.

Catherine Vincent

★ ***Le Globe et son image*, Bibliothèque nationale de France, Galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, 75002 Paris. Jusqu'au 27 mai, du lundi au samedi de 12 à 19 heures. Entrée libre.**



« Monde à l'envers », gravure de Crispin de Pas (1635). Figuration de l'éphémère voué à la destruction, le globe inversé, croix fichée en terre, s'oppose à l'univers harmonieux de la création divine. BNF

De l'agroalimentaire à l'électronique, l'industrie adore le vide

Les très basses pressions ont investi de nombreux processus de fabrication modernes

QU'EST-CE que le vide ? Au sens physique du terme, le néant absolu est une illusion. Pour les physiciens, en effet, l'absence totale de matière n'existe pas. Le « vide » qui sépare les galaxies est, on le sait aujourd'hui, extrêmement *« habité »*. *« L'inventaire systématique du moindre centimètre cube d'espace frappe de stupeur : les paires virtuelles électron-positon côtoient toute une faune de quanta-photons, gluons, particules W et Z et bosons de Higgs – pour sacrifier à la langue vernaculaire des physiciens*, écrit Michel Cassé, astrophysicien au Commissariat à l'énergie atomique. *On peut s'étonner d'y voir encore à travers. »*

Hormis ces particules échappées des formidables chaudrons thermonucléaires que constituent les étoiles, le « vide » intergalactique regorge aussi des molécules les plus diverses. On y trouve de l'hydrogène, de l'oxygène, de l'ammoniac, du monoxyde de carbone. Au total, quelque soixante-dix éléments différents, dont certains – comme l'alcool – que l'on aurait difficilement imaginés à cet endroit.

Le milieu intersidéral est, pourtant, l'endroit le moins « peuplé » de matière que l'on connaisse : en moyenne, une seule molécule pour 4 mètres cubes. Rien de comparable avec notre environnement quotidien où, dans une bouteille « vide » – c'est-à-dire pleine d'air –, chaque centimètre cube contient 27 milliards de milliards de molécules, très agitées de surcroît !

DÉMOCRITE LE PRÉCURSEUR

Fugace, insaisissable, le vide des physiciens ne serait donc que l'espace qui sépare des particules en mouvement perpétuel. Un lieu où le calme n'est pas de mise, puisque Michel Cassé le dépeint comme la *« description des interactions [ou forces] qui affectent le mouvement des particules et des objets dans l'espace et le temps »*. Les techniciens et les industriels qui l'utilisent largement en ont, pour leur part, une définition plus pragmatique. Pour eux, le vide commence dès que l'on tombe au-dessous de la pression atmosphérique ! Conscients, sans doute, de l'imprécision de cette notion, ils y ont adjoint celle d'*« ultravide »* – guère plus rigoureuse au sens physique du terme. Curieusement, le concept moderne de vide avait été pressenti par Démocrite qui, dès le Ve siècle avant notre ère, prédit que toute substance était faite *« d'atomes et de vide »*. Malheureusement, cette intuition géniale fut contredite cent ans plus tard par Aristote, qui, en s'appuyant sur des observations de la vie courante, décréta que *« la nature a horreur du vide »*.

La formule fit florès, au point qu'il fallut attendre le XVIIe siècle pour que Galilée, Torricelli et Pascal démontrent que Démocrite avait raison. Si l'eau monte dans les tuyaux des pompes, ce n'est pas pour combler un quelconque « vide », comme le pensait Aristote, mais parce que le « poids de l'air », la pression atmosphérique, appuie sur la surface du liquide dans le puits.

Plus tard, à la fin des années 1800, Maxwell et Boltzmann ont parfait la connaissance de notre *« vide quotidien »*, c'est-à-dire de l'atmosphère et, par extension, des milieux gazeux. Grâce à eux, nous savons aujourd'hui que la pression représente, en fait, le résultat des chocs répétés des molécules de gaz sur les parois du récipient qui les contient. Nous savons aussi que l'agitation de ces molécules – et donc la pression des gaz – croît avec la température.

Les résultats de ces recherches, très fondamentales en apparence, furent très vite récupérés par l'industrie. Thomas Edison observe, en 1879, que le filament en carbone de sa lampe à incandescence ne brûle pas, faute d'oxygène, s'il fait le « vide » dans l'ampoule. Dès le début du XIXe siècle, Nicolas Appert a découvert empiriquement la stérilisation et la conservation « sous vide » des aliments – les « conserves » en bocaux de verre de nos grands-mères –, dont Pasteur n'expliquera le fonctionnement que cinquante ans plus tard.

BULLES D'AIR ET ÉLECTRONS

Aujourd'hui, évidemment, les industriels de l'agroalimentaire ont perfectionné ces techniques. Non stérilisées mais emballées sous atmosphère de gaz neutre (azote ou dioxyde de carbone), la viande et les denrées crues voient leur conservation prolongée d'une dizaine de jours. Les basses pressions sont employées pour la lyophilisation (qui a permis l'apparition des célèbres poudres du Nescafé à la fin des années 30).

Un grand nombre de matériaux sont désormais manipulés « sous vide », explique Jean-Paul Langeron, directeur de recherches au CNRS, et expert à la Société française du vide, société savante organisatrice de l'exposition qui a lieu au Palais de la découverte. Cela permet, par exemple, d'éliminer les bulles d'air qui font rancir le beurre, réduisent la résistance des briques ou la transparence des vitres et ralentissent le remplissage des flacons de vin ou de parfum.

La manipulation sous vide évite aussi la perte – et la dispersion dans l'environnement – de gaz ou d'aérosols polluants et parfois coûteux. Le traitement sous vide permet, enfin, de sécher et d'imprégner de fongicides, en quelques heures, des bois de construction que l'on devait auparavant entreposer plusieurs années avant de pouvoir les utiliser.

Mais ce sont évidemment les technologies avancées qui bénéficient des applications les plus spectaculaires du « vide ». Au-dessous d'une certaine pression, en effet, les molécules deviennent suffisamment rares pour cesser pratiquement de se télescoper. A la pression atmosphérique, les molécules d'air ne parcourent qu'un dix-millième de millimètre en ligne droite entre deux collisions. A une pression un million de milliards de fois plus faible, ce *« libre parcours moyen »* atteint 100 000 kilomètres.

Cet *« ultravide »*, grâce auquel particules et molécules peuvent se déplacer en ligne droite sans rencontrer d'obstacle, est indispensable au fonctionnement des grands accélérateurs comme celui du CERN à Genève (où la pression, encore cent fois plus faible, atteint le maximum accessible aux technologies actuelles). Moins poussé, il permet aux électrons de tracer des lignes sur l'écran des tubes cathodiques, ou aux ions métalliques de se déposer en couches ultra-minces sur les circuits intégrés, les verres et les lentilles optiques, la surface des disques compacts, voire... sur les insectes à préparer pour examen au microscope électronique...

Jean-Paul Dufour

★ ***Ce vide qui nous entoure*, exposition de la Société française du vide au Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Ouvert du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 heures, les jours fériés de 10 heures à 19 heures, jusqu'au dimanche 28 mai.**

★ ***Du vide et de la création*, par Michel Cassé, éd. Odile Jacob, coll. « Opus Sciences », 320 p., 60 F.**

■ **AGRONOMIE : le « gène de la viande acide »** *vient* d'être localisé sur le chromosome n° 15 du porc. Appelé RN, il affecte la qualité de la viande en provoquant chez l'animal une augmentation spectaculaire de la teneur des muscles en glycogène. Or, dans les chairs, cette substance est associée à de l'eau qui disparaît au moment de la cuisson, faisant diminuer d'autant la viande traitée. Le repérage de ce gène, dont l'existence a été postulée dès le milieu des années 80, devrait permettre d'éliminer plus facilement les animaux qui le portent et donc d'améliorer la qualité de la viande porcine. Ce résultat a été obtenu par des chercheurs du Laboratoire de génétique quantitative et appliquée de Jouy-en-Josas (Yvelines) et du Laboratoire de génétique cellulaire de Toulouse (Haute-Garonne) de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

■ **CRÉDITS : une délégation de trois scientifiques du conseil d'administration du CNRS** et de trois présidents de section du comité national de la recherche scientifique, qui avait été récemment reçue par François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'interroge sur les promesses qui lui ont été faites. Deux engagements, dit-elle, avaient été pris : augmenter immédiatement de 300 millions de francs les crédits de paiement du CNRS ; apurer le passif de l'organisme de recherche grâce à un plan de redressement pluriannuel. Malheureusement, affirme la délégation, les 300 millions de francs attribués ne correspondent nullement à de nouveaux crédits de paiement destinés à couvrir d'anciennes autorisations de programme non honorées, mais simplement une avance sur des crédits de paiement de 1995 non encore versés.

EDF invente le « compteur du pauvre » pour les mauvais payeurs

UN COMPTEUR électronique qui affiche en francs la consommation d'électricité et qu'on réapprovisionne à l'aide d'une clé, véritable sésame à microprocesseur, telle est la dernière invention d'EDF pour en finir avec les mauvais payeurs ! Nom de code : CLE, comme Compteur libre énergie... Bel euphémisme pour désigner un équipement dont le premier mérite est de faire payer l'électricité avant consommation, étant entendu que la clé se recharge à coups de pièces de dix francs dans l'une des cinquante bornes EDF, accessibles en libre-service 24 heures sur 24 comme n'importe quel distributeur de billets. Fabriqué par Schlumberger, le compteur à clé est en fait un redoutable gestionnaire, qui émet un bip sonore lorsque le crédit disponible n'est plus que de 10 francs et ne tolère aucun « découvert » supérieur à 50 francs.

Expérimenté dès 1985 à Roubaix dans le quartier de l'Alma-Gare, *« suite à une demande des usagers qui souhaitaient pouvoir payer l'électricité comme un autre bien de consommation »*, se souvient Guy Nondedeu à l'agence EDF de Roubaix, le dispositif a essaimé dans vingt-deux villes de France : Paris (onzième arrondissement), Bordeaux, Pau, Quimper, Lyon, Grenoble... Moyennant paiement d'une caution de cent francs, 7 000 usagers sont aujourd'hui équipés du compteur à clé.

PRÉPAIEMENT

Toujours en phase expérimentale, le système devrait être *« étendu au niveau national à partir du mois de juin, sans jamais être imposé »*, annonce Patrice Drapeau, chargé du dossier à EDF-GDF, qui avance néanmoins un objectif de 25 000 ménages avant la fin 1996. Un chiffre qui place l'Hexagone loin derrière la Grande-Bretagne, où 3 millions d'abonnés (11 % des foyers) sont équipés. Il est vrai que les Britanniques introduisaient des pièces de monnaie dans leurs compteurs dès le début du XXe siècle !

L'installation des compteurs à clé représente un investissement lourd pour l'entreprise publique. Mis gratuitement à la disposition de l'abonné, le compteur nouvelle génération coûte 1 200 francs, soit pratiquement le double d'un appareil ordinaire. En outre, le prix d'une borne de rechargement atteint 50 000 à 60 000 francs. Mais l'investissement est intéressant pour EDF puisque, s'il était généralisé, un tel dispositif sonnerait le glas des factures et des traditionnels relevés de compteur.

Au diable les délais de paiement qui s'allongent (vingt jours en moyenne) et les risques d'impayés, assurent certains. En 1994, 622 000 coupures ont été pratiquées pour ce motif. *« Fini les mauvaises surprises quand on reçoit la facture ! »*, résume un père de famille, agent hospitalier dans le Nord.

Reste à connaître l'accueil qu'un public plus large va réserver à pareille invention. Quelles que soient ses vertus pédagogiques en matière de consommation d'énergie, le compteur électronique permettrait d'imposer en douceur le prépaiement (même si EDF envisage désormais de créditer à ses frais la clé de tout nouvel usager d'une somme comprise entre 100 et 130 francs) au consommateur, habitué depuis toujours à payer l'addition après consommation. Et ce, au prix d'une contrainte supplémentaire (la nécessité de recharger périodiquement sa clé) alors que 54 % des abonnés ont déjà opté pour le prélèvement automatique !

Après avoir ciblé les ménages à faible revenu qui éprouvaient des difficultés à régler leur facture bimestrielle, ce qui valut au nouvel appareil le délicat sobriquet de « compteur du pauvre », EDF se tourne maintenant vers les « gestionnaires drastiques »... Histoire de réveiller les fourmis qui sommeillent, paraît-il, chez certains cordons bleus qui rêvent de déclamer à leur tablée, comme ce retraité lillois : *« La cuisson de mon gratin dauphinois m'a coûté 2,50 francs ! »*

Philippe Baverel

VOYAGES

Sous le soleil de Stockholm

Le printemps vient d'arriver en Suède. Dans la capitale, tout est bon pour profiter de ces premiers moments et en finir avec les mélancolies de l'hiver



DESSIN HÉLÈNE PERDEREAU

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

Grōna Lund, le parc d'attractions de Stockholm, a ouvert ses grilles le 22 avril, et le soleil était au rendez-vous. Dans l'île de Djurgaarden, en face du musée en plein air de Skansen et du célèbre *Wasa*, le navire amiral de Gustav II Adolf qui sombra en 1628, le public a donc retrouvé ses manèges, ses montagnes russes, les miroirs déformants, la maison des fantômes qui avaient hiberné.

« Grōna Lund est ouvert, la vie a retrouvé un sens ! » Il suffit d'une journée de soleil, pas seulement visible mais chaud, pour métamorphoser les Stockholmois. Mot d'ordre : *« Tous dehors ! »* Les femmes peuvent enfin revêtir jupes et chemisiers d'été achetés depuis déjà plusieurs semaines ; les hommes ne rêvent que de bronzer, certains habitants piqueniquent déjà en short dans les jardins d'Humlegaarden, près de la Bibliothèque royale, avec l'inévitable thermos de café. On gratte la guitare au pied de la statue de Charles XII qui fit trembler les armées du tsar Pierre Ier.

VIVRE AVEC LES SAISONS

Tous savent pertinemment que ce premier soleil est souvent traître et illusoire et que les manifestations du 1er mai peuvent parfois se dérouler sous une ultime averse de neige, mais à cette époque de l'année les Stockholmois cherchent des « signes de printemps ». On aime, dans cette capitale, vivre avec les saisons – c'est une obligation – et beaucoup trouvent purement scandaleux, *« alors que l'air sent le printemps »*, que les championnats du monde de hockey sur glace – sport national en hiver – débutent dans la capitale au lendemain de l'ouverture de Grōna Lund. Ce tournoi a le don de ramener désagréablement en arrière et de rafraîchir l'ambiance. Si l'hiver Stockholm – la grande dame de la Baltique – se cache, déprime et a le mal de vivre dans l'obscurité de ses foyers, elle se veut subitement au printemps et en été une *« une grande ville internationale »*, aussi décontractée et vivante qu'une cité du continent, et de préférence *« la plus belle »*.

Avec les Scandinaves, c'est tout ou rien, à l'instar des cassures des saisons. En été, un authentique stockholmois restera dans sa ville et dans l'archipel qui l'entoure. Et c'est vrai, la cité bâtie sur ses îles, ne manque pas d'allure lorsqu'on l'approche, par exemple, à bord de l'un de ces gigantesques car-ferries hôtels flottants venant de Finlande.

Les hauteurs de Sōdermalm, le quartier sud autrefois populaire est devenu un endroit chic ; Gamla Stan, la Vieille Ville, fondée au XIIIe siècle par Birger Jarl, dont les ruelles sont livrées peut-être excessivement au tourisme ; Stockholms Slott, l'imposant et austère palais royal que le roi sans pouvoirs (et sans beaucoup d'argent), Carl XVI Gustav, et son épouse ont sans doute eu bien raison de quitter pour aller s'installer dans le charmant château de Drottningholm, copie locale et miniature de Versailles ; Riddarholmen et son église où reposent plusieurs des souverains suédois. Le flâneur remarque souvent des relents de la grande puissance que fut la Suède au XVIIIe siècle avant de devenir « neutre » sous l'impulsion de notre « Palois », Jean-Baptiste Bernadotte.

Après les massacres de quelques vieux quartiers – notamment autour de la place Sergelstorg – commis à la fin des années 60, en confiant à un seul architecte la tâche de *« moderniser »* le centre-ville, les autorités municipales sont heureusement devenues plus soucieuses de la préservation des vieux immeubles. Ces dernières années, les façades ont été rapidement ravalées et Stockholm s'est indéniablement embellie. *« Paradoxalement*, explique Stig Ramel, ancien directeur de la Fondation Nobel, *c'est une conséquence de la crise bancaire et financière que la Suède vient de connaître. Beaucoup de spéculateurs avaient investi dans l'immobilier dans la capitale, ils ont rénové, restauré des bâtiments pour y installer leurs sièges ou les louer à d'autres entreprises. Certes, ensuite, ils se sont cassé la figure et ont entraîné la faillite de quelques banques, mais ils auront laissé en tout cas des immeubles et des locaux propres. »*

Bofil, le Catalan, a sévi également dans le Nord et réalisé ici, à Sōdermalm, un ensemble – « l'arc » – inspiré de sa place de Castiglione qui s'insère bien et que les Suédois ne rejettent pas. Capitale désignée de l'Europe en 1998, Stockholm planche sur des projets susceptibles de réparer les erreurs du passé avec pour objectif une ville plus humaine, plus verte, excluant encore plus qu'aujourd'hui du paysage les automobilistes auxquels on ne fait déjà pas beaucoup de cadeaux.

« FAIRE LA FÊTE »

C'est le printemps, on oublie tout. Des terrasses de café – les « vitrées » hivernales de Paris sont inconnues ici – s'improvisent, le client n'hésite pas à s'approprier deux chaises pour mieux s'allonger au soleil. On regarde les classiques bateaux blancs de la compagnie Waxholmsbolaget en partance pour l'archipel, alignés devant le Grand Hôtel, où fourmillaient les espions et diplomates de tous bords durant la guerre froide. Ou encore quelques bateaux de plaisance traversant péniblement Slussen – l'écluse – et les ferries rouge et blanc de la Viking Line qui mènent en Finlande ou vers les îles d'Aaland en Baltique.

On les dit taciturnes, peu bavards et tristes. Comme dans tous les clichés, il y a une part de vérité. Mais encore une fois, dans le souci d'être *« comme les autres »* – est-ce le complexe d'une capitale d'un pays excentré par rapport au « continent » ? –, les Stockholmois, presque jaloux de notre façon latine de vivre, veulent toujours montrer qu'ils savent, eux aussi, s'extérioriser *« comme les Italiens »*.

Pour eux, cela signifie « faire la fête », ce qui, compte tenu du tempérament nordique, veut dire boire copieusement et élever la voix de quelques décibels. A Stockholm, la fête du samedi soir peut être pour le moins bruyante, dans les rues comme dans le métro. Les nombreuses queues devant les « boîtes » (face à des videurs) peuvent facilement dégénérer en bagarres en règle, au point, comme le fait le quotidien *Expressen*, de décerner des « étoiles » chaque semaine à ces établissements !

Derrière sa façade qu'elle souhaiterait impeccable, Stockholm, une capitale d'un bon million et demi d'habitants aujourd'hui avec les proches environs, découvre à son tour ses problèmes de banlieue, la violence, les bandes de skinheads ou de jeunes immigrés, les adolescents qui traînent dans les rues. *« Faut-il arrêter les enfants de moins de quinze ans qui se promènent en ville après onze heures du soir sans adultes en leur compagnie ? »* se demande fort sérieusement un criminologue pour provoquer ce que les Suédois adorent, c'est-à-dire un « débat » dont on parlera pendant deux semaines dans tous les médias et qui sera subitement enterré ensuite, au profit, par exemple, d'une discussion sur la place des femmes dans la société.

FIÈRE ET COMPLEXÉE

Mais, qu'importe, il faut d'abord *vivre avec intensité la saison qui* s'annonce. En restant planté, immobile comme la pierre, le dos au mur du Dramaten, le Théâtre dramatique de Strindberg et de Bergman, pour s'abreuver des rayons du soleil. Ou assis sur une pelouse, à une terrasse de café, où dans l'un de ces pubs – britanniques et irlandais – qui se sont multipliés ces dernières années.

Stockholm, la fière et la complexée parce qu'elle est à la fois plus belle, mais moins « continentale » et libertine que sa rivale, Copenhague, s'est pourtant internationalisée ces dernières années. Mais elle a heureusement gardé une atmopshère authentique, dans les vieux quartiers de Sōdermalm, dans ses vieilles et vastes tavernes comme le Pélican (*Pelikanen*), le Moulin (*Kvarnen*), le Chasseur vert (*Grōna Jagaren*) qui arborent des drapeaux suédois à l'entrée – pour bien montrer qu'il reste autre chose en ville que les restaurants internationaux – et où se mêlent politiques, peintres, comédiens, poètes jamais publiés, buveurs de bière sortant d'un match de football et ce retraité de soixante-dix ans qui sirote, pour bien terminer son repas, ses douze centilitres de cognac en lisant le journal : *« Vous vous rendez compte ? Des championnats du monde de hockey sur glace à Stockholm, fin avril, alors qu'il fait 15 degrés dehors et que Grōna Lund a rouvert ses portes... On ne respecte plus rien dans ce pays... »*

Alain Debove

Carnet de route

● **Voyage.** Avec Air France (tél. : 44-08-24-24) et SAS (tél. : 47-42-06-14), plusieurs vols quotidiens à partir de 1 790 francs.

● **Séjour.** Profiter des forfaits des spécialistes : Bennett, Scanditours, Alantours (dans les agences de voyages). Si l'on veut s'en tenir à Stockholm, consulter les brochures Jet Tours (vols et 2 nuits, à partir de 2 990 francs) et Visit Europe (vols et 2 nuits, 2 930 francs). Egalement Nouvelles Frontières (tél. : 41-41-58-58). Signalons un voyage très intéressant, fin mai, des Amis des arts décoratifs (tél. : 42-86-98-17) sur le thème « Châteaux en Suède ».

● **Lectures.** *L'Enchanteur et nous*, de François-Régis Bastide (« Folio » Gallimard). Guides *Suède* Gallimard (« Bibliothèque du voyageur »), « Visa » (Hachette), *Petit Futé*, *Routard* et guide de poche *Stockholm* (Berlitz).

● **Renseignements.** Office suédois du tourisme, 11, rue Payenne, 75003 Paris, tél. 42-72-58-77, qui diffuse une brochure de présentation intitulée *Suède 1995*. A Stockholm : Sweden House, Kungsträdgarden, tél. : 789-24-00.

PARTIR

■ **Liban : la nouvelle donne.** Spécialisé dans l'organisation de circuits permettant, en un temps limité et grâce à des rencontres avec des personnalités locales (responsables politiques, hommes d'affaires, journalistes, fonctionnaires, universitaires), d'acquérir une connaissance approfondie d'un pays ou d'un dossier lié à l'actualité internationale, l'Institut pour la démocratie propose, du 25 mai au 2 juin, un voyage d'information et de découverte du Liban, destiné à apprécier la nouvelle donne d'un pays qui, après des années de conflit, aspire à la paix et vit à l'heure de la reconstruction. Outre des entretiens avec les différentes communautés, sont également inscrits au programme les hauts lieux culturels et les principaux sites archéologiques avec, notamment, les visites de Byblos, Tripoli, Baalbek, Zahlé, Saïda et Bei Ed Din, sans oublier les incontournables cèdres. Prix au départ de Paris : 9 900 francs par personne en chambre double et pension complète. Renseignements au 106, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : (1) 47-53-04-04.

■ **Voyages linguistiques.** S'immerger dans un pays pour en vivre la culture et le quotidien, rien de tel pour apprendre une langue étrangère. Havas Voyages propose une sélection de séjours destinés aux enfants et adolescents souhaitant apprendre l'anglais ou l'allemand. Une brochure disponible dans les 450 agences de son réseau. De son côté, Canadien National (dans les agences et au (1) 47-42-76-50) privilégie le Canada avec des formules adaptées aux scolaires mais aussi au businessman. Quant à Option Golf, il propose aux cadets (de 11 à 14 ans) des stages (Angleterre, Ecosse, Irlande et Canada) combinant l'enseignement de l'anglais et celui du golf. Renseignements au 24, rue Pastourelle, 75003 Paris, tél. : (1) 40-29-90-18.

■ **Pétra et Palmyre.** Deux sites spectaculaires et chargés d'histoire. Intermèdes (tél. : (1) 45-61-90-90), un jeune voyagiste ambitieux, confie à Pierre Bordreuil, directeur de recherche au CNRS, la conduite d'un itinéraire classique syro-jordanien : Alep, Apamée, Ugarit, le Krak des chevaliers, Hama, Palmyre, Maaloula, Damas et Bosra avant Jerash et Petra (11 jours, 12 900 francs). Ikhar (tél. : (1) 43-06-73-13), de son côté, se consacre à la Syrie, pousse jusqu'à Deir-Ez-Zor et Doura Europos, ce qui est louable, et contemple deux levers du soleil sur Palmyre, ce qui ne l'est pas moins (nuits dans les hôtels Cham, 16 jours, 18 900 francs). Quant à Peuples du Monde (tél. : (1) 42-72-50-36), il joue les originaux (une journée dans le djebel alaouite et visite du barrage d'Ar-Raqqah) et associe la Syrie au Liban, où il plante sa tente (21 jours, 16 000 francs) avant de regagner Damas. Autres bons spécialistes : Explorator (tél. : (1) 42-66-66-24), Orients (tél. : (1) 46-34-29-00), Oriensce (tél. : (1) 43-36-10-11) et Voyageurs au Proche-Orient (tél. : (1) 42-86-17-90).

هكذا من الأصل

Alternance de nuages et d'éclaircies

LA DÉPRESSION responsable du mauvais temps de ces derniers jours s'éloigne vers l'Europe centrale. La France va bénéficier d'une petite hausse du champ de pression, mais les masses d'air resteront souvent très humides dans les basses couches et présenteront encore un caractère instable sur l'est du pays. Par ailleurs, une nouvelle perturbation en provenance de la péninsule Ibérique abordera les Pyrénées en soirée.

Mardi matin, du Cotentin à la Haute-Normandie et aux frontières belges, après la dissipation des brumes, le temps sera sec avec une alternance de nuages et d'éclaircies. Les nuages seront un peu plus présents en bordure côtière, portés par un vent de nord-est modéré. Sur une large bande centrale du pays, la journée débutera dans la grisaille, l'humidité et quelques brumes, avec un peu de pluie ou de bruine par places. Progressivement, cette couche nuageuse se déchirera partiellement, permettant quelques apparitions timides du soleil. Dans l'après-midi, des développements orageux concerneront les régions situées de l'Ile-de-France au Nord-Est et aux Alpes.

Sur le Sud-Ouest, il y aura des formations brumeuses, parfois du brouillard en début de journée. Celles-ci céderont rapidement la place à de belles éclaircies dans la matinée, un peu plus tardivement sur les Charentes. L'après-midi sera agréable même si le ciel se voilera peu à peu sur les Pyrénées, annonçant une dégradation plus franche en fin de journée avec quelques ondées. Enfin, les régions méditerranéennes retrouveront un bon ensoleillement dans un ciel peu nuageux. Le vent d'ouest soufflera faiblement, il sera un peu plus soutenu sur les bouches de Bonifacio. Un voile nuageux envahira le Roussillon l'après-midi.

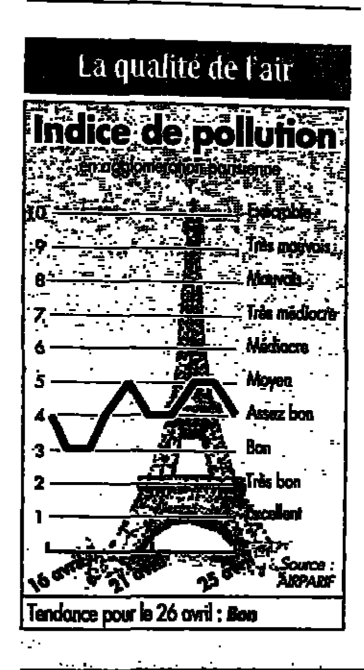
Les températures minimales seront douces et assez homogènes sur le pays, entre 8 et 10 degrés. Elles seront plus fraîches dans le Sud-Ouest, descendant localement à 2 degrés avec un risque de gelée blanche. Les maximales seront en hausse sur la moitié sud, avec 16 à 19 degrés. En revanche, elles seront stables sur la moitié nord, avec 13 à 17 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

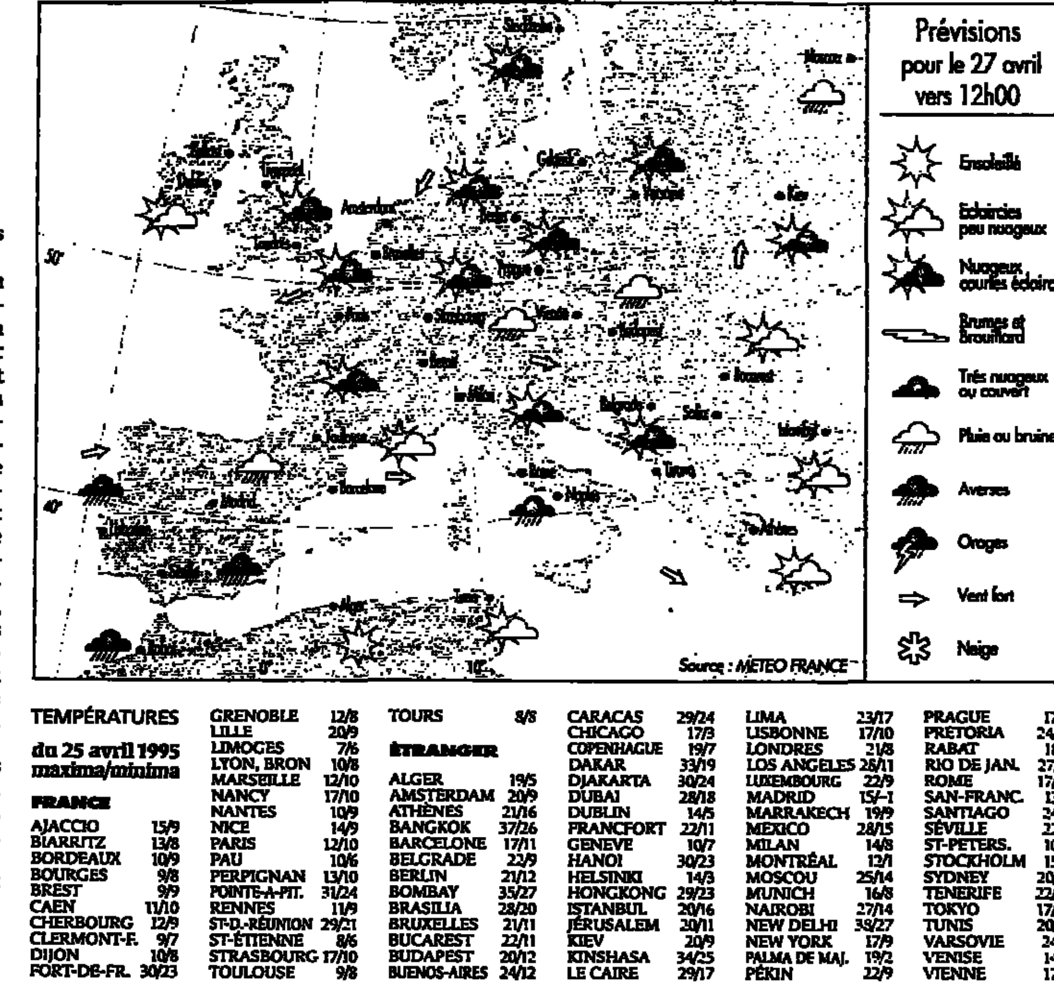


Prévisions pour le 27 avril vers 12h00

La qualité de l'air



Tendance pour le 26 avril : Bon

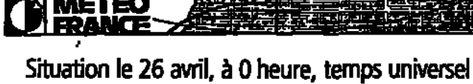


TEMPÉRATURES du 25 avril 1995 maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	15/9
BIARRITZ	13/8
BORDEAUX	10/9
BOURGES	9/8
BREST	9/9
CAEN	11/10
CHERBOURG	12/9
CLERMONT-F.	9/7
DIJON	10/8
FORT-DE-FR.	30/23
GRENOBLE	12/8
LILLE	20/9
LIMOGES	7/6
LYON, BRON	10/8
MARSEILLE	12/10
NANCY	17/10
NANTES	10/9
NICE	14/9
PARIS	12/10
PAU	10/6
PERPIGNAN	13/10
POINTE-A-PIT.	31/24
RENNES	11/9
ST-D.-RÉUNION	29/21
ST-ÉTIENNE	8/6
STRASBOURG	17/10
TOULOUSE	9/8
TOURS	8/8
ÉTRANGER	
ALGER	19/5
AMSTERDAM	20/9
ATHÈNES	21/16
BANGKOK	37/26
BARCELONE	17/11
BELGRADE	22/9
BERLIN	21/12
BOMBAY	35/27
BRASILIA	28/20
BRUXELLES	21/11
BUCAREST	22/11
BUDAPEST	20/12
BUENOS-AIRES	24/12
CARACAS	29/24
CHICAGO	17/3
COPENHAGUE	19/7
DAKAR	33/19
DJAKARTA	30/24
DUBAI	28/18
DUBLIN	14/5
FRANCFORT	22/11
GENEVE	10/7
HANOI	30/23
HELSINKI	14/3
HONGKONG	29/23
ISTANBUL	20/16
JÉRUSALEM	20/11
KIEV	20/9
KINSHASA	34/25
LE CAIRE	29/17
LIMA	23/17
LISBONNE	17/10
LONDRES	21/8
LOS ANGELES	28/11
LUXEMBOURG	22/9
MADRID	15/-1
MARRAKECH	19/9
MEXICO	28/15
MILAN	14/8
MONTRÉAL	12/1
MOSCOU	25/14
MUNICH	16/8
NAIROBI	27/14
NEW DELHI	39/27
NEW YORK	17/9
PALMA DE MAJ.	19/2
PÉKIN	22/9
PRAGUE	17/4
PRETORIA	24/11
RABAT	18/7
RIO DE JAN.	27/11
ROME	17/10
SAN-FRANC.	13/9
SANTIAGO	24/8
SÉVILLE	22/8
ST-PETERS.	10/3
STOCKHOLM	15/4
SYDNEY	20/11
TENERIFE	22/15
TOKYO	17/14
TUNIS	20/11
VARSOVIE	24/7
VENISE	14/9
VIENNE	17/8



Situation le 26 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 28 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La libération de la Norvège

C'EST un des paradoxes de cette guerre que les troupes allemandes, alors qu'on se bat à Berlin, sont encore en Norvège, au Danemark, en Hollande, en Italie, en Tchécoslovaquie, en Yougoslavie, en Grèce, en France, voire en Angleterre : ne tiennent-elles pas Jersey et Guernesey ?

Toutefois, le Danemark et la Norvège sont les seuls territoires entièrement occupés ; ils se trouvent en dehors de la zone des opérations actuelles. On conçoit leur crainte de rester le dernier refuge des armées allemandes : la Norvège surtout, dont la position géographique est à l'écart et dont le terrain montagneux se prête à la défensive. Certains observateurs croient qu'elle serait destinée, plus encore que la Bavière et le Tyrol, à constituer l'ultime réduit de la Wehrmacht. Celle-ci n'y aurait pas diminué ses effectifs, qui dépasseraient 300 000 hommes. (...) Ils auraient des munitions et des vivres leur permettant une longue résistance.

Cette situation a incité le gouvernement norvégien à demander, ces jours-ci, l'aide de la Suède. Il a jugé que les secours pacifiques offerts depuis cinq ans par la nation voisine ne suffisaient plus ; qu'une intervention militaire devenait indispensable. La Suède, redoutant une agression, a considérablement accru son armée au cours de cette guerre. L'Allemagne n'est plus en état de lui porter des coups sensibles, ni par son aviation ni par sa flotte. La Suède a rompu depuis plusieurs mois toutes relations commerciales directes avec elle. Mais le gouvernement suédois a décliné cette invitation à prendre les armes.

La Norvège est un des pays qui ont le plus souffert de l'oppression allemande, qui ont le plus vaillamment lutté contre elle. Faut-il supposer que sa libération sera bientôt à l'ordre du jour ?

(27 avril 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6549

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I							■		
II									
III				■					■
IV					■				
V						■			
VI			■	■					
VII					■				
VIII	■	■							■
IX							■		
X						■		■	
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Il prend volontiers quelque chose à l'occasion. Meurt dans les bras d'Emilie. – II. Prêteras une certaine chose avec intérêt. – III. Pâte à modeler. D'un auxiliaire. – IV. En France. Adjectif convenant au bison et au renard. – V. Anneaux. Traverse un long désert sans jamais manquer d'eau. – VI. Lettre de référence pour accéder à un cercle. Procède à un travail fastidieux. – VII. Epithète pour Adam, avant l'exérèse. Figure mythologique. – VIII. Joyeux drille. – IX. Il est inutile de les soutenir quand elles ne tiennent pas debout. Traduit une hypothèse ou une conviction. – X. Est massif. – XI. Plus d'une a fini sur le sable.

VERTICALEMENT

1. Il réussit à percer. Est responsable de pas mal de chagrins. – 2. Où les plus fines lames reçoivent une solide trempe. En haut. – 3. Se rendent d'autant mieux qu'on les possède bien. Mènera à la ruine. – 4. La Garonne vue de très haut. Symbole. Des endroits pas fréquentables. – 5. Qui a perdu sa place. Pronom. Peut se prendre et se lâcher. – 6. Impair. Comme certaines œuvres. – 7. A des limites toujours humides. Conjonction. – 8. Fondent dans la bouche. – 9. Un dur sous une enveloppe tendre. On y vivait avec philosophie. Ce que peut gagner un matelot.

SOLUTION DU N° 6548

HORIZONTALEMENT

I. Arroseuse. – II. Néophytes. – III. Tantale. – IV. Camarat. – V. Qui. Puîné. – VI. Edo. Ne. – VII. Atriums. – VIII. Io. Rie. Si. – IX. Ruminants. – X. El. Gédéon. – XI. Saper. OPE.

VERTICALEMENT

1. Antiquaires. – 2. Réa. Toula. – 3. Roncier. – 4. Opta. Dirige. – 5. Shampouiner. – 6. Eylau. Mead. – 7. Utérins. Néo. – 8. Se. Ane. Stop. – 9. Es. Té. Aisne.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** Les accidents de la route ont fait plus de 15 000 morts en Chine au cours du premier trimestre. Pour la même période, la police de la route a recensé plus de 61 000 accidents, soit une augmentation de 6,9 % par rapport au premier trimestre de 1994. – *(Reuter.)*

■ **FRANCE.** L'autoroute A 5, qui offre un itinéraire alternatif à l'autoroute A 6 sur l'axe Lyon-Paris, sera de nouveau moins chère à l'occasion des retours du 1er mai. Appliquée la première fois à l'occasion des vacances de février, la modulation des péages avait permis de détourner environ 20 % du trafic de l'A 6 vers l'A 5. – *(AFP.)*

■ **AMSTERDAM.** A partir du 1er mai, le contrôle des passeports à l'aéroport de Schiphol sera rétabli pour les passagers de l'espace Schengen. Cette mesure sera appliquée jusqu'au 15 décembre, date à laquelle l'aéroport disposera d'installations permettant la séparation physique des flux de passagers. Le système des cartes magnétiques, pour les voyageurs à destination des pays de l'espace Schengen, et mis en place le 26 mars afin d'assurer la transition jusqu'à la fin de l'année, ne fonctionnait pas correctement. – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Pour renforcer sa flotte régionale, la compagnie aérienne italienne Alitalia a décidé d'acquérir en leasing quinze Fokker Jetline. Les appareils seront livrés en 1996. – *(AFP.)*

■ **MAROC.** Ayant enregistré un résultat négatif en 1994, Royal Air Maroc a révisé son programme d'investissement à la baisse. Pour tenter de renouer avec les bénéfices ou l'équilibre, la compagnie, qui avait prévu de faire l'acquisition de dix nouveaux avions au cours des dix prochaines années, n'en achetera que six. – *(AFP.)*

■ **BELGIQUE.** Une nouvelle chaîne hôtelière, les Logis de Belgique, vient d'être créée. Près de 150 établissements se sont portés candidats pour l'obtention de ce label qui, compte tenu des particularités culturelles et linguistiques de la Belgique, a été déposé sous trois noms : Logis de Belgique, Logis van België et Logis von Belgien. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Vendredi 28 avril

■ **L'OPÉRA-BASTILLE** (55 F + prix d'entrée), 11 heures, hall d'entrée (Mathilde Hager).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture française du XVIIIe siècle, 11 h 30 ; les joyaux de la Couronne, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE :** exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LE MINISTÈRE DES FINANCES :** la maquette et le hall d'honneur (37 F), 14 h 15, sortie du métro Bercy, côté POPB (Monuments historiques).

■ **DE LA PLACE VENDÔME** à la place de la Concorde (37 F), 14 h 30, angle de la place Vendôme et de la rue de la Paix (Monuments historiques).

■ **LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE** (50 F), 14 h 30, 4, rue de la Roquette (Mme Cazes).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Hauller).

■ **JARDINS ET ÉGLISES** de Charonne (45 F), 14 h 30, sortie du métro Pelleport (Paris pittoresque et insolite).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 14 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DE LA BASTILLE** (55 F), 14 h 30, place de la Bastille, devant le restaurant Les Grandes Marches (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **SUR LES PAS DES TEMPLIERS** (55 F), 14 h 30, 195, rue du Temple (Europ explo).

■ **LES TEMPLES BOUDDHIQUES DU BOIS DE VINCENNES** (65 F), 14 h 30, sortie du métro Liberté, côté escalier roulant (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MYSTÈRES DES TEMPLIERS** et rois maudits (50 F), 14 h 40, sortie du métro Temple (Art et Histoire).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Monuments historiques).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **HÔTELS ET JARDINS DU MARAIS**, place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE RODIN :** exposition Rodin et Whistler (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

■ **LE VAL-DE-GRÂCE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, place Alphonse-Laveran (Approche de l'art).

■ **LE VILLAGE D'AUTEUIL** (50 F), 15 heures, sortie du métro Chardon-Lagache (Tourisme culturel).

■ **L'HÔTEL DE MERCY-ARGENTEAU** et les passages des grands boulevards (45 F), 15 h 30, angle de la rue Drouot et du boulevard Montmartre (Didier Bouchard).

■ **MUSÉE DU LOUVRE :** l'aile Richelieu (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Claude Marti).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1)36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITE – Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

DANSE Gérard Violette, directeur du Théâtre de la Ville depuis 1985, a continué l'œuvre initiée par Jean Mercure en 1968 de lier par abonnement le théâtre à la danse. Aujourd'hui, le théâtre doit sa réputation à la chorégraphie. On cherche en vain un lieu identique. ● LIEU HÉGÉMONIQUE, indispensable, parfois détesté, le Théâtre de la Ville, dès 1996-1997, sera également chargé, dans la nouvelle Maison de la danse – sise place des Abbesses, dans le 18e arrondissement –, d'une programmation réservée aux plus jeunes et aux musiques du monde. ● PINA BAUSCH, Merce Cunningham, tous les grands de la danse considèrent le Théâtre de la Ville comme leur maison parisienne. *« C'est le théâtre parfait »*, dit l'exigeante Trisha Brown. Peut-on réussir, en France, sans être passé au Théâtre de la Ville : de jeunes chorégraphes, comme Hervé Robbe, répondent.

Le Théâtre de la Ville est la plus importante scène chorégraphique du monde

En trente ans, la salle parisienne s'est imposée comme le lieu de la danse. Cent dix représentations par an. Des taux de fréquentation qui avoisinent les 100 %

« MUSIQUE DE MERDE, sortez les danseurs », hurlait la salle en 1972, exaspérée par les sons apocalyptiques de John Cage lors des premiers *events* du chorégraphe américain Merce Cunningham présentés au Théâtre de la Ville. Installer la danse contemporaine dans le temple du théâtre ne s'est pas fait, on s'en doute, en un jour : *« Aujourd'hui encore, les Flamands Jan Fabre ou Wim Vandekeybus provoquent toujours des insultes, des départs de protestation bruyants*, s'enthousiasme Gérard Violette, directeur général depuis 1985. *En 1967, j'ai quitté la banque et les financements de l'immobilier pour entrer au Théâtre de la Ville, administrateur général auprès de Jean Mercure. C'est lui qui, dès 1968, eut l'idée d'un abonnement de théâtre qui inclurait un spectacle de danse.*

» En 1970, avec la venue de la compagnie d'Alwin Nikolaïs, je reçois mon premier choc. Le chorégraphe américain, avec ses effets optiques, son jeu avec les accessoires, rallie les gens de théâtre plutôt résistants à l'expérience. » Trente ans pour faire du Théâtre de la Ville la plus importante scène chorégraphique du monde, l'endroit de la consécration, des grandes créations, des coproductions importantes. Il est la maison d'accueil de Pina Bausch, de Trisha Brown, de Merce Cunningham, d'Anne Teresa de Keersmaeker. Il a accompagné, assisté, le développement de la jeune danse française, puis européenne. Passage obligé vers la gloire, il lui est souvent reproché d'être hégémonique.

Cette situation de monopole est-elle une réalité ? A Paris, le Théâtre de la Bastille a quasiment cessé de jouer son rôle de locomotive de jeunes talents, rôle qui était le sien depuis le début des années 80. Le Théâtre des Champs-Elysées, théâtre privé, depuis le départ de Georges-François Hirsch, en 1990, se contente de louer sa salle à des compagnies de danse. Quant au Théâtre du Châtelet, il a signé une exclusivité avec William Forsythe et lui seul. *« Je ne suis ni l'homme des coups ni l'homme des festivals*, affirme Gérard Violette. *Au milieu des années 70, Jean Mercure, outre ses fonctions de directeur, était très occupé par ses mises en scène et son rôle d'acteur, il m'a donc délégué la danse. J'ai pesé de toute ma passion pour qu'elle prenne de plus en plus de place, car, mieux que le théâtre, la danse parle de notre époque. Mon deuxième choc esthétique a été ma rencontre avec le travail de Pina Bausch.*

» A la création de Barbe-Bleue, *je me rappelle lui avoir dit, devant tant de violence exprimée que j'avais envie de lui mettre mon poing sur la gueule ! Elle était folle de joie. Le public, mais plus particulièrement le milieu de la danse, habitué à la propreté américaine, ne supportait pas que les danseuses aient du « poil aux pattes »*, *ni qu'elles aient des tempéraments aussi provocants.*

Travail en profondeur, artistes invités, suivis, année après année. De 1968 à 1978, le spectateur du Théâtre de la Ville se délecte des chorégraphies de John Butler, Hans Van Maanen, Glen Tetley, du Ballet théâtre contemporain avec des ballets de Françoise Adret, de Dirk Sanders, de Félix Blaska. Maurice Béjart est de la partie, sans oublier les Ballets Cullberg, Jiri Kylian, du Nederlands. Dès 1980, Maguy Marin est à l'affiche du Théâtre de la Ville.

En 1982, Bill T. Jones, totalement inconnu, est invité. En 1984, c'est au tour du Groupe Emile Dubois/Jean-Claude Gallotta. Carolyn Carlson est la chorégraphe chérie de la maison. En 1985-1986, la programmation passe à une vitesse supérieure : de cinq à douze compagnies par an, pour atteindre, ces trois dernières années, des saisons de vingt-cinq spectacles... Le Théâtre de la Ville n'a-t-il pas de concurrent sérieux ? « A *New York, les théâtres sont privés. Le fameux City Center loue sa salle et a perdu son prestige. Il y a le Joyce qui est excellent, mais sans comparaison d'échelle. La Brooklyn Academy of Music a une très belle programmation internationale, mais uniquement dans le cadre de son festival d'automne, Next Wave »*, dit Anne Clivot, qui pendant dix-huit ans fut chargée de la danse à l'ambassade de France à New York. Les immenses salles japonaises, créées ces cinq dernières années par les grands magasins Tokyu et Seibu, qui se livrent une bagarre acharnée, ouvertes à la danse, ne font pas encore le poids : *« Cette année, au Bunkamura* (trad. : *village de la culture) construit par Tokyu, il n'y a déjà plus de danse »*, dit Sabine Du Puytison, chargée de la diffusion internationale à l'Association française d'action artistique.

Les seuls lieux qui ont développé une politique chorégraphique à long terme sont la Maison de la danse de Stockholm, la Maison de la danse de Lyon et sa Biennale internationale. *« A Paris, le seul réseau possible reste celui du Théâtre contemporain de la danse, qui essaime sa programmation dans différents lieux, puisqu'il n'a pas de théâtre. Le Théâtre de la Ville est aussi le seul théâtre capable d'acheter les spectacles*, explique Claire Verlet, de l'agence artistique Art-service, qui s'occupe, entre autres, de Cunningham, Brown, Childs. *Toutefois, des salles importantes fonctionnent maintenant en région parisienne. Telles celles de la Ferme-du-Buisson à Marne-la-Vallée et de l'Opéra-Théâtre de Massy. »*

Hervé Robbe n'a jamais été programmé au Théâtre de la Ville : *« Cela ne m'a pas empêché de créer. Si le Théâtre de la Ville est bien le temple de la danse contemporaine, s'il fut longtemps un lieu « obligé », il n'est pas en situation de monopole. Il fut un temps où ne pas y être présenté était rédhibitoire. mais les choses ont changé. En Ile-de-France, j'ai travaillé pour le Théâtre contemporain de la danse et la Ferme-du-Buisson qui sont des lieux tout aussi intéressants. »* Karine Saporta, chorégraphe dans sa quarantaine, rend hommage au Théâtre de la Ville qui a suivi la montée en puissance de sa génération : *« Il est le compagnon de mes créations depuis 1986. Il y a eu entre nous et l'« écurie » de Gérard Violette un peu la même symbiose qu'entre un producteur à l'ancienne et un cinéaste, un galeriste et un peintre. Violette est jaloux, possessif : il nous a interdit l'accès à d'autres salles parisiennes ; mais lui a su nous rencontrer, nous parler, nous conseiller, et nous montrer. »* On se rappelle le mécontentement de Violette quand Pina Bausch, Merce Cunningham, Anne Teresa de Keersmaeker, Joëlle Bouvier et Régis Obadia acceptèrent de figurer dans la programmation contemporaine de l'Opéra de Paris.

Peut-être fallait-il vivre et créer en région pour avoir la bonne distance face au lieu : *« Pour les Grenoblois que nous sommes, le Théâtre de la Ville n'était pas particulièrement reconnaissable, au point qu'on le confondait un peu avec le Châtelet, la maison d'en face... »*, ironise Jean-Claude Gallotta. A Trisha Brown le dernier mot : *« Parlez de Jean Soyous, le directeur de production. Son équipe technique est de première classe. »*

Dominique Frétard et Olivier Schmitt

★ **Dernière séance de danse : Lalala Human Steps, du 28 avril au 6 mai. Jean-Claude Gallotta du 16 au 27 mai. Karine Saporta, du 6 au 10 juin. Catherine Diverrès, du 13 au 17 juin. Le Helsinki City Ballet, du 20 au 24 juin. Carolyn Carlson, du 27 juin au 1er juillet. 20 h 30. De 90 à 115 F. Tél. : 42 74 22 77**



La première fois qu'elle s'est produite au Théâtre de la Ville, Louise LeCavalier, danseuse cascadeuse, si elle n'a pas séduit tout le monde – « Ce n'est pas de la danse » – a laissé bouche bée les spectateurs : elle voltige, ne laissant que la trace de ses cheveux blond platine, de ses muscles effilés. Cette Québécoise, de Montréal, est l'héroïne de la compagnie Lalala Human Steps, que dirige Edouard Lock. David Bowie, Frank Zappa ont réclamé pour leurs concerts, leurs clips, cette danseuse bombe, hypersexy, rapide comme le Nouveau Monde.

D'APRÈS PHOTO DE FRÉDÉRIQUE JOSEPH

L'ancien Théâtre Sarah Bernhardt

● **Histoire.** Ex-Théâtre Sarah Bernhardt, de 1862 à 1949, ex-théâtre des Nations, de 1957 à 1967, situé place du Châtelet, à Paris. En 1968, il devient le Théâtre de la Ville, théâtre municipal populaire, sous la direction du comédien et metteur en scène Jean Mercure. Quatre-vingt-dix permanents travaillent au théâtre (techniques et administratifs réunies).

● **Programmation.** 1968, un seul spectacle de danse : une compagnie néerlandaise et néoclassique, le Nederlands Dance theater. 1994, vingt-cinq spectacles de danse pour cent dix représentations

● **Taux de fréquentation.** 1975 : 84 % (places payantes et gratuites réunies). Prix moyen des places : 12,89 F ; 1994 : 98 %. Prix moyen des places : 90,87 F.

● **Budget.** 66 millions de francs, dont 40 % attribués à la création artistique. La moitié de cette somme va à la danse, soit 12 millions pour 1994.

Les musiques slaves prennent Radio-France d'assaut

APRÈS AVOIR MIS les aventuriers à l'honneur, Radio-France se mettra à l'heure slave et balte tout au long de la saison musicale 1995-1996. *« Quel lien mystérieux unit Moussorgski et Chopin, Dvorak et Szymanowski, Stravinsky et Janacek ? »* : la question est posée en préambule de la brochure détaillant la programmation de la maison ronde. Renversant cette question, un programmateur russe se mettant à l'heure latine pourrait se demander *« quel lien mystérieux unit Debussy et Granados, Verdi et Saint-Saëns, Dallapiccola et Falla ? »*. La réponse est connue : rien de bien tangible.

Il n'empêche que la thématique choisie par Radio-France permettra aux formations musicales de la maison et aux interprètes invités d'exécuter quantité d'œuvres connues que l'on retrouvera avec plaisir et d'en découvrir d'autres moins souvent jouées. La saison symphonique de l'Orchestre national au Théâtre des Champs-Elysées s'ouvrira, les 5 et 7 octobre 1995, par une intégrale des concertos pour piano de Prokofiev par Victoria Postnikova et Guennadi Rojdestvenski.

Autres œuvres programmées : la *Cinquième Symphonie* de Miaskowski par Svetlanov (le 9 novembre), la *Symphonie concertante* de Szymanowski et la *Troisième Symphonie* de Lutoslawski (le 22 février 1996), la *Rhapsodie sur un thème de Paganini* de Rachmaninov et la *Sixième Symphonie* de Martinu, par Charles Dutoit (le 4 avril 1996). Le même orchestre se produira aussi à la Maison de la Radio, dans des programmes associant Penderecki, Szymanowski, Prokofiev, Chostakovitch, Rachmaninov, Tchaïkovski, Martinu, Roslavetz et Chopin. Solistes invités, le violoniste Bertrand Walter, les pianistes Mikhaïl Rudy, Peter Jablonsky et Pierre-Laurent Aimard. L'orchestre sera dirigé par Jerzy Semkow, Ion Marin, Charles Dutoit et Lawrence Foster.

GRAND RÉPERTOIRE

Retour au TCE où le National donnera cinq ouvrages lyriques en version de concert : *Francesca da Rimini* de Rachmaninov (30 septembre), *Osud* de Janacek (8 décembre), *Le Roi Roger* de Szymanowski (19 janvier 1996), *Iolanta* de Tchaïkovski et *Mavra* de Stravinsky (15 mars 1996)... qui n'encombrent pas les scènes françaises. Deux autres séries d'abonnements du National sont consacrées au grand répertoire. Deux créations y trouveront place : celles des *Concertos pour violon* de Kantcheli par Gidon Kremer (le 21 septembre) et de Marcel Landowski par Patrice Fontanarosa (le 30 novembre 1995) et pour violoncelle de Cheng par Yo Yo Ma (le 13 juin 1996).

Seront également donnés le *Concerto pour ondes Martenot* du Canadien Jacques Hétu (le 19 septembre), le *Concerto pour piano* de Britten (26 février 1996).

L'Orchestre philharmonique n'est pas à la traîne. Marek Janowski, son directeur musical, a conçu des programmes attractifs : sont attendues les créations d'une œuvre de Tristan Murail (le 5 janvier 1996), de la *Huitième Symphonie* de Henze et du *Concerto pour piano* de Schoeller par Pierre-Laurent Aimard (20 juin 1996).

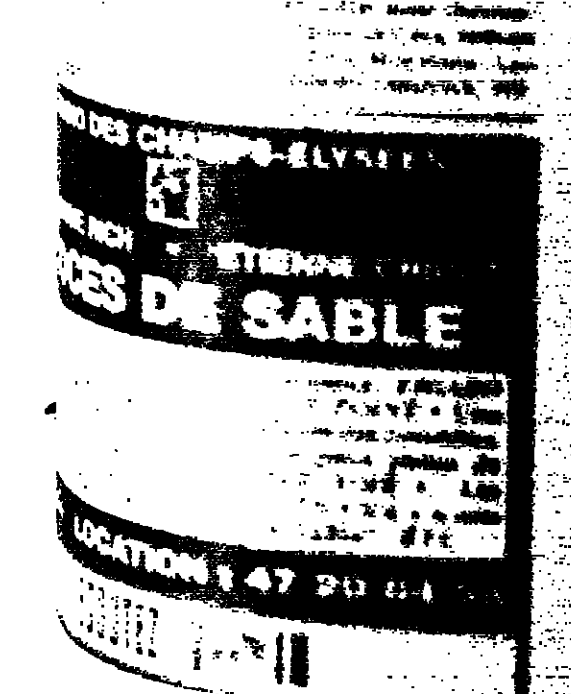
Egalement au programme, la *Symphonie concertante* de Prokofiev par Truls Mörk et Alexandre Lazaev (le 10 novembre) ; le *Concerto pour piano* d'Oustvolskaja par Alexeï Lioubimov (1er décembre) ; le Concerto pour piano de Mossolov par Sylvie Carbonel (27 janvier 1996) ; les *Première* de Brahms et *Cinquième* de Prokofiev par Alain Lombard (10 février 1996) et une intégrale des symphonies de Schumann « entrelardées » d'œuvres concertantes de Grieg, Weber, Chopin, Mendelssohn et Franck. Ces concerts seront dirigés par Marek Janowski. Les solistes seront les pianistes Olli Mustonen, François-René Duchable, Elisabeth Leonskaja et André Watts.

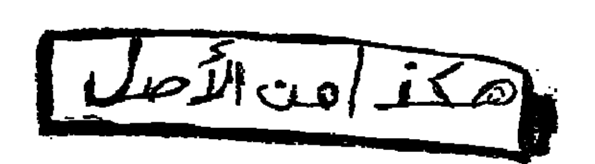
A noter, enfin, le concert célébrant le cinquantième anniversaire de la mort de Webern et de Bartok (le 23 septembre), le *Chant de l'amour et de la mort* de Frank Martin, par François Le Roux (8 mars 1996), *Les Chants d'un compagnon errant* de Mahler, donnés dans leur version originale de 1880 (le 29 mars 1996), et un cycle consacré aux compositeurs français Ibert, Françaix, Messiaen, Milhaud, Chaynes, Fauré et Dutilleux auquel le « Philhar » rendra hommage à l'occasion de son quatre-vingtième anniversaire (le 9 mars 1996). Deux concerts exceptionnels : *Tristan et Isolde* de Wagner avec Sabine Hass et Heikki Siukkola (13 octobre) et le *Requiem* de Berlioz à Notre-Dame de Paris (12 janvier 1996).

Radio-France consacrera ses « Portraits de notre temps » aux compositeurs Elliott Carter (30 septembre), Henri Dutilleux (3 et 9 mars 1996), Gilbert Amy (23 mars 1996), Goffredo Petrassi (13 juin 1996) et à l'altiste Youri Bashmet (13 janvier 1996). La salle du Conservatoire d'art dramatique accueillera Anatol Ugorski pour une intégrale des *Sonates pour piano* de Scriabine ; un récital d'Olivier Beaumont y fera découvrir le clavecin russe au siècle des Lumières ; le violoniste Vadim Repin y donnera un récital de sonates et deux quatuors à cordes y joueront Janacek, Suk, Dvorak, Borodine, Chostakovitch et Stravinsky.

Alain Lompech

★ **Renseignements : Saison musicale de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, 75116 Paris. Tél. : 42-30-15-16.**





Ginger Rogers au panthéon de la comédie musicale

La partenaire mythique de Fred Astaire est morte, mardi 25 avril, à son domicile, près de Los Angeles, à l'âge de quatre-vingt-trois ans

ELLE RISQUE FORT de rester dans les mémoires comme « celle qui dansait avec Fred Astaire », ce qui serait à la fois injuste et partiel, même si le couple mythique de *Sur les ailes de la danse* a permis l'envol de sa carrière, et reste le moment le plus mémorable d'un pas de deux avec le grand écran qui se prolongea durant vingt-cinq ans. Partenaire la plus fréquente – mais non exclusive, tant s'en faut – de « l'homme aux semelles de vent », Ginger Rogers est apparue dans la lumière comme danseuse, mais a su prouver qu'elle était aussi une excellente chanteuse, et une bonne actrice, au moins dans le registre de la comédie.

De son vrai nom Virginia Katherine McNath, elle est née à Independence (Missouri) le 16 juillet 1911. Poussée sur les planches du *musical* par sa mère, Lela, elle fraie son chemin de night-clubs en dancings, en duo avec le premier de ses cinq maris, Jack Pepper, ensuite en solo avec l'orchestre d'Eddie Lowry à Chicago puis avec celui de Paul Ash, en compagnie duquel elle « monte » à New York, c'est-à-dire à Broadway, à la fin des années 20.

Elle interprète des succès tels que *Top Speed*, puis *Girl Crazy*, de George Gershwin. Un jour, un danseur déjà chevronné est appelé pour améliorer son numéro dans ce spectacle, il apprécie la jeune comédienne, qu'il invitera à danser (en tout bien tout honneur) au casino de Central Park. Il s'appelle Fred Astaire, et n'est encore jamais apparu devant une caméra, alors que Ginger a été engagée pour le court métrage *Campus Sweethearts* (1928).

Elle rallie véritablement Hollywood en 1930, tenant surtout des emplois de figurante ou de « girl » dans des ballets, à partir de *The Young Man of Manhattan* (1930), où sa réplique « *Allume-moi, mon grand !* » ne contribua pas à lui forger une réputation distinguée. Elle apparaît notamment dans de grandes chorégraphies de Busby Berkeley, *42e Rue* ou *Chercheuses d'or 1933*, réalisés respectivement par Lloyd Bacon et Mervyn Leroy.

C'est à nouveau sous la baguette magique de Berkeley que se déroule la véritable rencontre avec Fred Astaire, star de la scène mais encore second rôle à l'écran, dans *Carioca* (1933) de Thornton Freelan, où leur numéro dansé éclipse le charme pourtant irrésistible de Dolores Del Rio. Cette même année, le studio RKO les engage tous deux, et ils tournent ensemble, pour leur plus grande gloire, une série de huit films qui appartiennent au panthéon de la comédie musicale américaine : *La Joyeuse Divorcée* (1934), *Top Hat* (1935), *En suivant la flotte* (1936), *L'Entreprenant Monsieur Petroff* (1936), *Amanda* (1939), réalisés par Mark Sandrich, *Roberta* (1935) de William Seiter, *Sur les ailes de la danse* (1936) de George Stevens, *La Grande Farandole* (1939). Six ans d'état de grâce entre les deux partenaires, même si l'un et l'autre intercalent d'autres films (bien peu mémorables dans le cas de Ginger Rogers) entre ces duos.

L'historien de la comédie musicale John Springer résume ainsi le canevas à partir duquel se déclenchent les duos Astaire-Rogers : « *Fred aperçoit Ginger ! Oh... ! Mais elle ne lui prête aucune attention, le prend pour ce qu'il n'est pas, elle le traite avec mépris tout au long du film, tout en condescendant à danser avec lui une ou deux fois. Des seconds rôles comiques sont là pour compliquer la situation, à la fin le problème est résolu et tout se termine par le traditionnel et tourbillonnant ballet des deux protagonistes* » (*La Comédie musicale*, éditions Henri Veyrier). Dans son simplisme et son systématisme, la description n'est pas fausse, et on pourrait y ajouter que le traitement du couple vedette est toujours inégal (en faveur du personnage masculin).

Une présence élégante qui lui permet de faire jeu égal avec son partenaire

Il faudrait lui opposer, outre les évidentes qualités des danseurs, leur talent d'acteurs qui permet à chacun d'entre eux d'habiter des décors et des situations de pure convention et, s'agissant de Ginger Rogers, une présence élégante qui ne passe par aucun effet apparent ni de glamour ni de performance physique, mais lui permet, autant que le scénario l'autorise, de faire jeu égal avec son partenaire. Et aussi, la qualité impeccable, quoique non spectaculaire à nouveau, de sa voix dans les numéros chantés. Même si on n'envisage pas de la voir interpréter en solo de grands morceaux dansés, à l'égal d'Astaire.

La « série magique » avait commencé avec la transposition à l'écran d'un *musical* d'Astaire pour lequel il ne voulait pas Rogers comme partenaire, mais *La Joyeuse Divorcée* fut un triomphe, qui sauva la RKO de la faillite. Elle s'est achevée sur l'évocation nostalgique d'un couple de danseurs célèbre au début du siècle, cette *Grande Farandole* dont le titre original est « L'Histoire de Vernon et Irene Castle », et qui se termine par la mort du protagoniste masculin. Le couple Astaire-Rogers, qui n'a existé qu'à l'écran, se sépare d'un commun accord. D'ailleurs il fait beaucoup moins recette au box-office américain. Il se reformera dix ans plus tard, pour *Entrons dans la danse* de Charles Walters (1949), où Ginger Rogers remplaçait Judy Garland, malade. Mais si elle n'est plus une grande danseuse de comédie musicale (alors qu'Astaire, lui, ne semble pas avoir pris une ride), elle est entre-temps devenue une actrice reconnue.

La consécration lui a été accordée avec un oscar, pour son interprétation d'un premier rôle dramatique dans *Kitty Foyle* de Sam Wood (1940). Entre cette année et 1956, elle joue dans trente films, abordant une grande variété de personnages, avec bon nombre de metteurs en scène aussi chevronnés que Gregory La Cava, William Wellman, Lewis Milestone, Leo McCarey, Edward Dmytryck, William Dieterle, Frank Borzage, et même Julien Duvivier. Mais c'est dans le registre comique qu'elle donnera les preuves les plus convaincantes. Notamment dans *Chérie je me sens rajeunir* d'Howard Hawks (1952) aux côtés de Cary Grant et Marilyn Monroe, et plus encore dans *Uniformes et jupons courts* (1941) où, déguisée en gamine, elle jette le trouble dans une caserne, servant au mieux les plans pervers et réjouissants de Billy Wilder pour son premier film aux Etats-Unis. Ginger Rogers avait fait une ultime apparition sur le grand écran en 1965, dans le très oubliable *Harlow, la blonde platine* d'Alex Segal. Mais elle était remontée avec succès sur les planches de Broadway durant cette décennie, interprétant *Hello Dolly* en 1965 et *Mame* en 1969. Depuis des années elle était malade, et silencieuse. Mardi, le médecin légiste du comté de Riverside a indiqué que Virginia McNath était « *morte de mort naturelle* ».

Jean-Michel Frodon


ERNEST BACHRACH 1933

Ginger Rogers dans « Professional Sweetheart »

■ **CINÉMA : la Caisse des dépôts souhaite quitter le cinéma et** met en vente ses parts dans le capital de Lumière, société de production de films et de dessins animés, également détentrice d'un important portefeuille de droits cinématographiques. La Caisse des dépôts et consignations possède 54 % de la société présidée par Jean Cazes. L'organisme financier avait déjà revendu sa filiale câble, Com-Dev, à la Lyonnaise des eaux il y a trois mois.

■ **PATRIMOINE : la plupart des grands musées nationaux seront fermés le lundi 1er mai.** A Paris, seuls les Thermes de Cluny, le Musée national des monuments français et le Musée Picasso seront ouverts. En Ile-de-France, les amateurs d'art pourront visiter le château de la Malmaison et les granges de Port-Royal. En régions, le public pourra se rendre au Musée national de la préhistoire des Eyzies-de-Tayac, en Dordogne.

■ **ART : deux sculptures monumentales proches de Paris** seront de nouveau visibles par le public à compter du vendredi 28 avril et jusqu'au dimanche 29 octobre. *La Tour aux figures*, unique sculpture monumentale de Jean Dubuffet en France (24 mètres de haut), se trouve à Issy-les-Moulineaux : visite les mercredis et dimanches après-midi et sur rendez-vous (rens. : 40-95-67-43). Le *Cyclop*, de Jean Tinguely (plus de 20 mètres, 300 tonnes d'acier et vingt ans de travail), est une tête insolite et démesurée, implantée au cœur de la forêt de Milly-la-Forêt (rens. : 64-98-83-17).

L'impossible film sur la vie africaine du docteur Schweitzer

« Le Grand Blanc de Lambaréné », de Bassek Ba Kobhio, est à la fois audacieux et insatisfaisant

Remarqué, il y a trois ans, avec *Sango Malo*, le réalisateur camerounais Bassek Ba Kobhio a tourné *Le Grand Blanc de Lambaréné*, film consacré aux trente dernières années de la vie du docteur Albert Schweitzer. Ce héros en forme d'image d'Epinal est traité en vignettes volontairement illustratives. Dans ce jeu de l'ambiguïté, Bassek Ba Kobhio trouve un allié de choix : son interprète principal, André Wilms.

LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ, film camerounais de Bassek Ba Kobhio. Avec André Wilms, Marisa Berenson, Alex Descas, Magaly Berdy, Marcel Mvondo (1 h 34).

Consacrer, aujourd'hui, un film à Albert Schweitzer est à la fois logique et impossible. Logique, tant le médecin alsacien représente la figure tutélaire de l'intervention humanitaire devenue l'alpha et l'oméga de la présence « avouable » du Nord au Sud ; impossible, après l'effondrement de la bonne conscience coloniale comme du tiers-mondisme conquérant ou des hypocrisies symétriques du « sous-développé » et du « en voie de développement ». Que ce film soit réalisé par un Africain, loin d'atténuer ce paradoxe, le redouble. Le regard de Bassek Ba Kobhio sur l'aventure du Prix Nobel est *a priori* plus intéressant que celui d'un cinéaste français ou américain, il est aussi plus coincé encore dans les contradictions.

Face à cette gageure, le jeune réalisateur camerounais, remarqué il y a trois ans grâce au prometteur *Sango Malo*, se fraie un chemin escarpé vers une solution à la fois audacieuse et pas entièrement satisfaisante.

JEU DE L'AMBIGUÏTÉ

Schweitzer est une figure d'image d'Epinal : le cinéaste le traite en vignettes volontairement illustratives et édifiantes. Même en se limitant aux trente dernières années de la vie de son héros, mort en 1965, cinq ans après l'accession du Gabon à l'indépendance, la matière narrative est constamment en excès par rapport à ce qui est montré.

Et la façon, théâtralisée en saynètes naïves, dont Bassek Ba Kobhio montre successivement le grand Blanc généreux, raciste, mégalo, efficace, humble, égoïste... collectionne les clichés pour suggérer une vérité plus complexe. De même la manière dont il l'entoure de figures symboliques : son épouse foncièrement inadaptée à l'Afrique et au compagnonnage avec un aspirant à la sainteté, l'infirmière bourrue au grand cœur, le serviteur dévoué qui n'admettra pas d'être violemment réprimandé, l'enfant noir fasciné par le grand docteur blanc qui ira apprendre la médecine en France mais reviendra comme député, les chefs, les griots, les colons, les serviteurs, qui sont autant d'archétypes dont il faut admettre – ce n'est pas toujours évident – la « platitude » pour laisser le film se creuser d'un autre relief, d'une grande abstraction, bien qu'il ait été tourné sur les lieux mêmes de l'histoire.

La production du *Grand Blanc* redouble encore les paradoxes du sujet : officiellement gabono-camerounais, il a bénéficié d'un puissant soutien de la France, qui permet une *qualité* technique et une reconstitution des lieux soignée. Autant d'éléments « favorables » qui se retournent aussitôt contre le film (sans parler de l'épouvantable muzak d'accompagnement...), sauf à prendre ce dispositif comme le détour nécessaire et finalement cohérent pour intégrer les questions insolubles autour desquelles tourne ce film, commencé, selon son auteur, comme une dénonciation du paternalisme colonial, avant de découvrir un personnage irréductible à quelque affirmation définitive que ce soit.

Dans ce jeu de l'ambiguïté, Bassek Ba Kobhio trouve un allié de choix en la personne de son interprète principal, André Wilms. Son humour tour à tour stylisé et loufoque perce sous le jeu en apparence impavide du comédien blanchi de la chevelure aux moustaches. Il surcharge ou décale les situations les plus conventionnelles de l'hagiographie sulpicienne comme du pamphlet de dénonciation, pour donner au *Grand Blanc de Lambaréné* le maximum de chances de réussir sa partie de cache-cache avec cette histoire racontée par un réalisateur qui se fait passer pour un idiot afin de mieux montrer qu'elle ne signifie rien. La partie se joue à chaque plan, elle est loin d'être gagnée à tous coups. Du moins témoigne-t-elle d'une stimulante distance prise par un cinéaste africain vis-à-vis de son continent, d'une interrogation sur les possibilités de représenter une légende métisse, bâtarde, sans la réduire à une thèse noire ou blanche.

J.-M. F.

Michael Haneke cinéaste obstiné

Avec « 71 fragments d'une chronologie du hasard », le réalisateur autrichien a construit un puzzle d'images obsédantes et cruelles

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD, film autrichien de Michael Haneke. Avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel. (1 h 36.)

Ce pourrait être un puzzle, mais dont les pièces s'assembleraient au mépris de toute logique. A moins que ce ne soit le début d'une partie de mikado filmée à l'envers, pour que toutes les baguettes éparpillées sur la table se réunissent et rejoignent en un clin d'œil la main du joueur. Troisième volet d'une trilogie inaugurée avec *Le Septième Continent* (1988), mais film parfaitement autonome, *71 Fragments d'une chronologie du hasard* associe images volées à la télévision et éclats de vies indifférentes, banales et tristes. Celles-ci sont reconstituées à travers une série de scènes filmées le plus souvent au plus près et que rien ne semble devoir rapprocher, sauf la volonté d'un cinéaste obstiné.

Les parcours de cet orphelin roumain qui arrive à la ville dans un camion et qui fouille les poubelles pour se nourrir, le tableau de ce couple qui s'inquiète de la santé de son enfant, les instantanés de cet autre, qui adopte une petite fille à laquelle il ne s'intéresse pas... ne sont reliés que par leur inscription dans une même ville (Vienne), à un moment donné de l'Histoire (décembre 1993). Une question de hasard, en quelque sorte, comme celui qui conduira l'étudiant à commettre un carnage dans une banque, à la veille de Noël, avant de se suicider. Sans mobile apparent ? Certainement. Sans raison sérieuse ? Pas si sûr.

Michael Haneke s'applique à recréer les conditions qui ont rendu cet acte possible. Conditions de vie mornes et grises, environnement de violence banalisée, notamment par la télévision.

UN CLIMAT DE TENSION

Les solitudes qu'il filme s'additionnent sans jamais s'assembler, les images en provenance de Bosnie, d'Irlande ou de Somalie ont perdu toute signification, aperçus de guerres sans fin, déversés de manière ininterrompue sans que personne les regarde vraiment. Comme si chacun était trop occupé à livrer sa propre guerre pour son identité, pour son intégrité, pour sa survie. Conversation téléphonique entre un retraité et sa fille, qui n'a pas le temps de lui parler lorsqu'il vient la voir à la banque où elle travaille, ballet mécanique du joueur de ping-pong qui renvoie inlassablement les balles que lui adresse une machine, dîner banal et sinistre ponctué par une gifle qui n'arrange rien.

Peu à peu, on se laisse entraîner par le film, par ces rythmes contrastés, par ces ruptures qui paraissent sans justification autre qu'esthétique. Aucune tentative de justification sociologique, aucune psychologie et encore moins de sentimentalisme, aussi cruelles soient les images. Le cinéaste, lui, ne se laisse pas piéger, installant des embryons de suspense au hasard d'une scène anodine, créant un climat de tension permanent, qui rend inévitable, mais toujours inexplicable, ce massacre final devant lequel les actualités télévisées ne pourront qu'exprimer leur impuissance à comprendre et même, simplement, à décrire.

L'enjeu majeur du film est de rendre aux images la signification que leur banalisation leur a fait perdre. Michael Haneke y parvient en rabâchant cette banalité, qu'il fouille sans relâche, dont il martyrise le déroulement, imposant de nouveaux rythmes, inventant un nouveau regard sur le monde. Il suffit, pour le suivre dans son entreprise, de regarder et d'écouter. Cela en vaut la peine.

Pascal Mérigeau

TOUS LES FILMS NOUVEAUX

LE GRAND BLANC DE LAMBARÉNÉ
Film camerounais de Bassek Ba Kohbio
Lire critique ci-dessus

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
Film autrichien de Michael Hanecke
Lire critique ci-contre

LE LIVRE DE LA JUNGLE
Film américain de Stephen Sommers avec Jason Scott Lee, Cary Elwes, Sam Neill, John Cleese. 1 h 50.
Ce *Livre de la jungle* est la troisième adaptation cinématographique avouée de l'ouvrage de Rudyard Kipling, après la version de Zoltan Korda avec Sabu en 1942 et le dessin animé des productions Disney en 1967. Selon une recette typique, le film de Stephen Summers mélange volontiers plusieurs genres : les aventures coloniales, la fable sociale et antiraciste... A ce cocktail s'ajoute un apologue écologiste assez assommant par sa morale niaise. Les effets spéciaux remettent en cause, de façon inédite, la leçon bazinienne du montage interdit en permettant aux hommes et aux fauves de se côtoyer dans le même plan alors qu'une telle proximité n'a jamais eu lieu dans la réalité. En ce sens, ce *Livre de la jungle* est l'anti-*Chang*, le beau film animalier de Schoedsack et Cooper réédité récemment.

Jean-François Rauger

La sélection du 48e Festival de Cannes

La compétition officielle, qui se déroulera du 17 au 28 mai, fait une large place aux jeunes cinéastes du monde

DEVANT l'affiche dessinée pour l'occasion par Rysard Horowitz, Pierre Viot et Gilles Jacob, respectivement président et délégué général du Festival de Cannes, ont annoncé mardi 25 avril le programme des festivités de cette année. Présidé par Jeanne Moreau, le jury comprendra notamment l'écrivain sud-africain Nadine Gordimer, les réalisateurs Gianni Amelio (Italie), Gaston Kaboré (Burkina-Faso) et John Waters (États-Unis), l'acteur Jean-Claude Brialy et le chef opérateur Philippe Rousselot. Michel Deville présidera le jury de la Caméra d'or, récompensant un premier film parmi ceux montrés sur la Croisette, toutes sections confondues.

Au sein d'une compétition officielle riche de vingt-quatre titres, on remarque la place de choix réservée aux jeunes cinéastes. C'est notamment le cas des représentants français, qui en sont tous à leur deuxième réalisation : *La Cité des enfants perdus*, de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro *(Delicatessen)*, fera l'ouverture du Festival le 17 mai ; les deux autres sélectionnés sont *N'oublie pas que tu vas mourir*, de Xavier Beauvois *(Nord)*, et *La Haine*, de Mathieu Kassovitz *(Métisse)*. Cinq autres films sont des premières ou deuxièmes réalisations.

Bon nombre de grands noms du cinéma mondial sont également au rendez-vous : Théo Angelopoulos *(Le Regard d'Ulysse)*, John Boorman *(Rangoon)*, Tim Burton *(Ed Wood)*, Souleymane Cissé *(Waati-Le Temps)*, Terence Davies *(The Neon Bible)*, Hou Hsiao-hsien *(Good Men, Good Women)*, James Ivory *(Jefferson à Paris)*, Jim Jarmusch *(Dead Man)*, Emir Kusturica *(Underground)*, Ken Loach *(Land and Freedom)*, Manoel de Oliveira *(Le Couvent)*, Zhang Yimou *(Shanghai Triad)*. Commentant cette sélection, Gilles Jacob a souligné un partage entre reconstitutions d'époque et sujets très contemporains, axés sur les jeunes, l'exclusion, les banlieues..., comme dans une vraie campagne électorale.

La répartition géographique de l'origine des films de la compétition traduit le rétrécissement de la créativité autour de quelques pôles : les États-Unis (six titres auxquels s'ajoutent les quatre en séances spéciales à minuit), la Grande-Bretagne (quatre titres), l'Europe du Sud (trois français, un portugais, un italien – *Un amour qui dérange*, de Mario Martone –, un espagnol – *Histoires du Kronen*, de Montxo Armendariz), l'Extrême-Orient (deux chinois et un japonais – *Sharaku*, de Masahiro Shinoda). Cette répartition dessine en creux les zones quasi vierges que menacent de devenir, par exemple, l'Europe du Nord, les pays de l'Est – représentés seulement par le film roumain *Les Escargots du sénateur*, de Mircea Daneliuc – ou l'Amérique latine. Ce survol n'est pas contredit par la sélection de l'autre section officielle, non compétitive, Un certain regard.

UNE RÉTROSPECTIVE JOHN FORD

Après l'ouverture avec *Georgia*, d'Ulu Grosbard, et à côté de Wim Wenders *(Lisbonne Story)*, on retrouve bon nombre de débutants ou de quasi-débutants, une forte présence asiatique (dont, pour la première fois, un réalisateur malais, U-Wei bin Hajisaari), trois cinéastes français (Karim Dridi, Didier Haudepin et Anne Fontaine). On guettera également avec curiosité un inédit de Tarkovski, *Le Temps du voyage*, cosigné par le scénariste Tonino Guerra, la deuxième réalisation de Diane Keaton, et pas moins de deux films de l'important réalisateur iranien Mohsen Makhmalbaf.

Cette année du centenaire sera marquée notamment par la projection de courts films de montage regroupant des scènes d'anthologie en prélude aux séances officielles, et par la présentation de sept des épisodes de la série « Le Cinéma vu par... » (dont une partie est en ce moment diffusée sur Arte), commandée à de grands réalisateurs par le British Film Institute : Jean-Luc Godard, Nagisa Oshima, Stephen Frears, Martin Scorsese, Nelson Pereira Dos Santos... La grande rétrospective de cette année est consacrée à John Ford, dont vingt-cinq films seront montrés, en présence de quelques-uns de leurs interprètes.

En marge de cette sélection officielle, la Semaine de la critique a annoncé, lundi 24 avril, les sept titres qui seront présentés cette année. On y retrouve la même tendance à la nouveauté, avec six premiers films (américain, canadien, taïwanais, allemand, belge et espagnol) et un deuxième film du Britannique Chris Newby. La sélection des deux autres « sections parallèles », la Quinzaine des réalisateurs et Cinéma en France, sera annoncée dans *Le Monde* du 29 avril.

J.-M. F.

LES ENTRÉES A PARIS

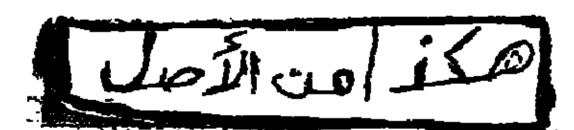
■ **Deux bonnes nouvelles la même semaine.** La fréquentation globale est en hausse par rapport à la semaine correspondante de 1994, malgré le match Milan-PSG du mercredi 19 avril. Les élections ont fixé une grande partie des Parisiens dans la capitale, et la météo morose a aidé. D'autre part, aucun titre ne dominant nettement, un grand nombre de films bénéficient de cette embellie.

■ **Parmi les nouveautés,** le vainqueur est *Petits Meurtres entre amis*, avec 68 000 complices dans seulement 19 salles. Mais il est trop tôt pour savoir s'il peut succéder à *4 mariages et un enterrement*. A 56 000 sur 29 écrans, *Dis-moi oui* obtient un score mitigé, alors que *Les Truffes*, à 21 000, semble mal parti pour prendre le relais d'*Un indien dans la ville* et de *Gazon maudit*. Avec de modestes ambitions commerciales, *Circuit Carole* réussit son départ, à près de 3 000 participants dans sa salle unique.

■ **Cinq films en continuation** se partagent l'essentiel du public. *Les 101 dalmatiens* domine (plus de 300 000 en trois semaines), mais *Astérix* améliore sa position (120 000 pour la même durée). *Alerte !* mobilise 86 000 (203 000 en quinze jours) et *Streetfighter* 60 000 (159 000 sur la même durée). *Légendes d'automne* attire 58 000 spectateurs en troisième semaine (total : 229 000). Quelques bémols : cette domination est 100 % américaine (y compris *Astérix*, distribué par Fox), et ces cinq titres trustent 203 écrans, soit la moitié des salles de la capitale et de sa proche banlieue.

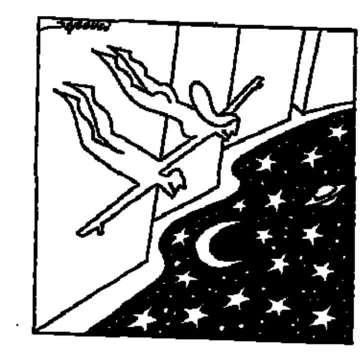
J.-M. F.

★ Source des chiffres : *Le Film français*.



Les chefs de la verte Erin

Ces vétérans du folk irlandais sont aussi les troubadours préférés des rock-stars



AUSSI IMMUABLES que la Guinness, les Chieftains cultivent depuis trente-trois ans la tradition des gigues et des ballades de l'Irlande profonde. Le groupe de Paddy Moloney – l'as du tinwhistle –, a fait redécouvrir à beaucoup l'importance de l'influence gaélique dans les musiques d'aujourd'hui. Conscients de cet héritage, nombre de vedettes du rock (Mike Oldfield, Elvis Costello, Art Garfunkel, Don Henley, Paul McCartney) les invitèrent à insuffler à leurs disques la puissance du folklore de la verte Erin. Echange de bons procédés, les Chieftains ont accueilli à leur tour quelques membres de l'aristocratie rock sur *The Long Black Veil*.

★ Le 26, à 20 heures, La Cigale, 120, boulevard Rochechouart 75018 Paris. Mº Pigalle. 150 F. Tél. : 49-25-81-75.

UNE SOIRÉE A PARIS

Annulation du concert que l'Orchestre national devait donner pour les jeunes, le 27 avril, au TCE.

Barbara Dennerlein
Des arrangements aux airs de bop funky par une organiste allemande qui utilise de manière énergique l'orgue historique Hammond B3 à la vibration ample et lourde. Auprès de Barbara Dennerlein, le batteur Tony Reedus et le saxophoniste Mike Sim.
Jazz Club Lionel-Hampton, hôtel Méridien, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Bojan Z
Z pour Zulfikarpasic. Le jeune pianiste qui a enchanté l'Azur Quartet d'Henri Texier mène sa propre formation dans l'entente et l'amitié. Rythmique chahuteuse et tendue avec Marc Buronfosse à la contrebasse et François Merville à la batterie. Au saxophone, le très demandé Julien Lourau (Noël Akchoté, Abbey Lincoln, Sixun...).
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil, Mº Robespierre. 20 h 30, le 26. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Beck
Révélé par un hymne aux perdants éternels (*Loser*), ce petit génie est promis à de futurs triomphes. Son appétit frénétique de musiques, sa manière foldingue de mélanger les genres (folk, rap, punk, country) s'accompagne d'un talent d'écriture qui n'attend pas la maturité pour impressionner.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 47-00-57-59. Location Fnac. 132 F.

Chris Thomas
Héritier par son père et sa ville (Baton Rouge, Louisiane) du blues le plus traditionnel, le guitariste Chris Thomas a décidé d'y insuffler l'urgence du rap. Animé aussi de décharges électriques, le vieil idiome y gagne une vitalité nouvelle.
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 42-25-18-06.

MUSIQUE

Une sélection de concerts de jazz, chanson, musiques du monde et rock à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

PARIS

Richard Bona Quartet
Les Etoiles, 61, rue du Château-d'Eau, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 26. Tél. : 47-70-60-56. De 60 F à 100 F.

Belmondo Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 40-26-46-60. 70 F.

Barbara Dennerlein
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Christian McBride Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 26, 27, 28, 29 et 30 avril et les 1er et 2 mai. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Eric Barrett, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 45, les 26 et 27. Tél. : 42-36-01-36. 75 F.

John Scofield Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Jean-Michel Pilc, Magali Pietri Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 42-00-14-14. De 70 F à 100 F.

Alain Debiossat Quartet
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. Mº Châtelet. 21 h 30, le 27. Tél. : 42-33-37-71. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 70 F.

Yannick Rieu, Laurent Fickelson, Gilles Naturel
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 27. Tél. : 42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 70 F.

Michèle Hendricks Quintet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 28 et 29. Tél. : 42-33-22-88. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 70 F.

Emery Davis Quartet
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 h 45, les 28 et 29. Tél. : 42-36-01-36. 75 F.

Mad in Paris
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 29 et 30. Tél. : 42-00-14-14. De 70 F à 100 F.

Max Roach Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 1er et 2 mai. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Antonio Hart
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris-17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mai. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.

Lester Bowie's Brass Fantasy
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 2 mai. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

ILE-DE-FRANCE

Sylvain Beuf Quartet
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, Hotel New York Euro Disney. Mº RER Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.

Bojan Z Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 26. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Archimusic
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 27, 28 et 29. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

Kartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 2, 3 et 4 mai. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.

ROCK

PARIS

Femi
What's up Bar, 15, rue Daval, Paris-11e. Mº Bréguet-Sabin. 19 heures, le 26. Tél. : 48-05-88-33.

Beck
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 47-00-57-59. Location Fnac. 132 F.

Kingsnakes
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13e. Mº Quai-de-la-Gare. 20 h 30, le 26. Tél. : 48-06-71-77.

Carte blanche à Manu Dibango
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 26. Tél. : 43-21-56-70.

Chris Thomas
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 42-25-18-06.

Silmarils
Au Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 20 heures, le 27. Tél. : 42-55-48-50. 70 F.

Wim Mertens
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mº Place-de-Clichy. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 43-87-97-13. 110 F.

Yan et les Abeilles
La Liberté, 196, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris-12e. Mº Faidherbe-Chaligny, Reuilly-Diderot. 19 heures, le 28. Tél. : 43-72-11-18.

Toy Dollz
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 heures, le 28. Tél. : 42-31-31-31. 126 F.

Alawanababa, Fundada
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris-9e. Mº Pigalle. 20 h 30, le 29. Tél. : 46-27-82-82. Location Fnac, Virgin. 50 F.

Suicidal Tendencies
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 18 h 30, le 30 avril et le 1er mai. Tél. : 42-31-31-31. 135 F.

The Durutti Column
L'Européen, 3, rue Biot, Paris-17e. Mº Place-de-Clichy. 20 heures, le 30. Tél. : 43-87-97-13. 130 F.

Frank Black
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11e. Mº Bastille. 20 heures, le 1er mai. Tél. : 47-00-57-59.

Les Voleurs de poules
New Opus Café, 167, quai de Valmy, Paris-10e. Mº Louis-Blanc. 22 heures, les 2, 3, 4, 5 et 6 mai. Tél. : 40-34-70-00. Entrée libre.

Omar & the Howlers
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris-8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13 mai. Tél. : 42-25-18-06.

ILE-DE-FRANCE

Duke Robillard
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 29. Tél. : 69-43-03-03. 110 F.

CHANSON

PARIS

Mario Chenart
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 20 heures, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

Les Chats maigres
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 20 h 30, le 26 avril et le 3 mai, jusqu'au 31 mai. Tél. : 44-59-82-82. Entrée libre.

Mireille et les Bouchons
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Mº Trocadéro. 20 h 30, les 26, 27, 28 et 29 ; 16 h 30, le 30. Tél. : 47-27-81-15. De 110 F à 150 F.

Michel Sardou
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, les 26, 27, 28 et 29 avril et le 2 mai ; 17 heures, le 30. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 200 F à 320 F.

Les Années twist
Folies-Bergère, 32, rue Richer, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre, Cadet. 19 heures et 21 heures, les 26, 27, 28 et 29 ; 17 heures, le 30. Tél. : 44-79-98-98. De 150 F à 500 F.

Mirapeu
Théâtre de Nesle, 8, rue de Nesle, Paris-6e. Mº Odéon. 18 heures, les 28 et 29 avril et les 5 et 6 mai, jusqu'au 1er juillet. Tél. : 46-34-61-04. 50 F.

Marie France
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris-4e. Mº Bastille. 20 heures, le 29 avril et le 6 mai, jusqu'au 24 juin. Tél. : 44-59-82-82.

Le bal de l'Elysée-Montmartre
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 23 heures, le 29. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac, Virgin. 80 F.

Renaud
La Mutualité, 24, rue Saint-Victor, Paris-5e. Mº M Maubert-Mutualité. 20 h 30, les 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 9, 15 et 16 mai, jusqu'au 31 mai. Location Fnac, Virgin. 165 F.

Luther Allison
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, les 2 et 3 mai. Tél. : 43-21-56-70.

MUSIQUES DU MONDE

PARIS

Les Bauls du Bengale
Au Divan du Monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9e. 20 heures, le 26. Tél. : 42-55-48-50. De 60 F à 80 F.

Nomad'Sland
Théâtre des Déchargeurs, 3, rue des Déchargeurs, Paris-1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 27. Tél. : 42-36-10-29.

Salsa Y Boogaloo
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e. Mº République 23 heures, le 27. Tél. : 42-02-20-52. 80 F.

Le Groupe Radio Tarifa
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 28 et 29. Tél. : 40-51-38-37. De 70 F à 90 F.

Ombu, Sergio Gruz Trio, Mano a Mano, Mala Junta
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 20 heures, le 29. Tél. : 36-68-03-32. 100 F.

Tyoussi
Club du Pied de Chameau, 20, rue Quincampoix, Paris-4e. Mº Rambuteau. 22 heures, le 2 mai. Tél. : 42-78-35-00. 50 F.

Sélections mode d'emploi

Mardi : musique classique, danse et cinéma à Paris et en Ile-de-France.
Mercredi : théâtre et cinéma à Paris et en Ile-de-France.
Jeudi : jazz, rock, chanson, musique du monde, à Paris en Ile-de-France.
Vendredi : arts et cinéma, à Paris et en Ile-de-France.
Samedi : musiques, théâtre et art en régions.
Dimanche-lundi : cinéma, à Paris et en Ile-de-France.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

CIRCUIT CAROLE
Film français d'Emmanuelle Cuau, avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DIS-MOI OUI...
Film français d'Alexandre Arcady, avec Jean-Hugues Anglade, Julia Maraval, Claude Rich, Nadia Fares, Patrick Braoude, Valérie Kaprisky (1 h 46).
Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

INNOCENTS ET COUPABLES
Film américain de Paul Mones, avec Damian Chapa, Jennifer Rubin, Scott Plank, (1 h 40).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

PETITS MEURTRES ENTRE AMIS
Film britannique de Danny Boyle, avec Kerry Fox, Christopher Eccleston, Ewan McGregor, (1 h 35).
Interdit-12 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TRUFFES
Film français de Bernard Nauer, avec Jean Reno, Christian Charmetant, Isabelle Candelier, (1 h 25).
Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

SELECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Régent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, Elisabeth Commelin.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ALERTE !
de Wolfgang Petersen,
avec Dustin Hoffman, René Russo, Morgan Freeman, Cuba Gooding Jr, Patrick Dempsey, Donald Sutherland.
Américain (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

L'ANNÉE JULIETTE
de Philippe Le Guay,
avec Fabrice Luchini, Valérie Stroh, Philippine Leroy-Beaulieu.
Français (1 h 25).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alesia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

L'APPAT
de Bertrand Tavernier,
avec Marie Gillain, Olivier Sitruk, Bruno Putzulu, Richard Berry.
Français (1 h 55).
Interdit-12 ans.
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé Allemand (1 h 24).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

CHUNGKING EXPRESS
de Wong Kar-Wai,
avec Brigitte Lin Chin-Hsia, Takeshi Kaneshiro, Tony Leung Chiu-Wai, Faye Wang, Valérie Chow.
Hong Kong (1 h 37).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA CONQUÊTE DE CLICHY
de Christophe Otzenberger,
avec Didier Schuller, Gilles Catoire.
Français (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'EMIGRÉ
de Youssef Chahine,
avec Yousra, Michel Piccoli, Mahmoud hémida, Khaled el-Nabaoui, Safia el-Emary.
Egyptien (2 h 08).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, Laurence Côte, André Marcon, Bruno Todeschini, Anna Karina.
Français (2 h 49).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

JLG/JLG,
de Jean-Luc Godard,
avec Geneviève Pasquier, Denis Jadot, Brigitte Bastien, Elisabeth Kaza
Français (1 h 20).
La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

LES JOINTS DES MINES SONT PLUS ÉTANCHES
de Isabelle Quignaux,
Français (1 h 15).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LÉGENDES D'AUTOMNE
de Edward Zwick,
avec Brad Pitt, Anthony Hopkins, Aidan Quinn, Julia Ormond.
Américain (2 h 13).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES MISÉRABLES
de Claude Lelouch,
avec Jean-Paul Belmondo, Michel Boujenah, Alessandra Martines, Annie Girardot, Clémentine Célarié.
Français (2 h 50).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56).

LE MONSTRE
de Roberto Benigni,
avec Roberto Benigni, Michel Blanc, Nicoletta Braschi, Dominique Lavanant, Jean-Claude Brialy.
Franco-italien (1 h 48).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47). VF : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

LE PETIT CIRQUE ET AUTRES CONTES
de Pascal Le Nôtre, Jacques-Rémy Girerd, Laurent Pouvaret, Jean-Loup Felicioli, Sylvain Vincendeau, Michel Ocelot, Michaël Dudok de Wit,

PRINCIPIO Y FIN
de Arturo Ripstein,
avec Ernesto Laguardia, Julietta Egurrola, Bruno Bichir, Lucia Munoz, Alberto Estrella, Blanca Guerra.
Mexicain (2 h 44).
Interdit-12 ans.
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS
de Eric Rohmer,
avec Clara Bellar, Antoine Basler, Mathias Megard, Aurore Rauscher, Serge Renko, Michael Kraft.
Français (1 h 40).
Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

STREET FIGHTER
de Steven E. De Souza,
avec Jean-Claude Van Damme, Raul Julia, Kylie Minogue, Ming-Na Wen, Damian Chapa, Byron Man.
Américain (1 h 40).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES TROIS PALMIERS
de Joao Botelho,
avec Pedro Hestnes, Teresa Roby, Rita Lopes Alves, Alexandra Lencastre, Diogo Infante, Canto e Castro.
Portugais (1 h 08).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

CETTE SACRÉE VÉRITÉ
de Léo McCarey,
avec Cary Grant, Irène Dunne, Ralph Bellamy, Alexandre d'Arcy, Cecil Cunningham, Molly Lamont.
Américain, 1937, noir et blanc (1 h 32).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

Le déficit de la SFP pourrait continuer de diminuer en 1995

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION (SFP), société publique en difficulté financière depuis de longues années, a annoncé avoir réalisé un chiffre d'affaires de 900 millions de francs en 1994, contre 820 environ l'année précédente. La société estime son déficit à 164 millions de francs en 1994 (230 millions en 1993). La perspective pour l'année en cours est *« de passer au-dessous des 100 millions »* de déficit, peut-être autour de 80 ou 90 millions. *« L'objectif de rétablir l'équilibre économique dans les délais impartis est en bonne voie et la SFP va mieux »*, a assuré récemment le PDG de la société, Michel Bassi. Activité par activité, la vidéo est bénéficiaire de 25 millions, SFP Production en déficit de quelques millions, tandis que SFP Studios reste le point noir avec 100 à 120 millions de déficit. Présentant ses projets, Michel Bassi a évoqué celui d'une *« Cité de l'image et du son »* autour des studios de Bry-sur-Marne. *« Le concept est déjà identifié en quatre pôles : la recherche, la formation, la mémoire et le ludique. »* On pourrait aussi bien y visiter les studios de tournage que suivre des formations aux métiers de l'image, la SFP tablant à terme sur *« un marché de près de trois millions d'entrées »*.

DÉPÊCHES

■ **SATELLITE : l'Arabie saoudite** s'apprête à lancer une chaîne islamique par satellite pour *« propager les principes de l'islam à travers le monde »*, a annoncé dimanche 23 avril le ministre saoudien des affaires islamiques, Abdallah Ben Abdel Mohsen Al-Tourki. Cette chaîne, dont la date de lancement n'a pas été précisée, vise aussi à *« rectifier et clarifier l'image de l'islam dans le monde »*. Il a indiqué que l'Egypte et l'Arabie saoudite allaient *« coopérer pour appuyer les minorités musulmanes et les centres islamiques à travers le monde dans le but de répandre les vraies valeurs de l'islam »*.

■ **PRESSE : deux quotidiens départementaux**, *Le Journal de la Haute-Marne* et *Le Journal de Saône-et-Loire*, rejoignent Grand Est Télévision, société anonyme créée en janvier par cinq journaux (*L'Est républicain*, *Le Bien public*, *Les Dernières Nouvelles d'Alsace*, *L'Union* et *L'Est-Eclair*) en partenariat avec Patrick Charles, animateur et producteur de télévision, et Francis Delanchy, conseil en communication, ainsi que la société Auvitec Région Est. Cette *« réunion de compétences »* entend pouvoir faire *« une offre dans le secteur multi-médiatique »* : réalisation de films pour les collectivités, production d'émissions et correspondance pour les chaînes de télévision, etc., dans seize départements. – *(Corresp.)*

■ **MAGAZINE : le commandant Cousteau et le groupe français Hachette-Filipacchi** viennent de signer un accord pour lancer un mensuel international destiné aux jeunes de 8 à 12 ans. Baptisé *Cousteau Junior*, ce magazine de 68 pages, centré sur la nature et la protection de l'environnement, sera vendu 22 francs, à partir du mois de septembre. Lancé dans un premier temps en France, avec une diffusion prévue de 100 000 exemplaires, *Cousteau Junior* devrait ensuite gagner l'Espagne, le Portugal, puis progressivement d'autres pays.

Canal Plus se développe aux Etats-Unis

La chaîne cryptée étudie trois projets, diffusés par le câble, susceptibles de séduire la classe moyenne américaine

PIERRE LESCURE, PDG de Canal Plus, a récemment confirmé le lancement de Voilà, chaîne câblée consacrée à *« l'art de vivre européen »*, aux Etats-Unis. Cette nouvelle chaîne devrait être proposée au début de l'année prochaine sur les réseaux câblés de Telecommunications Inc. (TCI), premier câblo-opérateur américain, avec lequel Canal Plus a passé des accords commerciaux. Les programmes de Voilà, conçus pour les téléspectateurs américains, illustreront les modes de vie du Vieux Continent – cuisine, luxe, mode, musique, voyages, etc.

Ces programmes seront complétés par des séries et des films européens. Outre un habillage *« haut de gamme »*, la chaîne va faire appel à des personnalités françaises connues de l'autre côté de l'Atlantique. Gérard Depardieu fera *« visiter » ses vignes*, et l'ancien mannequin Inès de la Fressange devrait représenter la mode parisienne.

CAMPAGNE DE TESTS

Selon Michel Thoulouze, directeur général adjoint du développement de Canal Plus, Voilà sera une *« chaîne globale »*, à l'exemple de MTV, CNN ou TNT Cartoon. Comme elles, Voilà visera l'amortissement sur le marché américain, avant *« d'arriver en Europe à un coût marginal »*. D'après lui, *« les chaînes globales seront l'un des seuls produits où l'on pourra retrouver la rentabilité de Canal Plus à ses débuts »*. En résumé, selon ses promoteurs, la chaîne devra conjuguer *« l'élégance européenne et l'efficacité américaine »*.

Les résultats d'une campagne de tests menée auprès de 2 500 Américains indiquent que 28 % des personnes interrogées seraient prêtes à débourser 7 à 9 dollars (environ 35 à 45 francs) pour s'abonner à la chaîne. Mais un tarif de 3,5 à 5 dollars en séduirait 36 %... Mieux, les deux tiers des sondés auraient montré leur intérêt pour Voilà.

Canal Plus, qui souhaite séduire la classe moyenne américaine, devrait choisir la fourchette haute de tarifs. Selon Michel Thoulouze, *« Voilà ne se fera pas sans la participation au capital d'un des trois grands câblo-opérateurs américains »*, comme TCI, qui pourrait, aux côtés de la chaîne cryptée, former le noyau dur de la chaîne. Déjà, plusieurs investisseurs ont frappé à la porte de l'opérateur français pour compléter le tour de table de la future chaîne.

Après les Etats-Unis, Voilà pourrait être proposée, sur le câble et par satellite, au Japon, puis en Amérique Latine. En plus de cette chaîne, Canal Plus étudie la création de Goal, consacrée au football européen et sud-américain. Chaîne globale elle aussi, diffusée sur le câble et par satellite, Goal ne sera pas retransmise en Europe. Si Michel Thoulouze affirme que l'acquisition des droits de retransmission des rencontres n'est pas *« un problème »*, certains au sein même de Canal Plus sont plus circonspects et ne croient guère au lancement de Goal.

Enfin, selon le directeur général adjoint du développement de Canal Plus, le concept de Canal Jimmy (chaîne câblée lancée en France par la chaîne cryptée à destination des jeunes adultes, créneau qui n'est pas encore exploré aux Etats-Unis) pourrait aussi être décliné, à la demande des opérateurs américains.

Outre Canal Plus, TV5, chaîne francophone internationale, prépare aussi le lancement d'*« une version adaptée au marché américain »*. Cette chaîne payante, préparée par Robert Stéphane, vice-président de TV5 et James Baer, directeur de TV5 Canada, pourrait être lancée sur le câble et par satellite au début de 1996.

A l'issue de négociations avec une filiale de TCI *« chargée de développer des programmes en langues étrangères »*, *« cette anthologie des meilleures productions francophones »* pourrait être reprise sur les réseaux du premier câblo-opérateur américain. Selon Robert Stéphane, cette *« TV5 renforcée »*, diffusée en français et sous-titrée en anglais, devrait proposer des films, des rencontres sportives et des grands événements. Financée par les gouvernements et les chaînes francophones membres du groupe de Bruges, la rentabilité de ce *best of French* sera assurée par les abonnements.

G. D.

Un décodeur numérique commun avec la CLT

Après de longues négociations, Canal Plus et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) devraient prochainement annoncer un accord portant sur l'adoption d'un décodeur numérique commun. Les deux opérateurs commercialiseront ainsi leurs programmes numériques, transmis par satellite auprès des abonnés français, *via* un seul boîtier. Avec le groupe Havas, actionnaire commun de Canal Plus (25 %) et de la CLT, la chaîne cryptée s'est résolue à s'entendre avec l'opérateur luxembourgeois. Avant le lancement en septembre de « bouquets » de programmes numériques par satellite, les opérateurs estimaient que deux décodeurs auraient freiné le développement.

Un boîtier commun devrait favoriser la baisse du prix des équipements. Evalué aujourd'hui à 5 000 francs, le prix du kit numérique (parabole, démodulateur et décodeur) devrait être de 3 000 à 4 000 francs pour séduire un large public. Il reste à la CLT et à Canal Plus à s'assurer de la confidentialité du système pour conserver leur parc d'abonnés. L'accord, uniquement *« technique »*, ne devrait pas comporter de clause sur les programmes préparés par les deux opérateurs. Toutefois, cette entente indique qu'il sera *« à l'avenir très difficile de refuser l'accès à d'autres programmateurs »*. A terme, TF1 pourrait ainsi rejoindre Canal Plus et la CLT.

MERCREDI 26 AVRIL

TF 1

13.40 Série : 21, Jump Street.
14.35 Club Dorothée vacances.
17.30 Série : La Croisière Foll'amour.
18.00 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 0.25).
19.50 *Le Bébête Show* (et 1.10).
20.00 Journal et Météo.

20.40 Sport : Football.
En direct de Nantes. Eliminatoires Euro 96 : France-Slovaquie ; 21.30, mi-temps et La Minute hippique ; 21.45, 2e période.
Invaincue mais stérile offensivement, l'équipe d'Aimé Jacquet doit impérativement l'emporter, face à des Slovaques accrocheurs, si elle veut conserver des chances de rejoindre la phase finale en Angleterre l'année prochaine.

22.40 Le Droit de savoir.
Le cinquième président.
0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise.
Invité : Alexandre Perk, Opel France
1.15 Journal et Météo.
1.25 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 3.35, 5.05) ; 2.15, TF 1 nuit (et 2.55, 3.25) ; 2.25, L'Aventure des plantes ; 3.05, Côte cœur ; 4.05, Série : Passions ; 4.30, Musique

FRANCE 2

13.45 Téléfilm : David et David.
De Giorgio Capitani.
15.20 Chalu Maureen.
17.15 Série : Seconde B.
17.40 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Bonne Nuit les petits.
19.55 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

Mercredi • 20 H 50
SPECIAL
BAS LES MASQUES
"L'enfance violée"
2 France

20.55 ▶ Magazine : Bas les masques.
L'enfance violée. Pour briser le silence.

23.05 Téléfilm : Le Tueur de l'ombre.
De Peter Edwards.
0.45 *Les Films Lumière*.
0.50 Journal, Météo, Journal des courses.
1.15 Le Cercle de minuit.
Autour de Maurice Béjart.
2.35 Programmes de nuit.
Histoires courtes : Jour de fauche, de Vincent Monnet avec Michel Modo, Philippe Naon ; 2.50, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.50, 24 heures d'info ; 4.10 Ballet au Zénith ; 4.40, Outremers, (rediff) ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

13.40 Série : Magnum.
Prémonition. Les deux épisodes sont diffusés à la suite.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.15 Félix le chat.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Chaval inconnu.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, *Journal régional*.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.40 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle.
La vallée qui travaillait du chapeau. Invités : Pierre Miquel, historien ; Jean Fourrier et Mme Guilhem, anciens fabricants de chapeaux.
22.30 Météo et Journal.

23.00 Magazine : Un siècle d'écrivains.
Présenté par Bernard Rapp. Dos Passos, de Daniel Costelle.
Celui dont Sartre disait en 1938 : « Je tiens Dos Passos pour le plus grand écrivain de notre temps ». Il fut l'ami d'Ernest Hemingway. Pourquoi est-il oublié aujourd'hui ?
23.50 Documentaire : Les Cinq Continents.
Présenté par Bernard Rapp. Femmes du Sahel, de Paolo Quaregna et Mahamane Souleymane (rediff.).
0.45 Musique Graffiti.
Danse macabre, de Liszt, sol. Lière Circène, piano, l'Orchestre philharmonique de Varsovie, dir. Jerzy Katlewicz (15 min).

M 6

13.30 *M 6 Kid*.
Kidimot : L'ordinateur ; Kid découverte : Le Maroc ; Mighty Max ; 14.05, Conan l'aventurier ; 14.55, Moi, Renart ; 15.05, 20.000 lieues dans l'espace ; 15.35, Highlander.
16.05 Magazine : Méga 6.
Présenté par Guillaume Stanzik.
16.25 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.40).
NTM, Lofofora, Renaud, la scène hardcore US, rock express.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6.
Les Chèvres oubliées de Jobourg.

20.45 Téléfilm : L'Ordinateur amoureux.
De Henri Helman.
22.35 Téléfilm : Pas si fous, les flics de Midwatch.
De David Robertson.
0.10 Série : Emotions.
1.05 Boulevard des clips. (et à 6.10).
2.30 Rediffusions.
Sports et découverte (3) ; 3.25, Le Ballet royal ; 4.20, La Ferté-Alais 1991 ; 5.15, Fréquenstar.

CANAL +

13.35 *Décode pas Bunny*.
14.30 Documentaire : Les Joubert, une passion pour l'Afrique.
14.55 *Sport : Football*.
En direct de Rennes. France-Slovaquie, match de Championnat d'Europe Espoirs.
17.00 Sport : Basket-ball américain.
Match de la NBA : Seattle-Phenix.
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.
——— *En clair jusqu'à 21.00* ———
18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.

21.00 Cinéma : Pas très catholique. ■
Film français de Tonie Marshall (1993).

22.35 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : The Snapper. ■ ■
Film britannique de Stephen Frears (1993, v.o.).
0.14 *Pin-up*.
0.15 Cinéma : The Long Day Closes. ■ ■
Film britannique de Terence Davies (1991 v.o.).
1.35 Téléfilm : La Vengeance au cœur.
De Bradford May. (90 min.).

LA CINQUIÈME

13.30 Va savoir. Rambouillet (rediff.).
14.00 L'Esprit du sport (rediff.).
15.00 Mag 5.
Sport : Le Street Ball ; Cinéma : *Innocents et Coupables* ; Société : Les as de la récupération ; Technologies : Les concepts cars ; Nature : Espace Rambouillet ; Musique : Les Chieftains.
15.30 ▶ Qui vive.
15.45 Allô ! La Terre. Le Loup (3).
16.00 La Preuve par cinq (rediff.).
16.35 *Inventer demain* (3).
16.40 Les Grandes Inventions.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 *Les Enfants de John*.
18.00 Eco et compagnie.
18.15 L'Amour en questions.
Faire un enfant.
18.30 Le Monde des animaux.
Le plus gros nid du monde.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Histoire naturelle de la sexualité.
La séduction [4].
20.20 Le Dessous des cartes.
Milieu des empires, de Natacha Nisic.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Les Mercredis de l'Histoire.
Les Derniers Colons, de *Thierry* Michel.

21.45 Magazine : Musica.
Opéra : Les Fantômes de Versailles, de John Corigliano, livret de William M. Hoffman, d'après La Mère coupable, de Beaumarchais. Mise en scène de Colin Graham. Avec Teresa *Stratas*, *Hakan Hagegard*, *Renée* Fleming, Marilyn Horne, Graham Clark, Peter Kazaras, Gino Quilico et l'Orchestre, les Chœurs et le Ballet du Metropolitan Opera, dir. *James* Levine.
0.45 Karajan dirige Strauss.
Ainsi parlait Zarathoustra op. 30, par l'Orchestre philharmonique de Berlin.
1.25 Téléfilm : Albert Savarus.
D'Alexandre Astruc, avec Dominique Sanda, Niels Arestrup (rediff., 62 min).

CÂBLE

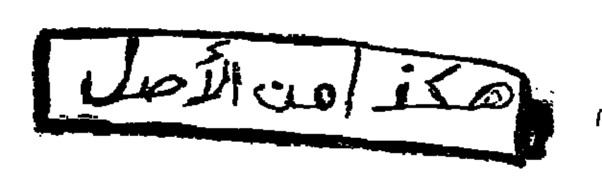
TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Rediff. de France 3 du 21 avril. 21.00 Temps présent. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.35 Le Grand Jeu des célébrités. 22.40 Feuilleton. *Le Sorcier*. Avec Eric Brisebois, Patrice Godin. 23.30 Bas les masques. Rediff. de France 2 du 5 avril. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (40 min).
PLANÈTE 19.40 La Voix de leurs maîtres. De Gilles Roussel. 20.35 Le Village au cimetière. De Thierry Compain. 21.30 L'Année du Parrain. Philippe Candeloro. De Christian Debackere. 22.00 Le Goût *du toro. De Jean-Pierre Vedel. 22.30* Ile de Sein, compagnon de la Libération. De Thierry Spitzer. 23.25 L'Ouest, le vrai. De Donna E. Lusitana [63/65]. Armes indiennes et sociétés guerrières. 0.10 L'Enfance. De Geoff Haines-Stiles, Eugène Marner et Erna Akuginen [6/7]. Entre égaux (60 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 23.50). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 22.20). 19.45 Archives. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.55). 21.00 Paris modes. 22.25 Edith Piaf, ma vie en rose. De Jacques Rouhaud et Philippe Fortin. 0.05 Concert. Jamiroquai. 0.30 Buzz. 1.00 Premières loges (25 min).
CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 18.00 Coup de bleu dans les étoiles. 18.15 Cajou. 19.15 Domino. 19.30 Série. Zorro.
CANAL JIMMY 20.00 Série : Au nom de *la loi. 20.30 Série : Private Eye. 21.20* Série. Star Trek. 22.10 Chronique de mon canapé. 22.15 Série : Seinfeld. 22.40 Série. Les Incorruptibles de Chicago. 23.30 T'as pas une idée ? 0.30 Série : Dream On (30 min).
SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série. Les deux font la loi. 20.45 Série. L'Age de cristal (et 0.00). 21.40 Série. *Mission impossible*. 22.30 Série : Code Quantum. Chansons pour une âme en peine. Avec Scott Bakula. 23.15 Série : Equalizer. 0.50 Série : Le Gerfaut (45 min).
MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM mag. (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Radio mag. 21.30 MCM rock legends. 23.00 X Kulture. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min).
MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted (et 23.30). 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 0.00 The End ? (90 min).
EUROSPORT 21.30 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde : Poule B. *Norvège-Finlande, à Stockholm* (Suède). 23.00 Football. En différé. Euro 96 : éliminatoires. 1.00 Eurosportnews (30 min).
CINÉ CINÉFIL 18.30 La Dernière Fanfare. ■ ■ Film américain de John Ford (1958, N., v.o.). 20.30 Les Amants passionnés. ■ ■ Film britannique de David Lean (1949, N., v.o.). 22.00 L'Amant de paille. ■ Film français de Gilles Grangier (1950, N.). 23.20 Le fauve va frapper. ■ Film britannique de Cyril Frankel (1962, N., v.o.). 0.55 La Captive aux yeux clairs. ■ ■ Film américain de Howard Hawks (1952, N., v.o., 115 min).
CINÉ CINÉMAS 18.38 Paysage dans le brouillard. ■ ■ ■ Film franco-grec de Theo Angelopoulos (1988). 20.30 Jersey Girls. ■ Film américain de David Burton Morris (1992). Avec Jami Gertz. 22.05 La Lettre du Kremlin. ■ ■ Film américain de John Huston (1970, v.o.). 0.00 La Ballade des misérables. 0.55 Téléfilm : Sexual Fascinations. Classé X (85 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Spécial fil rouge : Irène Frain. 19.30 Perspectives scientifiques. *L'espace des espèces : la biogéographie*. 3. Le temps, clé des espaces disparus. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Ornette Coleman, invité de Banlieues Bleues. 3. Free-jazz : un slogan, un disque. 20.30 Antipodes. Histoires d'immigrés. 21.28 Poésie sur parole. Poèmes d'Orient (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de *la Suisse. Regards croisés sur l'actualité* culturelle francophone. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Rencontre avec Yvonne Cattier, peintre et graveur (2). Une émission de la radio belge. 22.40 Les Nuits magnétiques. Terre de soucis ou l'écologie au cœur. 2. En Ardèche et au pied du Lubéron, visite de l'écovillage de Balazuc. 0.05 Du jour au lendemain. Vilma Fuentes (L'Autobus de Mexico). 0.50 Coda. Au pays de l'éléphant blanc. 3. Mom Soth, célèbre acteur de théâtre. 1.00 Les Nuits de France-Culture.
FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Marina Vlady, comédienne. 20.00 Concert. Donné le 10 mars 1994, au Concertgebouw d'Amsterdam, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, *dir.* John Adams : Musiques de scène (prologue, danse, interlude, burlesque, épilogue), de Copland ; Le Livre de Baudelaire, d'Adams, Roberta Alexander, *soprano* ; *Harmonielehre*, d'Adams. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Lieder eines fahrenden Gesellen, de Mahler ; Wenn ich ein Vöglein wär op. 54 no 6, Horch' ! Leise horch', *Gebiebte !*, de Weber. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Œuvres d'Andriessen, Krupowicz. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Haydn, Franck, Wolf. 0.00 Jazz vivant. Musiques blanches et noires avec les pianistes Ran Blake et Muhal Richard Abrams, Roscoe Mitchell, à Radio-France et à la Maison de la culture de Bobigny. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

RTL, 18 h 20 : Jacques Delors (« Question d'actualité »).
Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Philippe Seguin (*« Le Grand débat »*)

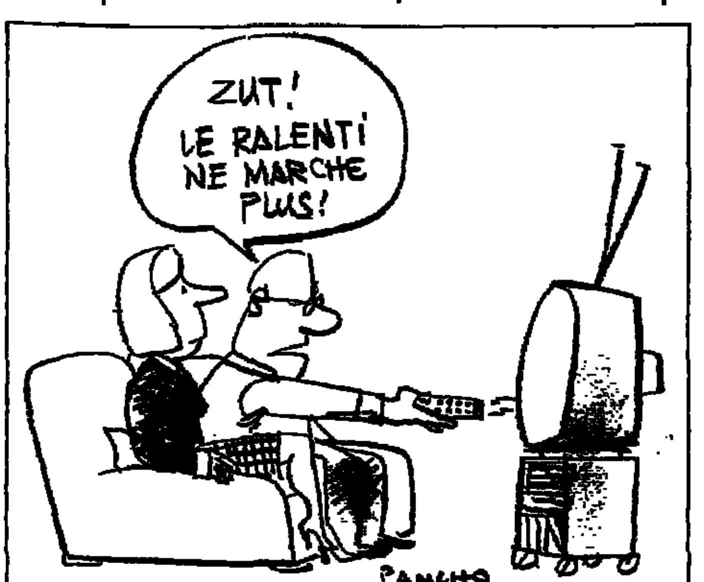


M 6 propose l'Histoire en accéléré

A mille lieues d'« Histoire parallèle » sur Arte, « Passé simple », l'émission présentée par Marielle Fournier, s'efforce de faire parler les images

COMME son titre l'indique, « Passé simple » s'est donné pour objectif de jeter un bref coup de projecteur sur un événement du passé. Le magazine hebdomadaire fonctionne comme une machine à remonter le temps. A l'occasion de chaque numéro, le mécanisme se fixe sur une grande date, un épisode fameux, un bouleversement de l'histoire de l'humanité, de la révolution iranienne au « printemps de Prague ».

Ce magazine ne prétend pas dispenser un savoir encyclopédique. Au contraire, selon la présentatrice, Marielle Fournier, son but est de *« décoder l'actualité en revenant sur des événements dont les jeunes peuvent entendre parler »*. Un concept qui devrait séduire la « génération zapping ». Chaîne des jeunes actifs, M 6 a depuis longtemps, et avec succès, mis en oeuvre une grille adaptée à son public. Aux longs entretiens, riches mais parfois indigestes, *« la petite chaîne qui monte »* a préféré le modèle clip.



BRIÈVETÉ ET SOBRIÉTÉ

A quelques exceptions près – « Culture pub » ou « Capital » –, l'information a cédé la place à des formules plus ramassées. « Passé simple » s'inscrit dans cette démarche. Le magazine réussit à faire le tour d'un sujet en sept minutes en alliant commentaires concis et images d'archives. Un montage serré évacue la moindre fioriture. A l'usage, un tel condensé aurait pu tendre vers l'esbrouffe, le vide éditorial. Et pourtant, à chaque fois, « Passé simple » évite le faux pas. Engagée dans cette figure imposée, Marielle Fournier ne peut aborder que *« des paragraphes d'histoire très précis »*. Pas question pour « Passé simple » de tenter un survol de la deuxième guerre mondiale ou de s'intéresser au développement du communisme dans les années 20. Les contraintes du magazine ne le permettraient pas. Un sommaire plus riche n'est pas non plus la solution : *« Nous avons essayé de faire une ou deux émissions sur des thèmes plus vastes mais, en sept minutes, c'est trop court »*, ajoute la journaliste, qui présente aussi la tranche d'information matinale du week-end sur Europe 1. Magazine à petit budget, réalisé pour *« pas cher »*, comme le reconnaît Marielle Fournier, « Passé simple » copie beaucoup sur la radio. *« C'est un format qui se rapproche de celui emprunté sur les ondes »*, commente la journaliste, qui n'est pas étrangère à cette orientation.

Aux paillettes, aux multiples caméras, aux images de synthèse, « Passé simple » oppose une sobriété extrême. Outre sa brièveté, l'émission coupe ses illustrations visuelles de plans fixes filmés par une seule caméra. Un minimum. Loin de rebuter le téléspectateur, ce dépouillement laisse toute sa place à l'information. Pour décliner ces « chapitres » d'histoire, la présentatrice retrouve face à la caméra le ton qu'elle adopte au micro. Plutôt qu'un long commentaire, Marielle Fournier laisse parler les images. Ses propos, concis et rythmés, s'offre la liberté de quelques jolies formules.

Magazine historique, « Passé simple » trouve aussi ses thèmes dans l'actualité. Ainsi, à l'occasion de la campagne présidentielle, l'émission est revenue sur les origines de l'élection du président de la République au suffrage universel. L'actualité la rattrape parfois. Le numéro du jeudi 27 avril, préparé à l'occasion du cinquantenaire de la mort d'Adolf Hitler, a gagné en acuité grâce aux remous provoqués par l'utilisation faite par certains journaux allemands de « révélations » sur la mort du dictateur nazi, puisées dans les archives de l'ex-Union soviétique.

Programme court, diffusé chaque jeudi en soirée, « Passé simple » a trouvé son public et réalise une bonne audience. *« Les gens viennent nous retrouver au sortir des journaux des autres chaînes »*, précise Marielle Fournier. En moyenne, l'émission enregistre 12 % à 13 % de parts de marché. Avec le numéro consacré au suffrage universel, le magazine *« a battu un record avec 17 % de parts de marché »*.

Guy Dutheil

★ « Passé simple », M 6, jeudi 27 avril à 20 h 35.

Invitation

par Agathe Logeart

« DÉJEUNONS, si vous voulez cher ami, je serais charmé ! Depuis le temps, hein, ce serait chouette de se revoir... Ce n'était pas raisonnable de laisser en friches une vieille amitié comme la nôtre. Je le disais l'autre jour à Bernadette : on prend des rides, et puis, si on laisse filer le temps, on ne se reconnaît plus. On va en avoir des choses à se dire ! Une bonne tête de veau, en souvenir du bon vieux temps, ça vous dirait, Edouard ?

– ...

– Vous êtes trop pris, peut-être ? Alors, un thé vers 5 heures, ce serait sympa aussi. Chine ou Ceylan, comme il vous plaira. On a les deux, à l'Hôtel de Ville. »

– ...

– Non plus ? Mais c'est que ça devient difficile. Un pain au chocolat, une brioche, à moins que vous ne préfériez une madeleine avec un jus de fruit ?

– ...

– Vous êtes au régime ? Un sorbet à la pomme, un yaourt basses calories ?

– ...

– Même pas ? Alors, je vais finir par penser que vous me faites la tête. Ce n'est pas très gentil. Ne me dites pas que vous êtes chagriné parce que je vous ai coiffé au poteau dimanche, quand même ! C'est le jeu, ça. On joue, on joue, et puis parfois on perd. C'est la vie. Vous n'allez pas m'en faire une maladie... C'est pas bon pour la santé, les maladies. Si j'avais dû faire la tête à chaque fois que j'ai perdu, moi, on n'aurait pas fini ! »

Mais Edouard reste sourd. Il boude. On le voit, sur TF 1, qui marche, l'air enchiffrené, dans les rues mouillées de Paris. Il a quitté sa tenue de campagne et remis le pardessus beige très matignonnesque, celui qui a les deux poches l'une au-dessus de l'autre et aussi l'écharpe contre les extinctions de voix, ce qui est de circonstance.

Ce n'était pas encore assez, dimanche soir, d'appeler tout de suite à voter pour Jacques ? Il faudrait encore qu'il aille s'humilier à partager une bonne grosse bouffe, comme il l'aime, l'autre, et puis après salut, merci de la visite ! N'oubliez pas en partant de laisser vos voix sur la petite table basse, là dans l'entrée, et retournez donc pantoufler dans le privé...

Il la voit venir, l'embrouille, grosse comme un retour de coup de poignard dans le dos. Et tous ces balladuriens qui lui léchaient naguère le bout de ses chaussures anglaises et qui se précipitent maintenant chez l'autre pour lui faire des courbettes... Edouard a la tête de l'homme qui voit le piège se refermer et se sent tout à coup trop seul.

Décidément, non merci, ce soir, il n'a pas faim, pas assez en tout cas pour une reddition sans condition.

JEUDI 27 AVRIL

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : *La loi est la loi*.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.30 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Magazine : Coucou ! (et 1.05).
19.50 Le Bébête Show (et 1.50).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

20.50 Série : Julie Lescaut.
Harcèlements, de Caroline Huppert.
22.35 Sans aucun doute.
Présenté par Julien Courbet, avec la participation de Sophie Favier, Marie Lecoq, Mᵉ Didier Berges.
23.55 Magazine : Ex libris.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Colporteurs de rêves. Avec Jacob Dufour (*Moi, Jacob, 13 ans, globe-trotter*) ; Françoise et Claude Hervé (*Le Tour du monde à vélo*) ; Allain Bougrain-Dubourg (*Des animaux et des femmes*) ; Patrick Cauvin (*Villa vanille*) ; Jean-Luc Racine (*Une vie de paria : le rire des asservis, Inde du Sud*).
1.55 Journal et Météo.
2.10 Série : Côté coeur.
2.35 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé à Longchamp.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
19.50 Bonne Nuit les petits.
Monsieur Pom-Pom-Pom.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial.
Antennes libres, de Jean-Jacques Dufour et Bruno Girodon ; Avoir 20 ans en Israël, de Philippe Rochot et Mossi Armon.
22.40 Cinéma : François Iᵉʳ ■ ■
Film français de Christian-Jaque (1937).
0.10 Les Films Lumière.
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.40 Le Cercle de minuit.
Invités : Isabelle Huppert, John Galliano, Philippe Garrel, Michel Parfenod ; Musique : Portishead.
2.00 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
Ulysse 31 ; Tintin : le Secret de la Licorne (1).
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Un été de cendres, d'Abdelkader Djemaï.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.09, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : La Valise. ■
Film français de Georges Lautner (1973). Avec Mireille Darc, Michel Constantin, Jean-Pierre Marielle.
22.40 Météo et Journal.
23.10 ▶ Documentaire : Les Brûlures de l'Histoire.
30 avril 1975 : la chute de Saigon, de Jérôme Kanapa. Invité : Gérard Chaliand, historien.
0.05 Magazine : L'Heure du golf.
0.35 Musique Graffiti.
Quatuor à cordes op. 76, de Haydn, par le Quatuor de Cleveland (20 min).

M 6

13.25 Série : L'Homme de fer.
14.20 Série : Jim Bergerac.
17.00 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Caraïbes offshore.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Passé simple.
1945 : la fin d'Hitler.
Le 30 avril 1945, Adolf Hitler mettait fin à ses jours dans son bunker de Berlin. Une mort dont les circonstances précises soulèvent encore beaucoup d'interrogations.

20.45 Cinéma : Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine. □
Film français de Michel Colucci (1977). Avec Coluche, Dominique Lavanant, Gérard Lanvin.
22.40 Téléfilm : Tuez l'androïde !
De John Eyres.
Un commando terroriste investit un hôpital.
0.25 Magazine : Fréquenstar (et 3.20).
1.20 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

CANAL +

13.35 Cinéma : Loin des barbares. ■
Film franco-italo-belge de Liria Bedeja (1993).
15.05 Documentaire : Le Voyage du Saint-Louis.
De Maziar Bahari.
L'Odyssée tragique du paquebot Saint-Louis. 907 réfugiés juifs quittèrent Hambourg pour Cuba en 1939 et durent rentrer en Europe quatre mois avant le début de la guerre. Témoignages de survivants, images d'archives.
16.05 ▶ Cinéma : Les Epices de la passion. □
Film mexicain d'Alfonso Arau (1992).
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.

EN CLAIR JUSQU'À 20.35

18.30 Jeu : Pizzarollo.
18.40 Nulle part ailleurs.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Coeur sauvage. □
Film américain de Tony Bill (1993).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Passager 57. □
Film américain de Kevin Hooks (1992, v.o.).
23.40 Cinéma : Sacré Robin des Bois. □
Film américain de Mel Brooks (1993, v.o.).
1.20 Cinéma : La Nuit des morts-vivants. □
Film américain de Tom Savini (1990).
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi.
14.00 Les Grandes Séductrices.
Claudia Cardinale (rediff.).
15.00 Jeux d'encre (rediff.).
15.30 Qui vive.
15.45 Allô ! La Terre. Le Loup (4).
16.00 La Preuve par cinq.
Le Moyen Age (4).
16.35 Inventer demain (4).
16.40 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse.
Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Magazine : Cinq sur cinq.
18.15 Affaires publiques.
Le président de la République (rediff.).
18.30 Le Monde des animaux.
Les nids de cartons.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach.
19.30 Documentaire : Parmi les vignerons français.
De Torgny Schunnesson.
Partant de la vie des vignerons du Minervois, un réalisateur suédois propose une réflexion sur la condition paysanne en Europe.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Vietnam.
Proposée par Wolfgang Vogel et présentée par Hervé Claude.
20.41 Documentaire : Le Vietnam.
Introduction encyclopédique.
20.55 Documentaire : Temps de souffrance, temps de l'espoir.
Les Guerres au Vietnam, de Rolf Bickel.
21.40 Documentaire : Last Exit Bangkok.
Le Caméraman Neil Davis, de Wolfgang Vogel.
22.45 Documentaire : Départs vers l'aurore.
Le Vietnam aujourd'hui, de Rolf Bickel.
0.10 Documentaire : Giap.
L'Interview, de Wolfgang Vogel et Rolf Bickel.
0.50 Théâtre : La Schaubühne de Berlin.
Des années Stein à nos jours, de H.H. Fischer (rediff.).
1.40 Magazine : Transit.
Présenté par Pierre Thivolet. La guerre des sexes (rediff., 65 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Le Prix du danger. ■ Film français d'Yves Boisset (1983). Avec Gérard Lanvin. 21.40 Entre deux tours. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Le Grand Jeu des célébrités. 22.45 37 ° 5 le soir. Rediff. de TF 1 du 8 mars. 0.00 Strip tease. 0.15 Tell Quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (40 min).

PLANÈTE 19.10 La Loi du collège. De Mariana Otero [1/3]. 20.05 Mardi, Lalbenque. De Michel Cros. 20.35 Force brute. De Robert Lihani [61/65]. A la mémoire de Lafayette. 21.25 La Voix de leurs maîtres. De Gilles Roussel. 22.15 Le Village au cimetière. De Thierry Compain. 23.10 L'Année du parrain : Philippe Candeloro. De Christian Debackère. 23.40 Le Goût du toro. De Jean-Pierre Vedel. 0.10 Ile de Sein, compagnon de la Libération. De Thierry Spitzer (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.55). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.25). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total. 21.00 La Fureur de vivre. ■ ■ ■ Film américain de Nicholas Ray (1955, v.o.). Avec James Dean. 22.50 Ecran total. 23.20 Concert : Mahler (65 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Les Nouvelles Aventures de Skippy ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 Des pissenlits par la racine. ■ Film français de Georges Lautner (1964). Avec Louis de Funès. 21.35 Série : M.A.S.H. 22.00 Road Test. 22.20 Chronique du front. 22.25 Pump up the Volume. ■ Film américain d'Allan Moyle (1990). Avec Christian Slater. 0.05 Souvenir (75 min).

SÉRIE CLUB 19.50 Série : Les Twist. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. Panique à bord. Avec Dean Stockwell. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Le Gerfaut (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM mag (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM rock legends. 23.00 Radio mag. 0.30 Blah-Blah Metal (30 min)

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Live ! with Stereo MC's. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 VTT. 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France : play-off. Quart de finale, match retour. 21.40 Hockey sur glace. En direct. Championnats du monde : Poule A. Canada-Allemagne, à Gävle (Suède) ; Poule B. Autriche-Suède, à Stockholm (Suède). 23.00 Football. En différé. Euro 96 : éliminatoires. 1.00 Eurosportnews (30 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Les Amants passionnés. ■ ■ Film britannique de David Lean (1949, N., v.o.). Avec Ann Todd. 20.30 Cuesta Abajo. ■ Film espagnol de Louis Gasnier (1934, N. v.o.). Avec Carlos Gardel. 21.40 Charlie Chan au cirque. □ Film américain de Harry Lachman (1936, N.). Avec Warner Oland. 22.50 Le Goût du riz au thé vert. ■ ■ Film japonais de Yasujiro Ozu (1952, N., v.o.). Avec Shin Saburi. 0.45 La Dernière Fanfare. ■ ■ Film américain de John Ford (1958, N., v.o., 115 min). Avec Spencer Tracy.

CINÉ CINÉMAS 18.30 La Secte. □ Film italien de Michele Soavi (1991). Avec Kelly Curtis. 20.30 Les Derniers Jours de Pompéi. □ Film italo-hispano-allemand de Mario Bonnard (1959). Avec Steve Reeves. 22.00 Equus. ■ Film américain de Sidney Lumet (1977, v.o.). Avec Richard Burton. 0.15 La Thune. □ Film français de Philippe Galland (1991, 90 min). Avec Sami Bouajila.

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Spécial fil rouge : Jacques de Bourbon Busset. 19.30 Perspectives scientifiques. L'espace des espèces : la biogéographie. 4. Un carrefour, une synthèse ou un ghetto ? 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Ornette Coleman, invité de Banlieues Bleues. 4. L'homme de tous les paradoxes. 20.30 Fiction. Les Lavandières de la nuit, d'Alain Pozzuoli. 21.32 Profils perdus. Marc Devade, peintre théoricien (1). 22.40 Les Nuits magnétiques. Terre de soucis ou l'écologie au cœur. 3. Dans la haute vallée de l'Aude. 0.05 Du jour au lendemain. Antonio Tabucchi (Pereira prétend). 0.50 Coda. Au pays de l'éléphant blanc. 4. Des musiciens d'un ensemble Mahori réunis à l'occasion d'une cérémonie de mariage traditionnel. 1.00 Les Nuits de France-Culture.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. En direct du Théâtre des Champs-Elysées. Les Créatures de Promothée (extraits), Concerto pour violon, violoncelle et piano Triple Concerto, de Beethoven, par le Trio Wanderer ; Symphonie nº 5, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit. 22.00 Soliste. Dietrich Fischer-Dieskau, baryton. Œuvres de Mahler : Rückert Lieder : Ich atmet'einen Linden Duft ; Liebst du um Schönheit ; Blicke mir nicht in die Lieder ; Ich bin der Welt abhanden gekommen ; Um Mitternacht. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Roy, Huber. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Grieg, Wolf. 0.00 Tapage nocturne. Musiciens d'images, images de musiciens. Gabriel Yared. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les interventions à la radio

O'FM 99.9, 19 heures : Philippe Séguin (« Grand O O'FM-La Croix Spécial présidentielle »).

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Le Monde

JEUDI 27 AVRIL 1995

TSJ !

par Pierre Georges

FAUT-IL déjeuner ? Ne le faut-il pas ? L'union sera un combat. A moins qu'elle ne soit un repas. Jacques Chirac et Edouard Balladur, après s'être tant désaimés, voudraient bien se réconcilier. Nécessité fait foi !

Pas si facile ! Jacques a battu Doudou, mais aux points seulement. Il ne l'a pas étendu d'un maître score qui n'eût laissé au rival qu'un avenir tout cabossé. Edouard a perdu la guerre, mais pas cette ultime bataille qui lui ordonne de vendre chèrement ses idées et ses troupes. Et s'il s'est montré plutôt bon perdant, ne lambinant pas dimanche pour admettre sa défaite et affirmer son soutien, rien ne semble indiquer qu'il ait l'intention de se rendre en chemise et corde au cou.

Dans le fond, la politique est chose plaisante qui n'obéit guère qu'aux lois et mœurs des seigneurs de la guerre. A petite victoire, petit profit. La mise à sac du camp balladurien par les troupes chiraquiennes ne pourra se faire que sur la pointe des bottes, et, encore, en demandant presque pardon. C'est que le vainqueur a besoin, un besoin impérieux, du vaincu. Et que le vaincu porte beau encore. Il a derrière lui une UDF en état de marche, presque à mi-majorité, quelques RPR de fort tonnage et un électorat qui demande plus à être rassuré que convaincu. Il faudra donc aux chiraquiens prendre les balladuriens comme ils sont. Nombreux, battus et presque contents.

N'en doutons pas. Ils y parviendront. Car si la politique est chose plaisante, c'est aussi pour la nécessaire faculté à pardonner l'offense. Un coup d'éponge sur l'ardoise des débits et délits d'amitié, et l'on n'en parle plus. On peut pendant des semaines médire, s'accuser des pires coups tordus, se lancer des serpillières à la tête, vient le moment inéluctable de la réconciliation. Pour les enfants, pour la France !

Ils n'étaient plus d'accord sur rien. Ils s'apostrophaient aimablement, façon *Mégère apprivoisée*, « démagogue ! », « conservateur ! ». Ils brisaient des lances, cassaient la porcelaine, se combattaient dans une nationale querelle de ménage. Gageons que la quinzaine du blanc les trouvera réconciliés, presque d'accord sur tout. En tout cas sur une chose : la nécessité de gagner.

Quand on a eu trop de divergences profondes et trop d'acharnement à les étaler sur la place publique, le seul mode de restauration des amitiés de trente ans passe par la recherche d'un ennemi commun. Grâce lui soit rendue ! Lionel Jospin existe. Sus au Jospin ! L'argumentaire est pour l'instant sommaire. Mais il remplit bien son office de calmant. Pas lui, pas cela, *« Pas vingt et un ans de pouvoir socialiste ! »*. Ah ! funeste vision, calamité nationale ! Rentrez les enfants, lâchez les chiens, vingt et un ans, trois fois sept, non mais vous imaginez cela ! On imagine fort bien, les ayant vu à l'œuvre, eux, de 1958 à 1981.

Le débat ainsi posé n'atteint pas encore des sommets. Il fait même un peu politique du pitre. Mais il est furieusement rassembleur. Tout, tout, même s'il faut s'embrasser sur la bouche. S'il faut n'être d'accord sur rien et taiseux sur tout. Tout sauf Jospin ! TSJ !

M. Noir ne briguera pas un second mandat de maire

M. Barre est disposé à être le candidat d'un « large rassemblement » à Lyon

LYON
de notre bureau régional

Michel Noir a dû se faire une raison. Il devait annoncer, lors d'une conférence de presse prévue mercredi 26 avril en fin de matinée, à l'hôtel de ville de Lyon, qu'il renonce à être tête de liste pour les élections municipales des 11 et 18 juin et qu'il ne briguera donc pas un nouveau mandat de maire. Mais le député (non inscrit) souhaiterait participer à la campagne, sur une liste que pourraient constituer ses amis.

L'ancien ministre du commerce extérieur (1986-1988) tire les conséquences du jugement du tribunal correctionnel de Lyon, qui l'a condamné, à l'occasion du procès Botton, à quinze mois d'emprisonnement avec sursis, 200 000 francs d'amende, et l'a frappé d'inéligibilité pour cinq ans. Si M. Noir a fait appel de cette condamnation, ce qui l'autorise à se présenter aux élections, il estime que sa situation actuelle ne lui permet pas de conduire une liste en son nom.

Fragilisé par la perspective d'une inéligibilité, menacé par l'UDF et le RPR qui veulent constituer une liste commune contre lui, M. Noir préfère ne pas courir le risque d'une défaite possible les 11 et 18 juin, dans une ville, la deuxième de France, conquise de belle manière en mars 1989. En renonçant à se mettre en première ligne, il cherche aussi à protéger les élus qui lui sont restés proches, au nom du travail accompli et d'un bilan *« apprécié par les Lyonnais »*.

GRAND DÉBALLAGE

Mais, depuis deux ans, ce bilan et sa carrière politique ont été entachés par les enquêtes judiciaires sur les abus financiers de son gendre, l'industriel Pierre Botton, et les avantages que M. Noir en a tirés. Argent, voyage, cadeaux, réglements de comptes familiaux, les trois semaines du procès, en février, où ont comparu MM. Botton et Noir ainsi que, notamment, Michel Mouillot, maire de Cannes, et de Patrick Poivre d'Arvor, journaliste à TF 1, ont procédé du grand déballage. Ces audiences ont durement éprouvé le maire de Lyon, écorné son image, brouillé son parcours. Le jugement, rendu le 20 avril, a hypothéqué ses prétentions électorales.

M. Noir n'avait alors guère le choix. S'il envisage encore, peut-être pour la forme, la constitution d'une liste regroupant ses fidèles, il sait qu'en renonçant à mener le combat, il tire quasiment un trait sur la mairie de Lyon, la seconde ville de France. Cette ville dont il avait tenté de prendre sans succès les rênes, en 1983, ne lui avait pas résisté en 1989. Il avait quarante-neuf ans, ses amis lui prédisaient les plus hautes destinées. Il les croyait. C'est de l'hôtel de ville qu'il avait lancé son *« appel du 6 décembre »* 1990 où il avait claqué la porte avec fracas du RPR.

Une multiplication d'« affaires »

Michel Noir a été condamné le 20 avril par le tribunal correctionnel de Lyon à quinze mois d'emprisonnement avec sursis pour recel d'abus de biens sociaux et à cinq ans d'inéligibilité (*Le Monde* du 22 avril). Mais cette condamnation – dont il a fait appel – ne solde *pas tous les comptes du maire de Lyon avec la justice.* L'« affaire Botton » a en effet engendré une « affaire Noir ». Mis en cause au sujet de nombreux versements en espèces sur les comptes d'associations le soutenant, M. Noir a été mis en examen par le juge Philippe Courroye le 29 mars 1994 pour *« abus de confiance »* (*Le Monde* du 31 mars 1994).

L'ancien ministre du commerce extérieur est ainsi soupçonné *d'avoir alimenté son train de vie politique et personnel avec des fonds d'origine suspecte.* D'autant que l'enquête sur ses liens financiers avec son gendre a par ailleurs permis la découverte de comptes ouverts en Suisse par Pierre Botton qui pourraient – selon les dires de M. Botton – avoir été alimentés par des entreprises au profit de M. Noir. Une troisième information judiciaire a été ouverte le 25 août sur ce versant helvétique des affaires lyonnaises (*Le Monde du 6 décembre 1994*).

Réélu député en février 1991, puis en mars 1993, alors que l'affaire Botton commençait à le cerner, M. Noir n'a jamais douté de sa ville. Il s'est servi d'elle, mais l'a beaucoup servie aussi. En un mandat, même ses adversaires reconnaissent que Lyon a changé. L'élection de juin aurait dû être une formalité, s'il n'y avait pas eu cette affaire Botton et cette condamnation.

Ses amis, ceux qui ne l'ont pas lâché, en ont été troublés. L'équipe des fidèles commençait à douter. Le maire de Lyon, qui jusqu'alors a encaissé tous les coups et tenté toutes les parades, se devait de trouver une issue honorable. Il lui est impossible d'envisager que cette mairie, à laquelle il a tant donné, tombe dans les mains d'un de ses adjoints (RPR), Jean-Michel Dubernard, ancien compagnon de route aujourd'hui passé dans le camp adverse, ou dans celles d'André Soulier (UDF-PR), qui ne l'a jamais ménagé, ou dans celles de Charles Millon, le président (UDF-PR) du conseil régional Rhône-Alpes, qui fut, comme lui, du voyage écourté des *« rénovateurs de la droite »* et dont le nom circulait comme possible tête de liste.

M. Noir ne pouvait que se tourner vers Raymond Barre. Les deux hommes entretiennent une certaine complicité. Ces deux solitaires, ces deux sans-parti, se reconnaissent. En 1993, l'ancien premier ministre avait félicité M. Noir de sa victoire à l'élection législative contre le représentant du RPR, Alain Mérieux. Le maire de Lyon sait que M. Barre aurait refuser d'engager le combat contre lui.

SIGNE PUBLIC

Depuis quelques semaines, la pression montait autour de l'ancien premier ministre. Sollicité par l'UDF lyonnaise, en quête d'un leader incontesté, il laissait dire, mais écoutait avec attention, tous les messages qu'on lui adressait. Dimanche 23 avril, M. Barre aurait eu un nouveau contact avec M. Noir. Mardi, le député (app. UDF) de Lyon, sentant que la situation l'exigeait, et pour couper court aux diverses supputations, a publié un communiqué fixant le sens de son engagement : *« Pour éviter tout malentendu,* écrit-il, *je tiens à préciser que ma réflexion et mon éventuelle action ne sauraient s'exercer hors du cadre d'un rassemblement aussi large que possible, sans esprit de revanche ni considérations partisanes, au seul service de Lyon. »* M. Barre accepte d'incarner l'homme du recours. Il est disposé à emmener une liste unique. A condition qu'elle intègre une partie des « noiristes » aux troupes UDF et RPR. Il envoyait un signe public à M. Noir : le bilan de l'équipe sortante et quelques-uns de ses membres seraient sauvés.

Mais ce scénario n'est pas du goût d'André Soulier, chef de file de l'UDF. Le député européen réfute cette démarche consensuelle, qui effacerait, à bon compte selon lui, *« certains errements du passé »*. Et Jean-Michel Dubernard, député, animateur de la campagne du RPR, qui, il y a peu de temps, refusait toute idée de fusion de listes entre les deux tours, ne veut pas se prêter à *« un jeu politicien »*. MM. Barre et Soulier avaient prévu de se rencontrer, mercredi dans l'après-midi.

Si des responsables RPR et UDF semblent prêts à quelques concessions – en acceptant d'accueillir, sur leur liste, une poignée d'adjoints actuels –, la présence du maire actuel, même à un rang modeste, leur paraît aujourd'hui totalement inadmissible. La tâche de M. Barre s'annonce compliquée. Mais son appel à voter, dès lundi 24 avril, pour Jacques Chirac, pourrait faciliter les négociations. Dans un entretien au *Progrès*, publié mercredi 26, l'ancien premier ministre a déjà prévenu ses interlocuteurs qu'il ne sera pas *« candidat au rôle de maire potiche »*. En 1989, M. Barre avait participé à la liste du maire sortant, le sénateur Francisque Collomb. Ce fut une sévère défaite. *« La capitale de l'UDF »*, selon l'expression de Valéry Giscard d'Estaing, était passée sous les couleurs de M. Noir, alors membre du RPR.

Bruno Caussé

SOMMAIRE

INTERNATIONAL
Afrique du Sud : un an de gouvernement prudent et patient pour Nelson Mandela 2
Rwanda : le gouvernement de Kigali fait évacuer par la force plusieurs camps de réfugiés 3
Espagne : la cote du Parti socialiste s'effondre 5

FRANCE
Présidentielle : M. Chirac durcit son discours sur la sécurité 6
Lionel Jospin refuse de « troquer ses idées » pour « courir derrière celles des autres » 7
Le Front national engage son « offensive » pour les municipales 8
Régions : l'extrême droite arbitrera le scrutin municipal 9

SOCIÉTÉ
Toxicomanie : le gouvernement souhaite éviter la prison aux consommateurs de drogue 10

HORIZONS
Enquête : les mémoires de la Shoah (III), le fardeau des enfants de nazis 13
Débats : Bosnie - Nations unies : des leçons pour l'avenir, par Manuel Carballo ; Pour une diplomatie humanitaire, par Arno Klarsfeld ; Pâques sanglantes à Sarajevo, par Lionel Charles, Gisèle Donnard et Véronique Nahoum-Grappe 14
Editoriaux : Irresponsabilités au G7 ; Concessions aux mandarins 15
Chronologie : mars 1995 16

ENTREPRISES
Gestion : le débat sur « le pouvoir dans l'entreprise » divise le monde patronal 17
Commerce extérieur : l'évolution des changes pourrait affaiblir les bons résultats de la France 18

AUJOURD'HUI
Sports : la lutte traditionnelle en Afrique s'offre ses premiers championnats 22
Sciences : le globe en son image 23
Voyages : sous le soleil de Stockholm 24

CULTURE
Danse : le Théâtre de la Ville est la plus importante scène chorégraphique du monde 26
Cinéma : l'impossible film sur la vie africaine du docteur Schweitzer 28

COMMUNICATION
Câble : Canal Plus se développe aux Etats-Unis 30
Télévision : M 6 propose l'Histoire en accéléré 31

SERVICES

Carnet 12
Finances et marchés 20-21
Abonnements 25
Agenda 25
Mots croisés 25
Météorologie 25
Radio-Télévision 30-31

BOURSE

Cours relevés le mercredi 26 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16910,50	+0,63	-14,68
Honk Kong index	8505,60	-1,39	+3,84

Tokyo Nikkei sur 3 mois

16910,50 — 18752,90 — 17910 — 17067,10 — 16224,20 — 15381,30 — 31 janv. — 13 mars — 26 avril

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 25/04	Var. en % 24/04	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1945,93	+1,43	+3,44
Londres FT 100	3214,90	-0,17	+4,87
Zurich	1209,79	+0,49	-2,45
Milan MIB 30	—	—	-4,87
Francfort Dax 30	2006,99	+1,56	-4,72
Bruxelles	1411,93	+1	+1,60
Suisse SBS	1012,98	+0,14	-2,42
Madrid Ibex 35	276,94	+0,16	-2,83
Amsterdam CBS	275,10	+0,15	-1,04

DEMAIN dans « Le Monde » :

LES MÉMOIRES DE LA SHOAH (IV) : L'impensable dialogue. *A l'initiative d'un universitaire israélien, des rencontres entre enfants de bourreaux et enfants de victimes se sont tenues en Allemagne. Une expérience intense et douloureuse.*

Tirage du *Monde* daté mercredi 26 avril 1995 : 588 203 exemplaires.

DANS LA PRESSE

La querelle Chirac-Balladur

LIBÉRATION

Chirac avait un programme attrape-tout mais il n'a pas attrapé grand-monde. (...) On voudrait se faire petite souris pour assister aux repas fraternels de Bernard Pons et de Simone Veil, aux petits déjeuners amicaux de Sarkozy et de Juppé. Ce plaisir appétissant restant impossible, il suffit d'imaginer comment Chirac va pouvoir synthétiser ses sympathisants, les anti et les promaastrichtiens, les tenants du fort en gueule et ceux de la manière douce, les libéraux reaganoïdes et étatistes paternalistes.

Gérard Dupuy

INFOMATIN

Chirac est coincé. D'autant que les conseils éclairés de son vieil ami Charles Pasqua ajoutent à la suspicion. Dans l'étau : entre des balladuriens que le score de leur candidat a rendu exigeants et ces 15 % de lepénistes dont il a besoin, Chirac est prisonnier de ses amis. Dont beaucoup, il est vrai, étaient ses adversaires il y a encore trois jours. Les réconciliations les plus rapides ne sont pas toujours les plus sincères.

Marc Jézégabel

LA CHARENTE LIBRE

L'incident est révélateur de l'esprit de résistance qui subsiste du côté balladurien. En fait, on est loin d'un ralliement sans condition au candidat Chirac en dépit de la déclaration faite, dans ce sens, par M. Balladur au soir du premier tour, après qu'il eut reconnu sa défaite. (...) C'est là que l'on s'aperçoit combien nocif a été pour la majorité l'affrontement Chirac-Balladur du premier tour car il a mis en évidence, au-delà des différences de personnalité, des divergences d'orientations très sensibles qu'il va être difficile d'effacer, sauf à tomber dans un compromis sans consistance où le changement annoncé deviendra complètement flou.

André Mazières

L'EST RÉPUBLICAIN

Tête-à-tête ou rencontre élargie au premier cercle des fidèles ? Visiblement, MM. Chirac et Balladur n'ont pas la même vision des retrouvailles. Pourtant, alors qu'ils règlent laborieusement la mise en scène de leur dialogue, les deux chefs de file de la droite parlementaire devraient se souvenir qu'ils ont intérêt à donner au plus vite la vision de l'unité. (...) En se présentant comme le premier interlocuteur de Jacques Chirac, M. Balladur indique au maire de Paris qu'il n'a pas l'intention de se dépenser pour rien. Mieux, il l'invite à prendre la mesure d'un soutien qui ne sera pas gratuit.

Pierre Taribo

RTL

Ce n'est pas le menu qui fait le problème, ni même la crainte de l'un des convives d'être empoisonné par son hôte, c'est tout bonnement le tête-à-tête qui leur fait peur à tous deux. Il y a bien deux ans que MM. Balladur et Chirac n'ont pas déjeuné sans témoins et, de toute évidence, ils redoutent également cette rencontre. Depuis dimanche soir, la majorité a bombardé le pays de belles proclamations unitaires, mais sur le terrain électoral, les effusions ne font pas la fusion.

Philippe Alexandre

Nouvelle fermeture de la Cité des sciences

LA DIRECTION DE LA CITÉ DES SCIENCES et de l'industrie de Paris a décidé de fermer à nouveau l'établissement de La Villette à partir du mercredi 26 avril, *« à la suite de la poursuite du mouvement de grève »* de certains salariés. Engagée jeudi 20 avril par une partie du personnel, à l'appel des syndicats CFDT et Confédération nationale du travail (CNT), cette action a pour objectif d'obtenir des augmentations de salaire et l'embauche des agents qui occupent un emploi précaire (*Le Monde* daté 23-24 avril). La Cité avait déjà été fermée les 22 et 23 avril, la direction s'estimant *« dans l'impossibilité de garantir la sécurité des visiteurs »*, qui étaient venus nombreux dans l'espoir de bénéficier d'un accès gratuit, les grévistes ayant largement ouvert les portes de l'établissement. Les négociations devaient se poursuivre mercredi 26 avril entre la direction et des représentants des grévistes.

■ **AFFAIRE PAPON : un appel aux candidats.** Me Gérard Boulanger, l'un des avocats de vingt-six parties civiles qui poursuivent Maurice Papon, a demandé mercredi 26 avril dans une lettre ouverte à Jacques Chirac et à Lionel Jospin de *« prendre l'engagement d'ici le 7 mai de tout mettre en œuvre pour que la justice en finisse avec cette procédure »*. L'avocat bordelais réclame *« l'organisation rapide d'un débat public et contradictoire devant la cour d'assises de la Gironde »*. Les premières plaintes avec constitution de partie civile pour crime contre l'humanité remontent à 1981. Agé aujourd'hui de quatre-vingt-quatre ans, Maurice Papon était secrétaire général de la préfecture de la Gironde de 1942 à 1944.

■ **VOTE LE PEN : dans un entretien à *Libération*** du mercredi 26 avril, Emmanuel Todd, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED) invite les deux candidats à l'élection présidentielle à *« parler à l'électorat du Front national »* plutôt que de *« se renvoyer l'électorat de Le Pen comme une honte virtuelle »*. De son côté, l'écrivain Bernard-Henri Lévy estime, dans une tribune du même numéro, *qu'« il n'y a pas de bons électeurs lepénistes »*. *« Un candidat à la présidence de la République,* écrit-il, *devrait avoir le courage de dire : « Votez pour moi si vous le voulez (...) ; mais vous n'aurez, en échange, aucune concession politique, aucun geste de gratitude. »*

■ **KAZAKHSTAN : toutes les ogives nucléaires** héritées de l'ex-URSS par le Kazakhstan ont été rapatriées en Russie conformément au traité de désarmement START I, a rapporté, mardi 25 avril, l'agence ITAR-TASS. Le Kazakhstan possédait 104 missiles balistiques intercontinentaux SS-20, dotés chacun de 10 têtes nucléaires, déployés sur son sol du temps de l'Union Soviétique. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : près de 1 200 mètres cubes de pétrole brut** se sont échappés d'un oléoduc endommagé dans la région de Tioumen, en Sibérie occidentale, et ont pollué une trentaine d'hectares avant la mise en place d'une dérive, a annoncé, mardi 25 avril, le ministère russe chargé des situations d'urgence. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

I N I T I A T I V E S

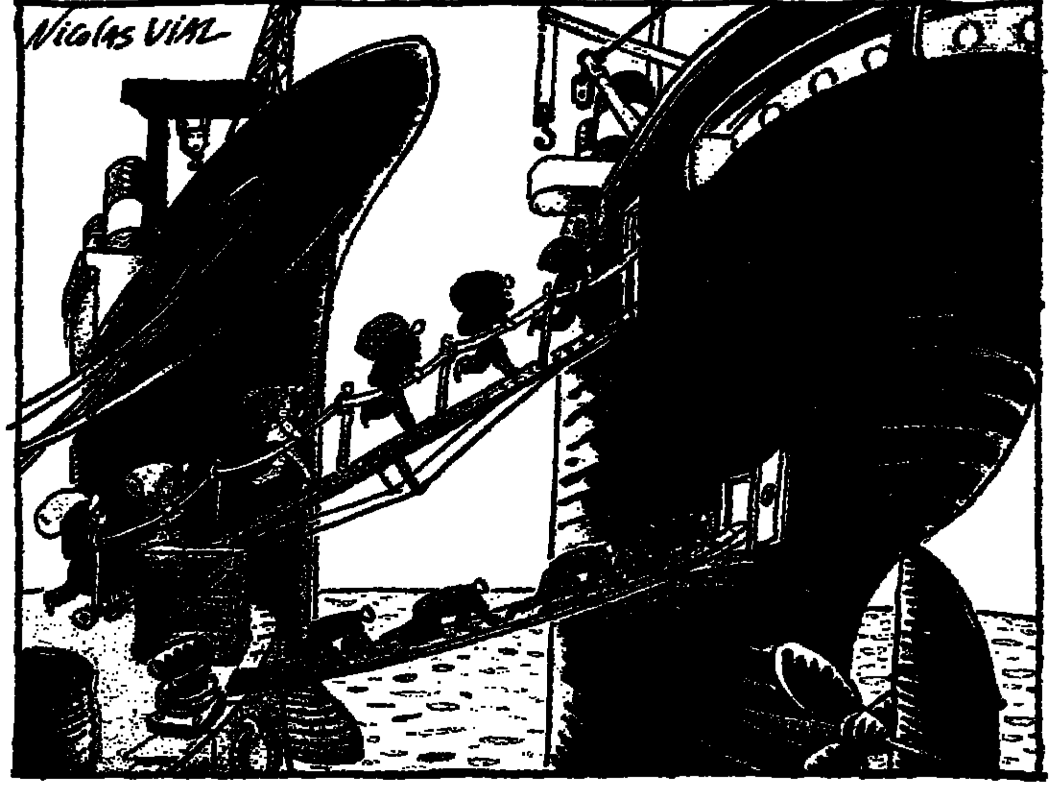
Les délocalisations revisitées

Un mal parfois contesté mais toujours sans vrai remède

PRÈS de deux ans se sont écoulés depuis la présentation, alarmiste, par le sénateur Jean Arthuis, de son rapport sur les conséquences, pour l'emploi, des délocalisations (*Le Monde* du 4 juin 1993). A l'époque, bien que très vite controversé, le document avait servi de révélateur. On y avait lu tous les fantasmes liés à une récession économique, alimentés par l'annonce, alors frénétique, de plans sociaux.

Aujourd'hui, la crainte d'une fuite des emplois vers l'étranger demeure, et l'épouvantail de la concurrence des pays émergents ou en voie de développement, à faible coût de main-d'oeuvre, continue d'être régulièrement agité. Mais, reprise aidant, la frayeur s'exprime moins de manière irrationnelle. Des conflits tels que celui de la compagnie Meridian Ferries, qui employait des marins polonais pour le trafic transmanche avant d'être placée en liquidation judiciaire, n'ont pas provoqué de vives réactions. Pour être condamné par les syndicats, le recours au pavillon, pratiquement de complaisance, des Kerguelen, par un gros tiers des navires français, est non seulement légal, mais considéré comme un moyen naturel de survie. Que le phénomène puisse s'étendre aux compagnies aériennes, à l'instar de ce que se préparerait à faire Alitalia (*Le Monde* du 15 janvier 1995), ne suscite pas davantage de commentaires.

Entre-temps, l'émotion passée, le danger a été relativisé par l'analyse plus objective de l'impact réel des délocalisations et pour des raisons qui tiennent autant à la logique des stratégies économiques actuellement à l'oeuvre qu'aux difficultés techniques ou morales auxquelles serait confrontée toute politique restrictive. L'Insee (*Economie et statistique*, nos 279-280, mars 1995), par exemple, estime à environ 130 000 le solde des emplois qui auraient été perdus en 1991 entre les gains dus aux exportations et les effectifs supprimés par l'importation de produits en provenance des pays en développement. Au terme d'un exercice semblable, Claude Vimont évoque une fourchette comprise entre 200 000 et 330 000, mais pense que l'équilibre s'est maintenant rétabli. De part et d'autre, on considère que ce transfert d'activité a eu des effets sur la structure du marché du travail, entraînant une progression des postes qualifiés à forte valeur ajoutée et une baisse des emplois les moins qualifiés, sensibles à la concurrence de productions meilleur marché.



Quoi qu'il en soit, le jugement se nuance. Une forme de division du travail se met en place et des entreprises, qui avaient délocalisé, font le chemin inverse dès qu'elles veulent privilégier la qualité et des approvisionnements en « juste à temps ». Tel tailleur de luxe raconte l'arrivée de 500 000 chemises asiatiques aux manches gauches plus courtes que les droites et se moque plaisamment de ses déboires. *« J'ai aussitôt alimenté le réseau des solderies* , se souvient-il, et, en plus, je n'avais rien à vendre ! » Dans un autre registre, nombre de dirigeants défendent, à l'inverse, le principe de leurs investissements à l'étranger par la nécessité de se rapprocher de marchés et de consommateurs potentiels. La présence de certaines unités dans le Sud-Est asiatique s'expliquerait ainsi, y compris dans cette enclave de Shenzen, en Chine, où le moindre banquier ou cadre européen doit, paraît-il, se transformer en cow-boy. Puisque tout est à inventer.

Certains, à partir de là, en déduisent que les délocalisations sont un mal nécessaire ou, plutôt, dans leur conception, un mauvais moment à passer. Après tout, font-ils observer, les salaires des pays émergents ne cessent d'augmenter à mesure que s'enfle leur croissance et la Corée, déjà, se situe au niveau du Portugal. A terme, vont jusqu'à vouloir croire les optimistes, l'économie mondialisée aurait vocation à retrouver un nouvel équilibre. D'autres, plus réalistes, en appellent à la cohérence pour justifier cette bataille parfois sauvage entre pays riches et pays pauvres. Notre XIXe siècle industriel en tête, ils considèrent comme normal que ces nations exploitent à fond l'avantage concurrentiel que leur offre leur faible niveau de vie – *« leur seule arme »*, note Jean-Paul Fitoussi – et qu'elles cherchent ainsi à s'imposer dans les échanges internationaux. Même les syndicalistes du tiers-monde tiennent des discours de ce genre, ainsi que des Argentins ou des Brésiliens, qui ne désavoueraient pas Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au Plan, quand celui-ci, d'une formule, affirme que *« le protectionnisme ne saurait être tiers-mondiste »*. La solidarité effective avec ces peuples passe aussi par de tels rappels de bon sens.

DE toute manière, il est vite apparu que l'idée d'une clause sociale était inopérante, au moins pour l'objectif de rééquilibrage qui lui était assigné. Une fois garantis les droits de l'homme et la liberté d'association, interdit le travail des enfants (à quel âge ?), des détenus, des prisonniers politiques et proscrit le recours à l'esclavage, est-ce qu'il est possible d'aller plus loin dans la définition de critères communs ? Sûrement pas, sauf à introduire des distorsions considérables dans ces pays en voulant leur appliquer nos normes pour les salaires et la protection sociale. Et, dès lors qu'elle se limiterait à ces quelques principes de base, certes indispensables, force est de constater qu'une clause sociale ne permettrait pas de limiter les conséquences de la concurrence actuelle.

Reste pourtant que les délocalisations comme le bas coût de la main-d'oeuvre aggravent un processus de déstructuration sociale déjà en marche et selon lequel les inégalités vont s'accroissant. Au contraire de ce qui se produisait dans les modèles antérieurs, redistributifs, au moins relativement, une rupture s'accomplit qui importe de la pauvreté dans nos systèmes économiques et sociaux. Une nation peut être riche, globalement, et une partie grandissante de sa population décrocher. A l'ancien partage Nord-Sud, se substitue un autre découpage où il y aurait du Sud dans le Nord et du Nord dans le Sud.

Alors ? En peine *« d'humanisme »*, Jean-Baptiste de Foucauld imagine une *« surveillance mutuelle »* et préconise un *« conseil de sécurité économique »* à l'échelle de la planète pour réguler et maîtriser les évolutions. Avec l'aide de la monnaie unique, Jean-Paul Fitoussi propose que des droits de tirage spéciaux soient accordés, dans l'esprit d'un plan Marshall, pour que l'achat de biens d'équipement accélère le développement des pays à bas salaires et dope l'économie des vieux pays industriels.

Alain Lebaube

■ DILEMME SYNDICAL

Les organisations internationales en position délicate

par Francine Aizicovici

■ UNE DOUBLE VISION

Délocalisations et « compensations »

par Catherine Leroy

■ UN RÉÉQUILIBRAGE EN COURS

Les délocalisations contribuent aussi au développement des pays émergents

par Marie-Claude Betbeder

■ SHENZEN, ELDORADO CHINOIS

Le rush prudent des grands groupes français

par Marie-Béatrice Baudet

PAGE II

■ DES MARINS « A PAS CHER »

Les voeux pieux de la préférence communautaire

par Jean Menanteau

■ VAINE CLAUSE SOCIALE

Un manque d'adeptes. Y compris dans le tiers-monde

par Alain Beuve-Méry

PAGE III

TRIBUNE

■ ORGANISATION DU TRAVAIL ET EMPLOI
par Henri Rouilleault

RECONVERSION

■ DU CHEWING-GUM AU TANDORI
par Philippe Baverel

ÉCHOS

PAGE IV

DOSSIER ● Les délocalisations revisitées

Dilemme syndical

Les organisations internationales ont conscience qu'elles ne répondent pas aux problèmes posés

NE pas être complice, ni d'une éventuelle volonté protectionniste des pays développés, ni de l'exploitation des travailleurs des pays en voie de développement. La position des syndicalistes du tiers-monde, et des confédérations occidentales qui les soutiennent, est délicate. Ainsi, la CISL (Confédération internationale des syndicats libres) lutte pour que figure dans les négociations commerciales internationales une clause sociale (lire à ce sujet *Le Travail des enfants : le secret le mieux gardé du monde*, CISL, septembre 1994). En revanche, le droit à la protection sociale et la définition de salaires minimaux sont délibérément écartés alors que les délocalisations s'appuient justement sur la faiblesse des rémunérations des pays du tiers-monde.

Dans un document sur *Les Droits internationaux des travailleurs et le commerce*, la CISL dénonce la « *confusion* » qui marque, selon elle, les débats sur la clause sociale. « *Nous ne proposons pas des salaires et des conditions de travail globaux. Ce que nous essayons, c'est d'empêcher que les gouvernements acquièrent un avantage concurrentiel par la répression, la discrimination et l'exploitation des travailleurs.* » La Central unica dos trabalhadores (CUT) du Brésil précise, elle aussi, que « *les différences salariales, bénéfices sociaux, conditions d'hygiène et de santé (...) ne doivent pas servir à légitimer l'embargo commercial fondé sur la clause sociale* ». De plus, elle conditionne la prise en compte de cette clause sociale à l'« *objectif de donner priorité à la question sociale dans les programmes de coopération et de développement* » des organismes tels que le FMI ou la Banque mondiale. La CFDT, qui lors de son congrès de mars avait organisé un débat sur les délocalisations, évacue également le problème des salaires. « *C'est par le droit syndical et la négociation collective qu'ils pourront peu à peu être revalorisés* » dans les pays en voie de développement. Et, dans le domaine de la liberté syndicale, un long chemin reste à faire – y compris dans les filiales des groupes transnationaux, comme le rappelle la CUT.

CLAUSE

Récemment, le Bureau international du travail a dénoncé l'assassinat de syndicalistes au Pérou, au Salvador et en Indonésie (*Le Monde* du 13 avril). Pour sa part, la Hong-Kong Confederation of Trade Unions souligne que, dans la perspective de la rétrocession de Hongkong à la Chine en 1997, on ressent, « *dès à présent, la peur des gens à adhérer à un syndicat légal* ». Les salariés de Hongkong, « *dont 50 % gagnent 5 000 francs par mois sans aucune protection sociale* », selon ce syndicat, sont eux-mêmes victimes des délocalisations vers Canton, où « *les salaires sont de 150 à 200 francs par mois* ».

De plus, dans la clause sociale défendue par les syndicats, la définition de l'âge minimum des enfants au travail est floue. La convention 138 de l'OIT fixe cet âge entre douze ans et dix-huit ans, selon les branches d'activité et les conditions de travail, et la scolarité de base doit être préservée. Encore faudrait-il que la scolarité soit obligatoire partout (ce qui n'est pas le cas) et que les lois locales existantes soient appliquées. En Inde toujours, mais aussi au Bangladesh, des millions d'enfants de cinq à quatorze ans travaillent alors que l'âge légal minimum est de quatorze ans. « *Toutefois, il faudrait être très prudent sur ce point* », estime la CFDT. Le syndicat ne veut pas qu'une clause sociale appliquée à la protection ait pour conséquence de « *favoriser le travail des enfants dans les rues, leur prostitution ou leur extrême pauvreté. Mais c'est vrai que nos exigences ne résolvent pas, sur le fond, les problèmes de la concurrence internationale. Cependant, si une clause sociale avec un minimum de contenu figurait dans les discussions internationales, ce serait déjà une victoire fantastique* ».

Francine Aizicovici

Une double vision

L'idée que l'on se fait des délocalisations évolue. Il existe aussi des « compensations »

« D'UNE *vision très pessimiste et à sens unique des délocalisations, on arrive maintenant à une position plus équilibrée* », affirme Claude Vimont, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris. Des entreprises ont disparu, il y a eu tranfert des activités de la France vers l'étranger ; mais ce n'est pas le seul phénomène des structures d'emploi dans l'Hexagone. Il y en a un deuxième, qui est la concurrence des pays à bas salaires, qui prennent des parts de marché en France ou en Europe, entraînant la disparition de sites de production correspondants dans notre pays. Ces éléments négatifs existent toujours, mais il sont contrebalancés par les facteurs plus positifs : « On s'aperçoit de la nécessité d'être présents sur les marchés étrangers. Il faut donc s'y installer, car, de plus en plus, les consommateurs de chaque zone ou région veulent avoir la possibilité de consommer des produits qui ont été réalisés dans leur région », relève Claude Vimont. De ce fait, des entreprises françaises sont amenées à s'installer sur les marchés du Sud-Est asiatique.

Autre élément positif, certaines entreprises françaises délocalisent un segment de leur production qui correspond à de la main-d'oeuvre faiblement qualifiée. « *Cela leur permet de diminuer les coûts de production, d'être plus compétitives et de sauver, par la même occasion, le reste du circuit de production, maintenu en France. En faisant perdre à la France les emplois non qualifiés*, explique Claude Vimont, *ces entreprises sauvent le reste de leurs emplois.* » Ce, notamment, dans l'industrie textile et dans l'industrie du cuir, particulièrement sensible à la délocalisation.

ÉQUILIBRE

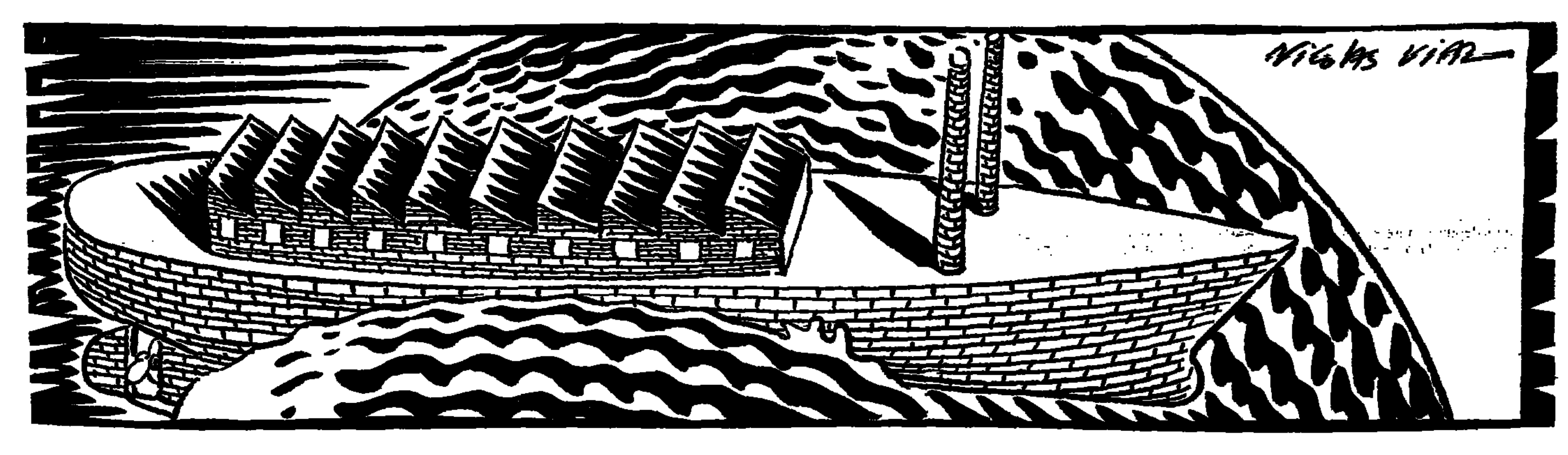
En définitive, il y a un équilibre entre ce que nous gardons et ce que nous délocalisons, parce que certaines productions ne peuvent plus être assurées en France. D'ailleurs, des entreprises ont rapatrié leur production haut de gamme pour des raisons de finitions, d'adaptation aux cycles de commandes et de souplesse de fabrication... « *Il se produit une certaine division du travail entre les productions de qualité faible ou moyenne et les productions de haute qualité.* »

Les résultats du commerce extérieur, fortement excédentaires, viennent appuyer ces remarques. « *Nous importons moins que ce que nous avons importé. Cela concerne surtout les biens d'équipement, et nous avons un certain dynamisme à l'exportation.* » Bref, le débat est beaucoup plus nuancé qu'on ne l'imaginait il y a encore deux ans. De surcroît, les plus importants de nos pays fournisseurs sont aussi ceux qui nous achètent le plus. Ainsi, souligne Claude Vimont, on se plaint beaucoup de la Corée du Sud. « *Or nos exportations vers ce pays ont progressé deux fois plus vite que nos importations. De plus, les Coréens nous achètent des produits dits à plus haute valeur ajoutée.* » Dans nos échanges avec ce pays, nous avons donc gagné. Certes, ce pays représente un peu une exception dans son développement, mais cela pourrait évoluer.

Pour ce qui concerne l'impact sur l'emploi, Claude Vimont évalue à quelque deux cent mille le nombre d'emplois perdus en 1991 du fait de nos échanges avec les pays en développement. L'Insee, de son côté, en comptabilise trois cent trente mille en tenant compte d'un effet induit. « *Depuis*, poursuit Claude Vimont, *la situation s'est améliorée. Je pense qu'actuellement nous sommes à l'équilibre.* »

Aux yeux de Claude Vimont, les délocalisations constituent toujours « *un problème, mais pas un gros problème* ». Le débat sur la clause-sociale, notamment, est toujours à l'ordre du jour. Ce qui, selon lui, a changé, c'est l'idée que l'on se fait de la dynamique de la délocalisation. « *Il y a deux ans, on la considérait comme entièrement négative. Aujourd'hui, on considère qu'il y a quelques compensations à l'effet de la délocalisation.* »

Catherine Leroy



Un rééquilibrage en cours

Les délocalisations contribuent aussi au développement social et économique de pays émergents

DES pays moins développés que le nôtre font une irruption fracassante dans notre économie, menaçant de détruire les équilibres sociaux patiemment construits. La France deviendrait le jouet de forces extérieures : elle importerait, en quelque sorte, la pauvreté des autres en même temps que leurs marchandises... La brutalité de ce phénomène serait d'autant plus difficile à vivre qu'on l'interprète comme la rupture d'un ordre établi, état normal des échanges internationaux. Pourtant, rien, tout au long de notre l'histoire, n'évoque cet ordre : on y découvre au mieux des temps d'accalmie entre deux tempêtes.

Qu'on se souvienne de l'ouragan qui a ruiné la prospère production de cotonnades de l'Inde. A l'aube du XIX[e] siècle, l'Angleterre l'a submergée des tissus que produisait à bas prix la main-d'œuvre misérable des usines de Manchester : un « dumping social » avant la lettre, aux conséquences incalculables. Près d'un siècle plus tard, les économies française et anglaise seront sérieusement atteintes à leur tour par l'irruption sur le marché international de l'Allemagne et des Etats-Unis. Ces « nouveaux pays industriels » de l'époque ont fait des dégâts comparables à ceux qu'a provoqués, récemment, l'émergence de plusieurs pays d'Asie. Ils parviendront à s'approprier une dizaine de points de parts de marché et, du même coup, à intégrer le cercle des pays développés. Puis ce sera le tour du Japon, à l'occasion de la première guerre mondiale. L'afflux dans les pays occidentaux, entre les deux guerres, de produits nippons vendus à bas prix sera même à l'origine de l'expression « dumping social ».

La période que l'on traverse actuellement traumatise d'autant plus qu'elle intervient après une phase de pause qui a gommé le souvenir de cette histoire agitée. Le commerce entre pays développés et pays non développés s'est nettement réduit après la décolonisation, au profit du commerce entre pays développés. Celui-ci a, certes, provoqué des restructurations, mais leur ampleur est restée limitée. Le retour des ouragans se fera avec l'émergence, dans le courant des années 70, des « dragons » du Sud-Est asiatique : Corée, Taïwan, Hongkong et Singapour. La France y verra, notamment, s'effondrer son industrie textile.

MUTATIONS

C'est dans ce contexte que l'on a commencé à parler des délocalisations. Profitant de la surexploitation de leur main-d'œuvre, étaient-elles l'occasion, pour les pays concernés, d'amorcer une sortie du sous-développement ? Avec la vingtaine d'années de recul dont on dispose aujourd'hui, on peut le penser. Cette avancée s'est faite de façon brutale, chaotique et violemment inégalitaire : tout autant que celle qui a accompagné l'industrialisation de la France et de l'Angleterre au siècle dernier.

Accumulation de capital, diversification de la production, progrès des niveaux de formation et de qualification professionnelle : les mutations en cours dans les pays émergents du Sud-Est asiatique (le niveau atteint est globalement celui de l'Espagne) rapprochent ces derniers des pays industrialisés, acteurs privilégiés du commerce international. Il y a également eu transformation sociale. Dans un premier temps, en Corée par exemple, les salaires ont stagné. Puis d'importants conflits sociaux ont provoqué leur décollage. Aujourd'hui, ils sont de l'ordre de 30 % des salaires américains, au lieu de 5 % en 1970 – ce qui les met à peu près au niveau portugais.

Un rééquilibrage économique du monde est bel et bien en cours. De nombreux Etats, notamment d'Asie et d'Amérique latine, suivent aujourd'hui la trace des quatre « dragons ». Ce que nous recevons comme une menace est perçu dans ces pays comme la naissance d'un espoir, même si c'est, souvent, dans l'exploitation et la douleur. En mesurer les enjeux peut aider à en vivre plus sereinement les conséquences en France. C'est d'autant plus nécessaire que le processus s'accélère, que nous le voulions ou non. Ainsi, les années à venir seront celles de tous les périls.

Marie-Claude Betbeder

Shenzen, eldorado chinois

De grands groupes français se ruent vers cette enclave proche de Hongkong. Mais il leur faut garder la tête froide

DES routes bloquées par des camions qui entrent et qui sortent, des chantiers de construction, des gratte-ciel qui poussent comme des champignons et une population qui essaie de se frayer un chemin en dépit de cette agitation : c'est, en premier, avec ces termes que les investisseurs français décrivent la région de Shenzen. Située dans le delta de la rivière des Perles, au sud du pays, certains la considèrent comme un eldorado chinois. La ville-pilote dispose de deux atouts majeurs : sa proximité avec Hongkong, à une heure de train à peine, et son statut de zone économique spéciale (ZES) qui fait d'elle une enclave particulièrement attirante. « *La réglementation import-export y est beaucoup plus souple que sur le reste du territoire chinois* », confirme M[e] Zhen Huang, avocate au cabinet Gide-Loyrette-Nouel, l'un des rares cabinets français déjà sur place. « *Mais surtout*, insiste-t-elle, *l'impôt sur les bénéfices est de 15 % contre les 33 % habituels. C'est l'un des éléments qui fait toute la différence.* »

L'Air liquide, Danone, Schlumberger, la BNP, Indosuez, etc. : beaucoup d'entreprises françaises ont d'ores et déjà choisi cette base pour prospecter le marché du XXI[e] siècle. Logements, automobiles, produits laitiers, téléphones, climatiseurs ou cosmétiques, les consommateurs et consommatrices chinois sont encore largement insatisfaits. Certains de leurs péchés mignons permettent d'ailleurs à des PME de s'engouffrer dans des niches fabuleuses. Ainsi, leur goût immodéré pour le cognac ravit les producteurs français, qui voient leurs ventes s'envoler : « *Nous disposons d'un bureau commercial à Pékin depuis maintenant plus d'un an*, raconte Philippe Bernard, responsable de l'administration des ventes export de Cognac Camus. *Les Chinois, par tradition, préfèrent l'alcool de vin à l'alcool de grains. L'Asie, avec le Japon et Hongkong notamment, représente désormais le premier marché mondial pour le cognac.* »

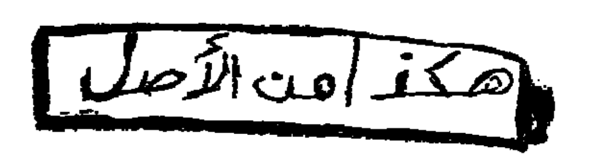
BÉMOL

Malgré tout, il convient de garder la tête froide. Shenzen et le reste de la Chine fascinent non sans risque. Première réalité : les Européens ne sont pas les prétendants les mieux placés par rapport à Hongkong, qui est à l'origine de 63 % des investissements directs réalisés en Chine en 1993 contre 21 % pour l'ensemble de l'Europe. « *Les hôtels de Shenzen sont pleins d'industriels de Hongkong, de Taïwan ou du Japon* », confirme un cadre français.

Autre bémol : la faiblesse du pouvoir d'achat de 1,2 milliard de consommateurs potentiels en Chine. En 1995, le PIB (produit intérieur brut) par habitant devrait atteindre environ 2 000 francs mensuels, mais cette statistique officielle ne rend pas compte des disparités régionales. De plus, les chiffres communiqués par le gouvernement chinois doivent être considérés avec un certain scepticisme. Enfin, l'inflation, le contrôle des changes et l'incertitude politique incitent également à la prudence. Reste évidemment la question d'une main-d'œuvre locale bon marché : « *C'est encore le cas par rapport à nos standards européens*, remarque un expert du Centre français du commerce extérieur (CFCE), *mais Shenzen, zone économique spéciale, est déjà plus chère que d'autres villes chinoises.* » « *En dix ans*, confirme M[e] Zhen Huang, *les salaires ont au moins été multipliés par dix.* »

Les populations ouvrières, jeunes et très mobiles, sont évidemment attirées par ces enclaves capitalistes. « *Les conditions de vie y sont difficiles, mais elles les acceptent pour pouvoir mettre de l'argent de côté et retourner ensuite dans leurs provinces d'origine.* » Cette volatilité est un handicap certain pour les investisseurs étrangers. Ce n'est pas le seul : « *Il est impossible de compter sur un "middle management" local* », lit-on dans le rapport *Chine Avenir* rédigé par le Centre de perfectionnement aux affaires (CPA). Une situation qui tient en partie aux politiques successives menées depuis cinquante ans, mais aussi, précise le rapport, « *au système de mandarinat qui avait gelé l'autonomie créatrice du pays au profit de l'empereur. Le cadre européen en place devra prendre toutes les décisions, jusqu'au plus petit niveau* ». « *Formez-encadrez* » est devenu le mot d'ordre du CPA. Avec le choix d'une solution optimale : des stages de six mois organisés en Europe.

Marie-Béatrice Baudet



هكذا من الأصل

DOSSIER ● Les délocalisations revisitées

Des marins « à pas cher »

La complaisance est pratiquée sur toutes les mers du globe. Et la préférence communautaire est encore un vœu pieux

BLOCUS du port, marins en colère, gendarmes mobiles et échauffourées : ce vendredi 24 février, Boulogne-sur-Mer est plongé dans l'effervescence. Objet de la vindicte des marins français : les deux transbordeurs d'une compagnie britannique, Meridian Ferries, battant pavillon de complaisance. En proie à de graves difficultés financières, et afin d'alléger ses coûts d'exploitation entre les ports de Boulogne et Folkestone, la compagnie avait embarqué sur ses navires des marins polonais payés entre 2 500 et 3 000 francs par mois. D'où l'indignation des équipages français de Britanny Ferries et de la SNAT qui exploitent le trafic de fret et de passagers entre les îles britanniques et le continent. Indignation relayée par cinq syndicats de marins et le syndicat des officiers de la marine marchande qui ont soutenu *« le bien fondé du combat mené contre le dumping social imposé au travers de l'emploi de gens de mer sous-rémunérés »*. Depuis, Meridian Ferries n'a pas survécu, et son armement a été mis en liquidation judiciaire.

Cet épisode boulonnais avait connu un précédent au mois de juillet 1994 lorsque la compagnie britannique P&O avait embauché cinquante-huit marins chinois. La levée de boucliers avait été immédiate. La presse et l'opinion d'outre-Manche se déclarèrent *« choquées »*. En France, Bernard Bosson, ministre des transports, se saisit du brûlot, proposant à Bonn, Londres, Bruxelles et La Haye l'ébauche d'un « code de bonne conduite » afin d'accorder la préférence communautaire aux marins transportant des passagers. Et P&O dut faire machine arrière.

FICTION

Les coups de force de P&O puis de Meridian sont révélateurs de la lutte au couteau que se livrent les armateurs depuis la mise en service du tunnel sous la Manche. Jusqu'alors, à défaut de règle de droit, un accord tacite faisait que les équipages nationaux armaient les navires de passagers assurant le trafic. Accord tacite parce que nulle réglementation européenne n'interdit l'embarquement de marins de toutes nationalités sur les bateaux de l'Union. Contrairement aux transports aériens, où les droits de trafic appartiennent aux Etats qui les concèdent à leurs compagnies nationales – encore que la dérégulation en cours va venir tout bouleverser –, la mer est libre. L'armateur y est roi, et les ports sont ouverts à tous dès lors qu'il s'agit de trafic international.

Dans le cas du trafic transmanche où la guerre des prix fait rage, les navigants sont persuadés que les armateurs britanniques feront tout pour rompre l'accord. Les offres de services des officines spécialisées – les « marchands d'hommes », comme les nomment les syndicats de marins – pullulent. Elles mettent sur le marché des marins philippins, chinois, roumains ou polonais « à pas cher ».

En réponse, les armements français pourraient placer les transbordeurs sous le registre des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF), autrement appelé pavillon des Kerguelen. *83 navires de la flotte de commerce sur 210 le sont déjà. Créé en 1986 par Ambroise Guellec, alors ministre de la mer,* l'immatriculation Kerguelen (ou pavillon « bis »), du nom de cet archipel de 300 îles peuplé exclusivement de manchots, permet aux armateurs d'employer, à bord des navires, marins et officiers étrangers. Ce qui entraîne un allègement des coûts d'exploitation.

A l'origine, cette immatriculation, qui excluait les pétroliers, les porte-conteneurs et les navires de passagers et qui a été progressivement étendue fixait à 25 % le pourcentage de navigants français. Cette limite a été relevée à 35 %, puis à 70 % récemment par le gouvernement d'Edouard Balladur, le budget de l'Etat prenant à sa charge une partie des charges sociales. Selon les armateurs, il n'y aurait pas eu de salut pour la flotte sans la création de ce pavillon. Il est français, assurent-ils, puisque *« le port d'attache des navires qui y sont inscrits est Port-aux-Français, aux îles Kerguelen. Si face à la concurrence internationale 1 500 emplois ont pu être préservés à bord de 82 navires, c'est au pavillon « bis » qu'on le doit »*. Faux, répondent les syndicats de marins. La CGT conteste jusqu'à la valeur du dispositif, qu'elle qualifie de *« fiction juridique »* : elle a, à cet effet, introduit une requête auprès du Conseil d'Etat.

« Ce pavillon de complaisance franco-français qui sauve les apparences n'a pas préservé l'emploi puisque nos effectifs, marins et officiers, sont passés en dix ans de 20 000 à 9 100 aujourd'hui », affirme le syndicat. *« L'ensemble des réglementations nationales et internationales sont appliquées et contrôlées »*, soutient le Comité central des armateurs de France (CCAF). *« Inexact pour les marins étrangers*, rétorque la CGT. *Ils sont embauchés aux conditions sociales et de rémunération de leur pays d'origine. Ce qui pour un marin philippin ou roumain correspond à moins que rien. »* Et de joindre à la démonstration un exemplaire de contrat d'engagement maritime d'une durée de cinq mois, concernant un ouvrier mécanicien roumain.

Ce contrat a été établi le 17 mai 1994 entre la CGM (armement public) et le prestataire de main-d'œuvre Dans'Oversea Arpinav SRL (29, rue Frédéric-Chopin, secteur 2, Bucarest). Il est stipulé notamment que le prestataire s'engage à verser au marin 900 dollars (4 383 francs, cours du 19/04/95) par mois d'embarquement. Pour ce qui concerne la législation applicable, le contrat précise que *« le marin sera soumis à la législation fiscale roumaine et fera son affaire personnelle de son affiliation aux divers organismes sociaux locaux »*.

Comme le prouve ce contrat, le dumping social est devenu de règle. *« En matière de déréglementation, la marine marchande a été précurseur »*, prévient la Fédération des syndicats maritimes CGT. Une manière de mettre en garde d'autres secteurs d'activité.

Jean Menanteau

Vaine clause sociale

Son principe ne rencontre pas que des adeptes. Y compris dans les pays du tiers-monde

CLAIREMENT mise en évidence par « Les Guignols de l'info » avec le personnage de M. Sylvestre, président de la World Company, qui gère avec un cynisme scrupuleux ses implantations d'usines en fonction de stricts coûts de main-d'œuvre – *« trop chers les Français »*, sous-entendu trop de législation sociale qui obère la rentabilité du capital humain –, *la caricature télévisuelle ne fait* qu'amplifier et actualiser une amère et triste réalité. Mieux vaudrait-il s'installer dans des pays où l'on fait fi des conditions de travail et où le niveau de protection sociale des salariés est le plus bas possible : tel est, en substance, le message délivré par la marionnette. Pêle-mêle sont dénoncés l'opposition entre deux mondes (l'un formé de nations industrialisées et nanties, l'autre de pays prolétaires, exploitables à merci) ainsi que les risques d'alignement des conditions de travail que font peser les seconds sur les premiers. La nouvelle donne du partage mondial du travail et des échanges internationaux se ferait-elle à ce prix-là ?

LOYAUTÉ

L'idée d'une « clause sociale », *qui serait introduite comme une* condition *sine qua non* de la libération des échanges entre nations, répond à cette préoccupation. Mais, si elle a été soigneusement tenue à l'écart lors du sommet mondial pour le développement social qui a réuni à Copenhague, du 6 au 12 mars, les délégués de cent quatre-vingt-quatre pays membres de l'ONU, c'est que cette idée ne rencontre pas que des adeptes. Et connaît même de nombreux détracteurs dans certains pays du tiers-monde qui ont peur de voir poindre à leur insu, avec l'adoption d'une telle clause, une discrimination supplémentaire.

Le sommet social s'est achevé avec l'adoption d'une déclaration officielle assortie de dix engagements pour éradiquer la pauvreté, promouvoir le plein-emploi et favoriser l'intégration sociale. Il s'agit, en réalité, d'un véritable catalogue de vœux pieux, sans avis contraignant. Mais, face aux réticences que provoque toute idée de clause sociale, les Nations unies préfèrent adopter une stratégie de contournement qui vise à s'assurer uniquement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la *condamnation du travail des enfants* et du travail forcé, ou de celles qui garantissent la liberté syndicale et la négociation collective.

La question de la clause sociale est aussi ancienne que la création d'organismes internationaux destinés à gérer les différends qui dépassent le cadre d'un seul pays. Déjà au moment de la création de l'OIT en 1919, le problème de la clause sociale était au centre des débats. Sa constitution prévue par le traité de Versailles, et complétée par la déclaration de Philadelphie en 1944, faisait référence à l'obligation pour les membres de la communauté internationale d'observer dans leurs relations réciproques une concurrence loyale fondée sur un certain nombre de normes dans le domaine social. D'accord sur les objectifs de justice sociale et de concurrence loyale dans les échanges, les pays fondateurs de l'organisation ont élaboré un corpus de quelque cent soixante-quinze conventions internationales du travail qui portent le sceau des rédacteurs européens. Mais le rôle exercé par l'OIT relève plus du magistère moral, tant ces conventions ne valent que par leur application effective.

C'est dans les accords commerciaux et les accords de produits négociés par le défunt GATT, ou désormais par l'Organisation mondiale du commerce (OMC) entrée en vigueur au 1er janvier 1995, que l'insertion d'une clause sociale semble la plus nécessaire. Les pays industrialisés s'alarment sur la montée des délocalisations qui, en séparant les lieux de production ou de transformation des marchandises des lieux de consommation, permet de fabriquer, là où c'est le moins cher, et de vendre, là où il y a le pouvoir d'achat.

Bénéfiques pour les chefs d'entreprise qui initient les délocalisations, très lucratives pour les intermédiaires, ces opérations seraient destructrices d'emplois pour les pays européens. En France, les industries du textile, de la chaussure, mais aussi l'électronique grand public, verraient leurs effectifs fondre en raison de cette concurrence déloyale. La seule manière de résister à la pression serait de délocaliser à son tour.

Mais les pays d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine sont particulièrement hostiles à s'engager sur ce terrain. La clause sociale est considérée comme une tentative d'utiliser les droits de l'homme comme une condition de l'aide au développement et un moyen d'interférer dans le fonctionnement de leur vie publique.

A cela les partisans de l'insertion d'une clause sociale dans les accords commerciaux répondent qu'il ne s'agit en aucun cas de hisser les pays en développement aux standards de protection sociale des *pays industrialisés, mais de mettre* un terme aux pratiques qui relèvent d'une exploitation inhumaine ou intolérable des travailleurs. En clair, il s'agit de sensibiliser les membres de la communauté internationale à l'idée d'un socle minimal de droits pour les travailleurs. Ces règles devraient s'appliquer aux multinationales qui emploient dans des usines délocalisées des milliers d'hommes et de femmes à des coûts minima.

Alain Beuve-Méry



TRIBUNE

Organisation du travail et emploi

par HENRI ROUILLEAULT

IL y a deux thèses quant à l'impact sur l'emploi des changements d'organisation, pour partie contradictoires. Certains, face à une concurrence internationale qui porte non seulement sur les coûts mais de plus en plus sur la qualité, les délais, l'innovation, les entreprises, pour développer leurs parts de marché, et donc l'emploi, recherchent la « performance globale » *(cf.* le rapport de Jean Gandois pour le XI[e] Plan) et le développement d'organisations qualifiantes. Pour d'autres, de la *lean production* au *reengineering*, les changements d'organisation sont l'occasion de réduire les effectifs au plus juste et fragilisent les salariés les moins qualifiés et les plus âgés.

Ce débat rappelle celui sur l'impact des nouvelles technologies au niveau de l'entreprise : l'innovation-produit est souvent créatrice d'emplois, contrairement à l'innovation-process qui peut, en revanche, prévenir une diminution ultérieure plus forte des effectifs.

1. L'effet sur l'emploi des changements d'organisation est, de même, positif quand ils permettent à l'entreprise d'accroître la valeur qu'elle produit, en adaptant mieux ses biens et services aux besoins de ses clients, et négatif quand ils se limitent à une action sur les coûts. La résultante sur l'emploi, comme sur les conditions de travail, n'est pas donnée et dépend de la place des acteurs dans l'entreprise et les projets de réorganisation. On illustrera par quelques exemples les enjeux.

La polyvalence peut intensifier le travail par addition de tâches ; elle peut aussi lui donner davantage de sens, par exemple en englobant l'autocontrôle qualité, une part de maintenance et surtout la participation à la résolution des dysfonctionnements. A la flexibilité par l'intérim l'entreprise doit alors substituer celle du collectif de travail.

Les compétences acquises sont ou non reconnues. L'accord Pechiney (pérenniser la dynamique de changement des organisations par l'évolution des classifications) et celui d'Usinor (prendre appui sur l'évolution des compétences des salariés pour faire évoluer les organisations) pourraient être de ce point de vue complémentaires.

L'exclusion des salariés vieillissants peut être prévenue par le développement des préretraites progressives avec embauches permettant de rajeunir les pyramides des âges, par des formations préventives partant de l'expérience de travail *(cf. Moderniser sans exclure*, de B. Schwartz), et par l'élimination des postes les plus difficiles lors de la conception des nouveaux produits et process. Une entreprise comme Renault est présente dans ces différentes dimensions.

Une dynamique de changement des organisations, favorable à la lutte pour l'emploi et contre l'exclusion, suppose aussi d'infléchir les outils de gestion traditionnels ; le coût de l'investissement devrait, par exemple, incorporer celui de formation et de reconversion, ce qui limiterait la propension à la substitution capital/travail.

2. Il faut enfin situer, dans ce cadre, les questions de l'aménagement et de la réduction du temps de travail qui posent sur le terrain des questions complexes d'organisation. Peut-on rapprocher en ce domaine les réalisations d'entreprise des espoirs mis au niveau de la société ?

Pour la première fois depuis l'échec de la négociation sur la flexibilité de 1984, les confédérations d'employeurs et de salariés viennent de manifester leur volonté d'avancer ensemble sur ce thème. La CFDT a recensé deux cent huit accords qui ont permis de sauver 11 000 emplois et d'en créer 4 500. Ils ouvrent des pistes.

Le développement fréquent du temps partiel et des préretraites progressives (PRP), celui, plus rare, du capital-temps (congé parental, formation...), pourraient être davantage accompagnés de contreparties en matière d'emploi et d'itinéraires des salariés concernés.

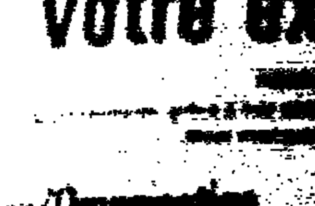
L'accroissement de la durée d'utilisation des équipements et l'annualisation-réduction du temps de travail sont aussi souvent créateurs d'emplois (avec, par exemple, 37 heures annualisées payées 39), mais entraînent le développement du travail de nuit ou le samedi. Pourquoi ne pas insérer dans un calendrier ambitieux des négociations de branche et d'entreprise sur ces thèmes ?

Des réductions plus fortes du temps de travail seraient favorables à l'emploi. L'exemple nous vient d'outre-Rhin. Il pose le problème de la compensation salariale et des exonérations de charges. Aucune des trois formules actuellement utilisées par certaines entreprises – amendement Chamard, temps partiel collectif, temps réduit indemnisé de longue durée (Trild) – n'est parfaitement adaptée à des évolutions à la fois structurelles et réversibles.

3. Compte tenu de la forte variabilité de la conjoncture, au-delà du contenu des projets de réorganisation et des accords sur le temps de travail, ce qui compte, en définitive, c'est la capacité d'apprentissage des entreprises. Capacité d'apprentissage organisationnel d'abord : faire de l'organisation du travail et de l'aménagement du temps des variables d'action plutôt que de jouer surtout sur les effectifs, le chômage partiel et les heures supplémentaires. Capacité d'apprentissage institutionnel aussi : développer les démarches de flexibilité négociée prenant en compte les effets des changements d'organisation à la fois sur l'efficacité des entreprises, l'emploi et les conditions de vie et de travail. De la responsabilité des employeurs, les questions de l'organisation du travail et du développement des compétences des salariés constituent une *« nouvelle frontière pour le syndicalisme »* (Bruno Trentin, secrétaire de la CGIL italienne).

Ce qui compte enfin, c'est la capacité des pouvoirs publics à contribuer au transfert des expériences innovantes, particulièrement en direction des PME.

Henri Rouilleault est directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact). 7, boulevard Romain-Rolland 92128 Montrouge.



RECONVERSION

Du chewing-gum au tandori

En Seine-Saint-Denis, d'anciens salariés d'une usine américaine de confiserie se reconvertissent dans la cuisine exotique

ALDABRA est une île de l'archipel des Seychelles, aussi belle qu'inaccessible, classée sanctuaire des tortues par la reine Victoria à la fin du siècle dernier. C'est aussi, plus prosaïquement, le nom commercial de *« la plus grande usine européenne »* de plats cuisinés, sise à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), dans un lieu que tous, ici, appellent encore l'« usine Kréma ». Pourtant, depuis vingt ans, les célèbres bonbons à pâte molle, aujourd'hui fabriqués à Reims, ont été remplacés par les chewing-gums Hollywood sans sucre et autres Malabar.

Avec ses ateliers à taille humaine recouverts de tuiles rouges, ses petits murs d'enceinte où court le lierre, l'usine a conservé son cachet des années 20. Occupés à fabriquer et à conditionner la pâte à mâcher pour le compte de Kraft-Jacobs-Suchard (KJS), filiale française du groupe américain Philip Morris, les 269 salariés à temps plein de l'ancienne usine Kréma coulaient des jours heureux dans le chewing-gum. Jusqu'à cette funeste journée de 1992 où la multinationale américaine, arguant des niveaux de qualité et d'hygiène insuffisants et d'un prix de revient trop élevé, décida de transférer la production. Elle sera implantée à Saint-Genest-d'Ambière, près de Châtellerault (Vienne), où le groupe dispose depuis 1988 d'une usine ultramoderne. *« Notre prix de revient sur le sans-sucre était de 30 % supérieur à celui de notre principal concurrent, le numéro un mondial du chewing-gum, Wringley's »*, plaide Pascal Houssin, directeur général confiserie de KJS.

A Montreuil-sous-Bois, la nouvelle fait l'effet d'une bombe. Et les candidats à la « délocalisation » ne se bousculent pas. *« Beaucoup sont des salariés immigrés de faible qualification, des ouvriers âgés de cinquante ans et plus, domiciliés à Montreuil, aux compétences non transférables sur le marché du travail »*, rappelle Serge de Tinténiac, directeur du travail et de l'emploi en Seine-Saint-Denis. Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, KJS installe sur le site une « antenne emploi » qui ne calme guère les esprits.

ATOUT

Le député-maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard, communiste rénovateur, décide de s'en mêler, au nom de la défense de l'emploi et du maintien des ressources fiscales de sa commune. *« Avec 7 millions de francs de taxe professionnelle par an, KJS était le plus gros contribuable de la ville. »* Distribution de chewing-gums sur les bancs de l'Assemblée nationale, campagne d'affichage sur le thème « Hollywood, le chewing-gum qui tue l'emploi », manifestation à Munich devant le siège européen du groupe, mise à disposition de camions de la voirie municipale pour empêcher le déménagement des machines pendant l'été 1993... Symboliques autant que médiatiques, ces actions portent atteinte à l'image de la marque, véritable talon d'Achille de KJS.

Dans leur jeu, les salariés disposent d'un atout considérable : Montreuil est le seul site de production du chewing-gum sans sucre. Un marché en pleine croissance sur lequel la moindre rupture de stock aurait des conséquences catastrophiques. Pour cette raison, le directeur général confiserie de KJS accepte de signer, le 18 janvier 1994, un accord avec les délégués syndicaux CFDT et CGT, en présence du maire de Montreuil et du préfet de Seine-Saint-Denis. L'entreprise s'engage à trouver un repreneur qui accepte d'embaucher en priorité les salariés de l'usine. Lourde tâche confiée, moyennant 2 millions de francs, à un cabinet spécialisé, DML, qui choisit Aldabra, jeune société créée par Pierre Bodin et Martin Lazarus. Spécialistes de la cuisine exotique vendue en grande surface, ils souhaitent se reconvertir dans la livraison de plats cuisinés indiens à domicile. Si la délocalisation a fini par coûter cher au marchand de chewing-gums, elle est pour eux une aubaine : la mairie fait l'acquisition, pour 9,1 millions de francs, de la partie rénovée de l'usine qu'elle cède immédiatement à Aldabra, moyennant un remboursement sur trois ans. De plus, les travaux d'équipement du site sont pris en charge par KJS, à hauteur de 9 millions de francs. Résultat : depuis la mi-novembre, Aldabra, qui compte deux cent quarante salariés, dont cent quarante à temps partiel, livre à domicile ses plats indiens, et maintenant chinois, sept jours sur sept, midi et soir. Elle s'intéresse aussi aux restaurants d'entreprise et lorgne toujours du côté des grandes surfaces.

En termes d'emploi, le bilan de l'opération est plutôt mitigé. Cent neuf salariés de l'« usine Kréma » sont entrés chez Aldabra : quarante-neuf ont été affectés sur le site de production (dont dix ont depuis abandonné) et soixante dans l'une des dix-sept boutiques ouvertes en Ile-de-France. Parmi les autres salariés de KJS, soixante et onze sont partis en préretraite, quarante-six se sont reclassés au sein du groupe KJS, et sept ont créé leur propre entreprise. Pour Pierre Bodin, la principale difficulté, et le relatif échec, de l'initiative tient à *« la reconversion dans la restauration, avec des heures de pointe le week-end et tard le soir, d'une population qui, en vingt-cinq ans d'ancienneté, a été habituée à travailler à la chaîne à horaires fixes »*.

Philippe Baverel

ÉCHOS

DOCUMENTATION

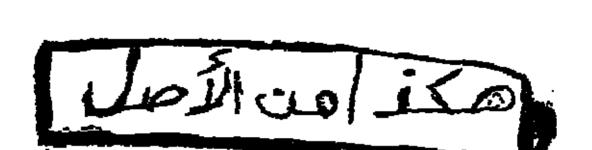
L'Institut national des techniques de la documentation (INTD) du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) et son bureau des élèves organisent, à Paris, le jeudi 18 mai, leur forum annuel. Thème proposé : « Les enjeux documentaires de l'entreprise ». Dans le cadre de cette journée, qui se veut être un moment de rencontre entre des professionnels et les élèves, l'INTD propose deux tables rondes. Elles auront pour objet le travail de groupe *(groupware)* et le partage de l'information assistée par ordinateur, considéré comme une affaire de management ; les enjeux économiques des systèmes et réseaux d'information documentaire dans le cadre du devenir de l'entreprise. Une exposition de produits et de services sera proposée aux visiteurs.
INTD. Tél. : (1) 40-27-25-16.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Le réseau Partage organise du 3 au 22 juillet une université d'été à Thiviers (Dordogne). La première partie (du 3 au 14 juillet) aura pour thème général l'avenir du travail dans la société postindustrielle. La seconde partie (du 15 au 22 juillet) sera consacrée au traitement social du chômage (dépenses passives et dépenses actives, comment financer un tiers-secteur d'utilité sociale...). Cette université d'été sera, notamment, animée par le sociologue Guy Roustang, par Robert Castel, directeur de l'Ecole pratique des hautes études, par Dominique Meda, professeur à l'Institut d'études politiques, et par Maurice Pagat, directeur du mensuel *Partage*. Des représentants de l'Unedic, de la délégation à l'emploi et de divers réseaux d'économie sociale seront également présents. Une dizaine de spécialistes concernés par les thèmes abordés (sociologues, économistes et philosophes) devraient se joindre aux participants.
Renseignements. Tél. : (1) 47-37-74-76.

LANGUES ÉTRANGÈRES

Un nouvel espace langues sera inauguré le 11 mai dans le Val-d'Oise par le réseau des Greta d'Ile-de-France. Baptisé « Philéas Fogg », ce centre offre la possibilité de maîtriser rapidement une langue étrangère, tant sur le plan professionnel que sur le plan socioculturel. Voulant être un service de proximité, le centre dispensera des formations personnalisées (rythmes et horaires souples) grâce à un système d'autoformation s'appuyant sur des outils multimédias. « Philéas Fogg », qui appartient au réseau de l'éducation nationale (200 lieux de formation en langues dont 100 espaces-langues spécialisés engagés dans une démarche qualité), s'adresse à un large public : entreprises, salariés, particuliers, demandeurs d'emploi ou personnes en convention de conversion. Les conventions signées entre le 1[er] janvier et le 30 juin représentent environ 15000 heures /stagiaires.
Délégation académique de la formation continue (Dafco) de Versailles, 108/114, avenue du Général-Leclerc, 78220 Viroflay, Tél. : (1) 30-83-48-85.



هكذا من الأصل

LE MONDE DES CADRES

SUITE DE LA RUBRIQUE
"LE MONDE DES CADRES"
Page XIII

JURISTES

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE

Avocats

recherche

Fiscalistes confirmés

ayant :

- une expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet d'avocats.
- une formation supérieure en fiscalité.
- de bonnes connaissances en comptabilité.
- une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) :

BUREAU FRANCIS LEFEBVRE
3 Villa Emile Bergerat
92522 Neuilly-sur-Seine cedex.

BERLIN - BRUXELLES - BUENOS AIRES - DÜSSELDORF
LONDRES - MADRID - MOSCOU - NEW YORK

Dans le cadre de leur fusion :
les Cabinets Services LAMY et LÉGIS Consult,
Avocats à la Cour de Paris, recrutent

☐ 1 FISCALISTE SENIOR expérimenté

de formation universitaire ou école de commerce ou école nationale des impôts.
Expérience de 5 ans en cabinet anglo-saxon ou 8 ans en administration fiscale souhaitée. *Réf. 01/1*

☐ 1 FISCALISTE JUNIOR

de formation universitaire ou école de commerce, spécialisé dans le domaine de la banque et de la finance.
Expérience souhaitée dans le service fiscal d'un établissement financier ou dans le secteur banque ou en administration fiscale. *Réf. 02/1*

☐ 1 JURISTE SENIOR

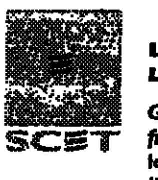
de formation universitaire, le candidat aura une expérience de cinq ans en cabinet d'avocats d'affaires ou dans la direction juridique d'une grande entreprise. *Réf. 03/1*

☐ 1 AVOCAT SPECIALISTE EN DROIT SOCIAL

de formation universitaire ou école de commerce, le candidat aura une expérience de cinq ans au sein d'un cabinet de conseil.
L'exercice de fonction au sein d'un departement Ressources Humaines d'une entreprise serait un plus. *Réf. 04/1*

Envoyer dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) et prétentions sous références à :
***CABINET SERVICES LAMY** - Maître Olivier BRUSSON*
17 bis, rue Legendre - 75017 PARIS.

OIC



LA SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE

Groupe Caisse des Dépôts Développement, leader français des services aux Sociétés d'Economie Mixte locales, dans les domaines de l'aménagement, de l'environnement et des services publics locaux recherche pour sa Direction Territoriale de l'Ouest (NANTES) :



Juriste Confirmé

Vous animerez une équipe de consultants juristes pour assurer des missions de conseil et d'assistance.

Vous interviendrez dans les domaines du Droit des Affaires, des Sociétés, du Droit Fiscal, du Droit de l'Urbanisme, de la Construction et de l'Environnement.

Cette mission vous conduira à :

- *assurer un conseil permanent,*
- *suivre les contentieux en liaison avec des conseils extérieurs,*
- *participer au montage d'opérations en liaison avec les financiers, les comptables, les ingénieurs, les architectes,*
- *contribuer à l'élaboration de normes de procédures, documents de références à l'usage des SEM.*

Vous avez une expérience confirmée dans le domaine juridique, le sens de l'organisation, le goût du travail en équipe et de l'animation.

Vous êtes diplômé de 3ème cycle en Droit (Privé de préférence, mais avec de bonnes connaissances en Droit Public).

Adressez votre CV avec une lettre manuscrite, s/réf. 3282, à EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

OIC

Groupe Immobilier
recherche

JURISTE
à fort potentiel

Groupe Immobilier performant, en pleine expansion dans les domaines de l'habitation et des centres commerciaux.

Recherche un juriste de formation supérieure (Doctorat, DEA, DESS, ...), de 30/35 ans, avec une expérience de 7 à 10 ans en droit des affaires et en droit immobilier.

Au sein de l'équipe de direction, vous aurez à prendre en charge la gestion juridique courante du Groupe (sociétés, contrats, personnel, ...) et à participer à des négociations complexes de haut niveau (protocoles, acquisitions, fusions, ...).

Merci d'adresser votre dossier de candidature *(sous réf. n° 8883)* au :
MONDE Publicité - 133, avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion - Finance - Ressources humaines

Structure prestataire de services de haut niveau,
filiale d'un grand groupe parapublic
recherche pour Paris son

RESPONSABLE FUSION ACQUISITION

Il aura pour mission, en appui à la Direction Générale du groupe et à celle de ses filiales :

- de contribuer aux différentes phases d'une transaction (de l'évaluation à l'intégration),
- de participer aux négociations,
- de mobiliser les compétences sectorielles nécessaires à la réalisation d'une transaction (dans et hors groupe).

Vous avez une expérience réussie de plusieurs années en ingénierie globale des fusions/acquisitions dans une banque d'affaires ou un cabinet spécialisé et maitrisez parfaitement l'anglais.

Votre ouverture, votre capacité à dénouer des situations complexes, à convaincre, à faire partager votre enthousiasme et votre technicité seront des atouts indispensables à la réussite de cette mission, ainsi qu'à votre évolution au sein du groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV, photo et prétentions) à notre conseil :

DMHE
(Développement et Management des Hommes et des Entreprises),
Département Recrutement.

DMHE

29, RUE DE MIROMESNIL - 75008 PARIS

▶ Directeur du contrôle de gestion industriel

pour la filiale française (800 MF) d'un important groupe international

Missions :

- *Mise en place du système de contrôle des coûts dans 7 entités industrielles,*
- *préparation des budgets, prévisions, investissements,*
- *analyse des résultats,*
- *contrôle des crédits*
- *reporting financier aux normes anglo-saxonnes.*

Cette fonction évolutive implique une excellente communication avec le directeur financier (trésorier), le directeur informatique-organisation, les dirigeants opérationnels, et l'expérience du contrôle de gestion acquise dans un groupe anglo-saxon. Vous avez la quarantaine. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Fonction basée dans une ville universitaire de la région Rhône-Alpes.

Seuls les candidats retenus auront une réponse dans les 15 jours.

Merci d'écrire s/réf. 761 LM à Geneviève CROUZET
***ARTEMIS CONSEILS** - 21 rue François Garcin - 69003 LYON.*

OPQCM Membre de SYNTEC

OIC



LYON - PARIS



Nous sommes l'un des tout premiers groupes français spécialisé dans le financement et les services aux particuliers et aux entreprises. Nous bénéficions sur les marchés d'une signature reconnue.

Pour participer au programme d'émission du groupe, dans le cadre de sa politique de refinancement, nous recherchons un jeune

Opérateur Trésorerie Francs

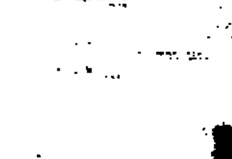
Intégré à la petite équipe de la salle des marchés, vous interviendrez sur le refinancement court terme en francs, du groupe et de ses filiales françaises et étrangères.

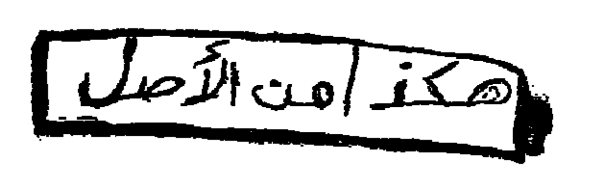
Vos relations avec les autres opérateurs, le back et le middle-office, vous apporteront une polyvalence et une connaissance élargie du refinancement et des activités de l'ensemble du groupe. De formation Bac + 5, vous avez acquis une première expérience de 1 à 3 ans dans la négociation de produits dérivés francs.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 5042M, à notre conseil

SENANQUE
103 rue La Fayette - 75010 Paris.







هكذا من الأصل

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

3M Innovation

3M rassemble 88 000 collaborateurs dont 21 000 en Europe, réalise un CA de 15 mds de dollars et propose 60 000 produits performants et étonnants au service du grand public, de la santé et de l'industrie.

Responsable de la fiscalité et des assurances du groupe 3M en France

En étroite liaison avec le directeur financier, vous prendrez en charge la responsabilité du service fiscalité/assurances dans un environnement financier dans lequel vous pourrez être amené à évoluer.

De formation bac + 4 finance, complétée par un DESS en fiscalité et le DECF, vous pratiquez la fiscalité depuis au moins 4 ans en entreprise ou en cabinet. Vous travaillez en environnement anglo-saxon et parlez l'anglais couramment. Le poste est basé au sein de notre siège à Cergy.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions sous réf. VG/F, 3M France, Valérie Guichard, boulevard de l'Oise, 95006 Cergy-Pontoise Cedex.

MEDIA SYSTEM

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN, DIVISION DES MARCHÉS

Cadres Comptables

Back-Office

Le très fort développement des marchés nous amène à renforcer notre Direction des Back-Offices sur nos activités Comptabilité-Résultats-Contrôles.

Nous souhaitons rencontrer :

- *des candidats désireux de débuter leur carrière sur les marchés financiers, après avoir effectué des stages dans ce domaine,*
- *des professionnels du Back-Office qui ont acquis, au sein d'une Banque ou en Cabinet d'Audit, une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine des marchés financiers.*

Suivant les postes, une connaissance des Valeurs Mobilières, du Marché Monétaire et des Produits Dérivés est exigée.

Pour tous les candidats, une formation supérieure (Bac + 4/5, Ecole de Commerce ...), avec une spécialisation en comptabilité/gestion type MSTCF, DECF ou DESCF ... est impérative.

Une bonne maîtrise de l'anglais et de la micro-informatique est souhaitée.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite et CV), en précisant sur l'enveloppe la référence 914 à COMMUNIQUE 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex, qui transmettra.

MEDIAPA

Laboratoire pharmaceutique italien recherche dans le cadre de son implantation en France son

Responsable Comptable

Paris

Rattaché au Directeur de la filiale, vous avez en charge la mise en place et le suivi des comptabilités, l'élaboration du budget annuel, le reporting mensuel que vous effectuez au siège de Milan et supervisez la gestion des stocks ainsi que la comptabilité inter-groupe.

Vous proposez et imposez de nouvelles procédures et ce, à partir d'outils micro-informatique.

A 28/32 ans, de formation supérieure associée à un DECF ou équivalent, vous justifiez d'une expérience analogue de 1 an après un premier passage en Cabinet d'audit ou d'expertise comptable.

Maîtrisant les outils comptables informatisés usuels, vous êtes volontaire et exigeant avec vous-même tout en vous appuyant sur un esprit d'équipe. Responsable et autonome, à fort potentiel évolutif, vous êtes motivé par un challenge de start-up.

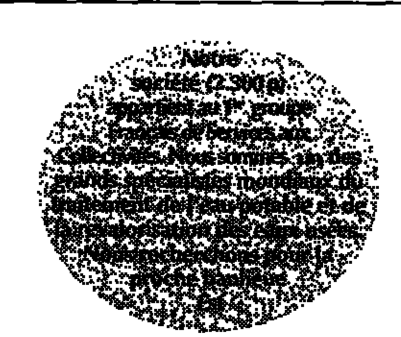
Un bon niveau d'anglais, d'italien ou d'espagnol est souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence OP1086LM à Olivier de PREVILLE, NICHOLSON INTERNATIONAL SEARCH & SELECTION CONSULTANTS
126 rue Réaumur 75002 PARIS
Fax : 42.33.56.35

NICHOLSON INTERNATIONAL France

Allemagne - Australie - Belgique - Chine - Espagne - Hongrie - Italie - Pays-Bas Pologne - République Tchèque - Roumanie - Royaume-Uni - Russie - Turquie

---



CONTRÔLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur du contrôle de gestion, vous assisterez les Directions Régionales et les filiales étrangères dans l'établissement de leur reporting.

De formation Ecole de Commerce ou équivalent, vous êtes bilingue anglais et connaissez si possible l'espagnol.

A 30 ans environ, vous possédez impérativement 3 ans **d'expérience minimum** dans le domaine du contrôle et de l'analyse budgétaire.
Vos compétences s'étendent aux domaines comptable, fiscal et au droit des sociétés.

Des déplacements de courte durée en France et à l'étranger sont à prévoir.

Pour ce poste à pourvoir rapidement, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 80072 à :
EURO RSCG FUTURS - 2, rue de Marengo 75001 PARIS, qui transmettra.

★ EURO RSCG FUTURS

BRETAGNE

Ce groupe, basé dans l'ouest de la France, fédère quatre entreprises qui opèrent sur les marchés immobiliers et connexes. Son Directeur Général recherche pour l'une des sociétés, spécialisée dans la construction et la location d'Habitations à Loyers Modérés, son

Directeur opérationnel

SOCIETE HLM

Professionnel expérimenté et reconnu de ce secteur, vos compétences en couvrent l'ensemble des caractéristiques et particularismes techniques, économiques, juridiques, commerciaux et sociaux.

Véritable «patron» de la Société, garant de son image de marque et de ses résultats, vous élaborez et proposez au Groupe la politique, déterminez les axes stratégiques, fixez les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre. Vous assurez également les relations avec les partenaires locaux.

Votre sens de la mobilisation et de l'animation des hommes, votre maîtrise technique et votre capacité à intégrer et promouvoir les objectifs prioritaires du Groupe, seront déterminants pour votre réussite dans cette fonction.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivations et photo), sous référence JYL/DO, à notre Conseil :
FORCE 14, rue Moreau 75012 Paris.

Groupe FORCE

NANTES

AIX-EN-PROVENCE ANNECY BORDEAUX LILLE LYON NANCY NANTES NICE PARIS RENNES STRASBOURG TOULOUSE

LES MUTUELLES DE LOIRE ATLANTIQUE

Présent sur l'ensemble des métiers de la santé, cet important organisme départemental (1.000 personnes) a une double vocation : commercialiser des produits d'assurance, de retraite et de prévoyance, et gérer des réalisations sanitaires.

Le directeur de la filière clinique recherche pour l'ensemble des 3 établissements dont il a la charge, le :

Responsable des Services Economiques et Administratifs

Membre de l'équipe de direction, il contribue à la définition de la politique générale de la filière, et assure l'optimisation de son budget administratif, achats et investissements.

Acteur de la qualité de l'accueil dans les établissements, il définit et harmonise les prestations distribuées aux services de soins.

Responsable de la coordination et du contrôle des secteurs administratif, pharmacie, lingerie et cuisine, il anime à ce titre une équipe de 50 personnes.

De formation type maîtrise de gestion ou ESC, le candidat possède une expérience acquise en établissement hospitalier ou dans l'hôtellerie. Véritable force de proposition, homme de dialogue et de consensus, il est rigoureux, autonome et responsable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant votre rémunération actuelle et vos souhaits à notre conseil : ONOMA - A. Griffon
15, rue Charles Monselet
44000 NANTES
Réf. 37423/M.

Onoma
GROUPE COURTAUD



CONTROLEURS DE GESTION INDUSTRIELS

Un important groupe industriel leader sur le marché du second œuvre bâtiment, recherche pour deux de ses usines (350 personnes) situées dans l'ouest et l'est de la France des responsables administratifs et financiers spécialistes du contrôle de gestion industriel.

En étroite collaboration avec le directeur d'usine, vous êtes responsable du contrôle de gestion. Vous mettez en place les procédures, moyens et outils nécessaires pour assurer un contrôle de gestion efficace, suivre les budgets, les prix de revient et analyser les investissements. Vous êtes en outre responsable de la comptabilité, de la trésorerie et de la gestion du personnel de l'usine.

A 30/35 ans, de formation supérieure gestion/finance, vous souhaitez valoriser une expérience réussie de contrôle de gestion industriel et vous investir dans une entreprise dynamique où votre potentiel trouvera à s'exprimer par des réalisations concrètes. Disponibilité et mobilité sont les facteurs clés de votre évolution.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous référence LM 146 T à notre conseil ARCO, 18 avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

ARCO

MEDIA SYSTEM

Le groupe Boehringer Ingelheim réalise 18 milliards de francs de C.A. dans le monde essentiellement dans le domaine pharmaceutique. En France, avec 1 200 personnes et 4 sites industriels, le C.A. s'élève à plus de 1,5 milliard de francs.
Nous recherchons pour notre département Finances-Administration :

UN CONTRÔLEUR DE GESTION DE DIVISION H/F

Sous la responsabilité du Contrôleur de Gestion du Groupe, vous aurez la responsabilité dans cette fonction de 3 Divisions Commerciales, représentant un CA d'environ 700 MF.

Vous serez particulièrement en charge du reporting, de la planification, des analyses économiques et du développement des systèmes, en lien étroit avec les Responsables des Divisions, dont vous serez un partenaire privilégié.

Vous avez un goût prononcé pour les aspects Marketing/Ventes ainsi qu'une bonne connaissance des processus de communication au sein d'une division commerciale d'une Société Internationale.

Pour ce poste **basé à Reims (51)**, outre une formation initiale (ESC ou équivalent) et une expérience confirmée de la fonction (5/7 ans) de Contrôleur de Gestion en milieu industriel, une bonne maîtrise des outils micro-informatiques et de l'anglais est indispensable, l'allemand est souhaité.

Si cette opportunité est de nature à vous intéresser, merci de faire part de vos motivations en adressant un dossier complet (lettre + CV + photo + prétentions) en précisant la référence ale/CGD à : Boehringer Ingelheim France, Direction des Ressources Humaines, BP 292, 51060 Reims Cedex.



Jonction

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Créée en 1968 et cotée en Bourse, Sopra est aujourd'hui, avec 1700 collaborateurs, parmi les toutes premières SSII indépendantes françaises.
Pour renforcer notre structure administrative et financière, nous recherchons un :

Responsable des Comptabilités

Annecy

Vous aurez notamment en charge l'établissement des comptes sociaux et consolidés et des déclarations fiscales.
Votre formation supérieure (minimum Bac +4) en comptabilité/gestion (MSTCF, DESCF) ainsi qu'une expérience de 4 à 5 ans en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable vous permettront de réussir dans cette fonction évolutive qui nécessite, outre des qualités de rigueur et d'efficacité, une très bonne aptitude à l'encadrement d'équipe.

Pour ce poste basé à Annecy, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) à Isabelle Girolet - SOPRA PAE les Glaisins - BP 238 74942 Annecy le Vieux Cedex.



Responsable du contrôle de gestion

POSTE BASÉ À NANTES

Au sein du back-office titres et bourse, vous serez chargé de contrôler les résultats des divisions et des filiales.
Votre sens critique et vos capacités d'innovation vous permettront d'identifier de nouvelles voies d'optimisation ou de développement du dispositif de production.
Diplômé d'une grande école de commerce ou d'un troisième cycle universitaire, vous avez acquis une solide expérience d'au moins 6/7 ans du contrôle de gestion dans le domaine financier.
La connaissance des valeurs mobilières constituera un atout supplémentaire.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser lettre manuscrite, photo, CV et prétentions, sous référence RCG4, à Corinne Fondecave, Société Générale, service du recrutement, 7 rue Caumartin, 75009 Paris.

Avec 44 000 collaborateurs, 2 000 agences et plus de 500 implantations dans 70 pays, la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, groupe international, est présente dans tous les métiers de la banque et de la finance.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie



SUN MICROSYSTEMS, Inc. est l'un des plus importants constructeurs de systèmes pour l'informatique Client-Serveur sous UNIX. Après seulement 13 ans d'existence, SUN a la croissance la plus rapide des entreprises américaines en 5 ans.
SUN, c'est également un état d'esprit et une qualité de vie que vous découvrirez dans la filiale française de 450 personnes, résolument tournée vers ses clients. Aujourd'hui, SUN recherche :

INGÉNIEURS SUPPORT AVANT-VENTE

Paris/Province

Je suis Sun de Cœur et d'Esprit

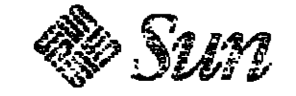
Etroitement associé aux activités de notre force de vente, vous assurez le support technique avant-vente en relation directe avec le client : analyse des besoins, proposition de solutions techniques en réponse aux cahiers des charges, présentation technique des produits, gestion des projets figurent parmi les missions principales.

Ingénieur de formation, vous avez exercé 3 à 10 ans chez un constructeur, en S.S.I.I. ou chez un utilisateur, le métier de support avant-vente, conseil technique ou développement. Un bon niveau d'anglais est indispensable pour s'adapter au contexte international de la société.

Nous recherchons deux types de profils :

- **Profil Gestion** : votre compétence UNIX et SGBD a été acquise dans un contexte de projets gestion (migration, rightsizing de grands systèmes, applications gestion) en monde tertiaire ou industriel.
- **Profil Scientifique** : Vous maîtrisez UNIX et un autre domaine technique tel que réseaux, graphique, compilateurs/langages.

Merci d'envoyer votre C.V. et lettre manuscrite à SUN DRH sous référence ISAV/LM - B.P. 53 - 13, avenue Morane Saulnier 78 142 VELIZY Cedex.



Un environnement international pour de grands projets

KIS – Groupe Photo Me International –, 2 500 collaborateurs, 2 Mds de CA. Concevoir et fabriquer des équipements sophistiqués dans le domaine de l'imagerie numérique, de la photographie et de la distribution automatique, telle est notre vocation. Dans le cadre de notre développement, nous renforçons nos équipes.

CHEFS DE PROJET À DOMINANTE ÉLECTROMÉCANIQUE

Votre mission consiste à développer complètement un produit ou une gamme de produits depuis l'élaboration du cahier des charges jusqu'à la phase d'industrialisation. À la tête d'une équipe de 5 à 15 personnes, vous êtes le garant de la viabilité et de l'efficacité des solutions techniques choisies. Vous êtes chargé d'établir et de suivre le plan produit, le tableau de bord et de mener les revues de projet. Dans ce cadre, vous assurez les relations extérieures de votre projet. De formation grandes écoles, vous avez acquis une expérience de 10 ans minimum au cours de laquelle vous avez développé des produits complexes et démontré vos capacités à manager et dynamiser une équipe. (réf. CP)

RESPONSABLE LOGISTIQUE INFORMATIQUE R & D

A la tête d'une petite équipe vous avez la responsabilité : • du choix et/ou du remplacement des outils CAO (mécanique et électronique) • de la définition et l'installation d'un réseau permettant la communication de tous les PC servant au développement de logiciels. Dans ce cadre, vous mettez en place les bases de données nécessaires aux CAO (mécanique et électronique), assurez la maintenance, la mise à jour de tous ces systèmes et la formation de toutes les équipes projet. De formation ESE, Sup. Télécom ou équivalent, vous avez acquis une expérience d'au moins 10 ans dans ce domaine et avez démontré d'excellentes aptitudes d'encadrement. Homme d'action, vous avez le sens des relations humaines. (réf. RL)

INGÉNIEUR ARCHITECTURE LOGICIEL ET HARDWARE

Rattaché au Directeur du Centre R & D, vous avez pour mission de définir les architectures logiciel et hardware de nos projets et d'assister les équipes dans la mise en application. Vous êtes en charge du choix des outils de développement logiciel, de la définition et la mise en place des méthodes de qualité logiciel ainsi que les procédures de tests et de qualification logiciel. Vous instaurez la veille technologique dans le domaine des architectures. Avec des qualités de manager, indispensables, orienté vers les résultats, vous faites preuve de rigueur et d'organisation avec un fort esprit novateur. Expert en architecture, vous avez au moins 10 ans d'expérience en développement logiciel. Outre des connaissances en système temps réel, en logiciel embarqué et en pilotage de systèmes automatisés, vous pratiquez le langage C++. Vous êtes parfaitement à l'aise dans le monde PC et Windows. (réf. IA)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Manager d'une petite équipe d'électromécanique, vous collaborez à la refonte complète de la gamme de nos machines. Garant des délais vous réduisez les coûts tout en optimisant la qualité. Vous savez rassembler et dynamiser votre équipe autour de cette mission. Ingénieur arts et métiers, vous avez une expérience d'au moins 5 ans dans la conception de petits mécanismes, tôlerie, pièces plastique et mécanique fine. La pratique de l'analyse de la valeur est nécessaire, des connaissances en optique et en imagerie seront un plus. Vous êtes parfaitement opérationnel en CAO. (réf. IM)

Evoluant dans un environnement international, tous ces postes nécessitent la pratique courante de l'anglais. La rémunération est particulièrement motivante pour des candidats aptes à nous apporter des solutions performantes.

Merci d'envoyer lettre, CV et photo, en précisant la référence du poste choisi, à KIS, DRH, BP 204 X, 38043 Grenoble Cedex.

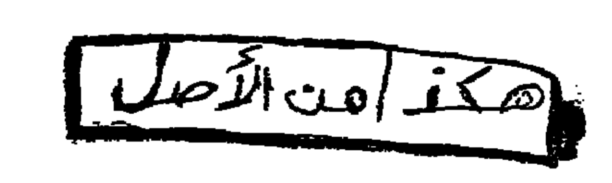


SECTEURS DE POINTE

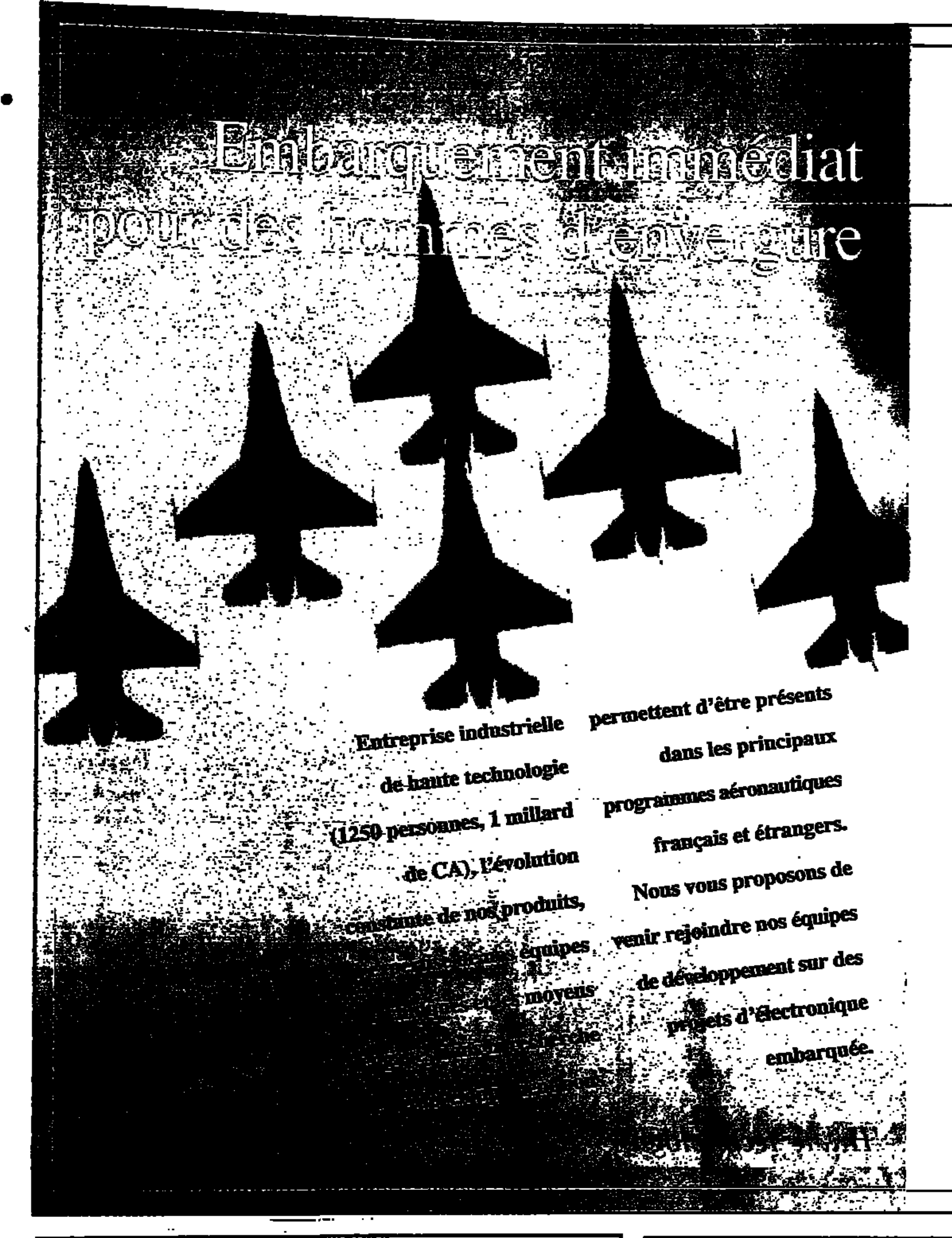
Production
Informatique
Haute Technologie

C'est tous les mardis * dans le Monde initiatives

* daté mercredi



SECTEURS DE POINTE



Ingénieurs

ELECTRONICIENS CHEFS DE PROJET
Diplômé d'une école d'ingénieurs en électronique, vous possédez obligatoirement une expérience d'au moins trois ans dans la conception de systèmes critiques. Vous serez chargé du développement de calculateurs numériques ou analogiques pour pilotage d'aéronef. (Réf. IEC)

CHEF DE PROJET LOGICIEL
Ingénieur en électronique, votre expérience de plus de 3 ans dans le secteur aéronautique fait de vous un expert des logiciels critiques et des langages ADA, C. Vous encadrerez une équipe d'ingénieurs de développement et assurerez l'interface technique avec nos clients. (Réf. ICP)

SYSTEMES AERONAUTIQUES
Diplômé d'une grande école aeronautique, débutant ou disposant d'une première expérience, vous serez chargé de la définition de systèmes et de la gestion de projets. (Réf. ISA)

INFORMATIQUE
Diplômé d'une école d'ingénieurs en informatique, vous avez 3 ans d'expérience dans le développement de logiciels en environnement aéronautique. Vous participerez à la gestion des évolutions d'Ateliers de Génie Logiciel avionique (C, C++ sous UNIX). (Réf. IIG)

DEVELOPPEMENT DE LOGICIELS TEMPS REEL
Ingénieur en électronique ou informatique, vous avez 3 à 5 ans d'expérience dans le développement de logiciels. Vous maîtrisez les langages C, C++, ADA, outil CASE et possédez si possible de bonnes connaissances en noyau temps réel. L'un des postes nécessite de bonnes compétences en filtrage de Kalman. Vous serez chargé du développement de système pour calculateurs embarqués. (Réf. IDL)

ELECTRONIQUE R&D
Ingénieur électronicien débutant ou confirmé, vous avez une bonne pratique de l'IAO. Vous serez chargé de la conception de cartes électroniques numériques ou analogiques et/ou de circuits intégrés spécifiques. (Réf. IER)

SPECIALISTE CEM
Ingénieur électronicien confirmé, vous serez conseiller technique en Compatibilité Electro Magnétique au sein des projets en développement. (Réf. ISC)

Vous maîtrisez l'anglais, vous savez communiquer et travailler en équipe ?
Merci d'envoyer lettre de motivation, CV et prétentions à SFIM Industries, DRRH, 13, av. Marcel Ramolfo Garnier, 91344 Massy Cedex.



MEDIA SYSTEM



Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche, placé sous la tutelle du Ministère de l'Industrie, des P&T et du Commerce Extérieur

L'ECOLE DES MINES D'ALES
600 élèves - 310 personnes
120 MF de budget annuel consolidé

RECRUTE

- **Un Professeur de 1re Catégorie, Directeur** du Laboratoire de Génie de l'Environnement ;
- **Un professeur de 2e Catégorie,** adjoint au Directeur du Laboratoire Matrices, Matériaux Minéraux et Organiques (spécialité matériaux minéraux) ;
- **Un Professeur de 2e Catégorie,** adjoint au Directeur du Laboratoire Poudres, Microstructures, Macrostructures, Mines et Gisements (spécialité génie civil et minier).

Profils : titulaires d'un Doctorat d'Etat ou de l'habilitation à diriger des recherches.
Le statut proposé est celui des personnels enseignants des Ecoles Supérieures des Mines.

Dossier de candidature à retirer avant le 02 mai 1995 (clôture des inscriptions le 13 mai 1995) et à retourner à:
Ecole des Mines d'Alès - Secrétariat général
6, avenue de Clavières - 30319 ALES Cedex
Tél : 66 78 50 00

CATIA *évolue*

Leader international de la CFAO, Dassault Systèmes est le partenaire privilégié des plus grands groupes industriels mondiaux.
N° 1 dans le domaine de l'aéronautique et de l'industrie automobile, nous gagnons des parts de marché dans l'industrie des biens de consommation, de la construction navale...
Nous réalisons plus de 90% de notre chiffre d'affaires à l'international et notre équipe est devenue en 15 ans une structure de 1 000 collaborateurs, le plus grand laboratoire de développement en CFAO au monde.
Aujourd'hui nous créons de nouveaux postes.



PARIS · TOKYO · LOS ANGELES

évoluez avec CATIA

Ingénieurs développement

CATIA/CADAM® SOLUTIONS

Pour l'amélioration continue des processus de nos clients et pour répondre à leurs impératifs de coût, de temps de cycle et de qualité, Dassault Systèmes réalise les architectures les plus novatrices.
Pour participer à la définition de nouvelles fonctionnalités et renforcer nos équipes de développement, nous recherchons des compétences pointues dans les domaines suivants :

- **les techniques orientées - objet, les réseaux neuronaux, les mathématiques avancées, le multimedia et la simulation.**
- **les applications métiers : mécanique, ingénierie, analyse, fabrication, design industriel...**

Vous êtes un ingénieur grande école **débutant** et vous recherchez une entreprise qui participe chaque jour au défi de demain. Rejoignez-nous en adressant votre dossier de candidature, sous réf. CATIA/ID, à Catherine Fulda, Dassault Systèmes, 9 quai Marcel-Dassault, BP 310, 92156 Suresnes Cedex.

MEDIA SYSTEM

Filiale française d'un Groupe International recherche pour «sa branche Granulats» un :

Géologue

Sous l'autorité et en relation étroite avec le Directeur Régional, vous participerez à la définition de la politique foncière de la filiale.
Vous prendrez en charge les prospections géologiques, négocierez pour l'acquisition des terrains et monterez les dossiers d'autorisation en vue de l'exploitation des sites en respectant la réglementation en cours et l'environnement. Vous établirez des relations avec les riverains, les associations, les propriétaires, les administrations, les autorités politiques...
A 35 ans minimum, géologue de formation (ou équivalent), vous avez une expérience confirmée sur le terrain en recherche foncière. Votre sens aigu du contact, votre dynamisme vous pousse à rechercher un nouveau challenge.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence B 5 04 01 à notre Conseil, Béatrice GALIEVSKY, FAVEREAU Consultants, 52, rue de la Fédération 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

EURO RSCG

Consultants confirmés

Retrouvez-nous en rubrique cadres page V

SECTEURS DE POINTE



AIX-EN-PROVENCE

Rejoignez une entreprise performante à taille humaine

Nous étudions, fabriquons et commercialisons des systèmes et des produits électroniques et informatiques (traitement du signal, aéronautique, etc.) pour une clientèle militaire et industrielle. Nos équipes pluridisciplinaires se passionnent et se mobilisent pour des projets toujours plus élaborés.

Ingénieurs d'affaires

Vous commercialisez le savoir-faire d'I2E. Vous détectez le besoin chez le client (grands comptes), vous coordonnez la réponse. Vous assurez le suivi de l'affaire et la relation avec le client. Ingénieur de formation, vous maîtrisez les problèmes techniques. Vous avez démontré votre réussite commerciale par des succès. Vous possédez 5 à 10 ans d'expériences probantes. Une formation commerciale ou marketing de troisième cycle sera fortement appréciée. Excellent négociateur, accrocheur, disponible, vous pratiquez un anglais courant. De fréquents déplacements de courte durée sont à prévoir. Réf. XL/A.

Chef du bureau d'études

En relation avec la direction du bureau des méthodes et du service technique, vous êtes responsable de l'étude et de la réalisation des produits. Vous êtes le lien entre les clients et les chefs de projets. Vous veillez au respect des coûts et des délais.
A 30/40 ans environ, ingénieur de formation, des connaissances en DAO, normes CEM, thermiques, vous avez une maîtrise des procédés d'industrialisation (électronique, câblage et mécanique). Vous connaissez la fabrication électronique et électrotechnique (prototypes et série) et vous avez l'expérience de la conception des produits embarqués et aéronautiques. Rigueur, méthode, sens de l'organisation et du relationnel sont des qualités que vous associez à une expérience de la direction d'un BE dans un secteur comparable. Réf. YM/B.

Merci d'adresser un dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en précisant la référence sur la lettre et l'enveloppe, à M. Michel Arnaud, DRH, I2E, BP 140 000, 13794 Aix-en-Provence. Fax : (16) 42 60 00 26. Réponse et confidentialité sont assurées.

MEDIA SYSTEM

Ingénieur transmissions Chef de projet

Société reconnue par notre capacité à innover et notre avance technologique dans le domaine des ***TRANSMISSIONS ET DE L'OPTRONIQUE,*** *nous consolidons la structure R & D de l'une de nos divisions, et recherchons :*

Dans le cadre ***d'options stratégiques*** *de développement répondant à des besoins clairement identifiés dans le secteur de la* ***Défense.***

Notre objectif : *valoriser l'acquis et* ***innover*** *dans de nouvelles activités faisant appel aux* ***liaisons numériques de données.***

Vos missions : *concevoir et développer des équipements et systèmes de transmission, prendre en charge des projets en interface avec les clients et, en interne, avec les services Production et Qualité.*

Ingénieur ***SUPELEC, SUP TELECOM, ENSERG...,*** *âgé d'environ 35 ans, vous apportez la preuve d'une expérience réussie d'étude, de développement et de gestion de projet. Vous êtes familiarisé aux techniques d'hyperfréquences et vous avez des compétences en* ***Radar.***

*En relevant ce challenge vous serez l'****initiateur*** *d'applications innovantes et maîtrisées, et serez à même d'****animer*** *à terme une équipe de R & D.*

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature ***en mentionnant votre niveau actuel de rémunération*** *sous référence* ***9508,*** *7, rue de Monceau 75008 Paris.*

MEDIA SYSTEM



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

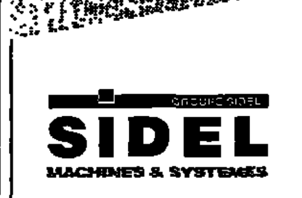
Groupe pharmaceutique français de premier plan recrute pour son Centre de Recherche basé en région parisienne

RESPONSABLE DE DEPARTEMENT **diabète et complications**

Ce nouveau département sera intégré à ***notre Division Diabète et Maladies*** **Métaboliques qui gère des projets de recherche globaux dans le domaine du Diabète, faisant intervenir de multiples collaborations scientifiques internes et externes. Vous serez chargé(e) de la création de ce département et de l'animation du groupe de chercheurs le composant. Votre équipe se consacrera à l'abord pharmacologique des complications du Diabète.**

A 35 ans minimum, médecin ou pharmacien avec un PhD, vous avez complété votre formation initiale par une expérience post-doctorale en recherche pharmaceutique, de préférence dans un contexte industriel. Doté(e) de solides compétences en biochimie du métabolisme et/ou neuro-endocrinologie, vos travaux de recherche vous ont permis d'aborder des domaines tels que la microcirculation dans différents territoires (œil, nerf...), les facteurs d'adhésion, les facteurs de croissance, l'angiogénèse... Vous avez de réelles qualités relationnelles et d'animation, et si possible vous maîtrisez la langue française.

Si vous êtes intéressé(e) par cette proposition, merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite, photo et prétentions à PUBLIVAL/4052 - 27 Route des Gardes 92190 MEUDON, qui transmettra.



Avec 2,5 milliards de Francs de CA, le groupe SIDEL est leader mondial de sa spécialité. SMS, sa filiale, fabrique des machines de transformation du plastique destinées à produire des emballages et des pièces techniques par extrusion-soufflage.

Ingénieur commercial
Moyen-Orient/Asie/Europe de l'Est

Sur ces zones géographiques, vous prendrez en charge la commercialisation de nos machines depuis l'analyse des marchés (agro-alimentaire, chimie, jouet...) Jusqu'à la supervision de l'offre technico-commerciale. Vous travaillerez donc en étroite relation avec les équipes projet, juridique et financière.

A 30-35 ans, de formation supérieure technique, vous avez une expérience dans la vente à l'export de biens d'équipement dans le domaine de l'industrie du plastique et plus particulièrement de l'extrusion-soufflage. Homme de terrain, habitué aux contacts internationaux de haut niveau, vous savez vous adapter à des cultures variées et à des approches commerciales diversifiées. La pratique de l'anglais est bien sûr indispensable et celle de l'allemand souhaitée.

Poste basé à **Lyon.**

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, sous réf. M6/554B, à **Alphée Rhône-Alpes,** 15 bd Vivier-Merle, 69003 Lyon.

Alphée
Conseil de Direction

CSNCR

Responsable qualité

Nous sommes un des leaders européens de l'équipement automobile, nous recherchons pour un de nos sites de production du centre-ouest de la France.

Vous aurez en charge la responsabilité de l'ensemble des actions qualité internes et externes et serez, avec l'aide d'une équipe de 20 personnes, le garant de la mise en œuvre des politiques qualité du groupe.
Vous avez une formation d'ingénieur type Supélec, vous maîtrisez parfaitement tous les outils de la qualité AMDEC, SPC, norme ISO, etc. et vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum en tant que responsable d'un service qualité.
Si vous êtes prêt à vous investir dans ce nouveau challenge, adressez votre candidature, sous référence RQ 17, à notre Conseil P.G. Consultants, 17, rue Galilée 75116 Paris.

MEDIA SYSTEM

Angers. Bordeaux. Nantes. Paris. Toulouse. Tours



PGConsultants

CHEF DE PROJET CONFIRME DANS UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

Au sein de l'entité développement produits, le chef de projet confirmé a pour mission de participer à la définition des nouveaux projets puis de les manager, de réaliser les documents du dossier d'A.M.M., d'assurer la transmission des informations sur les nouveaux produits aux services concernés, enfin de contribuer à la préindustrialisation.

De réelles qualités de coordinateur, de gestionnaire de projet, de communicateur sont nécessaires pour réussir à ce poste où nous attendons un pharmacien d'une trentaine d'années ayant une expérience de chef de projet et d'assistant recherche clinique.

Une évolution de carrière vers un poste de chef de groupe encadrant plusieurs chefs de projet est, à terme, tout à fait envisageable. Ce poste est situé dans une ville agréable d'Auvergne.

Si vous vous êtes reconnu, écrivez sous réf. C/1349 à notre Conseil Pierre BUCCAÏ - **CONCORDANCES** *- 77, rue François Mermet - BP 32 - 69811 TASSIN LA DEMI LUNE CEDEX qui s'engage, si votre candidature est retenue, à vous adresser un dossier dans les trois semaines.*

ORC



CONCORDANCES
Entre les Hommes et les Entreprises



En 10 ans PMGI (30 consultants, 6 nationalités, 4 pays) est devenu un partenaire *privilégié des entreprises en matière d'efficacité industrielle, celle-ci souvent conditionnée* par l'EFFICACITE DE LA RECHERCHE ET DE LA CONCEPTION. Pour gérer notre expansion, en France comme à l'international, nous recrutons de nouveaux

CONSULTANTS BUREAUX D'ÉTUDES

Ingénieur diplômé (AM, ICAM, ETAM...), vous avez une expérience de 5 ans acquise soit dans un B.E. d'un grand groupe, dans un B.E. indépendant ou comme consultant dans un cabinet de conseil. Vous maîtrisez les concepts modernes de gestion de projets. Passionné par l'efficacité et la conception, les méthodes nouvelles et leur mise en place, vous mènerez des missions dans des environnements variés selon des critères précis et une méthodologie rigoureuse, ce qui n'exclut pas la créativité. Autonome, doté d'un bon relationnel, vous avez le sens du conseil. Vous saurez gérer le stress, l'éloignement, en contrepartie, vous intégrerez une équipe jeune, professionnelle, soudée, impliquée dans la réussite de ses missions et animée par le souci permanent du résultat.

SÉLÉFRANCE
Conseil en recrutement

Merci d'adresser lettre manuscrite avec photo et prétentions sous réf. RE/CBE à *SELEFRANCE CONSEIL - 72, rue Régnault - 75640 PARIS Cedex 13*

EURO RSCG — ORC

TOTAL

CONSULTANTS PROJETS

Faites évoluer les systèmes d'information internationaux de Total Exploration Production

Groupe français largement ouvert sur le monde, TOTAL est actif dans plus de 80 pays, dans tous les segments de la chaîne pétrolière.

Par le conseil, la conception, la formation et la mise en place, vous participerez au renouveau de nos systèmes d'information. Ceux-ci résulteront de l'alliance d'architectures innovantes et de processus de gestion adaptés aux métiers des utilisateurs.

En environnement client/serveur, vous introduirez des méthodes et des outils originaux. C'est ainsi qu'au sein de notre Direction de la coordination informatique, en France ou à l'étranger, vous serez l'initiateur et le pilote de projets stratégiques.

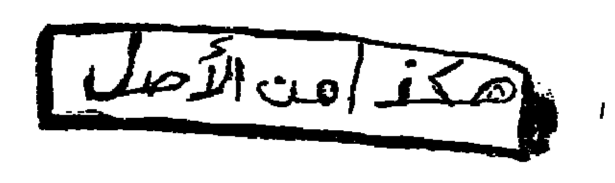
Ingénieur diplômé grande école, vous avez de 28 à 32 ans. Depuis 3 à 5 ans, vous avez participé au changement des modes de gestion par les systèmes d'information. Vous avez aidé l'utilisateur à mettre à jour le bien-fondé de son besoin. Vous avez confronté votre culture technique aux méthodes et systèmes informatiques les plus récents. Vous avez confirmé vos qualités relationnelles et vos aptitudes de réalisateur. Vous êtes mobile et parlez anglais couramment.

Désormais, vous souhaitez conjuguer ces atouts dans un cadre international. Alors, adressez votre dossier de candidature, sous référence 798.817.LM, à notre Conseil SIRCA, Denis BELLOCQ 20 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.



TOTAL

ON NE S'APPELLE PAS TOTAL PAR HASARD



SECTEURS DE POINTE

SECTEURS DE POINTE

Ingénieurs chefs de projet

Sema Group Télécom, filiale commune de Sema Group et de France Télécom, étudie, conçoit, développe et met en service des systèmes de communications pour les grands opérateurs de télécommunications, les grands constructeurs d'équipements de communications et les grands utilisateurs.

Dans le cadre du développement de ses activités (supervision de réseaux, tests d'interopérabilité, multimédia, intégration de systèmes...), Sema Group Télécom recherche plusieurs ingénieurs de formation grande école (X, Supelec, ENST...).

Vous avez une expérience réussie de 3 à 10 ans en développement de systèmes de télécommunications pour assurer des missions d'étude, de conseil, de réalisation et/ou de gestion de projet. L'expérience de la réalisation informatique et la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Les compétences suivantes seront particulièrement appréciées :
- Environnement Unix et langages C, C++.
- Télécoms et réseaux (GSM, RNIS, OSI).
- Supervision et administration de réseaux.
- Plates-formes de supervision (BULL/ISM, HP-OPENVIEW, DEC-TMIP).
- Réseaux intelligents.

Ces postes sont à pourvoir à Paris et Rennes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 04/LM à Violaine Moraillon, Sema Group, 56 rue Roger-Salengro, 94126 Fontenay-sous-Bois Cedex

La Matière Bleue est force et élan. Elle est la force que Sema Group confère à tout projet, elle est l'élan qui porte le projet personnel de chacun. Elle s'appuie sur les méthodes et outils du groupe et sur sa compétence dans tous les secteurs de l'économie. Elle est la matière grise qui permet à chacun de puiser dans ses ressources et d'enrichir ses compétences.

SEMA GROUP TELECOM

LA MATIERE BLEUE, UNE CERTAINE IDÉE DE LA MATIERE GRISE

y a-t-il une limite à vos idées ?

LA CARTE À PUCE EST UNE RÉVOLUTION SOCIO-ÉCONOMIQUE. GEMPLUS EN EST LE LEADER MONDIAL. EN MATIÈRE DE RECHERCHE, D'INDUSTRIALISATION ET DE DÉVELOPPEMENT, 1 200 PERSONNES RÉALISENT UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE PLUS D'UN MILLIARD DE FRANCS ET ALLIENT IMAGINATION CRÉATIVE ET SAVOIR-FAIRE TECHNOLOGIQUE AU SERVICE D'UNE VOCATION INTERNATIONALE. POUR FAIRE FACE À UNE CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE R & D, NOUS RECHERCHONS :

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ÉLECTRONIQUES

Vous participez au développement de produits novateurs d'interface et de communication de cartes.

ACTIVITÉS PCMCIA ET PTV NUMÉRIQUE
- Vous avez une expérience de deux ans au minimum dans le domaine du développement électronique numérique. Idéalement, vous connaissez le micro-contrôleur, le langage assembleur, le langage C, XILINX, VHDL. Réf. 12/34137-01.

ACTIVITÉ SANS CONTACT
- Vous réalisez des développements dans le domaine radiofréquence. Idéalement, vous connaissez l'analogique, le traitement du signal, les micro-processeurs. Une expérience en étiquettes électroniques, télébillétique sera appréciée. Réf. 12/34137-02.

Vous êtes âgé de 28 ans environ et avez une formation ingénieur ou bac + 5 en électronique. Anglais indispensable. Esprit d'équipe, sens relationnel et puissance de travail sont les qualités requises pour réussir et évoluer au sein de Gemplus. Postes basés à Gémenos, près d'Aix-en-Provence.

Merci d'adresser directement votre dossier de candidature (CV, photo, rémunération), en précisant la référence du poste choisi, à notre conseil Philippe Monteillier, ONOMA, 6 place Jeanne-d'Arc, 13100 Aix-en-Provence. Fax (16) 42 27 42 97.



GEMPLUS

LA RIGUEUR TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DE L'INNOVATION

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Membre du groupe ABN-AMRO, l'un des tout premiers groupes bancaires européens, NSM est une banque commerciale privée à forte vocation financière.



Commercial de talent, votre expérience au sein d'un établissement de renom vous a permis de développer, en gestion de patrimoine, une clientèle très haut de gamme.

Véritable acteur du développement de la clientèle privée, vous apporterez un volume de capitaux élevé en valorisant auprès de vos prospects comme de vos clients, vos qualités d'expert.

A 35/40 ans environ, vous alliez à votre formation supérieure, une bonne connaissance des mécanismes économiques, et si possible une expérience de la gestion de portefeuille sous mandat.

En proposant les solutions les plus pointues et les plus performantes, tant sur le plan des investissements que du conseil juridique, fiscal et financier, vous saurez établir avec vos clients l'indispensable relation de confiance sans laquelle rien n'est possible.

Manager de tempérament, vous prendrez au fil de votre réussite une responsabilité d'encadrement commercial.

Bien sûr, vous parlez l'anglais et votre évolution de carrière sera à la mesure de vos ambitions.

Pour ce poste basé à Lyon, Françoise Théron vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous référence ACP/LM/04-95 NSM - 75410 PARIS Cedex 08.

Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet
membre du groupe ABN-AMRO

Filiale d'un groupe industriel européen réputé, nous fabriquons et distribuons des produits de revêtements de façade haut de gamme, compétitifs et innovants, destinés au bâtiment.

Déjà implanté au Bénélux, en Grande-Bretagne et en Allemagne, nous créons notre filiale française et cherchons notre

DIRECTEUR DES VENTES/
FUTUR DIRECTEUR DE LA FILIALE FRANÇAISE

Anglais courant.

Véritable entrepreneur, vous démarrez seul, de «toute pièce», notre structure en France et en organisez son développement : analyse du marché, business plan, prospection, négociation avec des partenaires et ventes de nos produits... Vous constituez progressivement l'équipe.

ESC ou ingénieur, entre 30 et 40 ans, professionnel de la vente, vous avez déjà une solide expérience du bâtiment : second-oeuvre et/ou matériaux de construction élaborés. Si vous avez l'âme d'un pionnier et d'un entrepreneur, l'ambition et les qualités pour créer et diriger notre filiale ; vous trouverez un champ de développement exceptionnel.

Ecrivez à notre Conseil Sylvie BLAIN, sous réf. 6110/M



ALEXANDRE TIC SA
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

Directeur du développement et d'exploitation
Bordeaux

Leader régional dans la pose de canalisations, l'adduction d'eau potable et l'assainissement, nous sommes le partenaire des collectivités territoriales, des mairies, des D.D.E., ...

Directement rattaché à la Direction Générale, vous définirez les stratégies, optimiserez l'organisation interne, dirigerez la fonction commerciale, coordonnerez l'action des départements techniques, animerez le personnel (100 personnes) et serez garant des résultats.

Agé de 35/40 ans, de formation supérieure grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce, vous justifiez d'une expérience réussie dans le développement d'un centre de profit en relation avec des collectivités locales.

Si votre satisfaction se nourrit de l'esprit de conquête, rejoignez une PME où vous pourrez vous épanouir, en développant son activité.

Merci d'adresser lettre + CV + photo, sous référence AB0495S à *RH PARTNERS*, 18, rue Ferrère, 33000 Bordeaux.

RH PARTNERS

Le Monde PUBLICITE

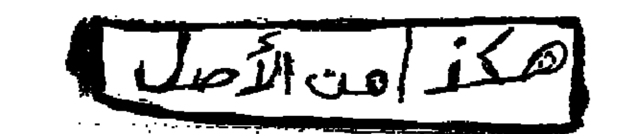


Pour passer vos annonces :

44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32

مكتب الأهرام



LE MONDE DES CADRES

LE MONDE DES CADRES



Avec plus de 26 000 collaborateurs dans 47 pays, Andersen Consulting, le leader mondial des métiers du conseil recherche un

Responsable marketing Europe

Entreprises du Secteur Public Administrations

Poste basé à Paris

Mission : Responsable de l'analyse des marchés européens, dans ce secteur, vous participez à la définition des stratégies et à l'élaboration, pour nos managers, des outils les mieux adaptés à une approche efficace de leur marché.

Profil : Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez 30 ans environ et une solide expérience du marketing/communication dans le domaine des services. Vous disposez en outre d'une bonne connaissance du Secteur Public en Europe. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais, la pratique d'autres langues étant appréciée.

Offre : Outre l'opportunité d'intégrer notre groupe, nous vous proposons de jouer un rôle stratégique essentiel dans notre développement européen. Vous travaillerez au contact d'équipes de haut niveau dans un contexte très valorisant. Nous vous donnerons les moyens d'exprimer pleinement votre potentiel. Vos résultats vous permettront d'evoluer dans notre structure.

Les entretiens avec la société auront lieu le jeudi 11 mai.

Envoyer lettre, curriculum vitæ et photo sous la référence 3731 à notre Conseil PREMIERE LIGNE 31, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne. Fax. 41.41.00.15



MEDIA PA



NOUS VOUS OFFRONS
4 000 000 DE BONNES RAISONS
DE NOUS REJOINDRE !

Grand reporter

Ecrire dans le magazine le plus lu dans le monde, vendu chaque mois à un million d'exemplaires en France et lu par 4 000 000 de lecteurs exigeants, cela vous crée quelques obligations...

Parce que vous êtes avant tout un journaliste, vous avez le goût de l'enquête approfondie, la passion du terrain et une parfaite maîtrise de l'écriture.

Vos capacités d'analyse et de synthèse, nourries d'une bonne culture générale vous permettent d'aborder tous les domaines traités par un magazine généraliste.

Bien sûr, vous avez une bonne connaissance de l'anglais.

Si vous avez une seule bonne raison pour vous reconnaître dans ce rapide portrait, merci d'envoyer lettre manuscrite, CV et photo à Nicoline Le Gourierec, Sélection du Reader's Digest, 1 à 7 avenue Louis-Pasteur, 92220 Bagneux.

Jonction



MAGAZINE - LIVRES - MUSIQUE - VIDEO

SECTEUR PUBLIC

Collectivités territoriales - Ministères

La Région Haute-Normandie recrute selon conditions statutaires uniquement (par voie de mutation, détachement ou inscription sur liste d'aptitude)

UN CONTROLEUR DE GESTION

à la Direction Administrative et Financière

Placé sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, vous serez chargé du contrôle de gestion et de l'évaluation des politiques.

Cadre A ou assimilé, vous avez de solides connaissances en comptabilité publique et maîtrisez impérativement l'outil informatique.
Fort d'une expérience similaire, discret et disponible, vous avez de bonnes capacités d'analyse.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et photo avant le 15 mai 1995 à M. le Président du Conseil Régional de Haute-Normandie, Service des Ressources Humaines, 26 Bd Gambetta, B.P. 1129, 76174 Rouen Cédex.



safari

La Région Haute-Normandie recrute selon conditions statutaires uniquement (par voie de mutation, détachement ou inscription sur liste d'aptitude)

UN CADRE A à la Direction de l'Enseignement

Vous serez chargé d'assister sur le plan juridique le Chef de Service de l'Enseignement Supérieur et à ce titre vous aurez pour missions :
- le montage juridique des opérations,
- le montage et le suivi des conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage,
- la mise en place et le suivi des conventions et relations avec les occupants des bâtiments inscrits au patrimoine de la Région affectés à des activités de formation supérieure,
- la politique en faveur du logement étudiant.

Doté de solides connaissances en droit public, vous avez le sens de l'initiative et de réelles aptitudes au travail en équipe.

Merci d'adresser votre candidature avec CV et photo avant le 15 mai 1995 à M. le Président du Conseil Régional de Haute-Normandie, Service des Ressources Humaines, 26 BD Gambetta, B.P. 1129, 76174 Rouen Cédex.



safari

Grande Collectivité territoriale
de la Région Ile-de-France recherche un

Directeur des Travaux Bâtiments

Relevant directement du Président et rattaché hiérarchiquement au Directeur Général, vous prendrez la tête d'une direction réalisant annuellement 300 MF de travaux d'investissement et employant 65 personnes.

Vous assurerez la responsabilité des travaux neufs et grands travaux de réhabilitation.

Ce poste conviendrait tout particulièrement à un Ingenieur en Chef de 1ère catégorie, un Ingenieur en Chef, Architecte ou corps equivalents ayant de très solides connaissances techniques en génie civil et bâtiment, et possédant de grandes qualités relationnelles, le sens de l'écoute, de la diplomatie et de la négociation.

Vos qualités d'organisation, de rigueur, de capacité d'encadrement et d'animation d'équipe, de maîtrise des procédures budgétaires et des marchés publics seront des atouts déterminants.

Merci d'adresser avant le 12 mai votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae et photographie) sous référence 50323M à FC CONSEIL 9, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.

FC Conseil

FRANCOIS CORNEVIN



La Ville de CHALON-SUR-SAÔNE
(Saône-et-Loire) - 56.000 habitants

Ville d'art et d'histoire au coeur de la Région Bourgogne
Politique culturelle dynamique et diversifiée
recrute un Directeur pour l'Ecole Municipale d'Art

850 élèves

MISSIONS :

Préparation à l'entrée dans les Ecoles des Beaux Arts, Ateliers adultes et enfants.

PROFIL :

BAC + 4, ENSAD,

Il possèdera l'esprit d'ouverture et de concertation, et sera désireux d'inscrire son action dans le développement de la vie culturelle locale.

Les candidatures manuscrites, curriculum vitae et photo d'identité sont à adresser avant le 31 mai 1995 à :

Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
BP 92 - 71321 CHALON-SUR-SAÔNE Cédex



La Ville de TOURS 133.000 habitants

recrute par voie de mutation ou contractuelle pour le 1er septembre

DIRECTEUR DE L'ECOLE RÉGIONALE DES BEAUX-ARTS

■ L'Ecole des Beaux-Arts dispense des cours pour adultes et enfants. Sa réputation repose notamment sur la qualité du cycle long arts plastiques option art (DNAP, DNSEP), du cycle agréé de conservation de restauration des oeuvres sculptées (DES), des formations de collaborateur d'architecte et d'architecture intérieure.

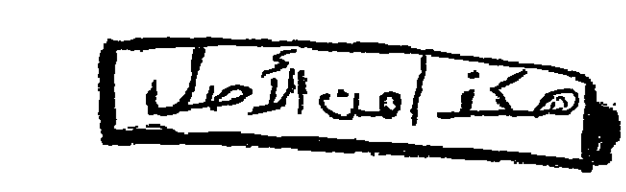
■ Responsable de l'organisation de l'enseignement, de la gestion financière et administrative de l'établissement, des relations nationales et internationales avec les milieux artistiques, scolaires, universitaires et les entreprises, vous êtes fortement motivé par la pédagogie et la communication.

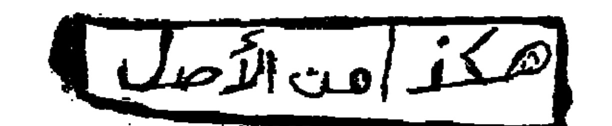
■ De niveau bac + 3/4, vous avez des références en matière de pratiques artistiques ou théorie de l'art assorties, de préférence, d'une expérience de la fonction.

■ Renseignements : M. SEGUIN, Directeur de l'ERBA, 47 21 67 60.

Adresser lettre de candidature, CV, photo, références et dernier arrêté de situation administrative à : Monsieur le Maire
Direction du Personnel - Service Recrutement-Formation
3, rue des Minimes - 37032 TOURS CEDEX avant le 16 mai 1995

safari





CARRIÈRES INTERNATIONALES

Association humanitaire
(budget 80 MF, présente dans 10 pays)
favorisant l'éducation des enfants par la mise en place
de programmes de développement intégré
recrute des

RESPONSABLES DE PROGRAMME
Togo - Guinée

Agé de 30 ans au moins, vous avez une formation supérieure (bac + 4), des qualités de gestionnaire, le sens des relations humaines et une expérience de l'expatriation (de préférence en Afrique).

Capable d'autonomie et de dynamisme
vous êtes profondément motivé par l'action humanitaire.

Nous vous confierons la mise en œuvre d'un programme : direction du projet, gestion de l'équipe locale, du budget, représentation de l'association...

Merci d'envoyer CV, lettre de motivation et photo, sous réf. RP/LM
à EUROPACT, 44, rue de la paroisse, 78000 Versailles

Council of Europe
Conseil de l'Europe

Centre européen pour les Langues Vivantes

Vous assurez la gestion de notre documentation en langues vivantes : catalogage et indexation des ouvrages et des médias électroniques, supervision des outils multimédias, publication des listes d'acquisition, liens avec d'autres centres similaires en Europe, information aux participants des séminaires et au public externe.
Vous participez également à l'organisation des activités du Centre.
A moins de 35 ans, vous avez de préférence un diplôme universitaire en langues vivantes, complété par une formation à la profession de bibliothécaire ou de documentaliste. Votre expérience en tant que documentaliste ou bibliothécaire dans un système informatisé vous a permis d'acquérir une bonne connaissance des outils multimédias et de la recherche en ligne. Ouvert et créatif, vous avez le sens de la communication et le goût du travail en équipe. Vous savez travailler avec précision, logique et méthode.
Vous possédez une parfaite maîtrise de l'une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe (français-anglais) et une bonne connaissance de l'autre ; la connaissance de l'allemand est souhaitable.

Demander le dossier de candidature ainsi que le formulaire officiel, à retourner avant le 14 juin 1995 au Conseil de l'Europe, réf. A/V 6/95, Division des Ressources Humaines (Section Recrutement), 67075 Strasbourg Cedex, France. Veuillez joindre une enveloppe 23 x 32 cm libellée à votre adresse.

Documentaliste H/F
Graz (Autriche)

Concours ouvert aux ressortissants des 34 Etats membres du Conseil de l'Europe

---



Responsable marketing Europe

Entreprises du Secteur Public Administrations

Entrez chez le leader mondial des métiers du conseil.
Rendez-vous en rubrique «Cadres».

MEDIAPA



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage avec 1 ou plusieurs des titres suivants

NRC HANDELSBLAD - EL PAIS - Le Monde - Süddeutsche Zeitung - BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA · LE SOIR - De Standaard - THE INDEPENDENT - THE IRISH TIMES



Marketing Executive
Financial Services

Shape the future of Consumer Payments

£Attractive **Based: London**

Our client, a major international provider of card-based financial services, is seeking to recruit a graduate level marketing professional for this business development role.

This is an outstanding opportunity to promote an innovative range of card payment services across Europe.

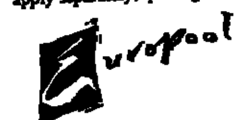
You will be responsible for the formulation and implementation of sales and marketing activities and assist with overall product development strategy. The role also includes responsibility for communication materials including brochures, videos and presentations.

With between 3-4 years' marketing/commercial experience in a retail banking environment, you will have a good understanding of consumer banking, excellent communication and interpersonal skills and the ability to make effective sales presentations. Project management skills and PC literacy are also important, fluent English is essential, with a third language desirable but not essential.

If you have the skills and experience for this challenging position, please apply in English, quoting ref: MD/LEM to:

Europool, 10 Heath Villas, The Vale of Health, London NW3 1AW, UK
Fax +44 171 431 5668

If you would like to be entered on our database of tri-lingual graduates, please apply separately, quoting ref: DB.



The Source of Young Europeans in Business

DELPHI
Energy & Engine Management Systems



Senior Engineers
Product Line Managers
Business Analysts
Advance Purchasing Buyers

Our Requirement

Delphi Automotive Systems (formerly ACG) is the largest supplier to the Automotive Industry, with 170.000 employees operating at 190 locations in 31 countries throughout the world. The Energy and Engine Management Sector is continuing to expand its capability in Europe, and is seeking ten of the best Engineering Professionals with commercial ability and experience.

Your Profile

Academic excellence proven by a strong Engineering Degree, 5-10 years experience, capable of working in two or more languages (English, German, French, Italian preferred), ability proven by tangible success, team player. Additional qualifications and experience that will give an advantage include an MBA, a knowledge of the automotive industry, finance, marketing, engine management systems or components, exhaust systems.

Job Description

These positions are all involved in taking EMS and components from concept to volume production. Each post has full responsibility for a major aspect of this complex task, and must contribute their specialisation to the team effort. The pace is fast, the technology is on the leading edge, and the competition is intense. Based at our Technical Centre in Luxembourg, some travel within Europe is required, plus a training period in the USA of up to 6 months.

Other information

Benefits include competitive salaries and low tax, generous relocation package to Luxembourg, subsidised pension and life insurance, 26 days holiday, unrivalled facilities, and an international working environment.

Next Step

If you would like to be considered for one of these positions, please forward a current CV to Nicole Mulcahy at the address below, with a cover letter showing your salary expectations and how you can contribute to our growth.

DELPHI Technical Centre, Ave de Luxembourg, L-4940 Bascharage
G.D. de Luxembourg

All applications will be treated confidentially



EUROPEAN PRODUCTIVITY INSTITUTE

Business Development Director

E.P.I. est une société de conseil européenne spécialisée dans la mise en œuvre de programmes d'optimisation de la gestion d'entreprise. Nos clients comptent parmi les multinationales et grandes sociétés européennes.

Nous recherchons un haut fonctionnaire ou P.-D.G. pouvant démontrer les capacités à développer notre activité auprès de l'industrie française.

Le profil nécessaire pour représenter la société requiert:
☐ un diplôme de Polytechnique, d'ENA ou de grandes écoles; ☐ une vaste expérience de gestionnaire dans un environnement européen; ☐ des relations établies dans le monde industriel français; ☐ une forte personnalité et des capacités de négociations à haut niveau; ☐ la parfaite maîtrise du français et de l'anglais; ☐ être basé à Paris.

L'importance de la fonction détermine une rémunération de haut niveau.

Pour des raisons de confidentialité, les candidats intéressés peuvent soumettre leur curriculum vitae en anglais et accompagné d'une photo récente à **Universal Communication**, notre agence de publicité, chaussée de La Hulpe 154, 1170 Bruxelles, Belgique, qui centralisera les envois et nous les transmettra sans les ouvrir. Merci de mentionner la référence 292 sur l'enveloppe.
Les entretiens préliminaires se tiendront à Paris.

SECTEURS DE POINTE

Ingénierie ou progiciels, de toutes façons, vous porterez une grande griffe : SOPRA.



STOCK IMAGE

Créée en 1968, Sopra est aujourd'hui parmi les toutes premières SSII françaises indépendantes avec 1700 collaborateurs et un chiffre d'affaires de 865 MF.

Grands projets sur mesure ou progiciels "Prêt-à-porter" thématiques, techniques ou sectoriels, Sopra est l'une des seules sociétés d'ingénierie informatique capable de proposer avec la même expertise les deux solutions à ses clients. Cette richesse de savoir-faire garantit à nos équipes un environnement de travail hautement performant. Désireux d'étoffer encore nos compétences, nous recherchons aujourd'hui :

Pour nos progiciels d'architecture, autour de nos produits Règles Du Jeu, Interpel, Interset

Des acteurs commerciaux

pour la France et pour l'international

Votre formation supérieure et votre expérience de 3 à 10 ans auprès des grands comptes vous ont permis de développer l'art de la négociation. Susceptible de prendre ultérieurement des fonctions d'encadrement, vous avez une solide culture informatique, idéalement acquise en technique informatique, le sens des contacts, de la communication et une bonne qualité d'écoute. (réf. AC)

Des ingénieurs développement de systèmes et réseaux

Pour nos produits d'architecture, au sein des équipes de R&D, vous serez chargé de concevoir, développer et maintenir nos produits orientés réseaux sur IBM grands systèmes (MVS). Votre expérience de 5 à 10 ans dans le développement de progiciels techniques, votre maîtrise de l'assembleur 390 et si possible une connaissance de IMS, DB2, VTAM et du langage C vous permettront de réussir dans cette fonction. (réf. IDSR)

Pour notre Division Solutions Ressources Humaines

Un ingénieur

De formation type Arts et Métiers, vous avez 7 à 8 ans d'expérience informatique incluant de l'exploitation pour prendre en charge le nouveau projet d'exploitation des produits Ressources Humaines de Sopra, à travers la conception de l'architecture technique, le management de l'équipe et la relation client. (réf. I)

Pour nos grandes Divisions d'ingénierie à Paris et en régions

Des chefs de projets

Ingénieur de formation, avec 8 à 10 ans d'expérience, vous avez déjà assumé le pilotage d'opérations complexes et êtes capables de prendre la responsabilité de projets aussi délicats (sujets ardus, délais tendus, clients exigeants) que visibles (collaborateurs nombreux, durée longue). (réf. CP)

Et pour toutes nos entités partout en France

Des jeunes diplômés

Ingénieurs ou universitaires Bac+5, après une période d'intégration et de formation, vous pourrez vous mesurer à la rigueur d'encadrement des projets de Sopra ou à l'exigence de ses progiciels.
Ensuite, votre avenir dépendra de votre sens de l'initiative : vous vous fixerez vos propres objectifs, nous vous donnerons les moyens d'y parvenir. Vous serez ainsi maître de votre carrière, en transformant votre initiative en action. (réf. JD)

Merci d'adresser votre dossier de candidature à SOPRA - Anne Dechambenoy Gabilly 3, rue Lauriston - 75116 Paris.



SOPRA

Austin Knight - Carré Turenne



BOUYGUES Telecom

BOUYGUES TELECOM, nouvel opérateur de la téléphonie mobile, s'engage résolument sur ce marché à fort potentiel avec l'ouverture du réseau DCS 1800. Cette nouvelle génération de téléphones mobiles se développera avec vous. Dans le cadre de la mise en place de notre ***Direction Opérations Réseau****, nous recherchons des :*

Ingénieurs confirmés GSM

Centre de Supervision Réseau

Au sein de notre centre de supervision centralisé (OMC), vous contrôlez et pilotez l'ensemble du réseau. En anticipant et en détectant les anomalies (gestion des alarmes), vous décidez du niveau des interventions nécessaires, logiciel ou terrain... Vous faites preuve de bonnes qualités de méthode. (Réf. LM/JFV/CS)

Assistance/Support Réseau

Sur la base d'informations obtenues par notre Centre de Supervision, vous garantissez un niveau de performance optimum pour notre réseau en anticipant les anomalies et en trouvant des solutions systèmes grâce à votre expertise. Vous vous appuyez sur vos capacités d'analyse et de synthèse. Vous possédez des compétences niveau BSS ou NSS ou paramétrage base de données et, de préférence, une experience en transmissions (FH numériques), ingénierie cellulaire, HLR, AUC, EIR. (Réf. LM/JFV/AS)

- *Ingénieur de formation, les responsabilités que vous occuperez seront fonction de votre expérience et de vos capacités à animer une équipe.*
- *Ces postes sont basés en région parisienne avec des opportunités d'évolution en région.*
- *La pratique de l'anglais serait appréciée.*

Si vous possédez un vrai projet professionnel, nous saurons nous entendre.

Merci d'adresser lettre de motivation, cv, photo et prétentions, en précisant la référence du secteur choisi à BOUYGUES TELECOM - Département Recrutement - 381, av. du Général de Gaulle - 92142 CLAMART.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Santé

Jeunes Commerciaux

Lyon, Nantes et autres métropoles françaises

Présent à travers 60 pays, nous sommes le N°1 mondial dans les gaz et services pour la Santé et l'Industrie. Une position enviée qui n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'un état d'esprit qui privilégie l'imagination et l'anticipation. Un état d'esprit résolument tourné vers la satisfaction du client et la mise en place de solutions techniques adaptées à leurs besoins que nous vous invitons à partager avec nous.

Vous prendrez en charge la commercialisation de nos produits et services destinés à l'univers de la santé : gaz pour hôpitaux et cliniques, matériel d'anesthésie/réanimation, installations clés en main...

De formation BAC + 4 commerce ou ingénieur, vous êtes débutant ou justifiez d'une première expérience. Intéressé par le secteur de la Santé, ce qui vous caractérise, c'est votre envie de vous impliquer dans une fonction commerciale sur le terrain et votre volonté d'exprimer toutes vos qualités de persuasion, de contact et de négociation.

Alors, envie de voir plus grand : nous vous offrons l'opportunité d'une carrière riche et polyvalente à la hauteur de votre talent et de votre ambition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous la référence AL/COM à AIR LIQUIDE D.R.H. - 75, quai d'Orsay - 75007 Paris.

Santé

Progressons ensemble...

هكذا من الأصل